★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9335 | 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | — DIMANCHE 19 - LUNDI 20 JANVIER 1975

La loi autorisant l'avortement est promulguée

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 90 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

CONSOLIDATION POLITIQUE ET OUVERTURE DIPLOMATIQUE

L'Assemblée chinoise est invitée à approuver la réorganisation décidée par le parti

Les correspondants en poste à Pékin étaient convoqués samedi 18 janvier dans la soirée pour que leur soit communiquée une importante nouvelle. Des guirlandes lumineuses étaient posées sur les édifices publics et des pétards explosaient dans la capitale. Vendredi soir a peut-être eu lieu une réunion préparatoire, quelque cinq mille délégués étant arrivés en autobus dans le bâtiment du Congrès, dont les abords étaient isolés par la police.

Les députés sont invités à approuver la réorganisation de l'Etat décidée par le parti et à entériner le projet de révision de la Constitution et la nomination de M. Teng Hsiao-ping aux fonctions de vice-président du comité central et de membre du comité permanent du bureau politique du P.C. Après une longue éclipse, qui remonte à l'époque de la révolution culturelle, M. Teng Hsiao-ping n'est pas seulement redevenu un des grands dirigeants du parti; il apparaît, en tant que vice-premier ministre, comme le principal adjoint de M. Chou En-lai, voire son successeur à la tête du gouvernement.

De notre correspondant

Pékin. — Huit jours après s'être réuni, le comité central du parti communiste chinois a rendu publiques, le vendredi 17 janvier, les décisions prises. Il renforce l'équipe dirigeante en ajoutant le nom de M. Teng Hsiao-ping à la liste des vice-présidents. D'autre part, il fait savoir que tout est prêt pour la session de l'Assemblée nationale.

Le président de l'Assemblée est membre du bureau permanent du parti. Naturellement, il suivra les recommandations du comité central. C'est cet organisme qui, en fait, après avoir préparé la session, a constaté que les membres de l'Assemblée pouvaient être réunis. Selon les statuts, le soin de convoquer le Congrès national du peuple appartient au bureau permanent de cette institution, mais ce n'est qu'une formalité. Depuis la révolution culturelle, on ne peut plus guère parler d'une double structure du parti et de l'Etat. C'est le parti qui est le maître.

Les membres de l'Assemblée auront à se prononcer non pas sur une nouvelle Constitution, comme on l'avait parfois dit, mais sur un texte révisé. Le rapport qui accompagne le projet et explique les modifications proposées pourrait être présenté par M. Teng Hsiao-ping, spécialiste des questions institutionnelles.

Restera à fixer la composition du gouvernement. Là encore, c'est le comité central qui prend l'initiative. Il dresse une liste de candidats qu'il soumet à l'Assemblée.

Le communiqué du comité central ne dit mot de la présidence de la République. Ce poste est vacant depuis la disgrâce de Liu Shao-chi. La direction de l'Etat est, semble-t-il, exercée collégialement par le comité permanent de l'Assemblée. Le silence du communiqué donne à penser que le provisoire pourrait être perpétué et le poste de chef d'Etat supprimé. — A. B.

(Lire nos informations page 2.)

Le nouveau «quartier général»

De la révolution culturelle aux campagnes de « consolidation », la vie politique chinoise tient, comme à plaisir, à conserver son caractère mystérieux. C'est après des mois d'indiscrétions organisées que le monde extérieur avait eu confirmation du « complot » de Lin Piao, et l'on n'a appris que récemment, et de manière incidente, la mort de Liu Shao-chi. Le dixième congrès du parti, en août 1973, n'avait été signalé qu'après sa conclusion. Le même mystère a entouré la préparation de cet événement majeur qu'est la réunion, pour la première fois depuis dix ans, de l'Assemblée nationale.

Annoncée par intermittence depuis environ cinq ans, et sans cesse ajournée, la convocation de l'Assemblée devrait confirmer la tendance à la consolidation politique, déjà manifeste ces derniers temps. Plusieurs personnalités, démises de leurs fonctions ou prises à partie pendant la révolution culturelle, sont réapparues sur la scène publique ou, plus récemment, dans l'appareil militaire. « Le Drapeau rouge » du mois de décembre 1974 invitait à la « détente des esprits », et une affiche apposée à Pékin attribuait au président Mao Tse-toung ce jugement : « La révolution culturelle dure depuis huit ans déjà. Il est temps maintenant que les choses s'apaisent. »

La manifestation la plus éloquente de cette « normalisation » est la nouvelle promotion dont bénéficie M. Teng Hsiao-ping. En devenant l'un des six vice-présidents du P.C., cette ancienne victime de la révolution culturelle, qui avait déjà, au cours des deux dernières années, été nommée vice-premier ministre et fait son retour au bureau politique du parti, se trouve revêtue de tous les attributs de M. Chou En-lai, à l'exception de la direction du gouvernement, qu'il assume en fait en grande partie depuis la maladie du premier ministre.

Malgré la souplesse dont il a fait preuve depuis lors, M. Teng Hsiao-ping, qui était secrétaire général du parti jusqu'à la révolution culturelle, incarnait, presque au même titre que le défunt président Liou Shao-chi, ce « quartier général » contre lequel le président Mao Tse-toung appela, en 1966, les gardes rouges à « faire feu ». Homme d'ordre et administrateur efficace, il ne pourra qu'accentuer la tendance irrésistible à la consolidation, qui est le propre de tous les appareils politiques.

La Chine va-t-elle pour autant connaître désormais la stabilité ? Tant que M. Mao Tse-toung présidera aux destinées du pays, la tendance à l'agitation, sinon à la révolution permanente, persistera. On l'a bien vu en 1973, lorsque, sitôt achevé un congrès du parti marqué par une incontestable détente, une nouvelle campagne a été déclenchée sous le signe de la lutte contre Confucius et Lin Piao.

Enfin, l'équipe dirigeante mise en place ces dernières années, où se côtoient les « chefs historiques », les vétérans disgraciés puis réhabilités, et les « jeunes radicaux », apparaît à la fois trop incomplète et trop divisée pour être considérée comme définitive, même à moyen terme. Plusieurs postes importants, à commencer par celui de ministre de la défense, restent à pourvoir, et les nouveaux dirigeants dits du « groupe de Changhaï », avancés aux premières lignes à la faveur de la révolution culturelle, n'ont pas encore achevé leur conversion d' « hommes de plume » en « hommes d'appareil ».

Un point de vue de M. Neuschwander

« L'ENTREPRISE : RÉFORME OU ALIBI ? »

Lire page 21

AU JOUR LE JOUR

Sécurité

Hier, l'Europe se faisait mal parce que la France reprochait à ceux qui voulaient y rentrer d'être trop atlantistes pour être européens. Ceux-ci, par contre, lui reprochaient d'être trop français pour prétendre être européens.

Aujourd'hui, la France semble estimer que la meilleure façon de sauvegarder son indépendance c'est de n'être plus seule face à l'exigeant oncle d'Amérique. Mais beaucoup en Europe ne savent pas encore s'ils seront indépendants aux côtés de la France ou en sécurité à l'ambassade des Etats-Unis.

BERNARD CHAPUIS.

Le traité de paix sino-japonais pourrait être signé dans les trois mois

Les relations soviéto-nippones sont dans l'impasse

M. Miyazawa, ministre japonais des affaires étrangères, a regagné Tokyo après trois jours de conversations infructueuses à Moscou. Les négociations soviéto-nippones sont dans l'impasse, sur le plan économique, et le Kremlin refuse de parler des quatre îles Kouriles occupées par les Soviétiques. Cet échec réjouit d'autant plus les Chinois que les discussions avec les Japonais progressent favorablement. M. Chou En-lai estime que le traité de paix et d'amitié entre Pékin et Tokyo sera signé dans les trois mois.

De notre correspondant

Tokyo. — M. Miyazawa, ministre japonais des affaires étrangères, est rentré, vendredi 17 janvier, de Moscou les mains à peu près vides. Le seul résultat de sa visite semble être la promesse de M. Gromyko de venir à Tokyo cette année. M. Miyazawa s'est heurté, comme d'habitude, au refus obstiné de l'U.R.S.S. quand, avec une égale obstination, il a une fois de plus fait de la restitution au Japon des quatre Kouriles méridionales, la condition de la signature d'un traité de paix soviéto-nippon. Les relations entre les deux pays restent correctes, mais froides.

Au même moment, le cabinet Miki, évidemment soucieux de pratiquer une politique d'équidistance, comme on dit ci, a eu ses premiers contacts avec la Chine populaire. De ce côté-là, la température est sensiblement plus clémente. Recevant une délégation d'importantes personnalités de l'industrie et de la banque du Japon, M. Chou En-lai — qui, incidemment, s'est déclaré en meilleure santé — leur a dit que, à son avis, le traité de paix et d'amitié dont il est maintenant question entre le Japon et la Chine pourrait être signé « dans trois mois ». Cet optimisme, mis en parallèle avec le piétinement des discussions avec les Soviétiques, fait ici une certaine sensation.

Au sujet du voyage de M. Miyazawa à Moscou, on pourrait parler d'échec si les Japonais avaient été vraiment pressés de dépanner la négociation d'un problématique traité de paix, qui, depuis son ouverture en 1956, n'a jamais abouti, et dont on s'est, après tout, toujours bien passé. Mais on assure que M. Miyazawa est allé à Moscou sans illusion, qu'il s'agissait d'un geste de bonne volonté, pour maintenir la négociation ouverte, mais dont on n'attendait pas grand-chose.

Quand M. Tanaka avait visité Moscou à la fin de 1973, il avait obtenu que les Soviétiques reconnaissent l'existence de « *problèmes non résolus* », sans autre précision, dont la solution serait nécessaire pour arriver à un traité de paix.

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 2.)

Un échec de la coopération franco-britannique

Londres s'apprêterait à annoncer l'abandon du tunnel sous la Manche

D'ultimes négociations devaient avoir lieu, durant le week-end, entre les autorités françaises et britanniques sur le projet de tunnel sous la Manche. Une chaîne de télévision anglaise a annoncé, le 17 janvier dans la soirée, que Londres avait décidé d'y renoncer. Cette information n'a pas été démentie ; on attend, pour le lundi 20 janvier, une déclaration officielle de M. Anthony Crosland, ministre britannique de l'environnement.

La nouvelle a été abondamment reprise, ce samedi matin, par l'ensemble de la presse britannique, qui annonce la « *mort du tunnel* ». Le « Times » estime qu'il en coûtera au gouvernement travailliste de 20 à 30 millions de livres de compensations à verser aux sociétés privées intéressées. « *Une petite somme comparée au coût du projet* », écrit le quotidien.

A Paris, on se refuse pour l'instant à tout commentaire. Un conseil restreint s'est réuni ce samedi, en fin de matinée, pour arrêter la position française face à la décision de Londres, qui remettrait ainsi en cause le second grand exemple, avec Concorde, de la coopération franco-britannique.

A cette réunion, présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing, assistaient MM. Jacques Chirac, premier ministre ; Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères ; Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget. Les ministres ont précisé les termes de la lettre que M. Cavaillé doit envoyer ce samedi à M. Anthony Grosland.

Depuis quelques mois, Londres, aux prises avec des difficultés économiques et financières considérables, se montrait de moins en moins disposé à continuer les travaux des galeries engagés depuis deux ans. Mais le gouvernement de M. Wilson n'est pas le seul intéressé par cette affaire. Il est lié pour le meilleur et pour le pire au gouvernement français. En outre, deux autres partenaires ont leur mot à dire : les sociétés financières privées françaises et britanniques chargées de la construction de l'ouvrage.

Les deux sociétés continuent à penser que le tunnel serait un ouvrage utile et rentable pour les investisseurs et pour les utilisateurs. Le gouvernement de Paris, au fil des mois, s'est toujours déclaré officiellement favorable au tunnel, mais, pour des raisons d'ordre économique et financier, son attitude non avouée a été de plus en plus à considérer ce projet comme « *non indispensable* ».

Les compagnies privées, qui s'estiment « *trahies* » par M. Wilson, qui n'a pas fait ratifier le traité en temps voulu, s'apprêtent à demander réparation aux Etats français et britannique. Le traité signé solennellement en novembre 1973 et la convention dite n° 2 avaient prévu que les deux gouvernements étaient entièrement solidaires.

Selon les dernières estimations, ce sont 500 à 600 millions de francs que les Trésors français et britannique auraient au total à rembourser aux actionnaires. De manière pratique, Londres et Paris devront dans les soixante jours acquérir toutes les actions des deux sociétés pour un montant revalorisé de façon variable selon la période à laquelle les actions ont été émises, et rembourser ou prendre en charge les fonds non garantis des sociétés autres que les actions.

L'abandon du projet — s'il est confirmé par les gouvernements d'ici le lundi 20 janvier — va inévitablement alourdir le climat entre Paris et Londres, le gouvernement de M. Chirac estimant que la responsabilité politique de s'arrêter en chemin incombe uniquement au partenaire britannique.

Le débat va rebondir aussi sur l'intérêt qu'il y a ou qu'il y aurait eu à réaliser ce tunnel ferroviaire de 50 kilomètres, dont 37 sous la mer. Les transports par avion et par bateau ne sont-ils pas actuellement suffisamment adaptés ? Des régions périphériques européennes, comme l'Ouest, n'auraient-elles pas souffert de voir l'essentiel du trafic commercial se concentrer davantage dans le cœur de l'Europe, déjà très développé et industrialisé ? Les marchés financiers, très sollicités de toute part, auraient-ils pu supporter des emprunts d'un montant probable de plus de 10 milliards de francs d'ici à 1981 ? Conséquence immédiate pour la France : le projet de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse desservant Paris, Londres et également Bruxelles va subir le même sort que le tunnel. — F. Gr.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

«Tout recours à la force serait catastrophique pour Israël pour les Arabes et pour l'Europe»

nous déclare M. Jean Sauvagnargues

«Une intervention américaine serait d'une extrême gravité»

« Il n'y a pas d'alternative à une solution négociée » dans le conflit du Proche-Orient, et « tout recours à la force serait catastrophique pour Israël, pour les Arbaes et pour l'Europe », a dit, au cours d'un entretien avec « le Monde », M. Jean Sauvagnargues, qui estime également qu'une intervention militaire américaine serait « politiquement difficilement concevable, car ses conséquences seraient d'une extrême gravité ». Après la série des « sommets » de décembre et la tentative de relance européenne, au moment où la tension monte au Proche-Orient et où l'on s'interroge sur l'avenir des relations soviéto-américaines, le ministre des affaires étrangères fait le point de la situation internationale.

QUESTION. — *Etes-vous inquiet, monsieur le ministre, des derniers développements de la situation internationale immédiate, avec la décision soviétique de ne pas appliquer l'accord commercial avec les Etats-Unis et les bruits de bottes au Proche-Orient ?*

REPONSE. — La situation internationale offre évidemment des motifs d'inquiétude. La combinaison de la crise de l'énergie et l'absence de solution au Proche-Orient comportent nécessairement des risques importants. C'est en fonction de ces risques qu'est qu'est orientée notre action depuis sept mois. Les événements auxquels vous faites allusion les aggravent-ils ? Personnellement, je ne crois pas que la non-application de l'accord commercial remette en cause la politique de détente. Je n'interpréterai pas ce qui a entraîné une décision apparemment motivée par le souci de l'U.R.S.S. de rejeter des clauses qu'elle a pu estimer attentatoires à sa souveraineté. Ce n'était pas inattendu. J'inclinerai à penser qu'il s'agit d'un épisode dont il ne faut peut-être pas surestimer les incidences.

Q. — *S'agit-il d'un durcissement soviétique tenant à des raisons intérieures ?*

R. — Les spéculations sur la situation intérieure soviétique sont toujours aventurées. Ce qui est certain, c'est que l'U.R.S.S. est une grande puissance qui affirme que sa politique ne peut lui être dictée et qu'un problème comme celui du Proche-Orient ne peut être réglé sans elle.

Q. — *Mais il y a aussi un durcissement du côté de M. Kissinger avec ses menaces de recours à la force, à propos desquelles la France garde le silence.*

R. — Je ne crois pas utile de critiquer des propos tenus par un gouvernement étranger. Nous n'aimerions pas qu'on le fasse à notre égard. Cette courtoisie élémentaire n'implique aucune approbation de thèses que je ne trouve d'ailleurs nullement dans les propos en question.

» Sur cette affaire, je m'en tiens aux entretiens de la Martinique, où tous les problèmes de fond ont été évoqués. La conclusion est parlante : les résultats du « sommet » franco-américain vont dans le sens de la concertation, et non de l'affrontement.

Q. — *Une intervention militaire au Proche-Orient est-elle techniquement imaginable ?*

R. — Je ne suis pas un expert militaire. Il m'apparaît cependant que, même si une telle action était militairement possible, elle serait politiquement difficilement concevable, car ses conséquences seraient d'une extrême gravité.

Q. — *Les Américains vous ont-ils donné des explications ?*

R. — L'ambassadeur des Etats-Unis est venu me dire que les propos de M. Kissinger sur l'Europe concernaient le passé. C'est bien ainsi d'ailleurs que je les avais interprétés.

Q. — *M. Ford a aussi affirmé que les Etats-Unis devaient exercer la direction de l'Occident, son « leadership ». En ne disant rien, ne donnez-vous pas l'impression d'acquiescer ?*

R. — Dans une conjoncture où nous entendons arriver dans les trois mois à la réunion d'une conférence préparatoire entre consommateurs et producteurs de pétrole, nous estimons que cela n'avancerait à rien de se répandre en récriminations publiques entre Français et Américains. Cela ne favoriserait nullement l'essentiel, qui est d'éviter que, d'affrontement en affrontement, on arrive à une situation inextricable, qui ne serait d'ailleurs pas nécessairement le déclenchement d'un conflit généralisé mais qui serait tout de même très difficile pour tout le monde. Il faut mettre en place des procédures de dialogue.

Q. — *Mais le silence de la France ne risque-t-il pas de compromettre la préparation de la conférence ?*

R. — Non. Aucun de nos partenaires ne nous fait le procès d'intention qui nous est fait en France par certains. Nos actes et les résultats obtenus à la Martinique sont plus éloquents que ce que vous appelez notre « silence ».

(Lire la suite page 3.)

LES CONCOURS A LA TÉLÉVISION

Jeux de l'écran

Depuis deux ans, depuis le rapport Diligent, les annonceurs intéressés (Caisse d'épargne, E.D.F., Air France) n'ayant plus accès à l'écran, les jeux télévisés avaient diminué de moitié. Ils reviennent en force, libres de toute attache commerciale, cela va sans dire. Huit par semaine pour l'ensemble des trois chaînes.

Même FR 3, pourtant coincée entre les tribunes libres et le cinéma, a trouvé le temps et le moyen d'avoir le sien. Il faut dire qu'avec les variétés ce sont les émissions les plus faciles et les moins chères à réaliser. Un animateur, deux candidats, trois accessoires, et le tour est joué.

Les jeux correspondent, pourquoi le nier, à un goût, à un besoin vieux comme le pain. Et probablement beaucoup plus ancien. On imagine assez bien les hommes des cavernes se disputant une belle au lancer (de pierre ou de silex, en attendant le disque et le javelot). Il fallait un arbitre, un témoin ; il y en eut cinq, dix, vingt ; on s'assembla ; on s'identifia, c'est bien normal, à l'un ou l'autre des concurrents ; on prit parti au point même de parier (un quartier de viande ou une corne d'auroch) sur leurs chances.

Et qu'est-ce qu'un pari, sinon un défi au destin ? La compétition et la prière, à l'origine, le spectacle c'était cela. Ça l'est encore. De Cromagnon à Munich en passant par Rome et ses arènes, par Blandine et son lion, il n'y a pas grand-chose de changé sous le soleil. Conséquence ou prétexte, le drame qui a ensanglanté les dernières Olympiades est directement lié à leur audience.

(Lire page 11 l'article de CLAUDE SARRAUTE.)

ASIE

LA CONSOLIDATION POLITIQUE EN CHINE

PORTRAIT

M. TENG HSIAO-PING
Un vétéran des maquis

M. Teng Hsiao-ping, a été élu il y a une semaine à la vice-présidence du P.C. Il est âgé de soixante et onze ans. Vétéran de la guerre civile, il n'est réapparu qu'il y a vingt mois en public, après avoir été longtemps écarté du pouvoir. Il avait été l'une des principales cibles des gardes rouges pendant la révolution culturelle.

Devenu vice-premier ministre, il est, après M. Chou En-lai, la personnalité que les étrangers de marque rencontrent le plus fréquemment depuis un an. Il frappe par la vivacité de ses propos, la clarté de ses exposés et l'autorité avec laquelle il se prononce sur les questions les plus délicates. Mais nombre de ses interlocuteurs oublient que cet homme de gouvernement, connaisseur de dossiers, fut aussi un maquisard chevronné et qu'il est un redoutable debater.

M. Teng Hsiao-ping n'a pas attendu longtemps pour se lancer dans l'aventure politique. En 1920, âgé de moins de dix-sept ans, il débarque en France avec d'autres compatriotes soucieux de connaître la grande industrie et la tradition révolutionnaire occidentale. Il vit pendant quatre ans d'un salaire d'ouvrier non sans prendre part à différents mouvements d'agitation estudiantins et aux activités de la branche parisienne de la Ligue de la jeunesse socialiste chinoise. Il rejoint le P.C.C. en 1924, puis rentre en Chine deux ans plus tard, après un bref séjour à Moscou.

Il séjourne dans les maquis du Kuangsi à la fin des années 20, puis prend la direction d'un corps d'armée au temps de la République du Kiangsi : il participe, bien sûr, à la Longue Marche et devient commissaire politique d'unités militaires de plus en plus importantes au cours de la guerre contre le Japon et de la guerre civile qui se terminera par l'effondrement du Kouomintang. En 1965 il était devenu membre du comité central du parti.

La IIe armée, qu'il dirigeait derrière le maréchal Liu Po-cheng, aujourd'hui membre du bureau politique, libéra une bonne partie du sud-ouest de la Chine, y compris le Yunnan, le Kueichou et le Setchuan. Ces victoires expliquent le prestige dont M. Teng Hsiao-ping continue de jouir dans le peuple et dans l'armée. Son ascension dans le nouveau régime est rapide. En 1952, il est appelé au gouvernement central : l'année suivante, il dirige un temps le ministère des finances, puis devient, en 1954, le secrétaire général du parti. En 1956 il entre au bureau politique.

A ce moment, M. Teng, au début de la cinquantaine, apparaît comme l'homme de la relève. Il avait joué un rôle capital dans la préparation de la nouvelle Constitution, de la loi électorale, puis des nouveaux statuts du parti. C'est aussi un expert des problèmes internationaux, en particulier des relations avec l'U.R.S.S. Il assiste au vingtième congrès du P.C. soviétique de 1956, puis aux réunions des partis communistes de 1957 et 1960. La presse va jusqu'à le qualifier de « proche compagnon d'armes du président Mao ».

De la chute au retour

M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre depuis 1954, est alors, à côté de M. Chou En-lai et de M. Liu Shao-chi, l'un des premiers responsables de la politique gouvernementale. Pendant des années, il s'est rangé aux conceptions de Liu, le chef de l'Etat, et a laissé se développer dans les campagnes des tendances à la décollectivisation, jugées dangereuses pour l'avenir du régime. M. Mao Tsé-tung s'est plaint ouvertement de ce qu'il n'en faisait qu'à sa tête et ne lui rendait pas compte des décisions qu'il prenait. Lorsque éclata la révolution culturelle, M. Teng ne tarda pas à apparaître comme le « deuxième personnage qui, bien que membre du parti, suit la voie capitaliste ». *Dans les discours officieux, on le traitait de contre-révolutionnaire, voire de renégat.*

Il semble bien, pourtant, qu'il ne s'était pas associé aux décisions de Liu Shao-chi, qui cherchait, au cours de l'été décisif de 1966, à réunir le comité central pour mettre en minorité M. Mao Tsé-tung.

Deux années plus tard, il apparaissait que la direction de la révolution culturelle avait décidé de dissocier le cas de Liu Shao-chi et celui du secrétaire général du P.C. Celui-ci, qu'on n'avait pas attaqué nommément dans la presse officielle, n'était plus pris à parti, même de manière voilée. On croit savoir qu'il avait accepté une longue période de travail à la base, peut-être dans une ferme de Mongolie-Intérieure. On lui aurait sans doute pardonné plus tôt si Lin Piao n'avait pas cherché à tenir à l'écart les dirigeants les mieux à même de s'opposer à sa politique.

Un an et demi après la chute du ministre de la défense, M. Teng Hsiao-ping réapparut lors d'un banquet. Depuis cette soirée d'avril 1973, il n'a cessé, après quelques mois de période probatoire, de s'élever dans la nouvelle hiérarchie. Avec M. Li Hsien-nien, le premier vice-premier ministre, il fut chargé de recevoir les délégations gouvernementales étrangères que M. Chou En-lai, en raison de sa maladie, ne pouvait accueillir. Au début de 1974, on apprenait qu'il devenait officieusement membre du bureau politique. En avril, il dirigeait la délégation chinoise à la session spéciale des Nations unies. Par son mordant, sa puissance de travail, il apparaissait comme le véritable successeur du premier ministre, mieux que M. Li Hsien-nien, bien qu'il cédât le pas officiellement à celui-ci. Maintenant, le comité central l'a choisi comme membre du bureau politique, membre du comité permanent, et vice-président du parti. C'est dire qu'il devient la plus haute personnalité gouvernementale après M. Chou En-lai et le premier des vice-premiers ministres.

ALAIN BOUC.

Dix sessions en vingt ans

L'Assemblée nationale n'a tenu en vingt ans que dix sessions — bien que la Constitution de 1954 ait prévu (comme d'ailleurs, croit-on savoir, le projet de nouvelle Constitution) sa réunion chaque année. L'espacement des convocations suffit à montrer combien la vie institutionnelle a été perturbée par les campagnes politiques, en particulier dans la dernière décennie.

La première Assemblée nationale, formée en septembre 1954, fut convoquée cinq fois, conformément à la loi, jusqu'à l'expiration de son mandat en 1958.

La seconde Assemblée tint quatre sessions, d'avril 1959 à novembre 1963, et respecta ainsi les obligations constitutionnelles, sauf pour l'année 1961, où elle ne s'est pas réunie.

La troisième Assemblée ne fut convoquée qu'une fois, en décembre 1964. L'aggravation des divergences au sein du parti l'année suivante, puis la révolution culturelle, empêchèrent les sessions suivantes.

La quatrième Assemblée aurait dû être désignée et réunie en 1969. En fait, aucune session n'a eu lieu depuis dix ans, et le mandat de l'ancienne Assemblée fut prolongé *de facto* de cinq années supplémentaires.

L'Assemblée nationale dispose en principe du pouvoir suprême. Dans la réalité, c'est son comité permanent qui exerce ses prérogatives. Le comité n'est pas seulement un organe du pouvoir législatif : il est aussi chef de l'Etat, concurremment avec le président de la République. Selon la Constitution, il exerce le droit de grâce, décide de la nomination des ambassadeurs, de la mobilisation des forces armées ; il interprète les lois, contrôle leur constitutionnalité, peut même édicter des lois nouvelles sous certaines conditions. Son pouvoir est d'autant plus étendu que l'Assemblée se réunit, on l'a vu, rarement, et que les sessions de celle-ci durent quelques semaines seulement.

Le nouveau comité permanent différera sans doute beaucoup par sa composition du précédent, désigné en 1965. Ce dernier comprenait quatre-vingt-seize membres, auxquels s'ajoutaient un président et dix-huit vice-présidents. Les deux vagues de la révolution culturelle (lutte contre Liu Shao-chi et lutte contre Lin Piao) ont écarté plusieurs personnalités, mais le temps a exercé des ravages plus grands encore.

Le vieux maréchal Chu Teh, qui garde encore bon pied bon œil malgré ses quatre-vingt-huit ans, est demeuré jusqu'à présent président du comité. Cependant, sur les dix-huit vice-présidents, huit seulement restent en poste au moment où s'ouvre la session. Six sont morts, qui n'étaient guère connus à l'étranger. Ces personnalités, de grand renom dans le pays, appartenaient pour la plupart aux organisations non communistes. Elles avaient collaboré avec Sun Yat-sen, le fondateur de la Ire République ; elles incarnaient en quelque sorte la permanence de la Chine à travers les bouleversements politiques et, plus important encore, l'unité des personnalités patriotes autour du parti communiste.

Il s'agit de Mme He Hsiang-ning, présidente d'honneur de la fédération des femmes et femme d'un très proche collaborateur de Sun Yat-sen ; de MM. Huang Yen-pei, intellectuel progressiste déjà actif contre l'empire mandchou ; Chen Shu-tong, secrétaire général du gouvernement au début de la Ire République ; Yang Ming-hsuan, le président de la Ligue démocratique de Chine ; Cheng Chien, le vice-président du comité révolutionnaire du Kuomintang, et Chang Chih-chong, l'ancien aide de camp du maréchal Tchiang Kaï-chek.

Enfin, il faut noter l'éviction de quatre dirigeants communistes, dont trois — MM. Peng Chen, le maire de Pékin ; Lin Feng, le président de l'école supérieure du parti, et Liu Ning-yi, le président de la fédération des syndicats — ont quitté la scène au début de la révolution culturelle. Le dernier, M. Li Hsue-feng, maire de Tientsin, a été impliqué dans l'affaire Lin Piao. — A. B.

LES STRUCTURES DE L'ÉTAT

L'organisation de l'Etat est réglée, en théorie du moins, par la Constitution du 20 septembre 1954. Selon ce texte, les structures de l'Etat comprennent :

L'ASSEMBLEE NATIONALE, qui exerce le pouvoir législatif. Elue pour quatre ans, elle siège en principe une fois par an et délègue entre temps ses pouvoirs à un comité permanent.

UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, élu pour quatre ans, qui promulgue les lois et décrets, préside le Conseil de la défense nationale et la Conférence suprême de l'Etat, sorte de conseil extraordinaire réuni à sa diligence.

Le dernier titulaire de ce poste était M. Liu Shao-chi, qui a disparu dans la tourmente de la révolution culturelle, et dont la mort a été officieusement annoncée en 1973. Les fonctions de chef de l'Etat sont habituellement assumées par l'un des vice-présidents de la République, M. Tong Pi-wu.

UN CONSEIL DES AFFAIRES D'ETAT, équivalent d'un conseil des ministres, groupant une quarantaine de personnes et présidé à l'heure actuelle par M. Chou En-lai. Ce dernier est assisté de douze vice-présidents.

Les anciens et les nouveaux dans le groupe des dirigeants suprêmes

Pékin. — Comme vice-président du comité central, M. Teng Hsiao-ping entre dans le petit groupe des dirigeants suprêmes du parti à côté de MM. Chou En-lai, Wang Hong-wen, Kang Sheng, Ye Chien-ying, et Li De-sheng. Le communiqué du 17 janvier du comité central ne permet pas de savoir quelle place le vice-premier ministre occupe exactement dans cette équipe.

La signification de sa nomination, en tout cas, est claire : appelé à assurer la relève de M. Chou En-lai, M. Teng Hsiao-ping devait appartenir à la fois à la plus haute hiérarchie du parti et à celle de l'Etat. Le comité central, qui ne s'était pas réuni en 1974, avait seul qualité pour lui donner officiellement cette position. Il s'agit en quelque sorte d'une régularisation à la veille de la session de l'Assemblée nationale. M. Teng Hsiao-ping appartient donc officiellement à l'équipe mise en place en prévision du départ de M. Mao Tsé-toung et de M. Chou En-lai.

Le comité central a nommé le vice-premier ministre membre du bureau permanent du comité central. Il s'agit d'un organisme aux attributions mal définies, qui semble former une sorte de direction collégiale au sein du bureau politique. Il comprend autour de M. Mao Tsé-toung les vice-présidents Chou En-lai, Wang Hong-wen, Kang Sheng, Ye Chien-ying, Li De-sheng et Teng Hsiao-ping, plus le président de la République « ad interim », M. Tong Pi-wu, le président de l'Assemblée, M. Chu Teh, et le secrétaire général du présidium du dixième congrès, M. Chang Chun-chiao.

Parmi ces dix membres, plusieurs ont réduit leurs activités en raison de l'âge et de la maladie. La direction collégiale a été renouvelée par la venue ces derniers temps de MM. Wang Hong-wen, deuxième vice-président du parti, Li De-sheng, commissaire politique de l'armée, Chang Chun-chiao, président du comité révolutionnaire de Shanghaï, et Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre. Ce dernier, par son expérience et son influence dans la vieille génération du parti, doit faire contrepoids au pouvoir des deux Shanghaïens, MM. Wang et Chang, et équilibrer le commandement exercé sur l'armée de libération par le militaire Li De-sheng, un homme relativement jeune qui n'a pas eu entièrement le temps de faire ses preuves. — A. B.

Les principaux événements de politique intérieure

1949

1er OCTOBRE. — Installation du gouvernement de la République populaire chinoise par une Constituante de six cents membres réunis à Pékin du 21 au 30 septembre.

1954

SEPTEMBRE. — Réunion du premier « Congrès national du peuple » ; adoption de la Constitution.

1956

SEPTEMBRE. — VIIIe congrès du P.C. chinois.

1959

AVRIL. — Réunion du second Congrès national du peuple, qui élit M. Liu Shao-chi à la présidence de la République.

1964

DECEMBRE. — Réunion du troisième Congrès national du peuple.

1965

NOVEMBRE. — Début de la révolution culturelle.

1966

16 MAI. — Destitution de M. Peng Chen, maire de Pékin et membre du bureau politique ; le président Liu Shao-chi est attaqué dans les publications des « gardes-rouges ».

AOUT. — Session du comité central qui adopte une « décision en seize points » sur la révolution culturelle ; remaniement du bureau politique ; Lin Piao devient seul vice-président du parti.

1968

OCTOBRE. — M. Liu Shao-chi, baptisé le « Khrouchtchev chinois » est démis de toutes ses fonctions dans les organes dirigeants du parti et de l'Etat.

1969

1er-24 AVRIL. — IXe congrès du P.C. chinois qui adopte de nouveaux statuts et entend le rapport du maréchal Lin Piao, désigné comme l'héritier du président Mao.

1971

13 SEPTEMBRE. — Le maréchal Lin Piao trouve la mort dans la chute, en territoire mongol, de l'avion dans lequel il s'est enfui de Pékin.

1973

12 AVRIL. — Réapparition en public de M. Teng Hsiao-ping, en tant que vice-premier ministre, après une disgrâce de six ans.

1973

AOUT. — Xe congrès du P.C. chinois ; modification des statuts du parti, remaniement du bureau politique.

NOVEMBRE. — Lancement de la campagne de critique de Confucius.

1974

2 JANVIER. — Important remaniement du commandement militaire ; publication d'ouvrages sur la critique de Lin Piao et de Confucius (mouvement « pi Lin pi Kong »).

1975

17 JANVIER. — Pékin annonce la réunion du quatrième Congrès national du peuple et la nomination de M. Teng Hsiao-ping aux fonctions de vice-président du comité central et de membre du comité premanent du bureau politique du P.C.C.

Le traité de paix sino-japonais pourrait être signé dans les trois mois

(Suite de la première page.)

M. Miyazawa espérait faire mention-espérait tout au plus faire mentionner par ses interlocuteurs, dans le communiqué final, que la question des Kouriles est l'un de ces problèmes. *Mais la fin de non-recevoir* opposée par l'U.R.S.S. à la revendication territoriale japonaise est catégorique . dans les circonstances actuelles de la politique soviétique, intérieure et extérieure, il fallait s'y attendre.

Satisfaction à Pékin

Il ne semble pas que les affaires aient avancé davantage dans le domaine économique, bien que Soviétiques et Japonais soient engagés dans des plans de collaboration en Sibérie.

L'année dernière, Tokyo avait fini par enterrer pour sa part l'ambitieux projet d'exploitation en commun du pétrole de Tyoumène et la participation *du Japon à la construction* d'un second Transsibérien.

Cette fois les Japonais espéraient, tout comme les Soviétiques, se rattraper en faisant progresser le plan d'exploitation des ressources naturelles, dont le gaz, *de la région* de Yakoutsk en Sibérie orientale. L'affaire était mieux engagée que celle de Tyoumène, mais un coup inattendu semble lui avoir été porté de l'extérieur par la remise en cause du traité de commerce russo-américain. En effet, les Japonais ne veulent s'engager à financer les *projets de Yakoutsk que si les Etats-Unis* y participent à part égale, *mais cette participation apparaît* maintenant improbable, au moins pour un certain temps.

La Chine populaire, très hostile à toute collaboration soviéto-japonaise qui pourrait indirectement renforcer la Russie asiatique, aura observé ces événements, on peut en être sûr, avec beaucoup de satisfaction. *D'autant plus qu'encore une fois* les négociations, en quelque sorte concurrentes, celles qui préparent la discussion prochaine d'un traité de paix et d'amitié sino-japonaise, paraissent en bonne voie.

Les contacts du cabinet Miki avec les Chinois ont eu lieu ces jours derniers sur deux plans. A Pékin, contacts d'une mission de politiciens japonais dirigée par un vétéran du *parti libéral-démocrate*, M. Hori, mission qui s'est rendue en Chine à l'initiative et à l'invitation des Chinois.

A Tokyo, d'autre part, contacts diplomatiques sous forme d'un entretien entre l'ambassadeur de Chine, M. Chen Chu, et le vice-ministre des affaires étrangères, M. Togo, pour *une discussion préparatoire sur le* futur traité sino-japonais.

M. Hori était porteur d'une lettre de M. Miki à M. Chou En-lai, dans laquelle le chef du gouvernement nippon affirme, indiquent les sources d'informations japonaises, sa volonté de poursuivre la ligne suivie par M. Tanaka au sujet de la Chine. C'est une façon de dire que M. Miki entend ne pas se laisser influencer *par les quelques membres du lobby* pro-taïwanais qu'il a inclus dans son équipe pour des raisons d'équilibre intérieur entre les factions de son parti. M. Hori s'est entendu avec les Chinois, disent les dépêches de Pékin, pour demander à son retour que *la négociation du traité* sino-japonais commence très bientôt à *Tokyo*.

En fait, la conversation Chen Chu-Togo en constitue déjà le prologue ; le vice-ministre japonais a exposé les vues de son gouvernement sur le contenu possible d'un tel traité, en demandant aux Chinois de préciser les leurs. Si l'on compare la négociation avec l'U.R.S.S. et la *négociation avec la Chine, il y a une* frappante ironie dans le fait qu'à la différence de ce qui se passe du côté de Moscou, Chinois et Japonais ont décidé que la querelle territoriale qui existe entre eux (ils se disputent sur l'appartenance des îles Senkaku, proches de Taiwan, où il y a du pétrole) ne doit nullement faire obstacle à la négociation du traité : la querelle sera mise en glacière pour être *résolue* plus tard.

- ROBERT GUILLAIN.

Inde

Le gouvernement applique la législation d'exception, pour contrecarrer la grève des dockers

New-Delhi (A.F.P., Reuter). — Les grands ports indiens sont paralysés, depuis le jeudi 16 janvier, par une grève illimitée de plus de deux cent mille dockers et employés. Le mouvement a été déclenché à la suite de la rupture des négociations engagées entre le gouvernement et les syndicalistes, qui réclament une augmentation mensuelle de 100 roupies (environ 70 F), pour tenir compte de la hausse du coût de la vie. Le gouvernement, qui n'a accordé que la moitié de l'augmentation réclamée, a déclaré, dans la nuit de jeudi à vendredi, que la grève était « illégale ». Les services portuaires seront en conséquence classés parmi les « services essentiels » auxquels est applicable la « loi sur la défense », disposition d'exception autorisant notamment la réquisition des marins et permettant des arrestations. L'action du gouvernement de Mme Gandhi a été condamnée par un porte-parole de la fédération des dockers, selon lequel le mouvement des dockers se poursuivra tant qu'un compromis n'aura pas été trouvé.

Environ cent cinquante navires sont immobilisés dans les ports de Bombay, Calcutta, Madras, Cochin ; une douzaine sont chargés de céréales.

Des unités de l'armée de terre et de la marine ont pris position, samedi, dans les principaux ports, pour décharger les cargaisons de denrées alimentaires.

Malaisie

● LES GOUVERNEMENTS DE MALAISIE, DE SINGAPOUR ET D'INDONESIE *sont* tombés d'accord sur le principe d'une conférence à trois portant sur le problème de la sécurité de la navigation dans le détroit *de Malacca*.

Le 16 janvier, le *Showa-Maru*, pétrolier japonais de 238 000 tonnes, s'échouait dans une zone rocheuse du détroit, provoquant une importante marée noire.

● LE PREMIER MINISTRE, M. Abdul Razak, fera une visite officielle en France, du 23 au 25 avril, à l'invitation du gouvernement français, apprend-on à Kuala-Lumpur de source officielle. — *(A.F.P.)*

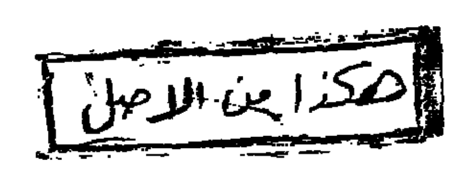
Cambodge

Tirs de canons autour de Phnom-Penh

La situation s'est brusquement aggravée, vendredi 17 janvier, à 13 kilomètres au nord de Phnom-Penh, sur les rives du fleuve Tonlé-Sap, près de la petite localité de Prek-Phnau. La bourgade était encore tenue par des unités *de Phnom-Penh, mais* les artilleurs khmers rouges tiraient au canon sans recul sur les positions républicaines depuis la rive orientale, où ils ont repris leur progression vers la capitale. Les unités d'avant-garde révolutionnaires se trouvaient, vendredi, à 10 kilomètres au nord de Phnom-Penh. D'autres éléments ont commencé leur infiltration plus au sud, face à la capitale. A l'ouest, l'aéroport de Pochentong continue à être bombardé à la roquette, tandis que l'opération montée au début de la semaine, sur la rive orientale du Mékong, par les forces du gouvernement Lon Nol progresse avec *difficulté*, malgré les interventions massives de l'aviation.

D'autre part, la radio clandestine du gouvernement royal d'union nationale (GRUNC) vient de rendre publique la démission, qui a eu lieu le 15 novembre sur leur demande, de huit ministres et d'un ministre délégué du GRUNC. En fait, les personnalités *khmères en poste* à *Pékin* se sont progressivement démises de leurs fonctions au profit de personnalités ayant des activités dans des zones libérées.

● *Au Vietnam du Sud*, l'infanterie de Saigon, précédée d'une colonne blindée, a lancé une attaque, vendredi 17 janvier, près de la frontière cambodgienne, pour tenter de reprendre un avant-poste capturé par les forces du *F.N.L.*, au début du mois. Cette offensive est destinée à freiner la pénétration communiste dans la partie occidentale du Mékong. Le commandement sud-vietnamien a annoncé qu'un chasseur-bombardier et deux hélicoptères avaient été abattus par le F.N.L. — *(A.F.P., U.P.I.)*



DIPLOMATIE

Les déclarations de M. Sauvagnargues

(Suite de la première page.)

Q. — *Comment se présente la préparation de cette conférence ?*

R. — Nous n'en sommes encore qu'au stade antérieur à la réunion de la conférence préparatoire, qui est celui de la concertation entre consommateurs au sein de l'O.C.D.E. et au sein de la Communauté européenne. Cette coopération entre consommateurs ne signifie nullement que nous sommes en train de constituer un bloc étroitement soudé, mais que nous faisons d'une manière convergente ce que la France a recommandé depuis l'origine, à savoir de prendre des mesures destinées à réduire notre dépendance énergétique.

» Nous entendons d'autre part entamer, au plus tard fin mars, le dialogue avec les producteurs et j'évoquerai lundi, avec mes collègues de la Communauté, les mesures qu'il convient d'envisager à cet effet.

Q. — *Avez-vous pressenti des participants ?*

R. — Avant la rencontre de la Martinique, nous avons eu des conversations avec les Etats figurant dans la liste proposée par le ministre saoudien, M. Yamani (1). Toutes les réponses ont été positives. Un processus de concertation est en cours au sein des groupes intéressés et entre eux. Nous nous préoccupons au demeurant d'éviter que ne se forment des blocs antagonistes.

Q. — *La France a-t-elle un objectif propre en matière de prix ?*

R. — Nous cherchons à parvenir à une situation dans laquelle nous ne serons plus exposés à des hausses unilatérales et imprévisibles et dans laquelle l'équilibre serait maintenu entre les intérêts en présence.

Q. — *La France partage-t-elle l'idée de M. Kissinger d'échanger l'indexation du pétrole contre une baisse de prix ?*

R. — La recherche d'un équilibre stable entre le prix du pétrole et celui des produits industriels implique, sans nul doute, comme l'a souligné le président de la République, que la base de départ soit raisonnable.

Q. — *Pourquoi la France n'a-t-elle pas participé à l'agence de l'énergie ?*

R. — D'abord parce que, à tort ou à raison, l'agence risquait d'être considérée comme un mécanisme d'affrontement. Nous avons donc estimé que notre participation compromettrait notre politique de concertation. Ensuite, nous avons pensé et nous continuons de penser qu'il est fâcheux que huit de nos partenaires européens ne traitent qu'au sein de l'agence de questions qui ont la plus grande importance pour l'Europe. Je citerai notamment le développement de ressources nouvelles, en particulier en matière nucléaire.

Q. — *La revalorisation des stocks d'or, les réactions de l'Iran, de l'Irak, de l'Algérie, ne vont-elles pas peser sur les négociations entre producteurs et consommateurs ?*

R. — Nul ne peut raisonnablement prétendre que la comptabilisation de notre or au prix du marché influence la valeur du dollar ou de l'or. Un pays comme la France qui doit emprunter ne peut se résigner éternellement à voir un de ses actifs sous-évalué systématiquement. Si les ventes d'or américain en font baisser le prix on ne dira pas qu'on réévalue le dollar...

« Nous nous en sommes expliqués. Personne, techniquement, ne peut réfuter cette argumentation.

Q. — *Il y a un autre problème que celui du pétrole. Avec l'expiration du mandat des « casques bleus », fin avril et début mai, on arrive au Proche-Orient à une échéance dangereuse qui semble laisser indifférentes la France et l'Europe, qu'on ne voit pas prendre une position quelconque ?*

R. — Les développements au Proche-Orient sont bien loin de nous laisser indifférents. Ils sont au contraire au centre de nos préoccupations et je crois que nous l'avons prouvé. Mais certains commentaires, notamment ceux qui ont suivi ma rencontre avec M. Arafat, montrent que dans cette affaire on est exposé aux reproches contradictoires d'en faire trop ou de ne rien faire. La réalité est que nous ne craignons nullement de nous engager et que nous faisons tout ce que nous estimons pouvoir faire dans la limite de nos moyens actuels et dans l'intérêt du but que nous poursuivons, à savoir la recherche d'une solution pacifique et durable au Proche-Orient. Nous répétons inlassablement qu'il n'y a pas d'alternative à une solution négociée et que tout recours à la force serait catastrophique pour Israël, pour les Arabes, mais aussi pour l'Europe, dont les intérêts vitaux se trouveraient affectés. Ce que nous avons fait jusqu'ici c'est, je crois, d'apporter une contribution à la prise de conscience par tous des données qui doivent nécessairement être à la base d'une solution : c'est-à-dire à la fois le fait palestinien et le fait israélien.

» Sur ces données essentielles, j'ai tenu partout le même langage, que ce soit à Beyrouth, que ce soit dans les pays arabes ou en Israël. On s'est vivement ému en Israël que j'aie accepté de m'entretenir avec le président de l'Organisation de libération palestinienne, mais j'indiquerai à ce propos que j'ai été le premier Occidental à dire à M. Arafat que si cette organisation entendait assumer des responsabilités internationales, elle devrait tenir compte des réalités internationales et d'abord du droit à l'existence d'Israël. Je n'ai nullement dissimulé que la France, pas plus d'ailleurs qu'aucune des grandes puissances, ne saurait envisager de solution au problème palestinien qui comporte ou entraîne la destruction d'un Etat membre des Nations unies. J'ai dit la même chose devant la Ligue arabe, et j'ai dit en Israël qu'aucun règlement de paix ne pouvait être fondé sur l'occupation militaire de territoires ni sur la méconnaissance indéfinie des droits du peuple palestinien.

» Je ne prétends pas avoir convaincu mais, si j'en juge par certaines indications, ces paroles, qui étaient des actes, ont été écoutées avec attention et je n'exclus pas qu'elles aient de part et d'autre poussé à la réflexion.

Les « petits pas » de M. Kissinger

Q. — *La négociation « à petits pas » préconisée par M. Kissinger est-elle la bonne méthode ?*

R. — Je ne la critique en aucune manière. S'il y a désengagement dans le Sinaï grâce aux efforts de la diplomatie américaine, je serai le premier à m'en féliciter. Mais notre idée essentielle reste que la dynamique de la paix ne doit pas s'enliser, fût-ce dans un nouvel accord partiel. Le chemin vers la paix ne peut être que long et progressif, nous le savons bien. Mais même si nous avons pu souhaiter une intervention plus active de tous ceux qui au fond ont les mêmes vues sur les données essentielles du règlement, ce que nous souhaitons surtout c'est que la discussion sur un règlement général s'engage dans un délai qui ne soit pas indéfiniment reculé. Nous ne sommes pas sûrs qu'une demande de participation française hâte cette échéance mais, bien entendu, dès que les discussions auraient pu s'engager et auraient progressé, nous rappellerions que la France et l'Europe sont prêtes à participer aux garanties que comportera un règlement et que ce dernier ne saurait intervenir en dehors de nous.

Q. — *Partagez-vous les craintes de M. Waldheim à propos de l'échéance du mandat des « casques bleus » ?*

R. — Oui. Il y a un danger potentiel.

Q. — *En cas de reprise de la guerre, craignez-vous un nouvel embargo pétrolier et croyez-vous que la France puisse en être dispensée ?*

R. — En cas de conflit armé, le risque d'embargo serait très grand et les pays d'Europe seraient les plus directement touchés. Nous devons nous attacher à en convaincre les producteurs et, surtout, à promouvoir le dialogue. C'est là l'objectif que nous visons, et non la recherche d'avantages particuliers pour notre pays. Qui peut croire à une France prospère dans une Europe privée de pétrole ?

Q. — *Cette solidarité européenne ne suppose-t-elle pas une politique européenne au Proche-Orient ?*

R. — Il y en a une. Elle ne va pas tout à fait aussi loin que la nôtre, mais je n'exclus pas les évolutions. L'émotion qu'avait soulevée notre vote à l'ONU en faveur de l'audition de l'O.L.P. s'était beaucoup calmée quinze jours plus tard.

» Quant au dialogue euro-arabe, auquel les Neuf attachent une grande importance, il bute actuellement sur le problème de la participation de l'O.L.P. comme observateur. Lors de ma visite au Caire j'ai suggéré une formule que je crois de nature à nous permettre de reprendre la marche en avant.

Q. — *Pensez-vous que le système des « conseils européens » arrêté au « sommet » de Paris sera plus efficace que les « réunions présidentielles » décidées au « sommet » de Copenhague ?*

R. — La décision de réunir trois fois par an les chefs de gouvernement en conseils européens est une novation dont l'avenir montrera, je crois, toute l'importance. A Copenhague, malgré les efforts du président Pompidou, on n'avait pu se mettre d'accord que sur une formule selon laquelle chaque président pourrait convoquer une conférence dite présidentielle. Cette faculté était insuffisante et, comme vous le savez, le gouvernement allemand n'en a pas usé. Nous avons donc pensé qu'il fallait donner un caractère non institutionnel mais régulier aux réunions des chefs de gouvernement. Avec celles-ci, l'Europe s'est enfin donné les moyens de traiter à l'échelon approprié, celui des responsables suprêmes et, selon une approche globale, les problèmes auxquels elle est confrontée. Tel était l'objectif du président de la République quand il a convoqué le « sommet » de Paris. Cet objectif a été atteint.

Q. — *Ce qui a été décidé pour l'assouplissement du veto est-il substantiel ? Comment distinguerez-vous les questions très importantes, qui y seront soumises, des autres, qui ne le seront plus ?*

R. — Les Neuf ont été d'accord pour renoncer à une pratique qui devenait désastreuse, celle de la généralisation de l'unanimité pour toutes les questions. L'expérience et le bon sens, plus que la théorie, détermineront la mise en œuvre de cette décision. On peut, en fait, imaginer que le président, si la discussion s'éternise, demande si une délégation considère comme essentielle la question débattue. S'il n'en est pas ainsi, on pourra procéder au vote à la majorité. Beaucoup dépendra donc de la présidence.

Les règles du club des Neuf

Q. — *Le système de présidence par rotation que chacun assume tous les quatre ans et demi est-il satisfaisant ?*

R. — On peut être tenté par une rotation plus rapide, qui répondrait mieux désormais aux trois réunions annuelles du Conseil européen, mais le traité prévoit une durée de six mois pour la présidence.

Q. — *Croyez-vous que le Parlement européen sera bientôt élu au suffrage universel ?*

R. — La France estime souhaitable que l'article 138 du traité reçoive application, mais celle-ci ne dépend pas que de nous.

Q. — *Imaginez-vous qu'on reparle un jour d'une défense européenne ?*

R. — C'est un problème qu'il me paraît prématuré de poser, bien qu'il faille sans doute y réfléchir. Ce qui n'est pas prématuré, en revanche, c'est de faire avancer la coopération entre les pays européens dans les domaines pratiques intéressant la défense, comme les fabrications d'armements.

Q. — *Et les Britanniques, souhaitez-vous qu'ils restent dans la Communauté ?*

R. — Bien sûr. La Grande-Bretagne a sa place dans la Communauté. Nous souhaitons qu'elle le comprenne et surtout qu'elle mesure les conséquences qu'aurait pour elle sa sortie. C'est un aspect des choses dont il faut souhaiter que l'opinion britannique prenne pleine conscience.

» Dans une communauté, il est naturel que l'on examine les demandes d'un partenaire, mais il n'est pas question, — qui, mieux que les Anglais, pourrait le comprendre ? — de changer les règles du club auquel on vient d'être admis. M. Wilson a du reste répété catégoriquement qu'il ne demandait ni la renégociation du traité de Rome ni celle du traité d'adhésion. Il s'agit maintenant de savoir si les demandes britanniques portent atteinte aux structures fondamentales du Marché commun, tel le système des ressources propres. S'il devait en être ainsi, nous serions en présence d'une très sérieuse difficulté.

Q. — *Mais M. Wilson présente d'autres revendications ?*

R. — Nous verrons. Certaines des questions précédemment posées, par exemple la question régionale, sont déjà réglées. Pour ce qui concerne la politique agricole commune, je constate que les Britanniques se sont à diverses reprises félicités de ses résultats.

Q. — *Est-il convenable que la France adhère au traité de non-prolifération nucléaire ?*

R. — Nous n'entendons pas adhérer au traité de non-prolifération. Nous considérons avec tout le sérieux qu'il mérite le problème de la prolifération. Nous sommes pleinement conscients de nos responsabilités de puissance nucléaire et nous nous comportons en conséquence dans tous les accords de coopération nucléaire que nous avons passés avec divers Etats. L'important au demeurant, comme l'a souligné le président de la République, est de créer une situation diminuant la tentation des Etats non nucléaires de se doter d'un potentiel nucléaire.

Q. — *En quoi consiste la coopération avec l'OTAN évoquée dans le communiqué de la Martinique ?*

R. — Nous sommes membre à part entière de l'alliance atlantique, mais nous ne sommes pas dans l'OTAN et n'y rentrerons pas. Le communiqué de la Martinique prend acte de cette situation en soulignant l'importance de la coopération entre la France et l'OTAN. Cette coopération, qui consiste en une série de dispositions pratiques qui ne portent pas atteinte à notre liberté de décision, se poursuit depuis notre sortie de l'Organisation intégrée. Elle répond effectivement aux intérêts de la sécurité et de la détente en Europe.

Q. — *N'y a-t-il aucune chance que la France participe à la négociation sur la limitation des forces en Europe (M.B.F.R.) et à la négociation de Genève sur le désarmement ?*

R. — La négociation de Genève n'avance guère et nous maintenons nos objections aux M.B.F.R.

Q. — *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) aboutira-t-elle rapidement ?*

R. — Compte tenu des progrès effectués dans le dernier trimestre, on peut espérer aboutir à des résultats raisonnablement satisfaisants et équilibrés, d'ici à l'été.

Q. — *La C.S.C.E. se terminera-t-elle par un « sommet » ?*

R. — Nous n'y faisons pas objection.

Q. — *Vous sentez-vous un homme politique ?*

R. — Je me sens ministre des affaires étrangères. C'est une responsabilité politique. Cela dit, je ne cherche pas à bâtir sur mon action, ici, une carrière politique.

Q. — *A l'heure où la recherche du client fait prime, quel rôle assignez-vous à la diplomatie traditionnelle ?*

R. — La distinction que sous-entend votre question entre le politique et l'économique me paraît tout à fait dépassée. Les problèmes que nous avons à résoudre actuellement le démontrent avec une évidence saisissante. Dans l'affaire du pétrole, économie et politique sont indissolublement liées. Toute politique étrangère doit donc être globale et le ministère des affaires étrangères a vocation à assurer la synthèse des différentes données et à veiller à la cohérence des actions extérieures menées par le gouvernement. »

(1) C'est-à-dire la Communauté européenne, les Etats-Unis, le Japon, l'Arabie Saoudite, l'Algérie, l'Iran, le Venezuela, le Brésil, l'Inde et le Zaïre.

M. Chalandon : la France doit garder sa liberté d'action par rapport à la politique américaine

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de l'action politique, a commenté, vendredi 17 janvier, la situation internationale. Il a déclaré : « *Le durcissement des prises de position des Deux Grands — dénonciation par les Soviétiques de l'accord russo-américain, allusions de plus en plus précises par le président Ford et son cabinet à la possibilité d'une intervention armée au Proche-Orient — alourdissent le climat international. Même s'il ne s'agit pas d'une volonté délibérée de revenir à la guerre froide, l'affaiblissement des responsables américains et soviétiques est dangereux pour la paix. L'exécutif américain, face à l'hostilité du Congrès, n'a plus les moyens de sa politique. Les rumeurs de changement d'équipe au Kremlin se propagent. Tout cela crée l'incertitude entre les hommes, le flottement dans les décisions et risque de conduire à la surenchère dans la menace quand les foyers de guerre se rallument en Indochine et au Proche-Orient. Les partis communistes d'Europe occidentale emboîtent le pas. Leur déclaration commune évoque, à la mode des années 50, les pires moments de la guerre froide. La France appartient à l'alliance atlantique mais elle doit garder une liberté de jugement et d'action par rapport à la politique américaine dont elle se refuse à cautionner les tendances à l'hégémonie. La France entend, d'autre part, maintenir, voire développer la politique d'entente et de coopération avec l'U.R.S.S. dont elle a été l'initiatrice autrefois par l'action du général de Gaulle. Notre politique d'indépendance doit nous amener à créer les bases d'une solidarité véritable entre l'Europe et le monde arabe qui fasse de la Méditerranée une zone d'échanges et de paix où la solution des problèmes dépend de ceux qui la composent et non plus de l'humeur des Grands.* »

M. CHOLLET EST NOMMÉ AMBASSADEUR A LA TRINITÉ-ET-TOBAGO

Le *Journal officiel* du 18 janvier annonce la nomination de M. Henri Chollet comme ambassadeur à Port-of-Spain (la Trinité-et-Tobago) en remplacement de M. Paul Le Mintier de Lehelec.

[Né en 1917, M. H. Chollet, après avoir été en poste à l'ambassade de France à Rabat, aux affaires allemandes et autrichiennes, au secrétariat général du ministère des affaires étrangères et aux affaires économiques, a été détaché en 1954 au secrétariat général de l'ONU. Premier secrétaire à Vienne en 1963, il était depuis 1962 au service des organisations internationales de l'administration centrale.]

Libres opinions

« NIET » AU « TRADE BILL »



(DESSIN DE TIM.)

A travers le monde

Belgique

● LES CONDAMNATIONS prononcées par contumace par les tribunaux belges contre les criminels de guerre sont désormais totalement prescrites. La prescription légale de vingt ans, prorogée exceptionnellement de dix années, a expiré le 31 décembre 1974. — *(A.F.P.)*

Comores

● MM. ADRIEN GIRAUD ET MARCEL HENRY, députés de Mayotte, ont entamé, vendredi 17 janvier, à Aix-en-Provence, une campagne d'information à travers la France pour « *défendre la cause du peuple mayorais* ». Ils rappellent que l'île Mayotte s'est prononcée contre l'indépendance de l'archipel.

États-Unis

● TROIS SENATEURS AMERICAINS INFLUENTS, Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts), Charles Mathias (républicain du Maryland) et Walter Mondale (démocrate du Minnesota), ont publié, vendredi 17 janvier, à Washington, une résolution recommandant au Congrès d'apporter son soutien à l'accord auquel sont parvenus, dans le domaine de la limitation des armements stratégiques, MM. Ford et Brejnev, en novembre dernier, à Vladivostok. — *(A.F.P.)*

Mali

● LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETATS de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), prévue pour les 22 et 23 janvier à Niamey, a été reportée à la suite du retrait des experts maliens de la réunion préparatoire. Ce retrait serait motivé par le refus des Maliens de siéger aux côtés des Voltaïques. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LE MARECHAL GRETCHKO, ministre de la défense de l'U.R.S.S., a passé plusieurs jours en R.D.A., parmi les troupes soviétiques. Auparavant il avait passé « plusieurs jours » dans le groupe d'armées du nord stationné en Pologne. Le maréchal a visité de nombreuses unités militaires soviétiques et assisté à des exercices de tirs de chars, d'armes légères et à des manœuvres militaires. *(A.F.P.)*

R.F.A.

● SIX CENT MILLIONS DE MARKS (1 milliard 80 millions de francs) seront versés par la République fédérale aux victimes juives du nazisme dont le cas n'entrait pas dans le champ d'application de la loi votée par le Bundestag en 1965 sur les réparations pour dommages de guerre. — *(A.F.P.)*

République Centrafricaine

● M. ABELIN, MINISTRE FRANÇAIS DE LA COOPERATION, a confirmé vendredi 17 janvier, après avoir été reçu par le président Giscard d'Estaing, que la conférence des chefs d'Etats africains qui ont signé la convention de Yaoundé aurait lieu en présence du président de la République française, au début du mois de mars, à Bangui.

Roumanie

● LE COMITE EXECUTIF DU P.C. ROUMAIN a nommé, le 17 janvier, le général Gheorghe Gomoiou aux fonctions de secrétaire du conseil politique supérieur de l'armée à la place du général Constantin Opritsa. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE PRESIDENT BOURGUIBA est attendu le dimanche 19 janvier en France où il prendra quelques jours de repos.

● L'AMBASSADE DE BELGIQUE à Tunis a été occupée, vendredi 17 janvier, par trente-six coopérants belges, qui accusent leur gouvernement de faire pression sur les Tunisiens pour qu'ils remplacent la coopération technique par une coopération plus « économique ». — *(Corresp.)*

Uruguay

● UN JOURNALISTE DETENU depuis le 14 janvier par la police aurait été torturé. Il s'agit du correspondant de l'agence de presse officielle de la République démocratique d'Allemagne, M. Guillermo Israel, cinquante-deux ans, qui avait été arrêté en compagnie de sa femme et de son fils.

PROCHE-ORIENT

CARNET D'UN PÈLERIN DE LA MECQUE

III. — Les marchands du Temple

de notre envoyé spécial TAHAR BEN JELLOUN

Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 17 et 18 janvier), Tahar Ben Jelloun a *décrit le rituel du pèlerinage* à La Mecque. Lorsque a lieu un rassemblement de cette ampleur, les marchands ne *font* jamais défaut. Que ce soit à Lourdes ou à Rome pendant l'Année sainte, il y a une exploitation commerciale de la foi. La Mecque ne fait malheureusement pas exception.

La Mecque. — Jadis, le pèlerinage exigeait une année de préparation et de voyage. Les musulmans se rendaient à La Mecque à dos de chameau ou à cheval. C'était une véritable expédition, avec ses risques et ses fatigues. On partait de très loin pour répondre à l'appel de Dieu. *C'était le voyage de la vie, et l'on* acceptait souffrances et sacrifices pour mériter ce contact avec la sainteté.

Aujourd'hui, l'esprit de cette quête a disparu. Quelques heures d'avion suffisent pour transporter un Africain du fond de son village de brousse à l'aéroport de Djedda. En raison de leur grand nombre et d'un manque de coordination de la part des autorités saoudiennes, ceux qui ont participé au dernier pèlerinage ont eu beaucoup de *difficultés*, surtout d'ordre matériel. La vie était particulièrement chère. A Médine et à La Mecque, les prix des aliments étaient fluctuants : on pouvait payer un poulet rôti 6 rials le matin et 12 rials le soir.

Tout pèlerin, on l'a vu, doit acquitter la prise en charge par le *moutawif* (guide). Cette somme varie entre 750 et 1 100 rials. Elle couvre le voyage aller et retour Jeddah-Médine, puis Jeddah-La Mecque, La Mecque-Mina, plus le séjour à La Mecque dans la maison du *moutawif*, et les quatre nuits sous la tente à Mina. Le pèlerin doit s'occuper de sa propre nourriture, et parfois s'acheter un lit et une couverture. En fait, cette somme est énorme par rapport aux services rendus. Il est exclu d'aller habiter à l'hôtel. Toutes les chambres ont été réservées et payées à l'avance depuis très longtemps ; et elles sont hors de prix. Une chambre dans un hôtel correspondant à un deux étoiles parisien coûte entre 1 000 et 1 200 francs la nuit ! *Seules les délégations officielles* ou quelques milliardaires trouvent de la place dans ces hôtels qui — luxe extrême — ont des salles de bain. Ce détail a son importance, car il n'existe pas de bain public dans les trois villes.

Si les prix des hôtels sont exorbitants, les maisons de *moutawifin*, sans confort ni hygiène, ne coûtent pas moins cher. L'exploi*tation est du même ordre. Nous* partagions une chambre de 10 mètres carrés avec six autres personnes. L'étage, où étaient parquées plus de soixante personnes, ne comptait qu'un seul W.C. et un seul robinet d'eau, utilisables deux heures par jour. Les *moutawifin* faisaient des économies sur l'eau qu'ils devaient acheter à la municipalité, et il fallait presque tempêter devant le bureau du guide pour en avoir. Chacun de nous avait payé pour *ce dortoir la somme de 450 rials*, soit environ 600 francs. Ceux qui ne pouvaient pas payer cette *somme se contentaient des couloirs* et du seuil de la maison, et ne payaient que 300 rials. Ce fut notamment le cas d'un grand nombre d'Egyptiens et d'Africains noirs.

L'exploitation du pèlerin est fort bien admise par la population locale. Un « *marchand de sommeil* » nous a dit : « *Nous chômons onze mois sur douze ! Sans ce pèlerinage, nous ne pourrions subvenir à nos besoins le reste de l'année. Je sais, c'est très cher, mais on ne peut pas faire autrement.* » « *Mais c'est inhumain,* lui avons-nous répondu, *et cela va contre l'esprit de l'Islam que de louer jusqu'au trottoir devant notre porte !* » « *Ce sont pèlerins qu'on m'a imposé, et que je n'avais pas prévus ; je ne sais pas où les mettre ! Tout pèlerinage est affaire de patience...* » Cette formule, on l'entend souvent !

Cette exploitation est tolérée par les autorités. Pourquoi ? D'abord le gouvernement construit peu à Médine et à La Mecque ; les *moutawifin* ne construisent pas non plus. Ils gardent les mêmes maisons pour réaliser le maximum de profit. On s'est demandé pourquoi les capitalistes musulmans n'investissaient pas dans l'hôtellerie des Lieux saints. La rentabilité serait nulle, et les gérants appliqueraient les mêmes tarifs pour compenser le vide des autres mois. L'an dernier, on a *presque atteint le million de pèle*rins étrangers ; cette année, ce chiffre sera certainement dépassé. *Alors que faire ? Quelle solution proposer ?*

Mouches et les odeurs les plus insupportables indisposèrent nombre de gens. Nous nous sommes plaints, en vain, à la police. Une bouteille d'eau minérale coûtait jusqu'à 5 francs, soit le double de *son prix normal ; 1 kilo de tomates 13 francs, dans un pays où il se vend moins de 1 franc en temps ordinaire ; une place debout dans* une camionnette entre La Mecque et Mina (5 km), 7 francs, etc.

Venus pour accomplir un devoir sacré, les pèlerins répugnent généralement à protester ou à revendiquer quoi que ce soit ; les quelques voix qui se sont élevées *demandaient à avoir plus facilement* de l'eau... pour les ablutions. La patience, unie à la foi, aide *les pèlerins à supporter des condi*tions de séjour déplorables.

L'Islam, le devoir sacré, la quête du pardon, bref l'esprit supérieur de la foi et du pèlerinage, *exaltent les musulmans qui arri*vent à La Mecque ; mais le comportement de la population locale *ne s'inspire ni* des prescriptions humanitaires de l'Islam, ni de la tradition d'hospitalité des Arabes, encore moins de l'esprit de coopération qu'exigerait le rassemblement de tant de différences autour d'une même identité, d'un même idéal, d'une même pratique. Ce rassemblement dans une même foi devrait, de l'avis de tous, se dérouler dans une atmosphère où *la joie, la paix et la fraternisa*tion l'emporteraient sur le commerce et les égoïsmes (2). Les premiers pèlerinages à l'époque païenne faisaient de la Kaaba le centre de ralliement des tribus qui se déplaçaient à travers le Hedjaz.

Un auteur arabe, *Toufic Fahd*, fait observer à propos du pèlerinage de La Mecque, que « *ce nom (Hijja) consacre une situation de fait résultant de la position de La Mecque comme nœud de communication (Mahajja) du réseau routier reliant le sud au nord, et l'est à l'ouest, et de la prédominance de son sanctuaire, qui est devenu progressivement, à travers les six premiers siècles de l'ère chrétienne, l'unique bastion de paganisme arabe et le dernier panthéon du paganisme sémitique* ». (3)

Longtemps lieu de rendez-vous des Arabes, qui consacraient leur union par ce rite une fois par an pour parer à d'éventuelles agressions, La Mecque est devenue, petit à petit, le lieu de ralliement non seulement des Arabes, mais de tous les peuples islamisés. Il est impressionnant de constater *aujourd'hui qu'il existe une unité* de tant de peuples et de cultures autour d'une même volonté, celle *de se purifier en vue de réaliser* l'égalité entre les hommes qui viennent dans la maison de Dieu prier et se repentir. Ce rassemblement s'inscrit dans la ligne de la pensée du prophète Mahomet, qui a dit : « *L'Arabe n'a aucun mérite sur le non arabe, ni le Blanc sur le Noir, si ce n'est par la piété.* »

Le retour du pèlerin est un événement pour chaque famille ; ayant acquis le titre de hajj, il est purifié et imprégné d'une *grande piété. Il n'est pas recom*mandé d'utiliser son nouveau titre à des fins sociales ou autres. Le vrai hajj ne s'énorgueillit pas d'avoir accompli ce devoir.

FIN

Tous les pays musulmans sont concernés

Le problème ne concerne pas seulement le gouvernement de l'Arabie Saoudite, mais aussi l'ensemble des pays musulmans. Un phénomène de cette ampleur nécessite une organisation exceptionnelle, à laquelle devraient contribuer tous les pays qui envoient des pèlerins à La Mecque, du moins ceux qui en envoient beaucoup. Il faudrait faire en sorte que ces pèlerins échappent à l'emprise des *moutawifin*, dont le rôle devrait se limiter à celui de guides et de conseillers. Mais toucher à la corporation des *moutawifin* poserait des problèmes politiques au gouvernement, qui préfère fermer les yeux et laisser faire. La presse du Caire (*Al Ahram* du 3 janvier et *Al Goumhouriya* du 10 janvier) a évoqué les difficultés qu'ont rencontrees les pèlerins, dont la grande majorite sont d'âge avancé et de condition modeste. L'Iran est le seul pays qui s'occupe de ses ressortissants et leur évite de recourir aux services des *moutawifin*. La formule est celle du voyage organisé : tout est payé d'avance. Mais le prix est élevé (10 000 F).

L'autre source de difficultés majeures a été, l'an dernier, le problème de l'hygiène (1), qui n'est pas nouveau, mais qui a beaucoup préoccupé les médecins des délégations accompagnant les pèlerins. En raison de la pénurie d'eau à La Mecque, de l'entassement des pèlerins dans des lieux étroits, du manque de propreté *de certains*, on a *sérieusement* craint l'extension de l'épidémie de choléra, voire des cas de méningite. Le chef d'une délégation médicale nous a déclaré : « *Nous sommes arrivés ici avant les pèlerins pour constater l'état de l'infrastructure sanitaire du pays. Elle est franchement insuffisante pour répondre aux besoins des pèlerins. C'est pour cela que chaque pays a envoyé une délégation médicale. Il n'y a pratiquement pas de système de prévention. Nous ne pouvons nous-mêmes traiter que les cas d'urgence.* »

De nombreux pèlerins arrivent à La Macque atteints de maladies chroniques très souvent aggravées par l'âge et le rythme fatigant du rituel : « *Il y a des gens qui souffrent d'une insuffisance cardiaque*, poursuit le médecin, *d'autres d'une insuffisance rénale, des asthmatiques, des diabétiques, etc. ; nombreux sont ceux qui sont sous traitement spécialisé, et qui l'interrompent durant le pèlerinage, qui oublient d'apporter avec eux leurs médicaments qu'on ne trouve pas ici ; un contrôle plus sérieux devrait être fait au départ des pèlerins, et pas seulement à leur arrivée.* »

C'est peut-être à Mina que le manque d'hygiène a été le plus grave. Les *moutawifin* ont parqué jusqu'à trois cents pèlerins sous une tente conçue pour une cinquantaine de personnes, avec quatre latrines seulement. Il y eut des bousculades entre pèlerins pour se procurer de l'eau. Les

(1) Déjà, en 1965, l'architecte égyptien Hassan Fathy avait présenté aux autorités saoudiennes un rapport sur l'habitat et l'hygiène, avec des propositions concrètes. Mais son rapport est resté lettre morte.

(2) L'Islam ne voit pas cependant d'inconvénient à ce que les pèlerins, à la fin du rituel, se livrent à quelque commerce. Nombreux sont les musulmans qui consacrent une partie de leur séjour à Médine et à La Mecque à faire des affaires ; ils achètent notamment des perles et des bijoux, très prisés dans les pays arabes.

(3) *Les Pèlerinages*. Ed. Gueutner, Paris, 1973.

• RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible une citation dans le premier article consacré au pèlerinage à La Mecque (*le Monde* du 17 janvier). Il fallait lire :

O mon Dieu, accorde-nous tes bienfaits dans ce monde ainsi que dans l'autre monde : préserve-nous du châtiment du feu, fais-nous entrer au paradis avec les innocents, etc. »

A L'ISSUE DE SON VOYAGE A WASHINGTON

M. Allon annonce que M. Kissinger se rendra prochainement en Israël

Au terme de sa visite de trois jours à Washington, M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a annoncé vendredi 17 janvier, au cours d'une conférence de presse, que M. Henri Kissinger avait accepté de se rendre prochainement en visite officielle en Israël. Il a ajouté que la date de ce voyage serait fixée par voie diplomatique dans les prochains jours. Il n'a cependant pas été en mesure de préciser si le secrétaire d'Etat visitera également d'autres capitales du Proche-Orient, où son dernier voyage remonte au mois de novembre dernier.

M. Allon a affirmé qu'il avait le sentiment que l'Egypte « *pourrait être prête à entamer des négociations en vue d'un nouvel accord de dégagement dans le Sinaï.* » Il a toutefois ajouté qu'il n'était en possession d'aucune indication précise de la part de l'Egypte ou du département d'Etat sur la date ou le lieu de la nouvelle négociation.

« *Je pense que l'Egypte n'a pas moins besoin qu'Israël d'un accord intérimaire* », a ajouté M. Allon, qui s'est dit prêt à accueillir favorablement toutes les méthodes de négociations, pourvu qu'elles permettent d'escompter des résultats satisfaisants. « *Un règlement politique au Proche-Orient est d'un intérêt fondamental pour Israël* », a-t-il rappelé.

Tout en soulignant qu'« *il n'exclut pas* » Genève comme cadre des négociations, le ministre a ajouté que pour le moment des conversations bilatérales avec la médiation américaine restent préférables.

« *Le tour de la Syrie viendra* », a affirmé M. Allon, qui a fait remarquer que les conditions préalables posées par Damas étaient pour l'instant « *inacceptables* » et suffiraient, par leur caractère radical, à « *tuer un éléphant* ». L'une de ces exigences, a-t-il rappelé, est un règlement global dans le cadre de la conférence de Genève avec la participation de l'organisation de libération de la Palestine. Or M. Allon a réaffirmé que l'O.L.P. ne sera « *jamais* » un interlocuteur pour Israël, qui n'accepte pas l'idée d'un Etat palestinien sur la rive occidentale du Jourdain.

AU TERME DE SON SÉJOUR A DAMAS

Le roi Fayçal accorde une aide financière de 150 millions de dollars à la Syrie

Venant de Damas, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite est arrivé, vendredi 17 janvier, à Amman, où il *a été accueilli aux cris de « Sauvez Jérusalem ! »*, par une foule évaluée à cinquante mille personnes.

Le communiqué, publié à Damas à l'issue de la visite officielle du roi en Syrie, annonce que l'Arabie Saoudite a décidé d'accorder une assistance financière immédiate de 150 millions de dollars à la Syrie en vue d'aider ce pays à « *faire face à certaines nécessités urgentes* ». Le royaume wahabite allouera également un prêt de 200 millions de dollars pour la réalisation de projets de développement en Syrie.

Les deux pays annoncent qu'ils ont décidé de « *poursuivre, sur le double plan arabe et international, leur plein appui à l'Organisation de libération de la Palestine, en sa qualité de représentant légitime et unique du peuple arabe palestinien en vue de l'aider à restaurer les droits légitimes de ce peuple et de libérer sa terre* ».

L'Arabie Saoudite et la Syrie invitent également les pays arabes à apporter leur soutien au Liban, « *victime de féroces agressions répétées d'Israël* ».

EUROPE

Irlande du Nord

Les contacts se poursuivraient avec l'IRA provisoire

De notre correspondant

Dublin. — Les critiques contre l'IRA provisoire sont vives après la décision prise par l'organisation extrémiste le 16 janvier de ne pas prolonger la trêve qui durait depuis vingt-cinq jours. Le gouvernement irlandais s'est réuni vendredi 17 janvier pour discuter de la situation et a publié un communiqué dans lequel il déclare « *regretter profondément* » la fin du cessez-le-feu. Dans le même communiqué, il appelle la population à condamner la violence et ceux qui l'utilisent « *au nom du peuple irlandais* ».

Des contacts ont cependant lieu des deux côtés de la frontière pour rétablir des liens entre l'organisation extrémiste et les représentants du gouvernement de Westminster à Belfast. Les leaders des quatre Eglises principales de la province, y compris le primat catholique d'Irlande, le cardinal Conway, et le primat de l'Eglise anglicane, le Dr Simms, qui se sont rencontrés vendredi, ont lancé un appel pour que des entretiens aient lieu immédiatement entre le gouvernement britannique et l'aile politique de l'IRA, le *Sinn Fein*.

Vendredi soir, ils se sont rendus à Belfast où ils ont rencontré le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees. Mais les ecclésiastiques protestants qui avaient eu des contacts, il y a un mois, avec les leaders des « provos » et qui avaient, par la suite, joué un rôle de médiateurs entre ces derniers et le gouvernement de Westminster, occupent de nouveau le devant de la scène. Les religieux, avec lesquels les « provos » semblent avoir eu des relations cordiales se sont réunis vendredi et ont déclaré qu'ils n'étaient pas aussi pessimistes que la veille. — J. M.

• *D'importantes mesures de sécurité* ont été prises à Dublin, où doit avoir lieu samedi après-midi 18 janvier le premier match du Tournoi des cinq nations, qui opposera l'équipe de rugby d'Angleterre à celle d'Irlande. Des menaces de mort ont été adressées à plusieurs joueurs anglais. — (*A.F.P.*)

Chypre

UNE MANIFESTATION ANTIBRITANNIQUE CONTRE LA BASE D'AKROTIRI FAIT UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS.

(*Correspondance.*)

Nicosie. — Un jeune Chypriote grec de dix-huit ans a été tué, vendredi soir 17 janvier, au cours d'une violente manifestation contre la décision de la Grande-Bretagne de permettre, unilatéralement, le transfert en Turquie des Chypriotes turcs actuellement réfugiés dans la base d'Akrotiri. Il s'agit d'un lycéen, *Anikos Dimitriou*, de Famagouste — actuellement occupé par les forces turques — *qui a été renversé par une* voiture blindée britannique à l'entrée de la base. Les forces militaires britanniques ont utilisé des grenades lacrymogènes pour disperser les trois mille manifestants, pour la plupart des jeunes. Quatre lycéens ont été blessés ainsi que onze soldats britanniques.

Des manifestations ont également eu lieu à Troodos, où des lycéens ont mis le feu à deux voitures militaires britanniques. *Tard dans la nuit*, un grand dépôt appartenant aux forces britanniques a été incendié.

A *Nicosie*, des rafales d'armes automatiques ont été tirées contre le consulat de Grande-Bretagne. M. Christophidès, ministre chypriote des affaires étrangères, a convoqué vendredi, pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, M. Olver, haut commissaire de Grande-Bretagne, à qui il a remis une nouvelle note sur les bases britanniques à Chypre.

Des mesures exceptionnelles ont été prises par les forces britanniques au mont Troodos, où se trouvent des installations de radar parmi les plus puissantes et les plus perfectionnées de la Méditerranée.

Grèce

« Z » ou le passé brûlant...

De notre correspondant

Athènes. — *Six salles de cinéma de la capitale grecque présentent Z, qui est en train de se glisser en tête du « box-office ». La première était prévue, bien que non annoncée, au début d'octobre dernier. C'est en novembre que commença la publicité de lancement, mais le film ne fut programmé que pour la première semaine de décembre. Il devait donc sortir juste avant le référendum sur la monarchie, mais, comme il met en cause la couronne et l'équipe Caramanlis au pouvoir en 1963, date de l'assassinat du député Lambrakis, les autorités retardèrent l'autorisation de projection.*

Elles avaient estimé qu'un film ayant de telles résonances politiques risquait de troubler le calme souhaité tant pour les élections générales que pour le référendum sur la monarchie.

La projection de Z n'a pas manqué de provoquer non seulement de profondes réactions émotives, mais également des remous tant dans les salles de cinéma que dans l'opinion grecque.

A droite, Z provoque l'irritation des irréductibles. Ils font valoir que l'ancienne junte ne saurait être identifiée avec une opération montée avant son arrivée au pouvoir par des services parallèles, alors à la totale dévotion du « palais ». Or, les dirigeants du « 21 avril » n'auraient jamais été des inconditionnels de la couronne, tout au contraire, et ils l'auraient prouvé lorsque, poussés par les circonstances, ils abolirent la monarchie.

Pour leur part, les royalistes sont indignés par le rôle et les intentions prêtées au « palais ». A Salonique, le député Grégoire Lambrakis n'aurait pas été victime d'un complot tendant à le tuer, mais d'un tragique et imprévisible « accident de parcours ». Le « palais » ne lui pardonnait pas le violent incident qu'il provoqua à Londres devant l'hôtel Claridge et au cours duquel l'ancienne reine mère fut bousculée, malmenée et humiliée. Il s'agissait donc pour certains fidèles de la monarchie de « donner une leçon » au bouillant et irrespectueux député progressiste. A l'appui de cette version, les royalistes citent le cas d'un autre député de gauche aujourd'hui décédé, M. Bredimas, qui, ayant vivement pris à partie la couronne, fut sévèrement « corrigé » dans un village du nord de la Grèce par des nervis d'extrême droite. La bestiale brutalité d'Emanouilidès, qui frappa à mort Lambrakis, aurait provoqué une mort qui n'était pas souhaitée, assurent les royalistes.

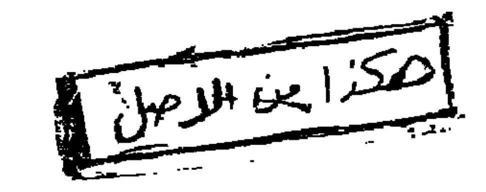
Les partisans de M. Caramanlis ne réagissent pas outre mesure. Pour eux, le premier ministre est totalement étranger à cette affaire, et c'est injustement que l'opposition le rendit moralement responsable de ce meurtre, alors qu'il fut la première victime des graves retombées politiques de l'attentat. Au centre, nombreux sont ceux qui ne sont pas mécontents de voir la droite compromise.

A gauche, si toutes les familles politiques invitent à voir le film, les avis sont partagés sur la valeur réelle du message qu'il apporte. Certains estiment que le réalisateur, Costa-Gavras, n'a pas assez mis en évidence la participation de la C.I.A. à l'attentat monté par les services spéciaux grecs. D'autres reprochent au réalisateur d'avoir escamoté le contexte social et politique.

A ces controverses viennent s'ajouter celles que provoquent les déclarations du juge d'instruction, qui fut chargé de l'affaire Lambrakis, M. Christo Sartzetakis, à un quotidien américain. Le juge révèle qu'en 1963, devant son refus de « noyer le poisson », certains « milieux influents » songèrent à l'éliminer physiquement. Ce juge, qui reste l'un des rares protagonistes survivants de l'affaire Lambrakis, prétend que la réalité dépasse de loin en horreur celle présentée par le film Z.

Toutes ces discussions posent la question de l'épuration de l'appareil de l'Etat et celle de savoir si des « polices parallèles » identiques à celles qui tramèrent le meurtre de M. Lambrakis ne continuent pas à se mouvoir dans l'ombre.

MARC MARCEAU.



AMÉRIQUES

États-Unis

Les jeunes parlementaires démocrates secouent la tutelle des « barons » du Congrès

De notre correspondant

Un vent de révolte souffle sur le Congrès américain. Les « jeunes turcs », élus en novembre 1974 à la Chambre des représentants à l'occasion du raz de marée démocrate, s'efforcent en effet de chasser de leurs postes quelques vieux présidents de commissions qui y faisaient loi depuis des années. Le nouveau Congrès a, d'autre part, dissous la commission des activités anti-américaines, qui s'était rendue célèbre à l'époque du maccarthysme par sa vigueur dans la « chasse aux sorcières ».

Washington. — Les nouveaux élus démocrates du quatre-vingt-quatorzième congrès n'ont pas perdu de temps pour mener une petite révolution de palais. La traditionnelle règle de l'ancienneté présidant au fonctionnement de l'institution parlementaire a, en effet, été remise en cause par les soixante-quinze nouveaux députés, bien décidés à secouer le cocotier et à se débarrasser de la tutelle des barons de la hiérarchie parlementaire.

Pourtant, lors de la cérémonie de prestation de serment, accomplie collectivement, ces jeunes hommes et femmes paraissaient bien inoffensifs, et plutôt touchants. Certains avaient amené leurs enfants en bas âge, si bien qu'on en vit beaucoup, très embarrassés, avec leur bras droit levé pour prêter serment, le bras gauche maintenant, tant bien que mal, un bébé criard. Les envolées oratoires du speaker Albert furent interrompues de pleurs et même de vagissements ! Spectacle évidemment impensable à Westminster ou au Palais-Bourbon, mais illustrant bien le côté familier de la démocratie américaine.

Qui aurait pu prévoir que ces jeunes parlementaires manifesteraient assez de cohésion, de dynamisme et de sens politique pour contester, avec succès, les décisions du steering committee (la commission d'organisation) de la Chambre, dominé par les dignitaires démocrates, dont le leader de la majorité ? En quelques jours, en effet, les « 75 », bien soudés, ont entraîné une majorité du groupe parlementaire démocrate à refuser la nomination de deux « anciens », recommandés par la hiérarchie, comme présidents des commissions de l'agriculture et des forces armées.

Éliminer les plus réactionnaires

Mais la révolte des « jeunes turcs » n'est pas dirigée exclusivement contre leurs aînés. En effet, plutôt que de voter en bloc contre tous les présidents sortants des commissions, ils ont préféré les interroger individuellement. C'est ainsi qu'ils ont éliminé les plus réactionnaires, les plus « paternalistes », survivants d'un autre âge. Le malheureux M. Hébert, président de la commission des forces armées, perdit toutes chances de se maintenir à son poste en s'adressant à eux en les appelant « *mes enfants* », ou « *chers garçons et filles* »...

En revanche, ils ont confirmé dans leurs fonctions, contre les recommandations de la hiérarchie, deux anciens présidents — un septuagénaire et un octogénaire — de tendance progressiste, et qui avaient mené le combat contre les « intérêts privés ». En outre, les « 75 » ont marchandé leur appui au candidat sexagénaire à la présidence de la commission bancaire, en lui demandant de s'engager à promouvoir des mesures contre la récession.

Il est encore difficile d'apprécier jusqu'où ira la contestation. Il n'est pas sûr, en effet, que les « 75 » maintiennent leur cohésion lorsqu'il s'agira non de défaire ce qui existait, mais de décider de questions importantes. De même, on voit encore mal si leur attitude exprime un mouvement d'humeur passager ou si elle annonce une réforme profonde du fonctionnement de l'institution parlementaire.

Jusqu'à présent, en effet, la règle de l'ancienneté était de rigueur. Son application ne posait pas de problème. La nomination d'un président de commission était une formalité accomplie quasi automatiquement par les dirigeants du parti majoritaire. Or, les « 75 » estiment maintenant devoir leur allégeance non à la Chambre, mais à leurs électeurs auxquels ils ont promis des réformes. Leur révolte a abouti ainsi à renforcer l'autorité de la base, c'est-à-dire du groupe parlementaire, au détriment des « barons » de la hiérarchie, appelés maintenant à rendre des comptes. Du même coup, les présidents de commission ont maintenant conscience qu'ils détiennent leur autorité non du sommet, mais des élus.

La révolte des « jeunes turcs » a évidemment provoqué des critiques et fait des mécontents. Selon le *New-York Times*, le président Ford se serait déclaré choqué. Certains démocrates ont également réagi avec amertume : ils redoutent une division encore plus grande du parti, voire le passage de quelques parlementaires chez les républicains. Des désertions ne se produiront-elles pas au moment de votes décisifs, et particulièrement quand il s'agira de réunir la majorité des deux tiers pour renverser les éventuels veto présidentiels ?

Mais la révolte des jeunes parlementaires peut aussi bien apporter une nouvelle vitalité à l'institution. En particulier, son autorité peut être renforcée par l'existence, au sein du parti démocrate, d'une majorité en mesure de l'orienter.

HENRI PIERRE.

12 MILLIONS DE DOLLARS DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS A DES MANIFESTANTS ARRÊTÉS A TORT

Washington (A.F.P., A.P., Reuter). — Dix mille dollars (environ 45 000 F) de dommages-intérêts : c'est ce que recevra chacune des mille deux cents personnes arrêtées lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, organisée en mai 1971 sur les marches du Capitole. Ainsi en a décidé, jeudi 16 janvier, au terme d'un procès de six semaines, le jury d'un tribunal de district, qui considère que ces indemnités sont dues « en raison de la violation des droits constitutionnels des personnes arrêtées et emprisonnées à tort ». M. Ronald Dellums, membre démocrate de la Chambre des représentants, qui participait à la manifestation mais n'avait pas été arrêté, a obtenu de son côté 7 500 dollars de dommages-intérêts pour « violation de sa liberté de parole ».

Après la manifestation, le président Richard Nixon avait rendu hommage à la police et jugé excessives les protestations dénonçant ces arrestations comme anticonstitutionnelles.

Le gouvernement du district de Columbia, la police de Washington et les services de sécurité du Capitole devront régler la note qui s'élève à 12 millions de dollars (environ 53 millions de francs).

Le district de Columbia a décidé de faire appel.

● *M. Carlos Rafael Rodriguez*, vice-premier ministre cubain, en visite officielle en France, s'est entretenu, le vendredi 17 janvier, avec M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Le dirigeant cubain, après un week-end « non officiel », où il aura peut-être des contacts avec des dirigeants communistes et syndicalistes français, rencontrera, le lundi 20 janvier, dernier jour de sa visite, le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade.

L'enterrement des « chasseurs de sorcières »

Un des premiers actes du nouveau Congrès a été d'« enterrer » définitivement la commission de sécurité intérieure de la Chambre, plus connue sous le nom de « commission des activités non américaines ». Ceux qui ont vécu les années du maccarthysme n'ont pas oublié la redoutable institution qui pratiquait l'intimidation, en exerçant même une sorte de terreur sur les éléments libéraux et progressistes, abusivement assimilés aux communistes.

La « chasse aux sorcières » dans les universités, les syndicats, à Hollywood et au sein de l'administration, avait abouti à détruire de nombreuses carrières. Beaucoup ont perdu leur emploi parce qu'ils avaient refusé de témoigner et de trahir leurs amitiés. On se souvient encore, aux États-Unis, des dix scénaristes d'Hollywood, suspects de communisme, qui quittèrent la salle sous les applaudissements du public pour aller en prison après avoir refusé de témoigner contre leurs camarades.

D'autres scènes furent moins glorieuses. Un acteur connu s'excusa d'avoir eu, dans le passé, des amis de tendance communiste ; un chorégraphe donna les noms de ceux qu'il connaissait pour avoir participé à des campagnes « subversives » ; un chef d'orchestre pleura à chaudes larmes craignant de perdre son poste.

Le grand moment, si l'on ose dire, de la commission fut ce jour de 1948 où un jeune et obscur politicien, M. Richard Nixon, dénonça M. Alger Hiss, un fonctionnaire du département d'État, qui fut ensuite accusé et condamné pour une activité d'espionnage qui ne fut jamais prouvée « au-delà d'un raisonnable doute ».

La commission, qui, entre 1945 et 1969, reçut près de 7 millions de dollars de crédits, ne parvint à produire qu'un seul texte de loi ! Ses membres ne brillaient pas tous par leurs connaissances. Un témoin, qui s'était référé à l'auteur élizabéthain Marolw, provoqua la méfiance d'un enquêteur : « Ce Marlow est-il un communiste ? » Avec l'atténuation de la guerre froide et le rapprochement soviéto-américain, la commission, que Harry Truman avait un jour appelée « l'entreprise la plus non-américaine », devint un anachronisme. Très curieusement, c'est un obscur politicien juif de New-York qui avait insisté, dans les années 30, pour que cette commission soit créée. Il voulait qu'elle enquête sur les activités nazies aux États-Unis.

Une triste page de l'histoire des États-Unis vient d'être tournée, définitivement on l'espère. — H. P.

Colombie

L'ancien président Rojas Pinilla est décédé

Le général Gustavo Rojas Pinilla, décédé le vendredi 17 janvier, à l'âge de soixante-quatorze ans dans sa résidence de Melgar, localité proche de Bogota, aura été l'une des personnalités les plus discutées de la vie politique colombienne de ces vingt dernières années.

Sa carrière politique a duré quatre années, de 1953 à 1957. Le 13 juin 1953, cet ancien commandant en chef de l'armée colombienne s'emparait du pouvoir, sans effusion de sang. Il proclamait l'état d'urgence, et se faisait « confirmer » comme président de la République par le Parlement. Ce coup de force était en réalité accueilli avec un certain soulagement par une grande majorité de la population, et même par les milieux politiques. Depuis l'assassinat, en 1948, de Jorge Gaitan, le pays vivait en effet une guerre civile qui, pour être larvée, n'en était pas moins sanglante. On admet généralement que cette période sombre de l'histoire colombienne, connue sous le nom de la « violencia », a fait en cinq années, de 1948 à 1953, environ deux cent mille morts.

Le général Rojas Pinilla promettait de rétablir l'ordre, de remettre l'économie sur ses rails, puis de rendre le pouvoir. Il gouverna, en effet, le pays avec une poigne de fer, matant en particulier, de façon sanglante, une révolte étudiante qui avait éclaté en 1954. En même temps, il prenait un certain nombre de mesures concrètes pour améliorer la vie quotidienne des marginaux.

Par la même occasion, le président prenait goût au pouvoir, ainsi qu'un certain profit. S'étant fait réélire président, en 1957, de façon anticipée, il fut renversé quelques jours plus tard, le 10 mai, par une junte militaire. Il est vrai que les rivaux de naguère, les libéraux et les conservateurs, avaient, depuis peu, passé un « accord de front national ». Il s'agissait pour eux d'organiser une alternance au pouvoir entre les deux partis durant les seize années suivantes.

La junte militaire, de fait, remit le pouvoir au président régulièrement élu en 1958, et l'accord a, depuis lors, fonctionné régulièrement. En 1970, pourtant, l'ancien dictateur, réhabilité après un temps d'exil, tentait de jouer les empêcheurs d'alterner en rond. Il était battu de justesse (50 000 voix sur plus de trois millions de suffrages exprimés) par le candidat du Front national, M. Misael Pastrana Borrero. Il tenta de contester le résultat, puis se retira de la vie politique. Sa fille, Mme Maria Eugenia Rojas, qui créa, en 1962, fondé l'ANAPO (Alliance nationale populaire) pour soutenir le retour de son père dans la vie publique, fut largement battue à l'élection présidentielle de 1974.

Le général Rojas Pinilla aura été le modèle de ces dictateurs populistes latino-américains, qui gouvernèrent avec une poigne de fer, tentant d'améliorer la condition sociale des secteurs les plus défavorisés, mais sans parvenir à redresser des situations économiques chaotiques, ni à éviter la corruption. — J.-P. C.

AFRIQUE

Algérie

Le gouvernement entend développer la recherche scientifique

De notre correspondant

Alger. — Le Conseil national de la recherche scientifique, qui vient de se réunir pour la première fois au Palais des nations, a marqué la volonté de l'Algérie de se lancer à son tour dans la recherche.

Les résolutions adoptées soulignent, comme l'avait d'ailleurs indiqué dans son discours d'ouverture M. Mohamed Benhyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, que « *la science et la technologie sont une composante du processus de libération économique* ». M. Benhyahia a insisté sur le fait que l'Algérie devait s'attacher à « *relever le défi* » dans le domaine nucléaire (*le Monde* du 11 janvier), mais elle ne se cantonnera pas à ce seul secteur. Les moyens d'intégrer la recherche scientifique dans le processus de développement algérien ont été examinés et définis au cours de ces assises par les huit sections du C.N.R.S. : énergie et science nucléaire ; agriculture hydraulique et sciences naturelles ; santé et science biologique ; industrie, sciences physiques, chimiques, technologiques et géologiques ; infrastructure, habitat, transports et télécommunications ; économie, informatique et mathématique ; lettres et arts ; sciences sociales.

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, qui se trouvait en visite officielle en Algérie alors que siégeait le C.N.R.S., a souligné, au cours d'une conférence de presse, que 94 % du potentiel scientifique mondial était concentré dans les pays industrialisés. M. M'Bow, qui s'est entretenu avec M. Boumediene, a précisé qu'ils avaient discuté du rôle que pourrait jouer l'UNESCO pour contribuer à instaurer un nouvel ordre économique international. — P. B.

POLITIQUE

M. LEROY A RENDU VISITE A M. MARCHAIS

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, directeur de *l'Humanité*, s'est entretenu vendredi après-midi 17 janvier, pendant une heure, avec M. Georges Marchais, qui est toujours hospitalisé à Lariboisière.

M. Leroy a indiqué qu'il avait trouvé le secrétaire général « *tout à fait détendu et joyeux, comme il l'est souvent* ». « *Sa femme était présente, et nous avons eu une conversation portant sur des sujets extrêmement divers* », a-t-il précisé.

Le bulletin de santé officiel publié vendredi indique d'ailleurs que « *l'état de santé de M. Georges Marchais évolue normalement* ».

D'autre part, les médecins qui soignent M. Jacques Duclos, membre du bureau politique du P.C.F., pour une infection rénale, ont publié un communiqué précisant : « *M. Jacques Duclos a subi, le 13 janvier, une intervention chirurgicale qui s'est effectuée dans de bonnes conditions. Les suites opératoires se déroulent sans incident.* »

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : la France doit gagner trois batailles.

Vendredi soir 17 janvier, au cours de la tribune libre du journal télévisé de TF 1, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré : « *La France, engagée cette année sur trois fronts, doit gagner trois batailles. La première planétaire : il s'agit de conjuguer les efforts de toutes les grandes nations, anciennement riches ou nouvellement riches ou encore pauvres, pour éviter que la révolution économique du monde ne se traduise par trop de détresse partout.* »

« *Sur ce front*, a estimé le député de Meurthe-et-Moselle, *la politique de M. Valéry Giscard d'Estaing est bonne et doit être soutenue pour réussir.* »

« *Le deuxième front*, a poursuivi M. Servan-Schreiber, *est celui du redéploiement de l'industrie française : des industries meurent, d'autres doivent naître pour que le plein-emploi, la garantie de l'emploi, soient assurés.* » « *Je suis reconnaissant à mon propre pays*, a-t-il ajouté, *de voir combien les chefs d'entreprise et les syndicats se concertent avec intelligence pour parvenir à réussir à gagner cette bataille.* »

Quant au troisième front, « *la France face aux Français* », M. Servan-Schreiber a affirmé que ces derniers veulent la justice, « *surtout devant l'impôt : ils savent qu'ils ne l'ont pas ; la réforme fiscale que nous attendons depuis quinze ans, on ne peut pas l'attendre plus longtemps* ».

Enfin, « *les Français veulent la responsabilité, là où ils vivent* » : la réforme régionale est donc « *essentielle* ». « *Au congrès radical*, a-t-il conclu, *nous dirons comment et pourquoi nous exigeons maintenant que cette politique se fasse.* »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 janvier 1975 :

UNE LOI

● Relative à l'interruption volontaire de la grossesse. (*Voir nos informations page 8.*)

DES DECRETS

● Et arrêté du 15 janvier 1975 modifiant le décret n° 51-82 du 22 janvier 1951 fixant le régime de solde des militaires à solde spéciale ;

● Relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales et arrêté du 8 janvier 1975 portant approbation du règlement de ce régime.

LA CONTROVERSE ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

Les accrochages se multiplient au niveau des fédérations départementales

De nos correspondants

La controverse entre le parti communiste et le parti socialiste provoque désormais de nombreux incidents à travers le pays, le débat ne se limitant plus à un dialogue de sourds entre dirigeants nationaux mais étant engagé à présent entre les fédérations départementales des deux grands partis de gauche. Vendredi 17 janvier la Somme, par exemple, est devenue le théâtre d'un échange *entre dirigeants du P.C.F. et du* P.S. à Mers-les-Bains. M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., a reproché au P.S. de freiner les luttes de la classe ouvrière par son refus des dix meetings communs dans les grandes villes du pays réclamés par le parti communiste. Dans le même temps, à Amiens, M. Dominique Taddeï, membre du secrétariat national du P.S., déclarait :

« *Nous serons unitaires pour deux, ceci jusqu'à ce que les pressions populaires s'exercent sur les communistes et les obligent à réintégrer leur place dans l'union de la gauche.* »

Au-delà de ces échanges, les reproches mutuels continuent de s'accumuler. *L'Humanité* du *18 janvier* relève par exemple que, la semaine dernière, l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* citait, parmi les situations municipales où le P.S. a rompu avec les centristes, le cas d'Abbeville. Le quotidien communiste s'étonne et note qu'un conseiller général socialiste, M. André Leduc, est toujours l'adjoint de M. Max *Lejeune, ancien ministre socialiste*, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale.

L'Humanité évoque en outre l'élection, le 16 janvier, de M. Jean Bernadet, conseiller général socialiste de la Gironde, au conseil *régional d'Aquitaine face à un* communiste et à trois candidats de la majorité, dont deux se sont retirés avant le scrutin. M. Jean Barrière, membre du comité central, secrétaire de la fédération du P.C.F., estime :

« *Avec cette élection, et l'élection d'un vice-président socialiste à la communauté urbaine de Bordeaux, dans des conditions à peu près identiques, nous assistons au niveau départemental à une vaste manœuvre de la droite, qui trouve des oreilles complaisantes au sein du parti socialiste.* »

Dans la Loire, l'union de la gauche tire également à hue et à dia. Constitués à l'automne dernier en fédération départementale, *les radicaux de gauche viennent* de recevoir le renfort d'une trentaine de démissionnaires du parti socialiste, parmi lesquels trois anciens membres de la commission exécutive fédérale, et de M. Michel Grossmann, qui, lors *de l'élection présidentielle*, était le délégué départemental de M. François Mitterrand. Ces démissions s'expliquent par la crainte de ces socialistes devant une « *O.P.A. tentée de l'intérieur* » à travers l'arrivée de quelque cent soixante P.S.U. qui suivent MM. Rocard et Chapuis (majoritaire à 70 % au moins dans la *Loire*) et qui, avec les quatre cents militants de la « troisième composante », ont rallié, collectivement, le parti socialiste. Les démissionnaires du P.S. font les comptes : « *Les membres du parti socialiste (dont les effectifs étaient de l'ordre de quatre cents) deviennent dans les faits minoritaires par rapport aux nouveaux arrivants.* »

De leur côté, les radicaux de gauche sont ravis de cette arrivée de démissionnaires du parti socialiste qui doublent pratiquement leurs effectifs militants. Ils vont pouvoir, jubilent-ils, constituer « *une véritable fédération et un grand parti dans la Loire* ». Est-ce une simple coïncidence ? Leur président, M. Claudius Granger, vient d'être pris à partie tour à tour par le P.S. et le P.C. Au lendemain de la clôture de la session ordinaire du conseil général de la Loire, les deux élus communistes, MM. Vial-Massat et Montagnon, ont, au cours d'une conférence de presse, *rappelé que lors des élections municipales de* 1971 ils avaient dénoncé « *le maintien de l'alliance avec des éléments de la majorité réalisée au Chambon-Feugerolles* », visant ainsi l'actuel maire socialiste de cette ville, M. Moulin, qui a pour premier adjoint M. Montagnon, suppléant de M. Roger Partrat, député C.D.P. Les communistes font surtout grief pour l'heure à la fédération de la Loire du parti socialiste, d'accepter « *l'adhésion de personnes dont l'hostilité au programme commun et à l'union de la gauche s'est ouvertement manifestée à maintes occasions* », autrement dit les anciens du P.S.U. Et pour faire bonne mesure les deux conseillers communistes ont donc également critiqué leur collègue de Saint-Jean-Soleymieux, M. Claude Granger, responsable du Mouvement des radicaux de gauche, en déplorant qu'il ait, contrairement à eux, voté le budget départemental et n'ait à aucun moment de la session manifesté son soutien aux initiatives des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. et aux revendications des travailleurs frappés ou menacés par le chômage.

Le vote des budgets départementaux

Le vote des budgets départementaux reste le litige le plus évident entre les deux grands partis de gauche. Ainsi dans le Nord, vendredi 17 janvier, l'union de la gauche n'a pu se réaliser sur le vote du budget présenté au conseil général que préside M. Denvers, député socialiste. Le P.C. a voté contre, laissant les socialistes l'approuver en compagnie des centristes *et des élus U.D.R. On* s'attendait un peu à cette décision finale bien que le groupe communiste ait manifesté tout au cours de la session bien des hésitations. Dans son intervention, M. Notebart (P.S.) a d'ailleurs relevé qu'il *ne trouvait aucune justification à* ce refus des communistes de voter un budget : « *Est-ce un choix libre d'élus départementaux ou l'application de consignes nationales* ».

Le porte-parole du groupe communiste M. Gaston Poulain, se montra d'ailleurs plein de prévenances pour ses partenaires de la gauche dans ses explications en *affirmant que le vote négatif de* son groupe ne visait en aucune manière les socialistes, mais l'Etat.

Ce à quoi les socialistes ont répondu que leur vote positif n'était pas un gage donné à l'Etat, mais qu'il était, au contraire, « *l'expression directe de la volonté des élus du Nord d'aider à l'essor de la région, mais aussi de veiller surtout à ce que cet essor serve aux plus humbles et aux plus défavorisés* ».

Le budget du département du Nord pour 1975 s'élève à 1 298 millions de francs. Les communistes, *au début de session, au cours* d'une réunion avec les socialistes, avaient affirmé qu'ils n'accepteraient pas une augmentation des charges de plus de 10 à 12 %. Or ce budget, après quelques coupes sombres, aura pour *conséquences d'augmenter la charge* fiscale de 12,73 %. Ce 0,73 % était-il suffisant pour justifier un vote négatif ?

De même, en Côte-d'Or, le parti communiste vient de relancer la polémique avec ses partenaires de l'union de la gauche au lendemain du vote du budget du département pour 1975, qui est en *augmentation de 14,85 % par rapport à* l'année dernière. La charge fiscale s'accroît de 13,45 %. Les socialistes ont voté ce budget alors qu'ils s'étaient abstenus l'an dernier. Les radicaux de gauche ont adopté la même attitude.

Phénomène analogue dans l'Indre, où seuls les deux conseillers généraux communistes et un apparenté se sont opposés au budget départemental, que les socialistes ont voté.

RHONE-ALPES

La gauche perd la présidence de deux commissions au conseil régional

De notre correspondant régional

Lyon. — Après avoir, le 16 janvier, renouvelé son bureau en y faisant accéder, par le jeu de la représentation proportionnelle, sept membres *de l'opposition de* gauche sur les vingt-quatre qu'il comporte désormais, le conseil régional Rhône-Alpes a partiellement repris d'une main ce qu'il avait consenti de l'autre avec les élections à la présidence de chacune *des huit commissions* qui avaient elles aussi à être renouvelées.

En 1974, la gauche, qui n'était pas représentée au bureau, avait obtenu en compensation la présidence de quatre de ces huit commissions : celle des affaires financières et budgétaires, donnée à M. Hubert Dubedout (P.S.), *député de l'Isère : celle de l'urbanisme* et de l'habitat, qui était allée à M. Maurice Pic (P.S.), sénateur de la Drôme ; celle des équipements touristiques et sportifs, accordée à M. Maurice Verillon (P.S.), conseiller général *de la Drôme ; et celle de l'éducation*, de la recherche et des affaires culturelles, à laquelle avait accédé M. Roger Coste (P.C.), conseiller général de l'Isère. Le poids des réformateurs, centristes et modérés avait été *alors déterminant*.

Entrés aujourd'hui dans la majorité présidentielle, les réformateurs *ne se trouvaient plus* dans le même état d'esprit. Il avait même été envisagé une élimination totale de l'opposition de gauche de la présidence des commissions. C'est ce qui était ressorti en tout cas d'une réunion *commune qu'avaient tenue, le* 13 janvier à Bron, les deux groupes les plus importants du conseil régional, le Rassemblement régional, dominé par l'U.D.R. et les républicains indépendants, et le Groupe régional d'action pour le progrès, réunissant réformateurs, centristes et modérés.

Finalement le parti fut pris de consentir malgré tout deux présidences de commission à l'opposition, étant entendu qu'aucune des deux n'iraient en tout état de cause à un communiste. C'est ce qui s'est passé. M. Maurice Pic *a été maintenu à la présidence* de la commission urbanisme et habitat et M. Maurice Verillon à celle de la commission des équipements touristiques et sportifs. Mais du même coup M. Pic, qui avait été nommé la veille comme l'un des vice-présidents du bureau, a fait savoir qu'il démissionnait de ce poste, lequel a été ainsi attribué à un autre socialiste, *M. Jacques-Antoine Gau*, député de l'Isère.

Mais pour la commission des affaires financières et budgétaires, dont M. Dubedout avait fait savoir qu'il n'entendait plus en briguer la présidence, c'est M. Maurice Herzog, U.D.R., ancien ministre, maire de Chamonix, qui a recueilli sans peine la succession. Quant à *M. Roger Coste, il s'est vu préférer* M. Pierre Gaussin, réformateur et député de la Loire depuis que M. Durafour, dont il était le suppléant, est devenu membre du gouvernement, pour présider la commission éducation, recherches et *affaires culturelles*.

Si du côté des socialistes on a paru consentir sans trop d'amertume à cette opération, le groupe communiste a tenu, lui, à réagir par une déclaration faite hors séance et qui vise la majorité mais *aussi les socialistes qui se voient* en somme très clairement reproché d'avoir consenti sans autrement réagir aux « dosages et manœuvres savantes dénoncées. — J.-M. Th.

Un livre de Bertrand Renouvin sur « le Désordre établi »

Être « ailleurs »

Membre du comité directeur de la peu conformiste Nouvelle Action française, M. Bertrand Renouvin a écrit le livre que l'on pouvait attendre de lui : il dit à peu près le contraire de ce qu'on lit habituellement sous la plume d'un monarchiste.

La droite ? « *Inutile de dire que je n'en suis point, et n'en ai jamais été.* » (Etait-ce absolument « *inutile* », de la part d'un admirateur et disciple de Charles *Maurras* ?) D'ailleurs, elle va « *du conservatisme à la subversion* ».

La gauche ? C'est bien l' « *espérance* », mais « *détournée* ». Visiblement, le jeune dirigeant de la NAF — crainte d'un néo-conformisme et analyse politique mêlées — *ne s'en réclame pas non plus*.

Sans doute n'est-il pas nouveau que ni l'une ni l'autre ne trouve grâce aux yeux d'un polémiste. De la part de l'ancien candidat monarchiste à la présidence de la République, « *enfant de Maurras et de mai 1968* », on ne pouvait cependant pas s'attendre à un morne « *ni droite ni gauche* » : on n'est pas déçu.

Dès les premières pages, trois « vedettes » de la droite prennent une étonnante volée de bois vert. M. Jean Royer, d'abord. *Il est* « *tellement moqué, caricaturé, qu'on hésite à brosser une fois de plus son portrait* ». L'hésitation est ici de courte durée, et M. Renouvin fait du maire de Tours une peinture et une analyse qui *retiennent d'autant plus l'attention* qu'elles s'écartent des charges traditionnelles. MM. Jean Cau et Jean Raspail sont également pris à partie avec une virulence qui rappelle celle des grands polémistes monarchistes d'avant *guerre, à ce singulier détail près* qu'elle s'exerce contre des personnalités très marquées à droite...

Quelques pages consacrées à de Gaulle, au fil desquelles M. Renouvin a l'occasion de justifier l'évolution du jugement qu'il a pu porter sur la politique algérienne du général, révélant *l'attrait qu'a pu exercer sur un* jeune royaliste hostile aux classifications traditionnelles, en son temps et surtout depuis, ce grand « *empêcheur de manichéer en rond* », selon le mot d'un de ses admirateurs. La conception gaullienne *de l'Etat, de l'indépendance*, de la légitimité, créait « *entre les Français et lui*, estime M. Bertrand Renouvin, *une alliance qui ressemble fort à celle qui unissait le roi et le peuple* ».

Après tant d'anathèmes contre la droite, on s'attend presque à voir l'auteur accorder à la gauche une indulgence plénière. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'en fait rien.

Selon lui, « *le refus de ce qui est* » la conduit à « *une espérance, souvent vague, d'un monde meilleur* » — mais cette espérance est « *sans cesse détournée, finalement noyée dans le sang par les révolutions totalitaires, ou s'enlisant dans un pseudo-réformisme qui masque la perpétuation de ce qu'elle voulait détruire* ». Alors, poursuit M. Renouvin, la gauche se cherche des modèles : la Chine, l'U.R.S.S., la Yougoslavie — ou se crée des « *systèmes* » : M. Mitterrand, le P.C., les gauchistes. Elle *se donne un programme, mais quid* de son projet de société ? Elle veut nationaliser (ce qui pourrait causer « *un gâchis économique considérable* ») mais ne s'attaque pas à I.B.M. Elle veut « *changer la vie* » mais n'ose prévoir *pour elle-même les moyens* de gouverner vraiment, de changer la vie politique.

Dans une troisième partie, M. Renouvin tente d'entraîner son lecteur « *au-delà des clivages* ». Il s'explique au passage sur quelques « *choix de société* » à propos desquels la NAF a pu sembler adopter — *horresco referens* — les positions de la droite, comme l'avortement ou la révolution sexuelle. Il invite en conclusion à une triple libération : de l'Etat, de la société, de la nation.

Le vieux rêve monarchiste de synthèse sociale et nationale y retrouve en tout cas sinon l'éclat du neuf du moins quelque fraîcheur, *et l'on achève de se* convaincre que la double critique de la droite et de la gauche ne mène M. Renouvin en aucun des points de l'éventail politique où elle aboutit traditionnellement : *ni au centre, ni à l'extrême* gauche, ni à l'extrême droite.

A l'instar de M. Michel Jobert, la Nouvelle Action française s'efforce d'être « *ailleurs* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

★ « Le Désordre établi », de Bertrand Renouvin, Stock-2, 216 pages, 28 francs.

A l'émission « Apostrophes »

« Où est donc passée la droite ? »

« Où est donc passée la droite ? » *C'est la question que Bernard Pivot a posée à ses invités au cours de son émission* « *Apostrophes* » *du vendredi 17 janvier (Antenne 2).*

« Etes-vous de droite ? — Non, *répondit M. Bertrand Renouvin, ancien candidat à la présidence de la République et membre du comité directeur de la Nouvelle Action française*, puisque je suis monarchiste. » « Oui, *répondit Mme Geneviève Dormann, journaliste et écrivain*, puisque les gens de gauche me l'affirment. »

« La droite, *expliqua ensuite M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort*, c'est tout simplement l'ordre établi, la défense du système capitaliste dans lequel nous vivons. » « Pas du tout, ou alors de quelle droite parlons-nous ? » *répondirent plusieurs participants. Il est vrai que M. Chevènement devait affirmer un peu plus tard :* « J'estime que la droite française, contrairement à ce qui a été dit, est la plus intelligente du monde. Mais elle n'est pas là ce soir, elle est à l'Elysée, à Matignon. Elle gouverne. »

Après avoir pris très vivement à partie M. Jean Raspail à propos des aspects raciaux de son livre le Camp des saints, *M. Renouvin expliqua :* « Le grand débat porte sur la nature du pouvoir. Ce débat concerne et embarrasse la droite comme la gauche, car ni l'une ni l'autre ne peut répondre sérieusement à cette question. C'est pourquoi je ne suis pas non plus un royaliste de gauche. »

M. Henri Spade, réalisateur de télévision, parla de l'engagement gaulliste de ses vingt ans et du consensus national qu'il croit observer sur l'idée de patrie. M. Jacques Perret, romancier et essayiste, proclama son « attachement au trône et à l'autel » et condamna la démocratie. M. Petitfils, historien, auteur d'un ouvrage sur la droite en France, tenta de dégager une conclusion. Conclusion d'autant plus malaisée, malgré l'intérêt d'un débat souvent très vif, que la droite et l'extrême droite avaient été sans cesse confondues.

ANNIVERSAIRE

Il y a trente ans, les alliés libéraient le camp d'Auschwitz

Les rescapés et les familles des disparus d'Auschwitz vont célébrer, à partir du dimanche 19 janvier, le trentième anniversaire de la libération du camp. Diverses cérémonies du souvenir sont prévues. La première, présidée par M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, aura lieu à la grande synagogue de Paris, dimanche 19 janvier, à 11 heures ; à 18 h. 15, *à l'Arc de triomphe, la flamme* sera ravivée par l'amicale de Buna-Monowitz.

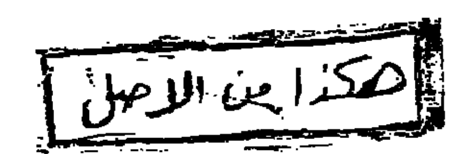
Le dimanche suivant 26 janvier, deux autres cérémonies auront lieu à Paris : l'une, à 10 h. 30, au mémorial du Martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier (4e) et l'autre, à 11 h. 15, au mémorial de la Déportation, square *Jean-XXIII, dans l'île de la Cité*. Le lendemain 27 janvier, l'Amicale d'Auschwitz ravivera la flamme à l'Arc de triomphe, à 18 h. 15 et, à 20 h. 45, une soirée du Souvenir, placée sous le haut patronage de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, aura lieu à partir de 20 h. 15 à *la salle Pleyel*.

Ces cérémonies sont organisées par l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, l'Amicale des anciens déportés juifs de France, l'Amicale de Buna-Monowitz (*Auschwitz III*), *l'Amicale de Blechamer-Heydebrek*.

Un immense ensemble concentrationnaire

L'Amicale des déportés d'Auschwitz rappelle que le camp a été libéré le 27 janvier 1945. *Dans la zone de ce camp, qui recouvrait* un immense ensemble concentrationnaire de 40 kilomètres carrés de superficie, se trouvaient le camp d'Auschwitz I, ouvert le 14 juin 1940 ; le camp de Birkenau ou Auschwitz II, ouvert au début de l'année 1942 et où furent gazés des millions d'êtres humains (surtout des juifs, des Tziganes, de nombreux résistants de tous les pays d'Europe occupés et des prisonniers de guerre soviétiques) ; Auschwitz III ou Buna-Monowitz, camp qui fournissait, en la renouvelant continuellement, la main-*d'œuvre nécessaire à la construction* d'une usine de caoutchouc synthétique : dès que le matériel humain était usé, indique l'Amicale, il était renvoyé pour gazage à Birkenau et remplacé par de nouveaux arrivés.

Aucun ensemble concentrationnaire, rappelle l'Amicale, n'a atteint la dimension d'Auschwitz. *Dans aucun camp l'extermination* n'a atteint ce niveau : impitoyablement, vieillards, femmes, enfants, hommes devenus inaptes au travail, y ont été assassinés.



ÉDUCATION

LES RÉACTIONS AUX PROJETS DE RÉFORME DE M. HABY

La Fédération Cornec des parents d'élèves exprime son inquiétude

« Le préjugé de notre organisation n'est manifestement pas favorable. » Tout en se refusant à porter un jugement définitif sur des projets encore imprécis, la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (Fédération Cornec), qui réunissait à Paris, jeudi 16 janvier, une *conférence de presse*, exprime néanmoins son inquiétude sur les réformes en cours.

Elle s'élève contre une procédure de concertation *« qui laisse à désirer »*. Elle estime qu'elle ne pourra pas étudier sérieusement les projets de M. René Haby, ministre de l'éducation, puisque ceux-ci ne seront connus de façon définitive que le 15 février, quelques jours avant le début des premières consultations officielles.

La Fédération Cornec voudrait que le ministère apporte des précisions sur un certain nombre de points qui lui paraissent essentiels : distinction des filières à partir de la quatrième, options prévues en seconde, première et terminale, organisation des études *dans les lycées d'enseignement* professionnel, formation des maîtres.

Imprécise dans son contenu, la réforme de M. Haby pèche aussi, selon les parents d'élèves Cornec, par son souci d'économie : économie réalisée par la suppression systématique des redoublements, préparation du certificat d'aptitude professionnelle en deux ans au lieu de trois...

Pour les maternelles, la Fédération Cornec préconise *« l'unicité de l'action éducative et le développement de l'accueil en dehors des heures de classe par un personnel spécifique et qualifié, payé par l'Etat »*.

Le contenu de la réforme préparée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, inquiète aussi les parents d'élèves Cornec. Ils protestent contre les *projets de M. Soisson, qui instituent* une sélection à l'entrée de l'université et risquent de conduire à un *numerus clausus* comparable à celui existant en médecine. La Fédération Cornec regrette également les projets de financement des universités qui *pourraient les* amener à se tourner davantage vers le secteur privé.

Des déclarations « prématurées »

Le ministère de l'éducation a *répondu, dans un communiqué*, aux déclarations de la Fédération Cornec qu'il estime *« au moins prématurées et assez légères quant au sérieux de la documentation »*. *« La Fédération Cornec*, poursuit le ministre, *n'a pas cru devoir répondre depuis trois mois aux offres d'informations et de dialogue qui lui ont été faites par le cabinet du ministre. Elle ne paraît donc connaître des projets ministériels que des éléments très fragmentaires, et, à certains égards, dépassés. »*

Le ministère précise notamment que *« l'idée d'une répartition des enfants d'âge préscolaire en deux sections (deux à quatre ans et quatre à six ans) est depuis longtemps abandonnée, de même que celle des* « séquences pédagogiques » *alternant avec des* « séquences de repos et loisirs » *assumées par des* « *aides maternelles* » *: en accord avec le premier ministre, il a été décidé que l'effort prioritaire à ce niveau serait porté sur l'abaissement des effectifs, notamment dans les sections de « grands », un développement important des capacités d'accueil, notamment en milieu rural, et une meilleure articulation avec l'école primaire »*.

Le communiqué ajoute qu'une *« légère diminution des horaires de certains enseignements »* est prévue (notamment en français) pour *« faire une place plus importante dans les collèges aux activités nouvelles et fabricatrices »*.

Le Syndicat national des lycées critique le « SMIC culturel »

« Nous ne sommes pas favorables à une élite mais à des élites », a tenu à déclarer M. Gérard Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, affilié à la C.G.C.), *au cours d'une conférence* de presse. Dans les réformes annoncées par le ministre de l'éducation, M. Simon a dénoncé *« l'opium de la démagogie »*. *« Compte tenu de la malhonnêteté caractérisée dont n'ont cessé de faire preuve depuis de trop longues années certains féodaux du ministère »*, le SNALC a demandé au ministre, dès le 17 décembre, que le projet de loi remis au Parlement soit accompagné des projets de décrets et d'arrêtés d'application.

Le SNALC critique notamment deux des principes fondamentaux de la réforme : la notion d'*« égalité des chances, qui tend à faire oublier l'inégalité des aptitudes et finit par convaincre les jeunes qu'ils peuvent prétendre à l'égalité dans la réussite »*, et le *« SMIC culturel »*. Ce minimum garanti, selon M. Simon, ne fait que reprendre une idée qui a inspiré *Jules Ferry il y a* soixante-dix ans, en reportant après deux années d'enseignement secondaire ce qui était donné autrefois à la fin de l'école élémentaire. *Cette mesure*, a dit M. Simon, *« contraindra les enfants des milieux populaires à avoir des espérances limitées et favorisera le développement de l'enseignement à but lucratif »*. Ce minimum garanti revient, selon le SNALC, à *« primariser »* l'enseignement secondaire, qui *« a toujours été la meilleure chance de promotion sociale »* en sixième et cinquième, le système prévu revient à un *« tronc commun »* et le syndicat est sceptique sur la portée des *« enseignements de soutien »*. Le syndicat se méfie aussi du système optionnel prévu en classe terminale. *« L'enseignement secondaire*, estime-t-il, *devant rester un enseignement de culture générale »*. En revanche, il approuve l'allongement des études primaires avec la possibilité de « sauter » des classes pour certains élèves.

Le SNALC est peu favorable à *l'accroissement de l'autonomie des* établissements secondaires, envisagé par le ministre. Il réclame que cette mesure s'accompagne d'une révision de la carte scolaire, *« sans quoi*, a ajouté M. Simon, *ce serait un défi à la liberté individuelle »*.

M. Simon a également indiqué que son syndicat a reçu, en même temps que le Syndicat national des enseignements secondaires affilié à la Fédération de l'éducation nationale, des assurances *« positives »* du ministre de l'éducation sur la titularisation des maîtres auxiliaires.

LA FEN DEMANDE DES DOCUMENTS ÉCRITS

La commission administrative de la Fédération de l'éducation nationale, réunie à Paris le 15 janvier, a jugé *« indispensable que le ministre livre enfin à la réflexion des organisations concernées les textes qu'il a plusieurs fois annoncés, plusieurs fois différés et jamais encore publiés, même sous forme de documents de travail. Elle condamne une méthode qui laisse planer de nouveaux doutes sur des questions aussi importantes que l'organisation du travail et de la semaine scolaire, sur l'autonomie des établissements, sur le rôle des directeurs d'école, sur les relations entre les parents et les enseignants, et sur l'appareil administratif »*. D'autre part, *« elle juge sévèrement que l'on envisage une réforme d'aussi grande envergure quand les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une éducation efficace sont sans cesse restreints ou refusés »*.

GRÈVE AVEC OCCUPATION A L'AGRO

Depuis le 16 janvier, les élèves de l'Institut national agronomique (INA) ont cessé les cours et occupent les locaux de l'école, rue Claude-Bernard, à Paris. Ils *protestent contre l'augmentation* des frais de scolarité qui sont passés, en début d'année, de 330 F à 700 F par an. Le ministère de l'agriculture, dont dépend l'établissement, a proposé, jeudi 16, de ramener ces frais à moins de 600 F. Jugeant cette proposition insuffisante, les élèves de l'Agro ont décidé de poursuivre leur mouvement. La direction de l'école fait remarquer que le montant des frais de scolarité n'a pas été modifié à l'INA depuis vingt ans.

● *Mouvements de grève dans les universités du 20 au 25 janvier.* — L'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques (ANASEJEP) a décidé de lancer une grève des travaux dirigés dans ces disciplines du 20 au 25 janvier. Elle réclame que le secrétariat d'Etat aux universités publie un décret permettant de renouveler dans leur poste à la rentrée 1975 *les assistants en exercice* cette année, en attendant la réforme des carrières des enseignants des universités. Au cours du débat au Sénat sur le budget de 1975, M. Jean-Pierre Soisson avait annoncé *« des mesures transitoires »* tendant à donner aux assistants *la sérénité indispensable à la poursuite de leurs recherches et à l'accomplissement de leur mission pédagogique »*.

A Toulouse

DES ÉLÈVES-PROFESSEURS PROTESTENT CONTRE LA SÉLECTION PAR LES TESTS

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Les élèves-professeurs du Centre pédagogique régional et de l'Ecole normale nationale d'apprentissage de Toulouse ont décidé de s'opposer dorénavant aux tests auxquels les soumet le service de médecine universitaire. Les candidats ont à répondre à cinq cent cinquante questions relatives à leur comportement social ou personnel dans les domaines les plus divers (politique, loi, ordre, morale, religion, féminité, masculinité, phobie, famille, vie conjugale (1). Les réponses à ce questionnaire doivent être prises en compte pour la titularisation des élèves-professeurs comme enseignants.

Les étudiants protestent contre cette épreuve, qui, selon eux, n'a pas d'équivalent dans les autres académies et constitue *« un barrage supplémentaire des plus contestables »*.

Les élèves-professeurs bénéficient de l'appui de la Fédération de l'éducation nationale et du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.). Il s'agit, selon ces syndicats, *« d'une atteinte à la personnalité de nature à nuire éventuellement à la carrière »*. Ces tests, ajoutent-ils, *« peuvent être utilisés par la création d'un fichier »*.

(1) Il s'agit du test de personnalité du « Minesota ».

● *A la suite de la suspension de M. Jean-Luc Hennig*, professeur agrégé de lettres modernes, qui avait pris ses fonctions au début du trimestre au lycée Frédéric-Chopin de Nancy (*le Monde* du 16 janvier), un meeting a rassemblé, mercredi 15, à l'université de Nancy-II, quatre cents personnes. Dans un communiqué commun, la fédération de Meurthe-et-Moselle du parti socialiste et les sections de Nancy du parti socialiste unifié et de la *Ligue communiste* révolutionnaire, s'élèvent d'autre part contre cette mesure, qu'elles jugent *« arbitraire et illégale »*, et appellent *« l'ensemble des organisations syndicales et politiques »* à organiser un comité de soutien à M. Hennig.

De son côté, le bureau de la Fédération Cornec du lycée Chopin *« s'élève vivement contre la sanction »*. — *Corresp.*

DÉFENSE

DES MISSILES PERFECTIONNÉS DE DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE A DJIBOUTI

L'armée de l'air française prévoit d'installer des missiles très perfectionnés de défense anti-aérienne à *Djibouti*. Baptisés Crotale et conçus par les sociétés Matra et Thomson-C.S.F., ces missiles sont destinés à protéger l'aérodrome et le port de Djibouti *contre des avions* assaillants à basse et à moyenne altitude.

Destiné en principe à la protection anti-aérienne rapprochée des bases de la force nucléaire stratégique, le système d'armes Crotale peut également être utilisé pour la défense de points du territoire jugés « sensibles » par le gouvernement et il y a tout lieu de penser que c'est le cas de Djibouti, dont le dispositif militaire a été sensiblement renforcé (*le Monde* du 19 juillet 1974) dans la perspective de la réouverture du canal de Suez à la *circulation maritime*.

Sur le territoire français des Afars et des Issas stationnent d'importantes forces terrestres — renforcées récemment par de l'ar*tillerie de 155 millimètres et des* chars de combat équipés de missiles anti-blindés — ainsi que des unités aériennes dotées d'avions à réaction F-100 et d'hélicoptères.

JEUNESSE

LE PERSONNEL DU CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PARIS CESSE D'OCCUPER LES LOCAUX DE CET ÉTABLISSEMENT.

Les membres du personnel et les usagers du Centre régional d'éducation populaire (CREP) de Paris qui occupaient les locaux de cet établissement depuis le lundi 6 janvier ont mis un terme à leur action le jeudi 16 janvier. Après s'être opposée à plusieurs reprises au déménagement effectif de l'établissement, transféré de l'Institut national des sports, Paris-12e, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans les locaux de *l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive*, l'intersyndicale du CREP a décidé, après un vote à bulletin secret, d'accepter la mesure prise par M. Pierre Mazeaud, *secrétaire d'Etat à la jeunesse* et aux sports.

De même, le personnel et les utilisateurs de l'ENSEPS ont-ils décidé, après vote, de ne pas contrarier le *transfert de l'ENSEPS, appelée à* s'installer à l'Institut national des sports.

Ayant reçu de M. Pierre Mazeaud différentes garanties concernant le *maintien des missions spécifiques de* l'ENSEPS à Paris et du CREP, installé de manière définitive et non plus provisoire à Châtenay-Malabry, concernant également la situation des personnels et l'aménagement des locaux, les représentants de ces deux établissements ont cependant réaffirmé « leur opposition à un transfert décidé de façon unilatérale par le secrétaire d'Etat ».

RELIGION

Un numéro de « Lumière et Vie » sur la « théologie noire »

« Dieu serait-il raciste ? »

« Quinze dollars par Nègre ! ». C'est en ces termes crus qu'un « manifeste noir », rédigé en avril 1969, réclamait aux *« Eglises racistes blanches »* la somme de 500 millions de dollars *« comme réparations dues à un peuple exploité, dégradé, brutalisé, mis à mort et persécuté »*. Faisant irruption quelques jours plus tard dans l'église protestante de Riverside, à New-York — choisie *« parce qu'elle se trouve au cœur du ghetto de Harlem, tout comme plusieurs autres institutions racistes »*, — M. James Forman, auteur du manifeste, a lu celui-ci devant les quelque mille cinq cents fidèles ébahis, avant de l'afficher ensuite à la porte des bureaux centraux de l'Eglise luthérienne d'Amérique.

Militante, violente, nationaliste, la théologie noire est pratiquement inconnue en Europe, ou en France, du moins, *où l'on se passionne* beaucoup plus pour un autre courant théologique, en provenance de l'Amérique latine : la théologie de la libération. Le dernier numéro de la revue *Lumière et vie*, qui doit paraître prochainement — numéro spécial *consacré à la « Théologie noire de* la libération ». — se propose de combler cette lacune.

L'oppression inhumaine subie par les Noirs américains depuis l'arrivée des premiers esclaves africains en Amérique, au début du dix-septième siècle, a provoqué trois types de réactions : soit la docilité dont nous avons parlé, le refuge dans une religion « opium », dont témoignent les *Negro Spirituals*, soit la rébellion armée, comme celle menée par Nat Turner en 1831, soit encore la résistance non-violente, dont Martin Luther King, assassiné en 1968, est l'exemple privilégié.

Les militants noirs semblent osciller, depuis cette date, entre les deux dernières tendances, entre la violence suicidaire des Panthères noires et la non-violence apparemment inefficace des successeurs de King. Or, tandis que les *leaders noirs optent* de plus en plus, notamment dans le Sud, pour une promotion par des moyens légaux — politiques et économiques, — les théologiens noirs, en revanche, se radicalisent.

« Le soupçon s'insinue : « Dieu serait-il raciste ? », écrit Henry Mottu. *Après Cleage et Cone, la théologie noire paraît ainsi s'orienter de plus en plus, chez les jeunes, vers une sorte d'existentialisme aux prises avec l'échec et l'absurde. Le problème du mal se repose à nouveau sous la pression de la* powerlessness, *impuissance et colère, frustration et manque, de tout un peuple. 11 %* (la proportion des Noirs aux Etats-Unis), *c'est juste assez pour se faire entendre et juste insuffisant pour prendre une partie du pouvoir. »*

Le « serviteur souffrant »

La seule réponse pour échapper au désespoir et « disculper » Dieu du soupçon de racisme est de postuler un messianisme noir. *« Ou bien Dieu est engagé dans la condition des Noirs, participant à leur libération ; ou bien c'est un assassin et un menteur »*, écrit James Cone, auteur de *Black Power and Black Theology* et un des plus connus des théologiens protestants noirs. Il va jusqu'à dire : *« La théologie blanche n'est pas une théologie chrétienne »*, ou encore : *« Jésus est le Christ noir ! »*

Cette position extrême est récusée par un autre théologien noir, *John Mbiti, qui, lui, est Africain.* Faisant remarquer que « théologie noire » et « théologie africaine » ne sont pas interchangeables, il déclare que la première, qu'il *« admire »* et qu'il *« apprécie »*, s'affirme comme *« une théologie de la colère, du désespoir, de la peur et de l'humiliation. Sans l'histoire américaine de l'esclavage, du racisme et de la domination des Blancs sur les Noirs, il ne pourrait y avoir de théologie noire »*.

Tous, cependant, ne sont pas aussi radicaux que Cone. Dans un article intitulé « La mission des Noirs aujourd'hui », par exemple, Joseph Washington présente le peuple noir des Etats-Unis comme le « serviteur souffrant » choisi par Dieu. La mission qu'il lui donne est de libérer ses propres geôliers en se libérant lui-même, d'unifier l'humanité en faisant accepter aux différents groupes *humains leurs propres différences* comme un enrichissement pour tous : *« Par nos souffrances, nous serons guéris, Noirs et Blancs ensemble. »*

Dans le seul article écrit par un Blanc enfin, « Point de vue d'un théologien européen », Bruno Chenu, de la faculté de théologie de Lyon, souligne l'importance de cette théologie noire, aussi éprouvante soit-elle, pour démasquer nos préjugés culturels et notre impérialisme doctrinal. Tout en émettant des réserves sur l'exclusivisme parfois excessif de cette théologie, il conclut : *« Aujourd'hui, nous devons accepter une prise de distance, un moment de séparation, une phase de négation de la part des Noirs américains. Tant pis si l'irénisme contemporain s'accommode mal de cette nouvelle rupture. La vérité de l'Evangile est à ce prix. »*

ALAIN WOODROW.

★ *Lumière et Vie*, novembre-décembre 1974, n° 120, 13 F, 2, place Gailleton, 69002 Lyon.

Évêque de Montauban

Mgr TORT EST MORT

On apprend la mort de Mgr Roger Tort, évêque de Montauban (Tarn-et-Garonne), survenue à l'âge de cinquante-six ans des suites d'une crise cardiaque, à Paris, dans la nuit du 17 au 18 janvier.

[Né en Ariège en 1918, ancien prisonnier de guerre, Mgr Tort, ordonné prêtre en 1947, était licencié en théologie. Professeur de séminaire puis aumônier de lycée, il fut directeur des œuvres diocésaines avant d'être nommé curé-archiprêtre de Pamiers et responsable de la pastorale de cette ville. C'est en septembre 1970 que Paul VI nomma Mgr Tort évêque de Montauban, où *il succédait à Mgr Louis de Courrèges*, qui avait atteint la limite d'âge.]

MÉDECINE

La loi sur l'interruption volontaire de la grossesse est publiée au « Journal officiel »

Le « Journal officiel » du 18 janvier vient de publier la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse. Le texte, qui entre en application *immédiatement*, *suspend* pour cinq ans l'application de l'article 317 du code pénal, qui prévoit des poursuites judiciaires en cas d'avortement ou de complicité. Il autorise désormais l'avortement jusqu'à la dixième semaine de grossesse lorsque la femme enceinte présente une « situation de détresse ». L'interruption volontaire de la grossesse ne peut être pratiquée que par un médecin dans un établissement hospitalier public ou privé agréé. La femme doit être avertie des risques médicaux qu'elle encourt et recevoir un « dossier-guide » sur les droits, aides et avantages consentis aux familles ainsi que sur les possibilités d'adoption. Elle doit consulter un centre d'information et de conseil familial. Si l'avortement est *décidé, elle doit confirmer* au médecin par écrit son intention. Si elle est mineure célibataire, le consentement de l'une des personnes représentant l'activité parentale est requis.

La loi précise en outre qu'un médecin n'est jamais tenu de donner suite à une demande d'avortement ni de la pratiquer, mais qu'il doit faire part de son refus lors de la première visite. Enfin, des rapports et statistiques seront publiés sur les aspects socio-démographiques de l'avortement.

L'application de la loi sur l'interruption de grossesse est immédiate. *Son article premier prévoit en effet la* suspension de toute poursuite pénale *pour ceux qui auront procédé à des* avortements dans les conditions qu'a *précisées le législateur, à savoir* avant la dixième semaine de la grossesse, et à condition que la *femme se soit soumise à deux* consultations médicales et à une *consultation sociale*.

Nombre de services hospitaliers pratiquent déjà ces actes et la procédure d'agrément, qui doit être précisée par des décrets d'application, ne s'applique qu'aux établissements privés. Ces modalités sont mal précisées, car les maternités, ou *cliniques chirurgicales*, bénéficient déjà, *et pour la plupart, de l'agrément des* autorités sanitaires pour leur mission. Il n'est pas exclu que cet agrément suffise. La liste des centres et établissements où la femme peut bénéficier de la consultation sociale prévue par la loi sera celle qu'ordonnait la législation sur la contraception, et elle comporte environ trois *cents adresses. Elle est en cours de* publication et elle sera mise gratuitement à la disposition du public et des médecins à la fin du mois de janvier dans toutes les directions départementales des actions sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.).

Un décret d'application, en préparation au ministère de la santé, est nécessaire pour les étrangères, les femmes des travailleurs immigrés notamment, qui souhaiteraient envisager une interruption de grossesse. *L'application de la loi est pour ces* dernières soumise à la publication de ce décret.

Il semble qu'à part certaines zones *de difficultés (en particulier l'ouest* de la France et la ville de Rennes), les hôpitaux publics ne manifestent pas de réticences à l'égard de la nouvelle législation. Aucun paiement n'a jusqu'à présent été demandé aux femmes qui y ont été hospitalisées, car l'interruption de grossesse faisait déjà l'objet sous couvert d'un acte chirurgical d'une tarification à la Sécurité sociale (K 30, soit 185 F).

Sur le plan disciplinaire, la loi rend caduc l'article 38 du code de *déontologie médical* relatif à l'avortement. Il devra donc être modifié *avant que des poursuites disciplinaires* puissent être engagées par les conseils de l'ordre *contre* les médecins qui contreviendraient aux dispositions prévues par la loi.

● *L'association Laissez-les vivre*, 39, rue d'Amsterdam, 75008 *Paris*) déclare : *« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée n'a point de Constitution. Ainsi en dispose la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La France a-t-elle encore une Constitution ?*

» En cette année qui voudrait être celle de la fraternité, l'association appelle tous les hommes de bonne volonté à se rassembler pour faire barrage à la loi du meurtre. Un pouvoir qui met en place une telle loi au mépris des lois supérieures de l'humanité se rend illégitime et prépare lui-même sa chute. »

● *La Confédération des associations familiales catholiques* (38, place Saint-Georges, 75009 Paris), pour sa part, *« s'élève avec vigueur contre la décision du Conseil constitutionnel »*, dont elle dénonce *« l'hypocrisie et l'illogisme »*. Elle invite *« tous ceux qui respectent la vie à intensifier leur lutte contre cette législation inhumaine qui permet de porter atteinte à la vie des plus faibles »*.

● *Après le refus de payer leur cotisation du conseil de l'ordre de deux médecins lyonnais (le Monde* du 10 janvier), la Fédération de l'Isère du planning familial (1) leur apporte son soutien. Elle annonce qu'elle regroupera les signatures de ceux qui sont décidés à lutter contre *« le conseil d'un certain ordre »*.

(1) 38, rue de Lesdiguières, 38000 Grenoble. Tél. : 44-44-79.

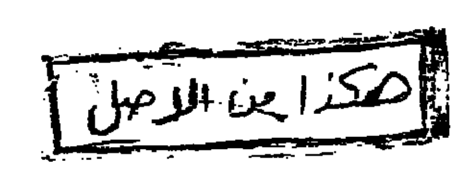
Mme VEIL ANNONCE DES MESURES IMMINENTES EN FAVEUR DES PERSONNELS DES HOPITAUX

Recevant vendredi 17 janvier les vœux de la presse, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a *annoncé la publication* très prochaine des arrêtés fixant les prix de remboursement des produits contraceptifs.

Mme Veil a ensuite indiqué les directions dans lesquelles elle compte faire porter ses efforts dans les mois qui viennent, entre autres *sur l'humanisation* des hôpitaux et surtout, « question essentielle », les problèmes des personnels des hôpitaux, administratifs, hospitaliers ou médicaux. *Les chefs de clinique, qui sont* inquiets sur leurs carrières, devraient recevoir des assurances *« d'ici quelques jours »*. Une formation complémentaire des médecins généralistes sera envisagée, tandis que d'ores et déjà sont prêts les textes réglementant les sociétés civiles professionnelles (médecine de groupe) : elles seront multidisciplinaires, mais le *nombre des médecins y sera limité*.

Le ministre de la santé a rappelé les textes de loi qui seront discutés lors de la prochaine session *parlementaire*, notamment sur les handicapés, la pharmacie vétérinaire, les produits cosmétiques et les laboratoires d'analyses. Mme Veil a enfin annoncé qu'elle envisageait très prochainement, sur le modèle des campagnes de la sécurité routière, une campagne « antitabac ».

● *Le prix Dreu d'allergologie* (7 500 francs) a été attribué au docteur Georges Rousset, de *Montpellier*, pour ses travaux sur le rôle des acariens, parasites microscopiques, dans l'allergie respiratoire à la poussière de maison.



Le Monde aujourd'hui

Croquis

LES TEMPS DIFFICILES

J'AI lu plusieurs articles sur la crise économique et, naturellement, j'ai fini par prendre peur. Si mes parents avaient été pauvres, s'ils m'avaient élevé à la dure, j'aurais attendu probablement la suite des événements avec plus de sérénité.

Hélas ! mes parents sont riches. Ils ont toujours satisfait le moindre de mes désirs. Ils ne m'ont guère préparé à affronter les temps durs que la presse unanime nous annonce pour bientôt.

Je me suis réveillé ce matin, vers 10 heures, de fort méchante humeur. Père était déjà parti. Il devait présider le conseil d'administration de je ne sais plus quelle société. J'ai à peine salué ma mère qui prenait son petit déjeuner en feuilletant une revue de mode, et je me suis plongé dans la lecture des journaux.

« *Tu ne manges rien ?* », a-t-elle dit au bout d'un certain temps.

Il y avait sur la table des croissants, des toasts grillés, des œufs au bacon, un gâteau au chocolat.

« *Tu ferais bien de lire autre chose que les journaux de mode* », ai-je répliqué sèchement.

Puis, comme j'avais tout de même un peu faim, j'ai demandé à Albert, notre serviteur, de m'apporter un vieux morceau de pain.

« *Plus il sera dur, mieux il fera mon affaire* », ai-je précisé.

Le pain qu'il m'a apporté était en effet très dur. Je l'ai mis à tremper dans un verre d'eau.

« *Tu ne vas pas manger ça, voyons !* a dit ma mère.

— *Je te signale que bientôt tu seras ravie d'avoir un vieux croûton de pain à manger. Il est grand temps qu'on apprenne à vivre à la dure ! Pour ma part, c'est décidé : à partir de ce soir je dors à la cave ! J'en ai assez de vos pièces surchauffées.*

— *Dois-je déménager votre lit à la cave ?* » a dit Albert.

J'ai cru percevoir une intonation ironique dans sa voix.

« *Non, je n'ai pas besoin de lit. Je dormirai par terre. Et s'il y a des rats, ne les chassez surtout pas.*

— *Mais qu'est-ce qui te met dans cet état ?* a dit ma mère.

— *Si tu suivais l'actualité tu le saurais. Tout va sauter, tout.*

— *D'après ce que dit ton père, ce n'est pas encore tout à fait certain. Et de toute façon il a pris ses précautions. Si ça sautait, comme tu dis nous irions tout simplement nous installer en Suisse.* »

Là-dessus elle a demandé à Albert de débarrasser la table et elle a quitté la pièce visiblement excédée par mes propos.

« *Je débarrasse aussi votre croûton de pain ?* » a dit Albert.

J'ai réfléchi quelques instants.

« Oui... Mais vous pouvez laisser le gâteau au chocolat. »

VASSILIS ALEXAKIS.

APPRENDRE LE PÉTROLE

Révolu le temps où on apprenait une langue par amour du prochain différent ou par curiosité intellectuelle. Aujourd'hui, la langue d'un pays c'est d'abord ce qu'il produit et non ce qu'il crée.

Ainsi une petite annonce invite en ce moment les Occidentaux à apprendre l'arabe, « langue de l'Arabie Saoudite et du Golfe... La langue des pays arabes producteurs de pétrole ».

A ce niveau-là, au Maroc, on parle phosphate, une langue riche en dialectes. A Cuba, la fin du blocus économique verrait naître un nouveau parler : le tabac-sucre. Au Chili, on a longtemps parlé le cuivre, une langue dramatique...

Et en Europe, qu'est-ce qu'on parle ? Ah ! On apprend la langue des autres.

T. B. J.

Carte postale

Vive les arbres !

A COLOMBES, l'avenue de Stalingrad mène d'Asnières au pont d'Argenteuil.

C'est une avenue comme bien des avenues de banlieue, bordée de vieilles maisons autrefois campagnardes alternant avec des murs tristes d'usines, des garages délabrés, sonores et à demi vides depuis que l'automobile française est affolée par l'essence, des cages à poules et des ruches de ciment.

Ici, la face cachée d'une grande surface avec ses cageots brisés, ses emballages perdus, ses reliefs malsains, scories du grégarisme. Là, une échoppe artisanale noircie sous le harnois, balzacienne. Puis un chantier, la construction de ce que les promoteurs appellent un « *ensemble résidentiel* » pour justifier des prix de luxe aux tristes H.L.M. qu'ils construisent. Cet univers bétasse s'appelle, ironiquement sans doute, Flore !

Et partout des lambeaux d'affiches : « *Le parti communiste à cœur ouvert* » ou « *Allez Chabac !* » Des graffiti, des insultes poncées par le temps, grisâtres. Grisâtres comme la vie qui coule ici, avenue de Stalingrad, à Colombes (92).

Et soudain, au long d'un mur encore plus grisâtre, en immenses lettres de peinture, ces mots : « *Vive les arbres !* »

Cri des cœurs ? Blasphème à rebours ? Signe des temps ?

Ce sont sans doute des gauchistes. Ce pourrait être des droitistes. Derrière les mots il y a de l'espoir, et ce sont en tout cas, au sens propre du terme, des réactionnaires.

Réaction contre cet univers bouché, d'acier, de béton, de poutrelles, de casernes. « *Vive les arbres !* »

La forêt des mots, des arguties, des théories, des programmes, des enbrigadements cache trop cette vérité première retrouvée sur un mur anonyme de Colombes : « *Vive les arbres !* »

ROBERT J.-COURTINE.

Voyages

Aventures et mésaventures d'un touriste français en U.R.S.S.

1955 : le paquebot *Batory* s'engage sur la Neva. A son bord, huit cents touristes français. A terre, c'est le délire. La Russie, après Staline, s'ouvre à l'étranger. Un peuple se prend à espérer. Pendant dix jours je vis une aventure inouïe (1), je me marie chez le patriarche, je déjeune chez Mikoyan.

Vingt ans ont passé, et me voici dans l'indifférence générale avec d'autres touristes français à Leningrad. Dans la Venise du Nord, aucune cloche ne tinte plus dans la nuit bleue ponctuée de flocons de neige. Où sont les changements dans cette ville-musée, l'une des plus belles du monde ? On y a refait chaque pont — il y en a six cent vingt et un — dans son style propre, celui du dix-huitième siècle ; on a reconstitué les cabarets A l'ancien Samovar, Pjtovski (les Coqs), La Frégate, Les Vieux Chasseurs. Une telle fidélité, qu'on ne signale pas au visiteur ordinaire, ravirait des hommes aussi dissemblables que Joseph de Maistre ou Raspoutine. Je bois le café dans l'hôtel alors équivoque, L'Astoria, où ce dernier amenait ses grandes-duchesses. La cafetière d'époque est gravée en français : « Saint-Pétersbourg, capitale de l'Empire 1905. » La jeune fille qui me sert me demande en français si je connais Ivan Rebrov.

Derrière ce rituel magique et quasi-immuable, que dire des changements dans la vie des habitants ? En deux décennies, ils ont vivement progressé pour la nourriture, le vêtement et l'habitat. Mon ami Cyril, chimiste, est passé de 75 à 200 roubles mensuels, d'un dortoir à un appartement d'une pièce, cuisine, salle de bains, où il me reçoit avec sa femme et sa fille. J'y aperçois une patinette, des patins, beaucoup de livres, une bicyclette, des skis, un téléviseur, un réfrigérateur, deux manteaux et trois chapskas :

Es-tu heureux ?

— Moins qu'en 1955, mais nous avions vingt ans.

— *La politique ?*

— Nous avons les meilleurs principes. Dommage qu'ils soient souvent mal appliqués ! »

C'est le ton moyen de l'opinion soviétique. A ne pas confondre avec celui de quelques centaines d'intellectuels contestataires.

Histoires juives

Mais je remarque aussitôt que la morosité accompagne, ici comme ailleurs, l'amélioration du niveau de vie. « *Les Russes deviennent plus méchants entre eux et autosatisfaits* », remarque Cyril. « *Sont-ils davantage racistes ?* » Mon vieil ami hausse les épaules. Il n'en sait rien. Mais moi j'ai remarqué que, à la douane, l'employée préposée à la santé m'a demandé avec inquiétude si je venais d'Afrique. Avec l'apparition de l'américanisation, du hot-dog et d'un « Leningrad by night », ce racisme, ce chauvinisme des nouvelles classes moyennes, n'est guère étonnant.

Des exemples ? Au Théâtre Kirov, devant le vestiaire, un officier supérieur gourmande de jeunes Suédoises. A voix haute, il affirme qu'il est inadmissible qu'il attende son tour derrière ces étrangères. Au restaurant Sadko, les parents d'une noce soviétique « bourgeoise » — les mariés ont dépensé des milliers de roubles pour recevoir plusieurs centaines d'invités dans le style boyard — expulsent à coups de poing deux couples italiens qui ont pris leur salon particulier pour un dancing public. Un très vieux maître d'hôtel observe : « *Ils ont la morgue de l'ancienne classe, moins l'éducation.* » Un employé de l'Intourist me fait remarquer avec une mimique significative, à propos de l'arrivée prévue de Japonais à l'hôtel Sovietskaïa : « *Encore ces petits jaunes bridés et grouillants.* »

L'expression de ce racisme, même s'il s'agit de ces isolés, est-il confirmé par une recrudescence de l'antisémitisme ? Au risque d'aller contre les idées reçues, je note que celui-ci est apparemment moins vif que le racisme anti-noir ou anti-jaune. Des juifs russes qui occupent les meilleures places dans la presse soviétique comme à la radio ou à la télévision me disent : « *Ici, au pire des cas, nous appartenons au folklore russe. Sans Israël, nous serions comme vos Marseillais ou les Arméniens. Pour nous, pas de problèmes jusqu'au moment où nous demandons un visa pour Tel-Aviv.* » Faut-il les croire ?

J'ai rencontré beaucoup de juifs haut placés en U.R.S.S. lors de ce voyage comme des précédents. J'ai noté que presque tous nos guides en 1975 étaient juifs. Pourquoi ?

« *Nous sommes les meilleurs les plus aptes à parler les langues étrangères* », m'a expliqué Raïssa, dans le Tupolev de Moscou. A ma question : « *Pourquoi les grands savants et artistes soviétiques sont-ils très souvent juifs ?* » Raïssa m'a répondu avec un humour grinçant : « *A cause du* numerus clausus. *Parce qu'ils ont obtenu à l'Institut les notes maxima, 18, 19 ou 20 sur 20. Ceux qui veulent émigrer en Israël sont ceux qui ont 17 au moins.* » Raïssa — mais n'est-elle pas optimiste ? — se dit impatiente de voir achevé le grand exode « *afin d'avoir la paix, pour que le monde juif soit enfin réparti entre ceux qui veulent demeurer auprès de Mama Rassia, la mère russe des juifs, et ceux qui veulent rejoindre le ghetto israélien où vont finir les juifs, disons les moins intelligents, les Polou Koultournia* ».

A Moscou, un juif russe me racontera la dernière histoire juive datant de janvier 1975 : Brejnev, malade, confie à Kirilenko son désir de faire la paix avec Israël. Celui que l'on considère comme son héritier lui promet d'inviter tous les Israéliens et de les loger à l'hôtel Rossia. Pour goûter le sel douteux de cette histoire, il faut savoir que l'hôtel Rossia, qui a enlaidi la perspective de l'une des plus belles places du monde, la place Rouge, est un monstre colossal et hideux dont il est impossible de compter les chambres aussi nombreuses que les places assises d'un stade.

Le mot de passe

Précisément, pour mon malheur, je loge dans cette Babel moscovite où se croisent toutes les multitudes de la terre. Comment ne pas comprendre que Moscou est devenu en vingt ans un carrefour du globe ? Pourtant le mot de passe utilisé ici est « niet ». « Niet » pour avoir une fenêtre sur les « bilboquets » colorié[s] de Saint-Basile. « *Vous n'êtes pa[s] ici pour regarder par la fenêtre* commente une réceptionniste a[vec] ce ton de maître d'école [qui] s'adresse tout de même à [des] touristes venus avec des mo[nnaies] fortes. « Niet » pour av[oir une] couverture supplémentair[e (le] chauffage ne marche [...] moins de payer 40 kopecks ; comme je m'y résigne).

JEAN MAR[...]

(Lire la suite pa[...]

(1) Relatée dans [...] l'époque en une série [...]

Au fil de la semaine

UN AUTRE REGARD

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LA télévision occupe désormais une telle place dans la vie du plus grand nombre, en France, que le moindre changement dans les programmes, dans les horaires et dans le style, l'apparition de nouveaux visages ou la disparition de quelques-uns de ces monstres sacrés qui hantaient nos soirées depuis bientôt un quart de siècle, provoquent des discussions passionnées et suffisent à entraîner une petite révolution dans les habitudes. Ainsi assure-t-on que la diffusion d'un grand film sur chacune des trois chaînes simultanément a entraîné, au soir du vendredi 10 janvier, une baisse de fréquentation de l'ordre de 40 % dans les cinémas de la région parisienne. Et qu'en retardant d'un quart d'heure le journal télévisé de la première chaîne, on a du même coup déplacé d'autant l'heure de pointe des restaurants dans les grandes villes.

Au-delà de ces conséquences matérielles, la nouvelle organisation de la télévision conduit à s'interroger sur le fond. On essaie de voir derrière l'écran pour discerner ce qui a changé et même de deviner où l'on va. Bref ! on regarde la télévision d'un autre œil qu'à l'accoutumée.

C'est un autre regard précisément qu'a posé, trois années durant, sur nos écrans une jeune journaliste de la télévision canadienne, Denise Bombardier. Elle avait déjà quatre ans d'expérience professionnelle dans son pays lorsqu'elle est venue à Paris en 1971 pour préparer et soutenir avec plein succès une thèse de doctorat sur « le traitement de la politique étrangère dans les journaux télévisés à l'O.R.T.F. », tout en travaillant au bureau parisien de Radio-Canada. Elle publie la somme des constatations et des réflexions que lui a inspirées l'observation critique, très attentive et informée, de la télévision française vue de l'extérieur et de l'intérieur. Son ouvrage, qui fait déjà grand bruit (1), devrait être le livre de chevet des nouveaux « patrons » de l'audio-visuel. Comment a-t-elle vu notre télévision et comment la juge-t-elle ?

***

La pétulante Canadienne s'en prend vigoureusement à son compatriote McLuhan, le célèbre sociologue qui soutient que « le médium, c'est le message ». Pour elle, la télévision est au contraire tributaire avant tout de la culture dans laquelle elle baigne. Elle est un miroir, déformant parfois, mais un miroir tout de même. Celle qui est offerte aux Français leur renvoie ainsi leur propre image.

Ils sont fort satisfaits d'eux-mêmes, mais en même temps pratiquent l'auto-dénigrement comme un sport national. Aussi pensent-ils à la fois que leur télévision est la meilleure du monde, qu'elle a tout inventé et que les autres n'ont fait que l'imiter, mais qu'elle n'en est pas moins lourdement tributaire du pouvoir politique et également dépendante, la publicité aidant, du pouvoir de l'argent, alors qu'elle manque dramatiquement de crédits pour être meilleure encore, en particulier pour informer davantage. Dans tout cela, il y a évidemment un peu de chauvinisme, beaucoup d'illusions et quelques erreurs.

La télévision française est, par son budget, l'une des plus riches du monde, contrairement à une idée fort répandue. Elle est techniquement luxueuse et coûteuse avec ses 819 lignes en noir et blanc, son système SECAM pour la couleur, procédés meilleurs que tous les autres, mais plus chers aussi. Les effectifs de l'ex-O.R.T.F., avec 17 800 personnes, n'étaient nullement pléthoriques comparés à ceux des radiotélévisions étrangères : la B.B.C., par exemple, compte un bon tiers d'employés de plus. D'une qualité formelle excellente, la télévision française détient un double record : elle accorde la plus grande place sur ses antennes aux émissions d'information (30 %, contre 25 % en Allemagne fédérale, 18 % à la B.B.C. et à la R.A.I., 13 % sur les trois grands réseaux américains, etc.) ; elle est, à l'inverse, celle qui présente le moins d'émissions de source étrangère (9 %, contre 30 % en Allemagne, 24 % en Suisse, 13 % en Italie, 12 % à la B.B.C.). Bien française, elle n'a rien inventé ou presque, mais copie allègrement avec cinq ou dix ans de retard ce qui se fait de nouveau ou d'original à travers le monde, l'imitation étant trop souvent pâle et maladroite.

La publicité, sur nos ondes, est moins obsédante et envahissante qu'ailleurs, ce qui montre bien que le pouvoir de l'argent pèse moins ici que dans la plupart des pays occidentaux et en Amérique, particulièrement, où la commercialisation va le plus souvent de pair avec une propagande insidieuse.

Regardez, conseille notre consœur, les films d'une série américaine, « Mission impossible » : les méchants ont toujours un accent vaguement slave, le cadre suggère toujours un pays de l'Est, au régime policier et brutal, les bons sont de gentils Américains, et parmi eux un Noir, qui font triompher la liberté et le droit. D'autre part, en observant attentivement, on situera facilement les trois ou quatre césures suivies de rebondissements de l'action qui permettent l'insertion des spots publicitaires dans chaque séquence. Cela du moins nous est ici épargné.

***

Est-ce à dire que la télévision française ne mérite presque que des éloges ? Loin de là. Elle souffre, aux yeux de l'enquêtrice, de deux défauts majeurs qui ne sont pas loin de ruiner toutes ses qualités.

Tout d'abord, reflet de la France d'aujourd'hui, elle en reproduit fidèlement les habitudes et les phobies. Dans un pays laborieux, où la vie est fatigante, la télévision ne commence à émettre qu'au moment où cesse l'activité, et elle émet beaucoup moins, malgré ses trois chaînes, que toutes ses rivales étrangères. Dès lors, elle est considérée comme une distraction. La situation de rareté lui donne un caractère magique, fascinant, qui a disparu presque partout et confère à tout ce qu'elle diffuse un impact exceptionnel, ce qui engage évidemment le pouvoir politique à la contrôler étroitement. La priorité donnée aux formules distractives retire à l'information, même si elle est abondante, et à presque toutes les émissions leur valeur et leur portée éducatives et culturelles. De plus, la télévision a été ignorée, méprisée ou boudée trop longtemps, et maintenant encore, par nombre d'intellectuels qui n'ont pas joué vis-à-vis d'elle leurs rôles normaux d'éclaireurs dans la forêt des idées ou de chiens de garde de la démocratie ; elle n'est pas, de ce fait, un instrument de réflexion pour le changement social, un moyen d'évolution des esprits, mais au contraire un outil privilégié du conservatisme, un élément de sclérose.

Par exemple, elle est la télévision « officielle », « la voix de la France » dans l'esprit du public, malgré les récents et opportuns démentis du président de la République. Ce qui se traduit, à l'image de la hiérarchisation très poussée de la société française, par l'importance extrême accordée aux titres, aux responsables, aux notables et aux porte-parole, seuls admis à s'exprimer, et traités avec une grande déférence, alors que le simple citoyen est exclu des ondes, sauf quelques interviews piégées dans la rue ou au travail. Ce qui veut dire aussi que la télévision n'aborde jamais les sujets difficiles — guerre d'Algérie, affaire Ben Barka, mai 1968, avortement ou pollution, et maints autres — tant que le débat n'est pas officiellement ouvert ; et encore le fait-elle sous la forme de controverses institutionnalisées. Quel contraste avec l'Amérique où, à travers sa télévision, « tout un peuple peut se voir vivre, penser, critiquer, souffrir ».

A cette première série de défauts graves, qu'elle analyse sur la base d'une foule d'exemples concrets, la journaliste canadienne ajoute une seconde série de constats qui remontent aux causes du mal. Le monopole, que ses adversaires accusent d'engendrer toutes les insuffisances, n'est nullement responsable en soi des défauts ni surtout du poids écrasant du contrôle gouvernemental. Le monopole n'empêche pas la Suède d'avoir une télévision de qualité, dynamique et libre. Le fond du problème, c'est que les Français n'imaginent pas qu'un serviteur de l'Etat, nommé par le gouvernement, puisse résister aux pressions de ce gouvernement, faire preuve d'indépendance et contredire le cas échéant jusqu'au chef de l'Etat sans craindre de perdre son poste — et le perdre, d'ailleurs.

« Il faudra bien que les Français sachent, conclut notre consœur, que, dans le domaine de l'audio-visuel, l'audace, le dynamisme et la qualité existent, mais qu'ils existent ailleurs. » Jugement sévère peut-être, mais avertissement salutaire venant d'une observatrice compétente et amicale qui s'est fait, à travers sa télévision, une certaine idée de ce pays qu'elle nomme sa « mère patrie ».

(1) Denise Bombardier, « la Voix de la France ». Laffont. Collection « Libertés 2000 », 300 pages, 34 F.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE GUARDIAN

Les jeunes mariés du Sussex

« *Il est regrettable*, constate un lecteur du quotidien libéral anglais *THE GUARDIAN*, *que le clergé du Sussex ne se soit pas senti capable d'accorder une bénédiction nuptiale à deux jeunes homosexuels qui souhaitaient que leur union fût reconnue par l'Eglise. Car, comme on l'a déjà dit, une union comme la leur est fondée sur l'amour, tout comme l'est un mariage « orthodoxe ». Il est du moins encourageant d'apprendre que l'Eglise d'Angleterre possède déjà un groupe de travail qui examine ce problème. (...)*

» *Mais, en fait, les laïcs et non pas le clergé, contrôlent cette triste situation, plutôt unilatérale. Nous sommes souvent si mal informés et soupçonneux jusqu'à l'agressivité en ce qui concerne l'homosexualité ou toutes les autres relations sexuelles non orthodoxes.*

» *Si toutes les Eglises se donnaient la peine de se procurer les informations nécessaires, (...) y réfléchissaient et en discutaient avec chaque membre du clergé, alors, dans de nombreux cas, le problème serait résolu, partiellement du moins, et surtout l'opinion publique pourrait être influencée. (...) En agissant autrement, nous courons le danger de voir Notre Mère l'Eglise tourner le dos à des millions d'êtres qui souhaitent sa compréhension et sa bénédiction.* »

U.S.News & WORLD REPORT

Les étudiants cherchent la sécurité

La récession menaçant, la grande vague des études sociologiques qui a submergé les campus américains de 1965 à 1973 est en train de retomber, écrit l'*U.S NEWS AND WORLD REPORT*.

Selon l'hebdomadaire américain, « *les étudiants sont de plus en plus nombreux à se détourner des études à incidences sociales pour se diriger vers celles qui offrent des garanties d'emploi : les facultés de droit et de médecine sont pleines de jeunes gens et de jeunes filles à la recherche de la sécurité. Les écoles de commerce, décriées par les gauchistes des années 60, connaissent un boom. Les études d'ingénierie et d'agriculture sont de nouveau à l'honneur*.

» *Le livre des carrières mis au point par les dix plus grandes universités montre, cette année, que la plupart des titulaires de diplômes d'ingénieurs ont des emplois d'ingénieurs, et les experts-comptables travaillent dans leur spécialité, alors que de nombreux diplômés en sciences humaines sont devenus conducteurs d'autobus, pompiers, employés de banque, quand ce n'est pas serveuses de restaurant ou concierges.*

» *Les branches d'enseignement les plus touchées sont les sciences sociales, la physique, les mathématiques, l'histoire, les langues vivantes et, surtout, la pédagogie, tandis que les étudiants s'inscrivent en masse dans les matières qui semblent pouvoir assurer leur avenir : le journalisme et tous les services médicaux et para-médicaux* ».

PRAWO I ZYCIE

Un étonnant trafic d'influence

L'hebdomadaire du barreau polonais *PRAWO I ZYCIE* révèle l'existence d'un étonnant trafic :

« *Sept cents personnes, dont de nombreux fonctionnaires, impliqués dans une très importante affaire de corruption, comparaîtront prochainement devant les tribunaux de plusieurs villes. Des présidents de coopérative, des chefs de section, des inspecteurs, des directeurs de grands magasins d'Etat, sont accusés d'avoir été soudoyés par des quincaillers de la région de Cracovie pour passer des commandes, organiser la vente et la distribution de produits fabriqués avec des matières premières volées dans des usines d'Etat. Le montant des pots-de-vin distribués s'élève à 5 millions de zlotys* » (soit 130 millions de francs).

» *L'affaire avait été découverte en mars dernier alors qu'un policier, procédant à une inspection de routine, s'était aperçu que le camion qu'il avait arrêté transportait trois tonnes de tôle de provenance suspecte. (...)*

» *Les quincaillers accusés d'avoir acheté clandestinement les matières premières volées envisagent de plaider coupables, arguant que sans les pots-de-vin distribués il leur aurait été impossible de passer et d'obtenir des commandes, et qu'ils n'auraient eu qu'à fermer leurs ateliers.* »

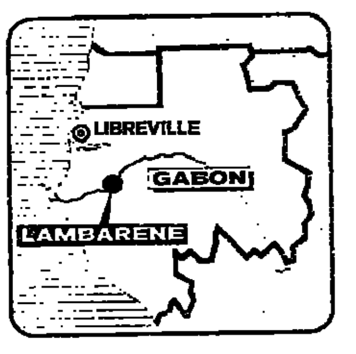
EPOCA

Le boom de la contrebande

L'hebdomadaire de Milan *EPOCA* a lancé l'un de ses reporters dans une enquête sur ce qu'il appelle le « *boom de la contrebande* » du fait de l'augmentation du prix légal de certaines cigarettes étrangères « *Après quatre années de crise, les passeurs de tabac ont retrouvé un intérêt à leur tâche. C'est ce que m'explique l'un des industriels de la branche, traitant les problèmes de la contrebande comme s'il s'agissait d'une quelconque activité commerciale.* » Activité qui calcule fort bien ses marges et qui a vu récemment les « *petits entrepreneurs* » se retirer du marché. « *Le vrai trafic se fait par mer*, assure le contrebandier-industriel au reporter d'*EPOCA*. *Au cours des trois dernières années, mon groupe a payé près de 4 milliards de lires de location de navires aux armateurs grecs qui travaillent sur l'Adriatique... Songez que les cigarettes étrangères* [...]*lent en Italie 450 à 550 lires le paquet. On peut les trouver* [...] *Suisse au détail à un peu moins de 400 lires, mais nous* [...]*es, grossistes, les avons à environ 300. Si nous les passons* [...] *voie de terre, il faut compter pour le passage de mille* [...]*ets, avec un bénéfice théorique de 150 000 lires, près de* [...]*0 lires de frais pour le passeur et les automobilistes com*[...]*. D'où l'intérêt de la voie par mer.* » Enfin, on apprend [...] cet article puisé aux meilleures sources, que la contre[...] se fait sur « *ordres commerciaux télexés d'Amsterdam et* [...]*mbourg* » et que les dépôts de marchandises les plus [...]nts se trouvent en « *Yougoslavie, affamée de devises* ».

Lettre de Lambaréné

CI-GIT LE Dr ALBERT SCHWEITZER



SIX croix, dont deux en pierre blanche, dominent les rives boueuses de l'Ogooué. Sur l'une d'elles figure l'inscription suivante : « *Ci-gît le docteur Albert Schweitzer, né le 14 janvier 1875, décédé le 4 septembre* 1965 » Ainsi, repose au milieu des Gabonais un des hommes à la fois le plus loués et le plus critiqués pour leur action médicale en milieu africain.

« *Le personnage est d'autant plus grand qu'on le considère plus loin des rives de l'Ogooué* », écrivait à propos du « Grand Docteur blanc », il y a déjà plus de vingt ans, un sociologue connaissant bien le Gabon. Et d'ajouter, à propos d'Albert Schweitzer : « *Il reste un homme tourné avec nostalgie vers le passé* », affirmant que « *la gloire du médecin de Lambaréné s'est construite par rapport à l'Afrique et aux Noirs* » (1).

La polémique ouverte depuis plusieurs dizaines d'années entre partisans et adversaires du « Grand Docteur blanc » n'est pas close puisque subsiste, en dépit de la mort du vieil homme, un cas Schweitzer Bien que le dossier soit complexe, il ne décourage aucun manichéisme : ni celui des détracteurs véhéments ni celui des admirateurs inconditionnels.

Plus de neuf années après la disparition d'Albert Schweitzer, les passions subsistent et la succession du « maître de Lambaréné » reste ouverte « *Une page est tournée, et ce n'est pas le moment de faire le procès de l'action entreprise par Schweitzer* », dit l'enthousiaste et volubile docteur Caulet, médecin originaire d'Aix-en-Provence, qui assure actuellement la direction administrative de l'hôpital. Relativement indifférent au passé, le nouveau « patron » paraît résolument moderniste et décidé à aller de l'avant avec fermeté, mais sans cet esprit quelque peu autocratique propre à son illustre prédécesseur, dont on l'accuse déjà de vouloir réduire l'œuvre en cendres. Anathème lancé contre le « *blasphémateur* » qui rapporte : « *Je m'irritais de ce que, trois mois après sa mort, la chaise sur laquelle s'asseyait le « Grand Docteur, » lorsqu'il prenait son repas au réfectoire, restât vide* » Et qui ajoute : « *Lorsque je suis arrivé ici, la moyenne d'âge était de soixante ans : elle est actuellement de trente-deux ans.* »

QUE de changements depuis septembre 1965 ! La salle d'opération est désormais climatisée. L'hôpital possède un poste émetteur-récepteur de forte puissance. La salle réservée aux examens radiologiques est aussi sûre que celle des années 60 était dangereuse. Une centrale, d'un coût fort modeste — 140 000 de nos francs — fournit l'électricité nécessaire. La lingerie possède même machines à laver et à repasser ultra-modernes...

Bien plus, les projets se multiplient. La première pierre d'un nouvel hôpital a été posée le 14 janvier 1975, pour célébrer de façon constructive le centième anniversaire de la naissance d'Albert Schweitzer dans la petite cité alsacienne médiévale de Kaysersberg. Le Dr Caulet montre à qui peut le suivre les 120 hectares sur lesquels seront implantées les nouvelles installations hospitalières, qui abriteront cent cinquante lits. Voilà qui eût comblé les vœux de Léon M'ba, défunt président de la République gabonaise qui, le 15 septembre 1955, déclarait : « *Je souhaite que cet hôpital créé par le Dr Schweitzer continue sa mission humanitaire, comme le témoignage vivant du christianisme vécu dans l'action, incarné par mon incomparable ami.* » (2).

L'équipe actuelle possède ceci en commun avec celle du « Grand Docteur blanc », qu'elle entreprend tout ce qu'elle conçoit avec un optimisme qui confine à l'inconscience et qui, par son absence de nuance, force l'admiration. Vingt-six Européens, parmi lesquels quatre médecins et six infirmières contrôlent services médicaux et administratifs ils coopèrent avec une centaine d'Africains, dont quarante-cinq apartiennent au personnel médical.

Chirurgie, pédiatrie, psychiatrie, maternité, médecine interne, léproserie, service des contagieux, cela représente deux cent trente à deux cent quarante malades hospitalisés et près de deux mille consultations mensuelles Cela équivaut à une dépense de plus de 8 millions de francs C.F.A. (3), chaque mois, pour des recettes inférieures à 3 millions, provenant des consultations, des journées d'hospitalisation, des dépenses effectuées sur place par les curieux.

COMME à Lourdes ou à Bethléem, la lèpre du tourisme dévot gagne quotidiennement du terrain. A la chienlit que représente la cohorte des chasseurs d'images en short, chapeau de brousse et pataugas, amenés ici dans le cadre des « *inclusives tours* » européens ou américains, répond une organisation, surtout destinée à ne pas gêner le travail quotidien et à capter la générosité, généralement mesurée, des visiteurs.

Ce va-et-vient touristique contribue à entretenir le culte du souvenir de l'homme qui arriva en 1913 sous le zéro équatorial. Les bâtisseurs de demain ont d'ailleurs prévu de conserver une « *zone d'histoire* », réservée aux curieux ou aux familles des malades Car ce qui faisait l'originalité de Lambaréné et provoquait les plus vives controverses a été préservé : pour vaincre la réticence des tribus gabonaises, qui répugnaient à franchir le seuil de l'hôpital, dont l'ordre et la rigueur leur étaient intolérables, Albert Schweitzer non seulement admettait que les patients soient accompagnés de leurs familles, mais invitait ces dernières à venir pourvoir à la nourriture, à l'entretien, à la surveillance de « *leur* » malade.

Le décor extérieur de l' « *époque héroïque* » est, pour l'essentiel, demeuré intact : bâtiments de terre ou de végétaux, aux toits de tôle ondulée, dont beaucoup ont été construits par Albert Schweitzer lui-même au cours des années 25-30, arbres à pain, mangoustans et prestigieux « *orgueils de Chine* » aux somptueuses fleurs orangées, plantés par le « Grand Docteur blanc », cellules aux lourdes portes réservées aux aliénés, « *village de lumière* », où vivent quatre-vingts lépreux. Ici survivent deux figures, d'un passé récent certes, mais qui paraît déjà se fossiliser dans la nuit des temps : Maria et « Papa Lee ».

Octogénaire, solide Hollandaise, que voûtent à peine les ans, Maria totalise trente-huit années de séjour à Lambaréné. C'est un record qui n'est battu que par Nyama, infirmier autochtone en service ici depuis 1926, aujourd'hui promu au rang de guide, dont la verve séduit tous les visiteurs. « *La table du « Grand Docteur* », murmure Maria, avec vénération, en désignant un modeste meuble de bois blanc, patiné par le travail, sur lequel œuvra le « maître de Lambaréné », à proximité d'un fichier quotidiennement tenu à jour, « *où tous les malades sont scrupuleusement fichés depuis 1924* ».

Même culte chez « Papa Lee », qui partage son temps de retraite entre sa Californie natale et les berges de l'Ogooué. Comme pour Olga Deterding, fille d'un magnat du pétrole, qui séjourna ici à plusieurs reprises comme infirmière, comme pour Clara Urquhart, riche Sud-Africaine oisive, la vie changea pour « Papa Lee », dès sa première rencontre avec Albert Schweitzer. La mystique de Lambaréné fait que ces êtres, littéralement fascinés par le « Grand Docteur blanc », se considèrent comme directement liés à sa légende personnelle. La présence de « Papa Lee » témoigne de que ce fut l'opinion américaine, qui « *découvrit* », plus de trente années après son installation au Gabon, le vieil homme, dont la littérature, la radio et la télévision allaient faire un personnage presque mythique.

BIEN sûr, « *certains critiquent Albert Schweitzer de n'avoir guère eu de curiosité pour les civilisations gabonaises, recherchant toujours la nourriture spirituelle hors de l'Afrique, et de n'avoir guère fait porter sa réflexion sur les problèmes que posent des sociétés au destin bouleversé. L'attaque se justifie si elle ne vient pas toujours de ceux qui auraient le plus de droit à la diriger* » (4). Par-delà la mort, les dimensions du personnage n'en demeurent pas moins exceptionnelles. Docteur en philosophie, pour une thèse sur Kant, docteur en théologie, docteur en médecine, musicologue considéré comme l'un meilleurs experts mondiaux de Jean-Sébastien Bach, auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont une *Vie de Jésus*, Albert Schweitzer, ami d'Albert Einstein, fut un philanthrope et un pacifiste (5).

De ses titres de gloire, les deux derniers sont les plus grands. Mais, si émouvante soit-elle, sa chambre, aujourd'hui transformée en musée, où sont conservés — à la place qui fut toujours la leur — son lit de fer surmonté d'une moustiquaire, ses tabourets, sa table de travail, où jaunissent quelques exemplaires de la *Suddeutsche Zeitung* et du *Monde*, ses porte-plumes, sa montre, ses cannes, sa bible et son casque colonial, ne constitue pas le cadre le plus propre à restituer la haute valeur de l'homme. Sans doute perpétuera-t-elle en revanche le culte du « Grand Docteur blanc » dans ce qu'il a de moins pur et de moins authentique.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Georges Balandier, dans *Afrique ambiguë*, Plon éditeur, p. 166

(2) Cité par Günther Helpp, dans *le Docteur de Lambaréné*, imprimé à Thun, 1972.

(3) 1 F C.F.A. = 0,02 F.

(4) Georges Balandier, ibidem, p. 168.

(5) « *Tout recours aux armes est condamnable* », écrit-il, commentant la fin des hostilités, le 7 mai 1945.

Aventures et mésaventures

(Suite de la page 9)

« Niet » pour le petit déjeuner au lit et même au restaurant, où ces demoiselles ne servent pas aux heures ouvrables pour des raisons connues d'elles seules « Niet » quand on proteste contre les menus larcins (cigarettes, parfums, sous-vêtements) dont nous sommes victimes quotidiennement dans nos chambres. « Niet » quand on tente en vain de pénétrer dans la Beriozka pour acheter en devises étrangères à un prix fabuleux des marchandises (le caviar y est plus cher qu'en France) qui sont interdites aux Russes.

Ici l'absurde, la hargne des vendeuses incapables de parler les langages des étrangers — leurs seuls clients — le sabotage économique auquel elles contribuent, atteignent des records mondiaux. Devant les trésors en francs ou en dollars que tous nos Français n'ont pu dépenser malgré leur bonne volonté évidente, on se prend à penser que Lénine et Staline auraient depuis longtemps fait fusiller ces fonctionnaires imbéciles de l'Intourist bien emmitouflés dans leur suffisance. Pourquoi l'U.R.S.S., qui a tant besoin de devises, perpétue-t-elle ce sabotage ? Qui en est responsable ? Pourquoi, au lieu d'imiter fort mal les Etats-Unis, ne regarde-t-elle pas vers l'hôtellerie suisse pour organiser du moins son tourisme ?

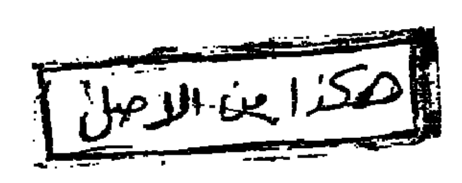
Bien sûr, triste conséquence de la guerre, il n'est pas indiqué de mettre en contact avec l'étranger des femmes soviétiques mal embouchées âgées de quarante à soixante ans. La politique de plein emploi à la soviétique veut que ces malheureuses sans formation, mal payées et mal aimées aient un peu partout à assurer des services qui les dépassent. D'où les « niet » hargneux et quasi sadiques qu'elles multiplient à la poste, à l' « atelier de réparation de vêtements », à la banque, où il est pratiquement impossible de changer son argent.

Petia, vicomte de Bragelonne

L'arbre ne doit pas cacher la forêt. Le tourisme n'est pas tout. Le Rossia (l'hôtel) n'est pas la Russie. Quand on parle le russe, ce merveilleux passeport, que de découvertes ! Et comme j'aime, en dépit de tout, ce pays si humain en profondeur quand il reste lui-même. Je me souviendrai longtemps de ce jeune couple amoureux de Marc Chagall qui me conduisit à la Tretiakoff pour admirer le tableau de celui que l'on présente désormais comme « *le grand maître russe de notre temps* ». J'avais le premier, en 1955, photographié ce tableau disparu depuis la révolution dans l' « enfer » du musée. Je revois un jeune chauffeur de taxi chevelu et blond me consacrer un après-midi entier pour retrouver un ami. Que dire d'un commissaire de police qui fit de même, tandis que défilait devant mes yeux amusés le menu fretin d'un bureau de la milice. Que dire de Tania, femme d'étage au Rossia, qui m'avoua : « *Je suis jalouse des étrangères parce qu'elles ont le superflu et la minceur que je n'ai pas.* » Les plus jolies françaises du groupe (Dedy, Mauricette, Marie-Christine) lui expliquèrent qu'il ne fallait pas manger de harengs salés et de farineux, et lui donnèrent une leçon de gymnastique. Confiné dans la salle de bains, j'assistais, par l'entrebâillement de la porte, au spectacle stupéfiant de Tania pédalant sur le dos.

Il y a aussi un autre ami de 1955 que j'ai revu, Vladimir. Héros de l'armée rouge à vingt ans, surnommé Athos par ses camarades, il défila devant Staline dans Moscou assiégée avant de se ruer avec son char sur les Allemands. J'ai passé avec lui la meilleure soirée de ce voyage. En son honneur, son fils Petia, quatorze ans, se mit à chanter, impertubable, sur une guitare, les couplets sardoniques et critiques du mari de Marina Vlady, poète de la jeunesse russe. A côté d'Athos, le vieux militant, son fils, le petit vicomte de Bragelonne, annonçait un avenir radieux pour la Russie dans vingt ans. « Il faut le croire », fit mon vieil ami. D'accord, rendez-vous dans vingt ans.

JEAN MARABINI.



RADIO-TELEVISION

« BEST SELLER »

La littérature de performance sur TF 1

QUAND vous dites « j'aime ce livre », de quoi parlez-vous ? D'un volume ou d'un ouvrage ? D'un exemplaire ou d'une œuvre ? D'une reliure ou d'une pensée ? De phrases mises bout à bout ou d'un poids déterminé d'encre et de papier ?

Quand Bernard Pivot ou Pierre Sipriot, après Desgraupes et Dumayet, brandissent une couverture sur le petit écran, vous l'agitent sous le nez et ajoutent : « Lisez ce livre », pour qui parlent-ils ? Pour le créateur ou pour le fabricant ? Pour l'écrivain ou pour l'éditeur ? Alors même qu'ils ne songent, en toute bonne foi, qu'à manifester leur enthousiasme littéraire, sont-ils sûrs de ne pas faire le jeu d'une entreprise de commerce, d'une industrie ? Pour un manuscrit édité, combien sont restés dans l'ombre ? Combien qui méritaient précisément un effort de compréhension et de publicité ?

En intitulant leur émission bimensuelle « Best-seller », Jean Ferniot et Christiane Collange, sur TF 1, ont tout de suite annoncé la couleur : des livres. Pas de littérature. Donner des chiffres. Comparer des taux d'intérêt. Aborder les problèmes de distribution et de diffusion. Eclaircir, dans un contexte politique et social, les raisons souvent obscures du plus fulgurant succès. Et analyser ce succès de l'extérieur, comme un fait économique, comme un phénomène de civilisation.

L'idée est-elle si mauvaise ? Non, si l'on mesure le sujet en fonction du marché. Si l'on considère que les profits, dans l'édition, sont presque toujours inversement proportionnels à la qualité littéraire. Et si l'on garde en mémoire quelques chiffres révélateurs : parmi les auteurs les plus lus, Mao et Lénine voisinent avec Simenon et Agatha Christie. Un livre de cuisine se vend autant que le petit Larousse. Aucun record européen n'égale celui de la Bible d'Oxford, vendue depuis sa parution, en 1961, à plus de quatre millions d'exemplaires. Mais il n'y a pas cinq cents personnes en France qui achètent régulièrement des plaquettes de poésie.

On saura, dans les mois à venir, si ces faits méritent d'être creusés. On verra surtout s'ils peuvent l'être dans les limites d'une émission décontractée, « récréative », sans passer par une remise en cause sérieuse des méthodes et des buts de la « promotion du livre » en France. La critique du « best-seller » pourrait être celle de l'édition en général, dans un système d'économie libérale. Mais n'y comptons pas trop, dans l'état actuel de notre télévision.

ANNE REY.

« LA FONCTION SOCIALE DE L'ÉCRIVAIN EST D'ÊTRE LU »

« Nous ne sommes pas des critiques littéraires mais des journalistes, *dit Jean Ferniot*. Notre devoir est d'informer. Et l'information littéraire concerne également le prix d'achat d'un livre et son chiffre de vente.

» Quand un roman paraît, cela constitue une information. Quand ce roman se vend, quelques mois plus tard, à six cent mille exemplaires, cela constitue une autre information. Il faut choisir sa spécialité. Nous avons choisi la nôtre : tenter d'expliquer les raisons d'un succès.

— Mais plutôt que de faire comparaître les auteurs, ne serait-il pas plus efficace d'interroger les lecteurs ?

— C'est en effet ce que nous avons l'intention de faire au cours de nos prochaines émissions. Nous accueillerons également des libraires, des éditeurs, des bibliothécaires, des amateurs et des témoins, capables de faire revivre la mémoire des auteurs disparus, comme Pagnol. A partir d'une œuvre (celle de Soljenitsyne, par exemple), nous élargirons le débat à l'ensemble de la littérature russe, en conviant des experts et des spécialistes. Nous nous interrogerons sur la vogue récente de certains genres, comme la science-fiction et la littérature érotique. Sans oublier que la présence de l'auteur est parfois indispensable (comme celle d'Hergé, le père de Tintin, dont le visage demeure inconnu à ses millions de lecteurs). Et sans perdre de vue que les plus grands succès ne sont lus, malgré tout, que par une fraction pelliculaire de la population.

— Vos motifs sont-ils démocratiques ou démagogiques ?

— C'est vrai qu'en lui parlant de ce qu'il lit et de ceux qu'il aime, nous aimerions faire plaisir au public. Mais nous manifesterons à l'occasion nos goûts personnels par certaines réserves. Si je fais venir quelqu'un dont je trouve l'ouvrage mauvais, ou nocif, je me réserve le droit de le lui dire en face et de lui demander ses réponses. D'une part, ce n'est pas mon rôle de démolir. D'autre part, je me fiche éperdument qu'un livre qui se vend bien se vende encore mieux après que j'en aurai parlé.

— Et les difficultés des jeunes auteurs ?

— Je les aide en faisant marcher l'édition. Si j'étais éditeur (et je le suis un peu), je chercherais à sortir beaucoup de best-sellers Ce qui me permettrait de prendre des risques en faveur des débutants sans mourir de faim.

» Je ne partage pas la prévention des spécialistes contre le succès. Je m'étonne, au contraire, qu'il paraisse autant d'articles sur des écrivains que les Français ne lisent jamais, et si peu sur Astérix ou sur Guy des Cars. Transposons cela dans un autre domaine : si les jeunes chanteurs avaient seuls accès à la scène, on n'entendrait plus jamais Brassens ou Montand.

— Votre choix des best-sellers s'opère donc en dehors de toute notion de qualité littéraire ?

— Oui, car je n'y crois pas : la valeur d'un ouvrage dépend de sa conjonction avec les tendances et les goûts d'une époque. Je ne crois pas davantage aux génies méconnus : la fonction sociale d'un écrivain, c'est d'être lu. Pour ma part, j'ai appris l'histoire dans Dumas et je n'ai été attiré par Michelet qu'ensuite. Puisque quatre Français sur dix, actuellement, ne lisent rien, je préférerais qu'ils lisent, pour commencer, un livre de cuisine. »

A. R.

★ Prochain « Best-seller » : mardi 21 janvier, TF 1, 21 h. 45.

VU

Les jeux de l'écran

QU'EST-CE qui fait l'attrait d'un jeu télévisé ? Un de ces jeux de l'esprit et du hasard, de la chance et du savoir, un de ces jeux du stade et de la guerre ? Entre eux, le départ est difficile à faire, la frontière mal tracée. Volontairement. Le plaisir que l'on y prend est fonction des avantages et des risques que l'on y trouve, de la peur, de l'espoir de perdre ou de gagner. Quoi ? A la limite : tout. Question de vie ou de mort. A la vérité : rien. Une vague notoriété, un semblant de fortune. Peu importe la mise, au fond. Seule compte la valeur qu'on lui accorde. Dans ce domaine pourtant, la valeur la plus sûre c'est encore l'argent.

D'où le succès certain des « Pièces à conviction » réunies le samedi par Pierre Bellemare. Des documents, des objets ayant appartenu à un personnage historique célèbre, que le candidat, doté pour cela d'une somme rondelette, 5 000 F, devra identifier avec le concours négocié, monnayé, des téléspectateurs ainsi conviés à se tailler une petite part du magot. C'est la recette de « Tous pour un » du même Bellemare. Elle a du bon. Et d'abord en ceci qu'elle vous incite plus sûrement qu'une autre à sortir de votre isolement, à participer, à communiquer. Ne serait-ce que par téléphone.

Même effort, mais solitaire et désintéressé, celui qu'exigent la plupart des jeux qui font appel à la connaissance. Connaissance du septième art (« Monsieur cinéma »), de la géographie (« Altitude 10 000 »), de l'orthographe et de l'arithmétique (« Des chiffres et des lettres »), connaissances encyclopédiques ou scolaires (« le Blanc et le Noir »). Connaissance et mémoire. On ne s'en plaindrait pas — bonne occasion, au contraire, de chercher à rafraîchir ou à élargir ses souvenirs de classe — si la réflexion venait plus souvent au secours de l'instruction.

Sociologie - fiction

Et, à ce propos, pourquoi ne pas préférer parfois l'instruction civique à l'instruction scolaire ? Pourquoi ne pas imaginer, à l'exemple de la B.B.C. — Eliane Victor l'avait bien fait avec ses « Procès », — un grand débat contradictoire sur un grand sujet à l'ordre du jour, le divorce, mettons, ou le service militaire, débat précédé et suivi d'un sondage d'opinion de façon à départager les orateurs ? La victoire appartiendrait à celui qui, par la chaleur de sa conviction, la force de ses arguments, aurait fait changer d'avis le plus de gens. Jeu dangereux, objectera-t-on, et trompeur. Il dépendra alors de la seule éloquence qu'avancent ou que reculent les « forces du progrès ». Je ne le crois pas. Tout viendrait du choix des concurrents et du niveau de la discussion.

Jeu de dupes, dira-t-on encore, jeu de miroirs et jeu d'écrans, reflet déformé, déformant du libre jeu de la démocratie. Je ne le pense pas non plus. Simple moyen de solliciter l'attention, et de l'engager à se fixer, à s'attarder, l'espace d'une soirée, sur les problèmes-clés de notre temps. C'est tout de même plus utile et plus enrichissant que d'arriver à se rappeler ou à retrouver la date de l'incarcération du duc de Polignac au fort de Ham.

Infiniment plus contestable, la formule pratiquée, avec un rare, un inquiétant bonheur, outre-Manche et outre-Rhin, qui consiste à inviter les citoyens à se faire non plus les auxiliaires du législateur, mais de la police, en lui signalant les déplacements de délinquants en fuite. De là à imaginer, avec la station de Cologne — satire ou sociologie-fiction, — un jeu dont le vainqueur se verrait gratifier d'un million de DM s'il parvenait à sortir vivant d'une chasse à l'homme entreprise par deux tueurs suivis par des équipes de télévision, il y a moins loin qu'on ne croit. Ne s'agirait-il pas, alors, d'apprendre à la population le moyen d'échapper à la violence, à la jungle des villes ?

Un jeu n'est ni bon ni mauvais en soi. Il peut être, dans les mains de nos directeurs de chaînes, « tombe ou berceau ».

CLAUDE SARRAUTE.

ENTENDU

Le temps de la banalisation

DEPUIS le début de l'année 1975, la télévision occupe entièrement le devant de la scène. Le mouvement de curiosité suscité par les nouveaux programmes, le passage dans les nouvelles sociétés de télévision d'animateurs, de journalistes venus de la radio, remettent en question l'équilibre précaire établi entre le transistor et le petit écran.

Le temps de la guerre des radios est révolu. Europe 1, R.T.L., Radio Monte-Carlo, France-Inter ne se font plus concurrence que du bout des lèvres. Une émission a-t-elle plus de succès que les autres, les « rivales » surenchérissent en douceur ou copient sans vergogne. C'est ainsi que, sur toutes les stations à 13 heures, l'information a pris le même style magazine tandis que tous les journaux du soir sacrifient aux mêmes lois de l'interview. Partout des jeux à midi, des chansonniers le dimanche matin, pop et jazz le soir ; mêmes sujets, même musique, même ton. C'est le temps de la banalisation.

On pouvait penser que tous ces va-et-vient favoriseraient la fameuse complémentarité de programme entre la radio et la télévision. Amorcée par Claude Villers, voici deux ans, sur France-Inter avec une bonne émission style « Avant-première-télé », elle se matérialise aujourd'hui sur Europe 1 par un magazine d'interviews et de reportages de Jean-Lou Lafont qui, pour l'instant, ne dépasse guère le stade de la promotion d'émissions populaires au succès largement assuré.

Une famille-type de Français moyens

Jacqueline Baudrier, venue de la première chaîne à la direction de Radio-France, ne pouvait faire moins que d'apporter sa griffe aux programmes. Comme on pouvait s'y attendre, c'est à France-Inter, sur l'information — ce nerf de la radio — qu'elle a d'abord exercé son action. Sur un indicatif tremblotant, Jean-Pierre Elkabbach succède à Yves Mourousi. On ne s'en plaindra pas. Yves Mourousi proposait un magazine construit et mené comme un « show » superficiel et agaçant à la longue. Avec Jean-Pierre Elkabbach, un peu crispé, l'information reprend ses lettres de noblesse. Son émission fait paraître, en comparaison, bien creux le « Journal non stop » de Philippe Bouvard qui sacrifie, sur R.T.L., au parisianisme. Le programme d'Actualité - Dimanche, réalisé en direct chez une personnalité (première avec Jacques Charon), est également attrayant et bienvenu. Le magazine du samedi, en revanche, préparé dans une famille-type de Français moyens, reprend une formule déjà expérimentée sur Europe 1 par Jean Gorini, et très vite abandonnée. Mieux vaudrait un véritable reportage centré chaque semaine sur une ville moyenne plutôt que cette manière artificielle de greffer les faits du jour sur un déjeuner-impromptu, façon Giscard.

« Question pour samedi », de Jean-Louis Berthet et Louis Beriot, c'est la réponse du berger à la bergère, en l'occurrence Pierre Bellemare et son « Il y a sûrement quelque chose à faire ». Consciencieux sinon attrayant, ce dossier sonore a l'inconvénient de passer à la même heure que « Le monde contemporain » de France-Culture, dont les débats sont autrement subtils. Pour l'information matinale, France-Inter a désormais perdu le ton agaçant que lui apportait l'équipe de Philippe Gildas. La rubrique de politique étrangère d'Edouard Sablier passe trop tôt. Et le persiflage de Pierre Bouteiller ne suffit pas à compenser les aigreurs d'estomac de Gérard Sire divulguées sous forme de chronique.

Si « Radioscopie » reste la pierre de touche de France-Inter, on trouve désormais Yves Mourousi dans des variétés en direct aussi plates que le « Cinq, six, sept » de Jacques Ourevitch qu'il copie ouvertement. Tout cela n'est guère excitant. Pour peu qu'il soit allergique — et c'est dommage — aux calembours de Daniel Hamelin (du genre : « Que dit le maçon espagnol à son aide qui tient mal le fil à plomb ? » : « Eh ! l'cordeau baisse »), l'auditeur n'a plus grand-chose à attendre de son poste. Mais peut-être cette vacuité généralisée constitue-t-elle une chance pour France-Musique, et surtout pour France-Culture. Peut-être est-ce là que vont se manifester les efforts d'imagination et les tentatives de renouveau d'une écriture par le son annoncé tout au long de la semaine par Jacqueline Baudrier.

MARCELLE MICHEL.

CORRESPONDANCE

Pour ou contre les grèves

A propos de « La lassitude des auditeurs et des téléspectateurs » pendant les grèves qui ont perturbé les programmes de télévision (le Monde du 29-30 décembre), Mme Denise Franck nous écrit :

Je ne suis pas d'accord avec les lettres de vos lecteurs parues dans votre journal, car je comprends l'angoisse des travailleurs de l'Office devant leurs licenciements, et ainsi accepte mieux leurs grèves.

Je me demande, au contraire, comment nous, téléspectateurs, pourrions le mieux les aider, comment nous pourrions défendre les émissions que nous aimons, comment nous pourrions favoriser celles que nous voudrions voir créer. (...)

Ne serait-il pas juste que nous puissions nous constituer en syndicat d'usagers, syndicat qui pourrait gérer l'Office à parité avec l'ensemble de ses travailleurs et en particulier avec les créateurs, cela pour rendre l'O.R.T.F. indépendant de l'Etat ?

M. Marlaud nous écrit, après avoir lu dans le Monde du 5-6 janvier que « les nouvelles sociétés de télévision présenteront chacune en cas de grève un programme minimum distinct » :

L'activité principale de l'ex-O.R.T.F. et de ses successeurs étant de faire grève, il est normal et sain de se préoccuper avant tout d'aménager sa grève.

DE JACQUES FRÉMONTIER A JEAN CAZENEUVE

Des livres et des rêves

LE changement ? Depuis le 6 janvier il est évident sur le petit écran. Au jour le jour on a l'impression d'assister, en vue plongeante, à l'agitation d'un studio de radio — et il ne s'agit pas d'une radio de rêve d'une radio « écrite », mais d'une radio robinet à paroles, où, de Pivot en Mourousi, de Bellemare en Tchernia, le ton change, mais à peine le décor, et si peu ce qu'on propose à l'imaginaire.

Le premier trimestre de la nouvelle télévision française ne laissera sans doute pas de « trace », et on peut espérer que ce sera seulement une parenthèse. En attendant les occasions ne manquent pas de tourner le bouton, et de s'interrompre, un instant, pour réfléchir. Pour lire, par exemple et s'interroger sur ce qu'est, sur ce qu'était et sur ce qu'aurait pu être notre télévision.

Il y a, bien sûr, le livre de Denise Bombardier (dont parle Pierre Viansson-Ponté, en page 9 : un regard étranger nous en apprend souvent plus que les plus scrupuleuses études. Mais deux hommes de notre télévision nous proposent, chacun à leur manière, chacun selon sa vision, les clefs pour forcer les portes de l'optimisme officiel. Le premier devra changer de discours, il est président de TF 1 c'est M. Jean Cazeneuve, membre de l'Institut dont on a déjà remarqué les travaux sur la sociologie des mass media. Le second est réduit au silence — pour combien de temps ? — il s'appelle Jacques Frémontier ; il était le producteur de « Vivre ensemble », un des rares magazines où passait la vie, avec sa folie, avec ses imperfections, sur la deuxième chaîne de Pierre Sabbagh.

Chacun postule — selon sa philosophie et jusqu'au paradoxe — contre le changement actuel. Le scepticisme du sociologue, qui se veut objectif, l'empêche de considérer la télévision dans son instabilité structurelle ou quotidienne ; d'ailleurs Jean Cazeneuve finissait juste d'écrire *l'Homme téléspectateur* au moment du vote de la loi du 7 août. L'enthousiasme du créateur, journaliste, producteur, syndicaliste, communiste, est tout entier dans son cri, un cri d'agonie, poussé sur les décombres de l'O.R.T.F., jeté fébrilement sur le papier des soirs de grève : « Vive la télévision, messieurs ! »

Il n'y aura plus d'antidote

Jacques Frémontier raconte la vie des équipes de télévision, leur lutte au jour le jour contre l'appareil de production, contre l'indifférence de la technostructure, contre la programmation dans le ghetto des 5 % culturels ; il démythifie la citadelle rouge que serait devenue l'O.R.T.F., réunions de cellule à cinq ou dix, difficultés du militantisme quotidien. Et, la page tournée, face à la télévision de demain, Frémontier a peur. Il voit ses enfants devant l'écran, fascinés par l'idéologie du cinéma, qu'il soit américain ou se contente de l'imiter, et il prévient, il lance un cri d'alarme : cette fausse réforme, justifiée par des prétendues erreurs et impossibilités de gestion — mais il prétend, lui que c'est le ministre des finances d'alors, M. Giscard d'Estaing, qui a commis les erreurs, qui a rendu les choses impossibles, — cette fausse réforme sonne le glas de la télévision « service public ». Il n'y aura plus d'antidote au discours de l'idéologie dominante.

Jean Cazeneuve lui, veut dépasser les chiffres, l'analyse fonctionnelle, et les généralisations « macluhaniennes ». Il analyse les systèmes — monopole, concurrence, coexistence — et conclut que même dans le système américain apparaît une certaine notion de service public. Partant des principes, il définit sa propre attitude : « *Le sociologue des mass media doit constamment prendre garde au danger qui consiste à confondre la fonction avec des finalités ou avec des jugements de valeurs.* » Alors, il constate le rôle intégrateur de la télévision, le goût des téléspectateurs pour l'accidentel — le « fait divers » spectaculaire, — la création de valeurs pas forcément originales, mais autrement mythifiées par le petit écran (le « Tout-télévision » a remplacé le « Tout-Paris »). Il hésite devant l'alternative : « *Le spectateur souhaite-t-il qu'on le rende heureux, en l'endormant, ou qu'on le réveille pour lui montrer qu'il est malheureux ?* » En tout cas, il est fasciné par ce mélange du surréel (le monde vu depuis la caverne de Platon) et du fictif. Et ses possibilités de participation sont si limitées que le futur président de TF 1 écrit cette phrase terrible : « *La vérité, c'est qu'il faut que le public se sente concerné, qu'il ait l'impression d'être présent de l'autre côté du petit écran. La télévision vend des illusions : elle doit faire effort pour donner cette illusion suprême de la participation qui est, à la lettre, impossible* »

M. Jean Cazeneuve est d'ailleurs, sans illusion sur les pouvoirs de la télévision : il la voit uniquement comme médium, au service de la littérature, et non créateur d'une autre littérature dont le langage — ou le sous-langage — n'a pas encore été clairement défini sous un autre angle que le « chaud » et le « froid » chers à Mac Luhan. Et il prouve, d'autre part — le scepticisme toujours, — que le poids de la télévision dans les élections, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, n'a pas été aussi important qu'on l'a dit — même si le style de la politique s'en est trouvé bouleversé : l'idéologie s'est contentée de changer de canaux.

Cependant, Jean Cazeneuve fournit un exemple troublant, celui d'Elihu Katz, fondateur de la télévision israélienne, qui avait conté son expérience à la tribune de l'UNESCO.

« *Ce sociologue, spécialiste des mass media, rappelait que, six ans plus tôt, la jeune nation qu'il représentait avait pris la décision de se doter d'un réseau de télévision, non sans hésitation d'ailleurs, car d'autres investissements, notamment ceux que nécessitait sa défense, pouvaient paraître plus urgents. On avait, pour convaincre les responsables, fait valoir l'intérêt que ce mode de diffusion pouvait présenter pour une nation qui, formée de populations ayant émigré de régions fort diverses, devait avoir le souci de cimenter son unité culturelle et sociale. Or qu'arriva-t-il ? Le budget ne permettant pas de produire sur place les émissions nécessaires pour remplir les programmes quotidiens, on fut contraint d'en acheter une grande part à l'étranger. Encore faut-il ajouter que les conditions du marché sont telles qu'il est plus facile et moins onéreux d'acquérir des feuilletons et autres « séries » faciles que des émissions d'un haut niveau culturel. Elihu Katz, en conclusion, constatait que, pour des raisons économiques, la télévision dans son pays, ne correspondait guère au: finalités nationales qui avaient é retenues lors de sa création.* »

Jean Cazeneuve se trouve-t-il une situation tellement différe la tête de TF 1 ? Une télévisi tionale ne peut exister sa volonté politique certaine. L d'un homme peut-elle en t

MARTIN

★ « Vive la télévision de Jacques Frémontier aux Editions du Roch « l'Homme téléspectate Cazeneuve, dans la col tions (10,50 F) ; à ment, un importan documenté en st télévision diffusée reçue, sous la sig Souchon, dans la de janvier (10 F

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **L'AIR D'UNE VILLE : REIMS. — Vendredi 24 janvier, France-Culture, 14 h. 15.**

En ouverture d'une semaine d'animation musicale franco-polonaise à Reims, dont France-Culture retransmettra de nombreux échos, Charlotte Latigrat débute une nouvelle série de reportages sur les villes de France.

Comme « Ville ouverte », « L'air d'une ville » se veut un portrait économique, social et culturel d'une communauté urbaine. Mais d'interviews en échos sonores, c'est un portrait autant mythologique que statistique qui va se dessiner : l'idéologie d'une cité, racontée par ses habitants. Ici, des caves de l'industrie du champagne au conservatoire de musique, des syndicats à l'université, de la place Drouet-d'Erlon à l'agence d'urbanisme, s'esquisse le curieux « sourire de Reims ».

● **HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN, d'Armand Jammot. — A partir du lundi 20 janvier, A 2, 16 h. 20.**

C'est fait : le lundi 20 janvier, Armand Jammot assure la jonction entre « Aujourd'hui, madame », son émission du début d'après-midi, et « Des chiffres et des lettres », son jeu du début de soirée : cinq heures de programmes par jour, du lundi au vendredi. Les rubriques de l'émission ne sont pas encore installées, mais « Hier », ce seront des chansons-souvenirs, des actualités du passé ; « Aujourd'hui » comportera une revue de presse avec les auteurs des articles en personne sur le plateau, des informations sur les livres et un jeu de mots croisés ; « Demain » verra la création d'un journal pour les jeunes et le retour fatidique du « Père Dodo ». (Le mercredi après-midi, il y aura aussi un avatar des « Dossiers de l'écran » pour les jeunes.)

LES FILMS DE LA SEMAINE

● **MAM'ZELLE NITOUCHE, de Marc Allégret. — Mercredi 22 janvier, FR 3, 20 h. 35.**

Une curiosité destinée surtout aux amateurs d'opérette puisque c'est la version filmée — en 1931, débuts du parlant, primauté donnée au texte et aux couplets chantés — de la célèbre opérette 1880 d'Hervé. Une couventine que tout le monde prend pour une ingénue devient chanteuse d'un soir sur une scène de théâtre et se trouve emportée dans un vaudeville militaire. Le personnage de Célestin-Floridor, homme à la double vie, organiste de couvent et compositeur de musique légère courant le guilledou, a pris, ici, avec la composition de Raimu, plus d'importance que celui de Nitouche, la ravissante divette Janie Marèse, qui devait mourir à vingt-trois ans, dans un accident d'automobile, après avoir interprété « la Chienne », de Jean Renoir.

● **LE FILS DE FRANKENSTEIN, de Rowland V. Lee. — Vendredi 24 janvier, Antenne 2, 22 h. 50.**

Succédant à James Whale (*Frankenstein* et *la Fiancée de Frankenstein*), Rowland V. Lee réalisait, à la fin des années 30, cette troisième mouture du mythe inspiré par le roman de Mary Shelley. C'est le fils du baron Frankenstein qui réveille d'un sommeil léthargique la créature autrefois fabriquée et dotée de vie par son père et dont la destinée est de ne jamais mourir, même si on la croit détruite. Ce film, aux décors expressionnistes, réunit, pour la plus grande joie des cinéphiles, Boris Karloff, le monstre au masque bouleversant, Bela Lugosi, créateur de « Dracula », devenu un infirme maléfique, Lionel Atwill, le sculpteur fou du *Musée de cire* de Curtiz, dans le rôle d'un inspecteur de police et Basil Rathbone (Wolf von Frankenstein), qui fut Sherlock Holmes à la même époque. Une grande famille.

● **LA GUERRE DES MONDES, de Byron Haskin. — Dimanche 26 janvier, Antenne 2, 14 h. 30.**

Le cauchemar d'une invasion martienne, inspiré par le roman d'anticipation de H.-G. Wells (1898) qui avait déjà permis à Orson Welles de terroriser l'Amérique avec une hallucinante émission de radio. Monstres, soucoupes volantes et truquages. La science-fiction rejoint la politique-fiction puisque, dans ce film réalisé au temps de la guerre de *Corée* et de la chasse aux sorcières, les Martiens représentent plus ou moins l'U.R.S.S.

● **EXODUS, d'Otto Preminger. — Lundi 27, FR 3, 20 h. 35.**

Encore que cette superproduction en Panavision ne soit pas un film aux dimensions du « petit écran », on ne peut pas négliger cette épopée cinématographique de la naissance difficile d'Israël en 1947. A cause du scénario intelligent que Dalton Trumbo, ex-victime du maccarthysme, a tiré d'un gros livre à succès de Léon Uris et à cause de la rigueur avec laquelle Otto Preminger a inscrit au sein des événements spectaculaires, la vérité psychologique et historique d'un groupe de personnages travaillant à l'édification de l'Etat juif.

● **UNE RAVISSANTE IDIOTE, d'Édouard Molinaro. — Lundi 27, TF 1, 14 h. 25.**

Bardot fait la bête autant que la belle et *entraîne* Anthony Perkins, espion soviétique en herbe, dans une aventure où les agents des services secrets anglais et de la gentry londonienne sont de trépidants personnages de comédie de Boulevard.

Samedi 18 janvier

● **CHAINE I : TF 1**

18 h. 30 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 « Les Shadoks ».
19 h. 50 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'heureux rois Z'Henri. Présent. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz « Presumé mort ».
Héroïsme, camaraderie, évasion : sur les trois thèmes favoris des films de guerre s'élabore une intrigue sans mystère dont les seules envolées tiennent au caractère impulsif d'un jeune pilote.
22 h. 30 Musique : le chef d'orchestre Sergiu Celibidache. Réal. J. Hennin.
Pleins phares sur une baguette discutée.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

Jusqu'à 19 h. Un jour futur.
19 h. Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Les Brigades du Tigre. « Les compagnons de l'Apocalypse ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Claude Chabrol.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h 40 Un homme, un événement : le Général Massu répond aux questions de notre collaborateur Jacques Isnard.
20 h. Courts métrages : « Une bombe par hasard », de P. Grimaud et « Lautréamont », de J. Kupissonoff.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
1855. Jack de Barancy a neuf ans. Il est le fils d'une femme entretenue et ne connaît pas son père. Son enfance insouciante cesse le jour où il entre comme interne au collège de Vaugirard.
21 h 30 (●) Documentaire : Traits de mémoire.
Dans cette série qui raconte l'histoire de la bande dessinée de la tapisserie de Bayeux à nos jours, cette cinquième émission présente le dessinateur Hergé, la création, en 1929, de Tintin, dans l'hebdomadaire « le Petit Vingtième ». Puis apparaissent successivement Dick Tracy (1931), Spirou (1938), Gaston Lagaffe, Mortimer, Blake, Olric, Alix, Corentin, Blueberry et les frères Dalton.

● **FRANCE-CULTURE**

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir (1), par E. Laurent ;

20 h. 20 (S.), « Médée l'étrangère », de W. Kirklund, avec R. Varte, J. Destoop (réalisation B. Horowicz) ; vers 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.), Poèmes du monde, par A. Bosquet : Poèmes d'adolescents ; 23 h. 30 (S.), « Octuor opus 103 » (Beethoven).

● **FRANCE-MUSIQUE**

18 h. 30 (S.), En direct du studio 105. Récital de piano. Geneviève et Bernard Picavet. Brahms : « Variations sur un thème de Haydn », « Cinq valses, opus 39 » ; 19 h., Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année là... 1897 : « Trois nouvelles gnossiennes » (Satie), par J.-J. Barbier ; « Chansons de Bilitis » (Debussy), par I. Jarsky, soprano ; « la Bohême » (Léoncavallo), extrait, par T. Krause, baryton ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas) ; 21 h. 30 (S.), Petit concert ; 22 h. (S), « Votre Faust », de H. Pousseur et M. Butor, avec R. Koering ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XX[e] siècle, Edgar Varèse ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS

CHAINE I : TF 1

Lundi 20 janvier

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Le monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Espagnol (3[e]) ; 17 h. 35, Anglais (3[e]) ; 17 h. 45, Environnement.

Mardi 21 janvier

14 h. 5 Eveil à la nature (C.M., 6[e], 5[e]) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6[e], 5[e], 4[e]) ; 14 h. 45, Orientation (4[e], 3[e]) ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie

Mercredi 23 janvier

9 h. 30, Atelier de pédagogie ; 11 h., Espagnol.

Jeudi 23 janvier

14 h. 5, Histoire ; 14 h. 25, Maternelle ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 24 janvier

14 h. 5, Eveil à l'histoire (C.M., 6[e], 5[e]) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (4[e], 3[e]) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h 45, Orientation (4[e], 3[e]) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 27 janvier

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3[e]) ; 17 h. 45, Information biologique.

CHAINE II : A 2

Jeudi 23 janvier

10 h., Emission régionale (Aquitaine) ; 17 h 30, Ouverture au monde ; 17 h. 30, OFRATEME (biologie).

Cours du C.N.A.M.

Samedi 25 janvier

CHAINE II : A 2

10 h., Physique fondamentale ; 11 h., Mécanique fondamentale (réseau régional).

Formation permanente

CHAINE I : TF 1

Samedi 25 janvier

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Relations humaines ; 11 h. 30, Magazine de la formation continue.

CHAINE II : A 2

Dimanche 26 janvier

9 h. 30, Economie ; 10 h., Mathématiques ; 10 h. 30, Automatismes ; 11 h., Service formation.

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Lundi, jeudi et vendredi

9 h. 40, Anglais (3[e]) ; 10 h., Allemand (3[e]) ; 10 h 20, Anglais (4[e]) ; 10 h. 40, Allemand (6[e]) ; 14 h. 16, Allemand (5[e]) ; 14 h. 35, Anglais (5[e]) ; 14 h. 55, Alemand (4[e]).

Lundi 20 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3[e]) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6[e], 5[e]) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6[e], 5[e]) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Allemand ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 21 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6[e], 5[e]) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M. 2, 6[e], 5[e]) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Latin.

Mercredi 22 janvier

14 h. 15, Psycho-linguistique ; 14 h. 45 Anglais.

Jeudi 23 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.M. 2, 6[e], 5[e]) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6[e], 5[e]) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6[e], 5[e]) ; 16 h. 30, C.N.T.E. (Russe) ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 24 janvier

9 h. 5, Des œuvres au langage (6[e], 5[e]) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 16, Musique (C.M. 2, 6[e], 5[e]) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6[e], 5[e]).

Samedi 25 janvier

9 h. 10, OFRATEME ; 9 h. 30, C.N.T.E.

Lundi 27 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3[e]) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6[e], 5[e]) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6[e], 5[e]) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Allemand ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Dimanche 19 janvier

● **CHAINE I : TF 1**

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Variétés : Le petit rapporteur. Réal. B. Lion ; présent. J. Martin et B. Lion.
En compagnie de journalistes professionnels, Jacques Martin commente l'actualité à sa manière.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 30 Concert : Orchestre national. Direction S. Celibidache, soliste A. Benedetti-Michelangeli.
Cinquième Concerto pour piano, « l'Empereur », de Beethoven.
18 h. Magazine : Documentaire : Latitude 101. Prés. F. de La Grange.
19 h. Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Tant qu'il y aura des hommes », de F. Zinneman (1953). Avec B. Lancaster, M. Clift, D. Kerr, F. Sinatra, D. Reed.
La vie de garnison dans une base américaine des îles Hawaï avant Pearl-Harbour. Un officier malheureux en ménage fait subir des brimades aux soldats qui lui déplaisent. Ennui, violence, désarroi psychologique, désertion, la guerre vient rétablir l'ordre et l'honneur de l'armée.
22 h. 30 Magazine : Pour le cinéma. Product. F. Rossif et R. Chazal. Réal. P. Mignot.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

12 h. 30 à 19 h. 30 Dimanche illustré, de Pierre Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 (●) Film : « les Voyages de Gulliver », de J. Sher (1960). Avec K. Mathews, J. Morrow, J. Thorburn, L. Paterson.
Au hasard de tempêtes et de naufrages, un médecin anglais du dix-huitième siècle découvre Lilliput, le pays des nains, et Brobdingnag, le pays des géants. D'admirables truquages pour le plaisir des enfants.
16 h. 10 Documentaire : Caméra au poing, de Ch. Zuber, « Les secrets de la forêt ».

17 h. Magazine : Vive la télé.
18 h. Jeu : Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.
19 h. 30 Variétés : Ring Parade et Système 2, de G. Lux.
Avec Sylvie Vartan, Serge Lama, Nicoletta et J.-J. Debout.
21 h. 30 (●) Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après le roman d'E. Barbier. Adapt. et réal. E. Mazoyer, avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, R. Faure et F. Simon.
Première partie : *1852-1855. Julia Angelier, fille d'une vieille famille monarchiste, s'éprend de Rodolphe Vernet, dont le père est un colonel bonapartiste.*
Ce feuilleton a été diffusé à partir du 18 décembre 1972 sur la deuxième chaîne.
22 h. 15 Documentaire : L'impressionnisme, de M.-P. Fouchet. « Cézanne ou la Tradition perpétuée ».

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Feuilleton : « Paul et Virginie », de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. (●) Documentaire : Un pays, une musique : La Sicile, de C. Fléouter et R. Manthoulis.
L'âme d'un peuple à travers sa musique, ses chansons.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 19 JANVIER

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe célébrée à l'Institut national des jeunes sourds : Prédication du Père ...e.

T. F. 1

...La source de vie : ... riches heures du ... h., Dimanche de ... émission commune ... protestants, orthodoxes ... le protestant célèbre ... réformée d'Auteuil ... Jour du Seigneur : ... œcuménisme en fa... h., Messe célébrée ... Sainte-Odile à Paris ... père Ponsar.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud, « Protée » (D. Milhaud) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction A. Paris : « Ouverture, scherzo et finale » (Schumann), « Symphonie écossaise » (Mendelssohn) ;

13 h. 45, Le monde insolite : « Bouquinville », par M. Bichebois ; 14 h. 15, « la Maison de Bernarda », de F.-G. Lorca, interprété par les comédiens-français (dans la mise en scène de R. Hossein) ; 16 h. 15, Disques rares : « Richard III », « le Camp de Wallenstein » (Smetana), Orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise, direction R. Kubelik ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal ; 17 h. 30, Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction N. Braithwaite. Avec M.-J. Billard et J. Azaïs : « la Belle Mélusine », « Concerto en la bémol majeur », « Symphonie n° 5 en ré mineur, Réformation » (Mendelssohn) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, « Chaconne en sol mineur » (Vivaldi) ;

20 h. (S.), « l'Or du Rhin », de Wagner, avec T. Adam, Z. Kélemen, W. Schriander, H. Pampuch, N. Denize, M. Vilma, E. Manchet, Orchestre national, direction G. Sébastien ; 22 h. 30, Libre-parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Vian.

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'Alsace, direct. R. Albin : « le Chevalier à la rose », extraits (R. Strauss), « Symphonie n° 3 » (Brahms), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Brahms). Avec G. Oppitz ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « le Messie » (2) (Haendel) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Brahms) ; 17 h. (S.), Echanges internationaux : Concours international d'exécution musicale de Genève 1974. Concert final des lauréats. Orchestre de la Suisse romande. Direction J.-M. Auberson-A. Kelser ; 18 h. 25 (S.), (Paganini, Vivaldi) ; 19 h. 30 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, eroica » (Beethoven) ; Etudes de Scriabine, par W. Horowicz ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Avec le concours de A. Kalabova-Penaskova, soprano : air de Desdémone, acte IV, extrait de « Otello » (Verdi) ; « Concerto pour violon et cordes en sol majeur » (Vivaldi) ; « Concerto pour violon et cordes en la majeur » (Vivaldi) ; soliste, E. Volkaert ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale de la radiodiffusion ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Prises de position dans le conflit cinéma-télévision

● *Le Syndicat français des artistes interprètes* (C.G.T.), qui ne s'est pas associé, pour le moment, au mouvement de grève illimité de l'Union syndicale des artistes (USAD), le jugeant prématuré, tient une conférence de presse sur le thème : radio, télévision, cinéma, le lundi 20 janvier à 18 heures, salle des Horticulteurs. Le S.F.A. précisera ses positions et ses propositions pour la poursuite et l'élargissement de l'action nécessaire à un équilibre satisfaisant des rapports cinéma-télévision.

Entre autres responsables du S.F.A., Jean-Paul Belmondo, Marie Dubois et Michel Piccoli, répondront aux questions des journalistes.

● *Le parti communiste* a pris position dans le conflit cinéma-télévision par l'intermédiaire d'un de ses secrétaires, M. Jacques Chambaz, qui écrit dans *l'Humanité* :

« *C'est l'asphyxie de la création à la télévision imposée d'abord par l'insuffisance criante des moyens dont disposent les chaînes ; obtenue à la fois par l'augmentation calculée de la diffusion du film et par la multiplication d'émissions dont l'expression américaine « talk-show » est déjà tout un programme, et qui ne donnent que l'apparence d'une véritable confrontation ; asphyxie qui répond à la volonté du pouvoir de toujours mieux contrôler le droit de passage à l'antenne.*

» *C'est l'asphyxie de la création cinématographique déjà en butte aux conséquences d'une concentration financière féroce de la production, de la distribution et de l'exploitation, et à qui l'Etat consacre la plus petite part du plus petit budget national, celui de la culture.*

» *Les mécanismes mis en place après la suppression de l'O.R.T.F. et les lois du système conduisent ainsi à réduire le champ de la création au profit de « productions audio-visuelles » interchangeables, fabriquées en série et au moindre coût, comme c'est désormais le cas en Grande-Bretagne ou en R.F.A. (...) »*

● *L'association Télé-Liberté*, qui se veut le syndicat des auditeurs et des téléspectateurs, refuse de considérer que la baisse de fréquentation des salles de cinéma consécutive à l'augmentation du nombre de films au petit écran, soit le résultat d'« *une guérilla que se livreraient le cinéma et la télévision. L'enjeu est d'un tout autre ordre. Il s'agit de la création audiovisuelle en France. Alors que la production cinématographique nationale se voit réduite de plus en plus, que les studios se raréfient et que le chômage s'amplifie, c'est au tour de la radio-télévision d'être victime de la politique malthusienne du gouvernement en matière culturelle (...) »*.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h 30, Inter femmes ; 12 h 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30 Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h 15, Mélodie-parade ; 11 h 45, Déjeuner-show ; 12 h 30, C.Q.F.D ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h., Europe-Panorama

R.T.L. : 5 h 30, M. Pavières ; 9 h 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 25 janvier...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; « Si Louis XVI avait passé Varennes » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 26 janvier

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-TELEVISION

Lundi 20 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « les Compagnons de la Marguerite », de J.-P. Mocky (1966), avec C. Rich, F. Blanche, M. Serrault, M. Darcy.

Sur le mode satirique, cher au réalisateur de Snobs *et de* l'Etalon, *une critique loufoque de nos institutions.*

18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks ».
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Théâtre : « Chérie noire », de F. Campaux, avec M. Dawn, Jean-Jacques M. Mercadier.

Acte I : *rivé à sa machine à écrire, un romancier tire à la ligne en rêvant du prix Goncourt.* Acte III : *il l'obtient, inspiré par une jeune beauté venue des îles et prénommée Chérie. Dans le rôle de la muse au teint bronzé : Marpessa Dawn, comme en 1968, date de la première diffusion de cette pièce pour « Au théâtre, ce soir ».*

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Alias Mr. Braithwaite ».
16 h. 20 (★) Les après-midi d'A. Jammot « Hier. Aujourd'hui. Demain ».
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Feuilleton : « le Pain noir », de G.-E. Clancier. « Le tramway de la révolution ». Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, H. Virlojeux, J.-P Sentier.

La révolte qui grondait à Limoges éclate en 1905.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri Simone de Beauvoir.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « les Frères siciliens », de Martin Ritt (1968), avec K. Douglas, A. Cord, I. Papas, L. Adler, S. Strasberg.

Les histoires de la Mafia américano-sicilienne d'avant le Parrain. *Kirk Douglas venge son père en tuant le beau-père de son frère, qui, lui-même, se charge de l'exécuter. Long, filandreux, sans intérêt. Kirk Douglas, moustachu, force sur les effets.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Or et monnaie dans l'histoire », de P. Vilar ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec.. Georges Elgozy ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de F.-C. ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Dossier ; 15 h., « la Morte-saison », présentée au Prix Paul Gilson par Radio-Canada ; 16 h., La musique une et divisible ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 16 h. 45, Dossier : Quand un moine zen rencontre un moine franciscain ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Anaïs Nin, Journal 1947-1955 » (réalisation G. Granier) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lansac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, « Sur un poème de Gogol » (Sviridov) ;

20 h (S.), Concert à Bordeaux. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction I. Malec, avec K. et M. Labèque, pianistes : « Quatre juillet » (Ch. Ives), « Simple » (A. Blancouart), « Piano e forte pour deux pianos et orchestre » (Serocki), « Eclatement 2 » (Ph. Drogoz), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; 21 h 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h 15, Libre-parcours récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Baudelaire et la musique, par A. Lestor ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : les Fontanarosa, R. Serkin (Schubert, Beethoven) ; 12 h., Folk Songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres.

13 h. 30, Les intégrales : Musique de piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h 30 (S.), Sonorités d'autrefois ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Adagio et fugue en ut mineur » (Mozart), « Quatorzième quatuor en ré mineur » (Schubert) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Pièces de clavecin » (Harst), par H. Dreyfus, « Feuilles d'album Navarra » (Albeniz), « D'après Wols » (A. Weber) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en ré majeur, Prague » (Mozart), « Nuits dans les jardins d'Espagne » (de Falla) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h 40 (S.), En musique avec... « Images hongroises » (Bartok), « Symphonie n° 4 » (Sibelius) ;

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction R. Peter : « Capriccio » (R. Strauss), avec E. Söderström, P. Gottlieb, L. Driscoll, etc. ; 22 h. (S.), Concours internat. de guitare ; 23 h., Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre (J. Bohac, D. Chostakovitch ; J. Valek, J. Feld, J. Ceremuga) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter, voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart.
>
> Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire

Mardi 21 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les animaux en péril (troisième partie : l'Asie).
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh.
21 h. 45 (★) Emission littéraire : Best Seller, de J. Ferniot et C. Collange.

Les succès de Jean d'Ormesson et d'Hergé, le père de Tintin. Pagnol et le folklore marseillais, avec un témoignage de M. Gaston Defferre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. *La baisse de natalité.*
15 h. 30 Série : L'homme de fer : « Dans un monde de chacals ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « les Amitiés particulières », de Jean Delannoy (1964), avec M. Bouquet, D. Haudepin, F. Lacombrade, L. Seigner.

L'amitié passionnée — et angélique — de deux collégiens — l'un adolescent, l'autre encore enfant — contrariée et abîmée par des prêtres et enteurs. Un faux chef-d'œuvre du cinéma français d'après le roman de Roger Peyrefitte. Prétexte peu sérieux à un débat sur l'homosexualité qui fut « différé » en octobre 1973 sur décision de M. Arthur Conte, puis à nouveau retardé par les grèves d'octobre 1974

Débat : Des amitiés particulières aux amours interdites.

Avec la participation de R. Peyrefitte, auteur des « Amitiés particulières » ; d'Y. Navarre, auteur des « Loukhoums », du docteur Lieberman, neuro-psychiatre ; du professeur H.-P. Klotz, chef du service d'endocrinologie à l'hôpital Beaujon ; du Père Marie-Jean Mossand, de M. Baudry, fondateur de la revue « Arcadie ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Jean-Marie Le Pen.
20 h. 30 (●) Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlajos.

Enée voit son rêve disparaître. Il n'atteindra jamais l'Italie, terre accueillante et hostile. Il va mourir quelques temps avant.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada, par A.-M. Bernon ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation, par R. Auguel ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Trois cantates italiennes » (Buononcini), par F. Dublot-Jollis, clavecin ; 11 h. 30 Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., « les Charmeurs », opéra-comique de F. Poise, avec E. Debatisse, Ph. Gaudin, Orchestre lyrique de la radiodiffusion, direction R. Chevreux ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : 13 h. 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Clefs pour l'Opéra ; 14 h. 45, Concert ; 15 h., Bilan : Michel Lancelot : « La contre-culture en question » ; 16 h., Dossier : Natalité et stérilité ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Œuvres complètes », d'A. Artaud (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : La recherche historique aujourd'hui, avec G. Duby et E. Le Roy Ladurie ; 21 h. 20, (●) Atelier de création radiophonique : La musique arabe et les immigrés en France ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de.. Baudelaire et la musique ? Le concert du 25 janvier 1860 (Wagner) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : J. Alain, Schubert, Fauré, Debussy ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Pièces de clavecin en concert » (Rameau), par H. Dreyfus, Ch. Larde, J. Lamy ; « Epigraphes antiques » (Debussy), par W. Haas ; vers 15 h. 30, Aux sources des musiques : Afrique (Nigéria) ; 16 h (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 9 en mi mineur, du Nouveau Monde » (Dvorak), « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur » (Mendelssohn) ; « Mazeppa » (Liszt) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20, (S.), La comédie musicale américaine : « By Jupiter », de R. Rodgers ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Gira il Nemico il Ballo » (Monteverdi), « Alexandre Newsky » (Prokofiev), « la Bataille » (Byrd) ;

20 h. 30 (S.), Festival de la fête languedocienne : Hommage à Fauré, par l'orchestre de chambre de Nice et la chorale « A cœur joie » de Colmar. Dir. P. Mule : « Pelléas et Mélisande » ; « Cantique de Racine » ; « Requiem » ; « Prométhée » ; 22 h. (S.), Hors gravure : « Crépuscules » (Schmitt), par H. Puig-Roget, piano ; « Naïades au soir » (Samazeuilh), en monophonie ; « Antoine et Cléopâtre » (Schmitt) ; 23 h. (S.), Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

Mercredi 22 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Chr. Izard.

Dessins animés (13 h. 40 et 17 h.) ; troisième épisode de « l'Ile mystérieuse » (14 h.) ; Sports (14 h. 45 et 15 h. 45) : Série : « Déclic » (15 h 15), Séquence sur les animaux (16 h. 25), « De livre en livre » (17 h. 35).

18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Dramatique policière : « les Malfaisants », d'après F. Noro. Réal. J. Kerchbron, avec P. Michael, M. Tolo, A. Medina, P. Muler, Ch. Roux.

L'homme à abattre : Dino, combé, aimé et riche. Le limier : Tob, condamné au Brésil pour un crime qu'il n'avait pas commis, à la suite d'un faux témoignage de Dino. La femme du premier est devenue la maîtresse du second. Elle en sait sans doute plus qu'elle ne veut bien le dire

21 h. 55 Emission médicale : Indications, P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou

Une mongolienne agée de vingt-huit ans. La pollution domestique. La rééducation des mutilés : Le système médical en Angleterre, etc.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A RADIO FRANCE**
>
> FRANCE-INTER : à chaque heure juste, à 8 h. 30, 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h., 13 h., 19 h., 20 h. ; tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 8 h. 45 ; Inter-emploi à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 25 ; Inter-soir à 22 h et Inter-dernière à 23 h.
>
> FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.) ; 17 h 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, Madame. *Etes-vous bien assuré ?*
15 h. 30 Série. — Daktari. Le retour d'Albert et d'Etel.
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier. Aujourd'hui. Demain.
18 h. Magazine du théâtre et du cinéma.
18 h. 40 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak : Au diable Kojak.
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 30 Sports.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 (★) Les classiques français : « Mam'zelle Nitouche », de M. Allegret (1931), avec J. Marese, Raimu, Alerme, E. Mera.

L'opérette-vaudeville d'Hervé, adaptée aux débuts du parlant, dans un style qui paraîtra, aujourd'hui, délicieusement vieillot. A voir pour Raimu et Janie Marèse.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance . Perspectives Canada : 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Coumba du pays oublié des pluies », de J. Cervon ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Bibliothèque musicale, par G. Auffray ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : 13 h 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines, 14 h 45, Musique ; 15 h. 2, « Akoulina » de Pouchkine, adaptation D. Basse, avec D. Lebrun, J. Monod, J.-P. Moulinot (réalisation H. Soubeyran) ; 16 h., Reportage : Présence de la France au Cambodge ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Histoire de la forêt » (réalisation G. Peyrou) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance. Autour des quatuors de Schoenberg : « Suite pour orchestre à cordes », extrait, par l'Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Direction P. Mestral : « Six pièces pour chœurs d'hommes, a capella, opus 35 », « Quatrième quatuor à cordes », par le Quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven (1), de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Le torrent sanguin, par le professeur J. Menard ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Programme de la R.T.B. Jeunes auteurs : Marcel Moreau, par J. Bourlet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Baudelaire et la musique ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (R. Challan, Haydn) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse ; 14 h. 35, Airs oubliés ; 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Sonate n° 32 en si mineur » (Haydn), pianiste P. Badura Skoda ; « Concerto pour violon et orchestre en la majeur », avec A. Grumiaux ; « Sérénade en ré majeur Haffner » (Mozart) ; vers 16 h. (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Semaines musicales d'Annecy 1974. Cours d'interprétation de R. Bourdin, flûtiste ; J. Calvet, violoniste : « Havanaise » (Saint-Saëns), « Oiseaux tendres » (J. Rivier), « Trio n° 2 » (F. Devienne), « Quatuor pour flûte » (Tcherepnine), « Densité 21,5 » (Varèse), Pièces pour flûte seule » (J. Ibert) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Simple symphonie » (Britten), « Quatre derniers Lieder » (R. Strauss), par E. Schwarzkopf, « Musique de danse du Haut Baroque » ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « l'Enlèvement au Sérail » (Mozart), avec O. Meilles, A. Auger, R. Grist, P. Schreier, H. Neukirch, K. Moll, Orchestre national de Dresde, direction K. Boehm ; 23 h., Musique française méconnue. Disciples de Tony Aubin : « Musique en couleurs » (I. Golkowsky), « Concerto pour violon » (A. Roizemblat), « le Fil d'Ariane » (J. Casterède) ; 24 h., Musique et poésie : C. Ballastre, Rachmaninov, Bartok, Liszt, Takemitsu ; 1 h. 30, Nocturnales.

jeudi 23 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard : « Laura ». Réal. Christian Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garani, M. Comtell.

La Marie-Aude est détournée vers l'Amérique centrale par trois guérilleros, dont une jeune femme. Cette séduisante Laura ne tarde pas à gagner Jo Gaillard à ses idées politiques. Apparition surprise de Med Hondo dans le maquis.

21 h. 25 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.

« Egypte 75 » : un reportage réalisé à l'occasion de la visite officielle en France du président Sadate ; « Opéra-Mode » : les collections du printemps et de l'été, filmées en avant-première dans les coulisses de l'Opéra.

22 h. 15 Variétés : Le club de la semaine, de J. Chabannes.

Des chansonniers et cinq invités : René Barjavel, Claude Brasseur et Jacqueline Maillan, Annabel Buffet et Edwige Feuillère.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui Madame. *La caricature.*
15 h. 30 Série : L'homme de fer : « le Chroniqueur mondain ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés, d'A. Michel : « l'Affaire Taillette ». Réal. M. Genoux. Avec T. Taffin, A. Reybaz, H. Adji.

Jacques Taillette, ingénieur diplômé a dû épouser Nicole, fille d'ouvrière. Lorsque Nicole est retrouvée morte, assassinée, son mari est accusé du meurtre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les Mormons.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film, un auteur : « le Démon des femmes », de R. Aldrich (1968), avec K. Novak, P. Finch, E. Borgnine, M. Selzer.

Une jeune comédienne chargée d'incarner à l'écran une star disparue dont elle est le sosie, revit jusqu'au bout la vie de son modèle. Aldrich s'en prend beaucoup moins bien, hélas, que Minnelli ou Mankiewicz aux mœurs hollywoodiennes. Il tire des boulets de mélodrame sur une cible brouillée.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Musique de chambre : « Quatre chants russes paysans » (Stravinski), piano C. Brullebaut ; « Conductus pour alto solo et ensemble instrumental » (D. Depraz), soliste, P. Hadjaje ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule, avec J.-F. Manzone, violon : « Noces de Figaro », ouverture, « Concerto n° 5 en mi bémol » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Deux cents minutes en Afrique, par P. Rouleau ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Casquette d'Hitler ou le temps de l'oubli » (réalisation E. Fremy) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Grotte », de R. Gueunlaud (réalisation J.-P. Colas), avec N. Tabaglio, P. Vaneck, C. Sellers ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; Les intoxications, par le prof. Fournier ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Autour d'une œuvre : « Visage », de L. Berio ; 23 h. 25, Les noctambules, par S. Matil.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 32 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Baudelaire et la musique ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : « Concerto pour orchestre », extraits (Lutoslawski), « Concerto n° 5 pour piano en mi bémol majeur l'Empereur », extraits, par V. Ashkenazy ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrisme : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), avec G. London, L. Rysanek, Orchestre et chœurs du Covent Garden. Direction A. Dorati ; vers 16 h. 25, Danse, ballet, musique ; 17 h. (S.), Post-wagnériens : « Quatuor en sol majeur », extraits (Bruckner), « Lieder », d'H. Wolf, par D. Fischer-Dieskau ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : Liszt, Berlioz, Mendelssohn, A. Adam ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Concerto en ré majeur » (Haendel), « Didon et Enée » (Purcell), « Musique de la guerre de Cent Ans » ;

20 h. 30 (S.), L'Ensemble polyphonique de la radiodiffusion au Festival estival : « le Jeu de Daniel » (anonyme XII[e] siècle) ; 22 h. 15 (S.), Concert ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker (3) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Les télévisions francophones

Lundi 20 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *la Jeunesse de Chopin*, film d'A. Ford.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Entrée de service*, film de R. Thomas.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, Une femme qui attend ; 22 h. 5, Style.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, En personne ; 21 h. 15, La voix au chapitre ; 21 h. 45, Ski.

Mardi 21 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Gang des rebelles*, film de R. Mauri.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *la Furie des Apaches*, film de J. M. Elloriela.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jo Gaillard ; 21 h. 5, Dossier F.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les brigades du Tigre ; 21 h 10, Plateau libre ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 22 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Cent briques et des tuiles*, film de P. Grimblat.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *Un acte d'amour*, film d'A. Litvak.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Cassius, dix ans après*, film de W. Klein, suivi d'un débat.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 15, *la Salamandre*, film d'A. Tanner.

Jeudi 23 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *la Novice*, film d'A. Lattuada.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *Dix gladiateurs*, film de G. Parolini.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Tick, tick, tick, la violence explose*, film de R. Nelson ; 21 h. 15, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 25, Les charmes de l'été.

Vendredi 24 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Capitaine Morgan*, film de P. Zeglio.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *la Violeterra*, film de L. C. Amadori.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit ; 21 h. 45, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 30, Dessins animés.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *La main passe*, comédie de G. Feydeau ; 22 h. 10, *Je t'aime, tu danses*, film.

Samedi 25 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Capitaine Morgan*, film de P. Zeglio.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Un homme de trop*, film de Costa-Gavras.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Jacquou le Croquant ; 22 h. 15, Sacha Distel.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Nana Mouskouri ; 21 h. 30, Sam Cade.

Dimanche 26 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *D pour danger*, film de R. Neame et C. Owan.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Comtesse aux pieds nus*, film de J. L. Mankiewicz.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les charmes de l'été ; 21 h. 10, Emission historique : Lebensborn ; 22 h. 5, Festival du cinéma de Bruxelles.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Eva*, film de J. Losey ; 21 h. 45, Entretiens ; 22 h. 10, Musique ; 22 h. 20, Vespérales.

Lundi 27 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Senso*, film [illegible] L. Visconti.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ars[illegible] Lupin ; 21 h., *Vous souvenez-vou[illegible] Paco ?* film de J. Franco.
TELEVISION BELGE : 20 h. [illegible] vous saviez ; 20 h. 35, L'hom[illegible] faux diamants de braise ; 22 [illegible] Sciences et livres.
TELEVISION SUISSE RO[illegible] 20 h. 15, Destins : Re[illegible] 21 h. 40, La voix au spl[illegible] 22 h. 10, Hockey sur glac[illegible]

> **HORAIRES DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
>
> PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h. [illegible] en fin de soirée (vers 23 h.).
>
> DEUXIÈME CHAINE : éditions complètes à 20 h. e[illegible] soirée (vers 23 h.).
>
> TROISIEME CHAINE : flasches à 18 h. 45 et 19 h. 5[illegible] fin de soirée (vers 22 h. 30).

LE MONDE

RADIO-TELEVISION

Vendredi 24 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 20 Magazine : Le fil des jours.
18 h. 40 *Pour les petits : Pierrot.*
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Avenir du futur : « Robinson Crusoé sur Mars », de B. Haskin (1964), avec P. Mantee, V. Lundin, A. West.
Deux cosmonautes humains échoués sur Mars (un Terrien et un habitant d'une planète située dans le système solaire) revivent ensemble les aventures des héros de D. Defoe. Un film bourré d'idées amusantes, fruit de la collaboration de l'auteur de la Guerre des mondes *avec le professeur von Braun.*
22 h. 45 (●) Débat : La science-fiction, présenté par R. Clarke, réal. G. Folgoas.
Avec MM. Rasool (de la NASA), J.-C. Pecker (directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris), A. Dolfuss (astronome), R. Buvet (professeur de chimie-physique à Paris-VI ; bio-énergéticien), P. Gascar (auteur d'un ouvrage sur les lichens).

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. Conséquences d'une découverte.
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, Aujourd'hui, Demain.
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Gilbert Bécaud.
21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot. La liberté en Chine.
Avec M. Alain Peyrefitte, auteur de Quand la Chine s'éveillera *; M. Jean Pasqualini, auteur de* Prisonnier de Mao *; M. Philippe Sollers, à propos des numéros de la revue* Tel Quel *sur la Chine ; M. Maurice Ciantar, auteur de* Mille Jours à Pékin *; M. Jacques Sullinard, membre du bureau national de la C.F.D.T.*
22 h. 50 Ciné-Club. (★) « Le fils de Frankenstein », de R. V. Lee (1939), avec B. Rathbone, B. Karloff, B. Lugosi, L. Atwill.
Film rare et presque aussi passionnant que les deux premiers « Frankenstein » réalisés par James Whale. Le fils du baron, revenu au château de ses ancêtres, retrouve et ramène à la vie la créature jadis créée par son père.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la C.G.C.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « El Chuncho », de D. Damiani (1966), avec G. M. Volonte, K. Kinski, M. Beswick, Lou Castel.
Un jeune Américain pas franc du collier se mêle à la révolution mexicaine pour orienter l'action d'un bandit plus idéaliste qu'il n'y paraît. Au jeu des monstres sacrés, Lou Castel l'emporte sur le Gabin transalpin, Gian-Maria Volonte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, *En bref ;* 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Perspectives Canada ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h., Musique de chambre : « Deuxième Quatuor à cordes » (H. Sauguet), par le quatuor de la radiodiffusion ; 11 h. 30, Le texte *et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec* Marcelle Auclair ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direction E. Cosma : « Water music » *(Haendel), « Ouverture, opus 42 » (Pro*kofiev) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;
13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles *grands comédiens ; 14 h., Actualité ;* 14 h. 15 (★), Portrait de Reims, par Ch. Latigrat, à propos des journées polonaises ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., *Dossier ; 17 h. 30, Actualité :* Turner à Londres ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Lettre à ma mère », de Simenon (réalisation Ph. Guinard) ; 18 h. 30, *Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;*
20 h., Rencontre avec Michel Jobert, par P. Galbeau, avec P. Rouanet, M. Olivier, S. Mesnil ; 21 h., Entretien avec *M. Béjart ; 21 h. 20,* Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : L'inné et l'acquis ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Il faut sauver la main, par P. Gillon ; 23 h. 30 (●), Langage croisé, par E. Dietlin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Baudelaire et la musique ? ; 11 h. 30 *(S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui :* Beethoven, Monteverdi, G. Tailleferre ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; vers 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. (S.), *Lyrique :* « Une nuit à Venise » (J. Strauss), avec R. Streich, A. Rothenberger, Ch. Gorner, G. Litz, C. Curzi, N. Gedda. Orchestre, direction F. Allers ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), *Musique légère ;* 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Stravinski, Brahms, Couperin) ;
20 h. 30 (S.), Chœur madrigal de Bucarest, dir. *Marius Constantin :* « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms), « Pulcinella » (Stravinski), « l'Astrée » (Couperin) ; 21 h. 50 (S.), Carré Thorigny. Ensemble « L'Itinéraire » ; « *Improvisation sur Mallarmé* » (P. Boulez), avec Ch. Issartel, direction B. de Vinogradov ; « Emone pour alto solo » (A. Moene), par A. Bancquart ; « Ligne de non-retour » (T. Murail) ; « Rêve au soleil des ombres » (F. Bousch). Direction A. Louvier ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● *FR 3 ouvre sa tribune libre* (19 h. 40), à Mme Simone de Beauvoir (lundi 20), à M. Jean-Marie Le Pen (mardi 21), au parti socialiste (mercredi 22), aux Mormons (jeudi 23), à la C.G.C. (vendredi 24).

● *Europe 1* reçoit lundi M. Olof Palme, premier ministre suédois, à 8 h. 20, et M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, répond à 19 h. 20 aux questions de Pierre Desgraupes.

ÉMISSIONS CULTURELLES
(Paris 312 mètres)
SAMEDI 25 JANVIER

9 h., Pèlerinage en Inde ; 10 h. 30, Perspectives Canada ; 11 h. 30, *La légende des Nibelungen ;* 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Une théologie en action : Dietrich Bonhoeffer ; 17 h. 40, Thèse en Sorbonne ; 17 h. 50, *Chronique* de l'UNESCO.

Samedi 25 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. Télé-philatélie, de J. Caurat.
14 h. 30 Pour les jeunes : Samedi est à vous, prés. B. Golay.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, réla. J. Villa, prés. J.-P. Chapelle.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 La vie des animaux : Les oiseaux, prés. F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les z'heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : « Colditz » (troisième partie : Bienvenue à Colditz), avec R. Wagner, D. McCallum.
Un vieil officier britannique tente d'instaurer une nouvelle discipline dans un groupe de prisonniers de guerre européens, en Allemagne.
22 h. 35 Reflets de la danse, de *Maxime Roussin.*

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Les après-midi de Michel Lancelot : Un jour futur.
*L'invité de l'autre monde, de L. Pauwels, et J.-Cl. Guilbert ; avec Aimé Michel, auteur d'*Un village ou l'infini.
Série. L'homme qui valait 3 milliards. *Avec L. Majors.*
Ils arrivent : l'homme objet.
Films d'animation.
Le journal des jeunes.
Juke box, par F. Hausser.
Portrait d'un jeune peintre : Dorothée Selz ; Il était une fois.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série. Les brigades du Tigre : « Le Défi ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
En 1913, un jeune couple en révolte contre le monde sème la terreur. Poursuivis par l'inspecteur Valentin Eloi et Catherine se donneront la mort.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Boutciller.
Avec Juliette Greco.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « les Derniers Hivers », de J.-C. Tacchella, et « la Tête », de E. Bourget.
20 h. 30 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
Pendant qu'Ida de Barancy mène folle vie et tombe amoureuse d'un poète prétentieux, Jack, son fils illégitime, se retrouve dans une bien étrange pension.
21 h. 20 (●) Documentaire : Traits de mémoire : « la Légende des bulles », de C. Miller. Prod. délégué, A. Blanc.
Aujourd'hui la bande dessinée : Asterix, les Schtroumpfs, et les Dingodossiers, sans oublier la création de Pilote par René Goscinny.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La piano dans l'œuvre de Bela Bartok ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de la campagne française ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole par D. Jameux ; 12 h., Le tiers-monde à part entière, par G. Ganne ; Le livre au format de poche dans les pays francophones ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;
13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Les samedis de France-Culture. En direct de la Maison de la culture de Reims : Journées de musique polonaise, par M. Cadieu, F. Malettra, G. Leon et M. Bernard. Concert documen*taire sur les différents aspects de la* musique polonaise : Histoire ; Enseignement public. Avec les compositeurs polonais J. Bruzdowicz, K. Meyer et le *concours de K. Grochowski, flûte ;* A. Salvetti, chant ; S. Billier, piano, et le Quatuor Debussy. Œuvres de Kontowski, Gareski, Chopin, Lutoslavski et Meyer ; *16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace,* direction R. Albin : « Iberia » (Albeniz), « Trois Valses romantiques » (Chabrier) ; 17 h. 10, En soliste : Joachim Grubich, organiste ; 17 h. 30, Cinémagazine ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir (1), par E. Laurent ;
20 h. 20 (S.) (●), Nouveau répertoire dramatique : « Tant qu'aura des chevals blancs », d'A. *Perry-Bouquet (réalisat.* G. Peyrou), avec M. Amiel, S. Artel, J.-M. Bory, M. Sarcey, E. Scob ; vers 22 h. 20 (S.), Poètes d'hier et d'aujourd'hui sur les ondes : Emmanuel Flavia Léopold, poète antillais, par M. Manoll.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40, Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto en ré majeur *pour violoncelle et orchestre* » *(Haydn),* avec F. Lodéon, orchestre de Bournemouth, dir. Th. Guschlbauer ; 11 h. 30 (S.), Orchestre de la radiodiffusion sar*roise : « Coriolan », ouverture* (Beethoven), « Concerto pour hautbois, cordes et basse continue » (Bach), soliste H. Winschermann, « Symphonie n° 2 en ut majeur » (Schu*mann) ;* 12 h. (S.), *Variétés actualité ;* 12 h. 37, Sortilèges du flamenco.
13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Cinq interprètes de Chopin : « Polonaise en la bémol » (Héroïque), par V. Horowitz, « Impromptu en la bémol majeur », par G. Cziffra, « Variations brillantes opus 12 », par D. Barenboïm, « Nocturne en mi majeur opus 62 », par J. Kalichstein, « Mazurka en la mineur opus 17 », par S. Falvay ; 15 h. (S.), Récital d'orgue, par A. Heudron : « Prélude et fugue en mi mineur », « Trois chorals Kyrie » (Bach) ; 15 h. 30 (S.), Orchestre Nice-Côte *d'Azur, direction P.-M. Leconte :* « Musique funèbre pour cordes » (S. Nigg), « Les cloches » (Milhaud) ; 16 h. 30 (S.), « Métamorphoses symphoniques sur un thème de *Weber » (Hindemith), « Métamorphoses »* (R. Strauss) ; 17 h. 25 (S.), Concert de musique sacrée africaine donné en l'église Saint-Eustache par la Chorale Saint-Joseph *de la medina de Dakar, direct. J. Jouga : Messe Diola, Messe Serere, Messe de* Casamance, *Messe Oualoff ;* 17 h. 50 (S.), *Musiques des peuples du monde :* Anciennes musiques pastorales suédoises ; 18 h., *Magazine musical ;* 18 h. 30 (S.), Récital de piano Thérèse Dussaut : « Impromptu n° 3 », « Sonate en la majeur » (Schubert) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;
20 h. (S.), Cette année-là... 1898 : « Septième nocturne en ut dièse » (Fauré), soliste H. Heidsieck, das Klagende lied » (Mahler), vers. origin., direction P. Boulez, et vers. définitive, direction B. Haitink, « Une vie de héros » (R. Strauss), soliste M. Tchernakhovki, violoniste ; 21 h. 30 (S.), Musique ancienne. Festival de Saintes 1974. Concert donné en l'abbaye aux Dames, chœurs de la Cambridge Purcell Society, direction Higginbottom : « L'âge d'or de la musique vocale dans les cathédrales anglaises » (W. Byrd, Th. Tallis) ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Gabriel Pierné ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 26 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. Variétés : Le petit rapporteur, réal. B. Lion. Prés. J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 50 Film : La piste des éléphants, de W. Dieterle (1954), avec E. Taylor, D. Andrews, P. Finch, A. Sofaer.
Une morne histoire d'adultère pimentée par quelques paysages de jungle cinghalaise et une fougueuse charge d'éléphants. Seule trace de vie dans ce film anémique d'un vétéran d'Hollywood qui eut ses heures de gloire avec, notamment, le Prix d'un mensonge *(1945) et* le Portrait de Jenny *(1949).*
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Rivière sans retour », d'O. Preminger (1954), avec R. Mitchum, R. Calhoun, M. Monroe, T. Rettig.
Un fermier, son fils et une entraîneuse : un mauvais garçon, des chercheurs d'or et des Indiens. Un radeau, une rivière et des rapides. Le lent glissement de deux êtres l'un vers l'autre sur un fleuve en fureur. Et Marilyn, moulée dans des jeans trop étroits. Du cinémascope, à ne voir qu'au cinéma, en anglais, et en couleurs.
22 h. 5 (●) IT 1 Edition spéciale, par J.-F. Chauvel : Dialogue avec le président Sadate.
21 h. 30 (●) Feuilleton : Les gens de Mogador.
A la veille de son arrivée à Paris, le président égyptien s'entretient avec quatre spécialistes du Proche-Orient : J.-F. Chauvel, J. Lacouture, les généraux G. Buis (directeur des hautes études de la défense nationale) et G. Beaufre (spécialiste des postes stratégiques au Proche-Orient).

CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia : Pierre Perret et la cuisine.
13 h. 45 Jeu. Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film. (★) la Guerre des mondes, de B. Haskin (1952), avec G. Barry, A. Robinson, L. Martin, L. Tremayne.
Les Martiens de H.G. Wells arrivent en soucoupes volantes et commencent l'invasion de la Terre par les Etats-Unis, qu'obsédait, à l'époque du film, l'idée d'un affrontement avec l'U.R.S.S. Fable impressionnante et symbolique.
15 h. 50 Magazine : Vive la télé.
16 h. Prix d'Amérique, retransmis en Eurovision.
16 h. 30 Le cirque Bill Smart.
17 h. 30 Documentaire. La caméra au poing : La pouponnière des Géantes.
18 h Jeu. Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés. Ring Parade et Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après le roman d'E. Barbier. Adapt. et réal. E. Mazoyer. Avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot.
Deuxième partie : *1855 - 1856. Après leur mariage, Julia et Rodolphe s'installent à Mogador. Un conflit éclate entre Julia et sa belle-mère.*
22 h. 25 Documentaire : Tamayo. Réal. M. Dumoulin.
Tamayo est un muraliste mexicain né en 1899 et dont on peut voir actuellement une exposition au Musée d'Art moderne à Paris.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Paul et Virginie, de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. Documentaire cinéma : David Lean.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophi*ques et religieuses ; 11 h., Regards sur la* musique, par H. Barraud : « Hippolyte et Aricie » (Rameau) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre sym*phonique Nord-Picardie.*
13 h. 45, Le monde insolite : Figurants et doublures, par L. Mallet ; 14 h. 15, « Lettre morte » et « Architruc », de R. Pinguet, par *les comédiens-français ; 16 h. 15,* Grandes réalisations discographiques ; *15 h. 45, Malcolm de Chazal ;* 17 h. 30, Concert à Varsovie. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, *direct. M.* Le Roux : « Mélodies » (Ligeti), « Musique solennelle » (Stakowski), « Pièce pour orchestre n° 2 » (Krause), « Dans le deuil des vagues » (D. Masson) ; 19 h. 10, Le point du septième jour. Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;
20 h. (S.), « Djamileh », opéra-comique en 1 acte de L. Gallet, musique de Bizet, avec L. Dourian, J. Tudare, C. Cales, orchestre lyrique de la radiodiffusion, direct. A. Girard ; 21 h., Au fil du miroir, de C. Petit-Castelli ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Gritiquez ; 23 h. 15, Tels qu'en *eux-mêmes : Pierre* Benoit (1).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;
13 h. (S.), Orchestre symphonique d'Alsace, direct. R. Albin ; « La pie voleuse », ouverture (Rossini), « Symphonie n° 2 » (Schumann), « Sérénade n° 1 » (Brahms), « Carnaval » (Dvorak) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques « Sonate n° 10 pour piano et violon en sol *majeur* » (Beethoven) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Busoni) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la radio-télévision roumaine, direct. I. Conta : « Vox Maris pour chœurs et orchestre » (Enesco) ; « Œdipe » extraits (Enesco), par V. Marti*noiu ; « Pelléas », duo du premier acte,* extraits (Debussy), par *M.* Ianculescu et V. Deodorian ; « *La Mer* » (Debussy) ; 18 h., Voyage autour d'un concert (2) ; *19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Hommage* à Charlie Parker ;
20 h. 30 (S.) Grandes rééditions classiques : « Quatuor en sol majeur opus 76 n° 1 » *(Haydn),* par le quatuor Tatraï, « Sur le sentier broussailleux » (Janacek), au piano F. Firkusny, « Le gondolier » (Schubert), par E. Singers ; 21 h. 45 (S.), *Nouveaux talents, premiers sillons :* F. Lodeon, violoncelle ; 22 h. (S.), Les grandes voix humaines ; 23 h. Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Debussy, Messiaen, Bartok)

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 26 JANVIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; *8 h. 30,* Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « l'Union rationaliste » ; 10 h., Messe TF 1 ;
9 h. 15, A Bible ouverte : « *Le reste et Israël* » ; *9 h. 30,* Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Science et foi » ; 11 h., Messe célébrée à la paroisse du Sacré-Cœur de Ris-Orangis ; Prédication du père Jorens.

Lundi 27 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Une ravissante idiote », d'E. Molinaro (1963), avec B. Bardot, A. Perkins, G. Aslan, A. Luguet.
Un Londonien timide se trouve embarqué malgré lui dans les services secrets soviétiques. Il effectue sa mission en compagnie d'une ravissante blonde, pas très futée en apparence. Bardot au naturel, et un numéro de charme d'Antony Perkins, dans un « suspense » plein d'humour.
h. 17 *Magazine : Le fil du jour.*
40 Pour les petits : Pierrot.
50 *Pour les jeunes :* Banana Split.
) Une minute pour les femmes.
Les Shadoks.
Feuilleton : Chéri-Bibi.
ace à face.
(Participants non définis.)
riétés : Gérard Sety, réal. R. Grumch.

'E II (couleur) : A 2

ine Aujourd'hui, Madame.
L'homme de fer. Trouvez les
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. Hier, Aujourd'hui. Demain.
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
18 h. 55 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Télé-film. Le pain noir, de G. E. Clancier. Adapt. F. Verny. « La patrie du cœur ». Réal. S. Moati.
Après la mort du révolutionnaire Pierre Coutil, c'est la guerre de 1914. Frédéric, le fils de Cathie, part au front où il sera gazé.
22 h. 10 Documentaire : Une pierre blanche pour Aristide Maillol, de J.-J. Bloch. Avec la participation d'Henry de Monfreid, Jean Cassou et Dina Vierny, ancien modèle de Maillol.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 (★) Prestige du cinéma : Exodus, d'O. Preminger (1960), avec P. Newman, E.M. Saint, P. Richardson, P. Lawford, L.J. Cobb.
L'épopée d'émigrants juifs sortis par ruse des camps anglais de Chypre et embarqués sur un cargo, pour forcer le blocus britannique et participer à la naissance de l'Etat d'Israël. Ce film, présenté aux « Dossiers de l'écran » le 21 juin 1967, dans une atmosphère de crise au Proche-Orient, avait alors donné lieu à une confrontation passionnelle entre personnalités israéliennes et arabes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « Atlas historique de l'Anjou », de R.-H. Bautier ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Jean Favard ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;
13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Feuilleton ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu : Journées de musique polonaise à Reims ; 15 h. 2, Prix Paul-Gilson ; « Tu ne veux rien de bien méchant », de A. et *G. Panco* avec J. Danno, J.-P. Jorris, A.-M. Coffinet (réalisation J.-P. Colas) ; 16 h., Dossiers ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Dames à la licorne », de *R. Barjavel et O. de Veer (réalisation* J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;
20 h. (S.), Prestige de la musique. Orchestre national de France. Direction K. Richter, avec J. Norman, M. Höffgen, *H. Laubenthal, M. Egel :* « Elias, opus 70 » (Mendelssohn) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, *Libre*parcours récital : Journées de musique polonaise à Reims.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 *(S.), Au programme cette semaine ; 10 h.,* Que savons-nous... des musiques contradictoires, par J. Charpentier ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Le pianiste Arthur Schnabel : « *Concerto pour* deux pianos et orchestre en mi bémol » *(Mozart) ;* 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30 Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois (H. Schütz, P. di Escobar, L. de Milan, W.F. Bach) ; *15 h. 30 (S.), Musique de* chambre A quatre voix (2) : « Quatuor en ut mineur » (Beethoven), « Quatuor en fa majeur » (Prokofiev) ; 16 h. 30 (S.), *Musique à découvrir. Musique italienne :* « Sonate pour trombone et orchestre » (Marcello), soliste J.-P. Mathieu, « Sonata pastorale » (Tartini), « Airs » (Scarlatti et Pergolèse). *Musique contemporaine :* « Trois pathos » (J. J. Werner) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Concerto en ré majeur » (Beethoven), orchestre de chambre anglais, direct. D. Barenboïm ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), *Musique légère ;* 19 h. 40 (S.), En musique avec... Maurice Béjart ;
20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de la radiodiffusion. Direct. N. Santi : « Mefistofele », opéra en un prologue, quatre actes et un épilogue (Boito). Avec J. Rouleau, M. Chiara, L. Seldari, E. Merighioli, H. Brachet, S. Plantey ; 23 h., Reprises symphoniques : R. Calmel, R. *Loucheur, L. Robert ; 24 h. (S.), Molto* cantabile : *Massenet,* Berlioz, Tchaïkowski, Brahms, Janacek, Fauré ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES EMISSIONS RÉGIONALES

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) : 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. 13 h. 30 (*sauf* le dimanche) ; Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - *20 h. (sauf le dimanche) ;* Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Lundi 20, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 22, 20 h. : Retour d'Iran. Vendredi 24, 20 h. : Les techniques de la réanimation. Lundi 27, 20 h. : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 20, 20 h. : Trente ans de céramique. Mercredi 22, 20 h. : La forêt. Vendredi 24, 20 h. : Sports 25. Lundi 27, 20 h. : Saint-Exupéry.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 20, 20 h. : Score 5. Mercredi 22, 20 h. : Le budget régional. Vendredi 24, 20 h. : Lamartine et les femmes. Lundi 27, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 20, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 22, 20 h. : La vie *des femmes dans les pays de Loire.* Vendredi 24, 20 h. : Lu et approuvé. Lundi 27, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 20, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 22, 20 h. : 3 X 3... Regard neuf (club spatial des jeunes). Vendredi 24, 20 h. : *Les techniques de* la réanimation. Lundi 27, 20 h. : Est-Sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 20, 20 h. : Trente ans de céramique. Mercredi 22, 20 h. : Des villes à l'échelle humaine. Vendredi 24, *20 h. : Sports 25. Lundi 27, 20 h. :* Saint-Exupéry.

NORD-PICARDIE. — Lundi 20, *20 h. : Nord-Sports ; Le L.O.S.C.* Mercredi 22, 20 h. : La nucléaire aujourd'hui et demain. Vendredi 24, 20 h. : L'univers de Bernard Dubilque. Lundi 27, 20 h. : Nord-Sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 20, 20 h. : Trente ans de céramique. Mercredi 22, 20 h. : Niort, ou la mutualité communale. Vendredi 24, 20 h. : Sports 25. Lundi 27, 20 h. : Saint-Exupéry.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 20, 20 h. : Clap 3/3ᵉ. Mercredi 22, 20 h. : *Il n'est jamais trop tard. Vendredi 24,* 20 h. : Formule 3. Lundi 27, 20 h. : Clap 3/3ᵉ.

PROVENCE, COTE D'AZUR - CORSE. — Lundi 20, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 22, 20 h. : Le voyage en Nerachie. Vendredi 24, 20 h. : Avec les yeux du cœur : Robert Sabatier. Lundi 27, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 20, 20 h. : Score 5. Mercredi 22, 20 h. : Un nom... une race. Vendredi 24, 20 h. : Lamartine et les femmes. Lundi 27, 20 h. : Score 5.

IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Retour à l'humain — L'or noir — Enfin seules

« CHANGER *la vie* », mais dans quel sens et pour en faire quoi ? — « Nouvelle société », mais laquelle ? Les éléments de réponse qu'apporte *Preuves* annoncent en tout cas une double réhabilitation révolutionnaire : celle de l'action sociale individuelle ; celle de la campagne et de la vie rurale. Pour parler de la première, nul qui soit plus autorisé que M. René Lenoir, ancien directeur de l'Action sociale, aujourd'hui secrétaire d'Etat. Il s'agit ici, non de l'action administrative et des travailleurs sociaux, mais de l'action personnelle et bénévole. L'Etat aurait-il tout fait — et on est loin de compte — qu'il resterait toujours à faire et parfois l'essentiel. Le mot « charité » a été trop perverti, dégradé, compromis par l'usage bourgeois ; on pourrait parler de fraternité, ou plus simplement, mais au sens humain et gratuit : de *service*. Sur un tel service, on trouvera dans ce numéro quatre témoignages émouvants, convaincants : exercé dans les prisons (par un ancien détenu) ; auprès des drogués ; des alcooliques ; enfin, des gens âgés. La présence de ceux-ci parmi ceux-là, dans un même ordre de préoccupation et d'action, est d'ailleurs un signe assez amer et cruel.

Le texte le plus développé de cet ensemble est un acte de foi, fortement appuyé sur des faits et sur la nécessité, en ce que l'auteur, Michel Albert qui a participé à l'élaboration du Manifeste radical, appelle la reruralisation. Le mot est rugueux, mais la perspective salutaire et la démonstration énergique : contre la concentration urbaine, le gigantisme, la déshumanisation. Or les prophètes ne parlent plus dans le désert parce qu'ils expriment maintenant une aspiration et une volonté populaires. M. Albert s'étonne à bon droit de « *cette opposition radicale entre les désirs de la population et le destin auquel elle est vouée* ». Vouée par qui ? — « *Où est la démocratie là-dedans ?* » — Voilà bien la question. Et c'est tout un plan — fins, moyens, méthodes — que trace Michel Albert. Un plan enfin où l'on trouve à respirer.

***

Coïncidence : à peine venions-nous, la dernière fois, de méditer sur la rose et le noir de la *Nouvelle Revue socialiste*, que les *Etudes* nous parvenait sous une couverture toute neuve, haute fenêtre noire, qui va de soi, dans une façade rose, plus inattendue. On trouvera à l'intérieur la lettre ouverte de Michel Souchon « à MM. les directeurs de la télévision », dossier fortement argumenté et documenté. Propos moins éloigné qu'on pourrait croire de celui de Jean Legres qu'inquiètent les « deux modèles » de l'Etat ayant cours jusqu'ici en France. Il déclare d'urgence publique l'élaboration d'une « autre idée de l'Etat ».

On touche ici, sur des points concrets, à cet engagement, à ces « actions et destin dans les sociétés modernes » de la Compagnie de Jésus qui font l'objet du livre d'Alain Guichard (1) et qu'on retrouve bien entendu dans le cahier de *la Nef* : « les Jésuites ». On y retrouve aussi Alain Guichard lui-même qui y reprend le thème peut-être le plus important : la tradition, la vocation perdues et enfin retrouvées. Comment un ordre « *né d'une institution géniale de la grandeur de la liberté humaine, qui avait commencé dans l'allégresse de l'action, l'acceptation des différences, l'amour de tous* » pouvait-il être tombé « *dans un état de contemption moralisante, de méfiance envers l'humanité, complètement étranger à l'esprit du fondateur* ». Sur une histoire, évoquée de ces sources à ce retour, en passant par ce dépérissement, cette déviation, cette trahison véritable, le cahier apporte le témoignage et la réflexion le plus divers. Des douze collaborateurs, six sont des religieux de l'ordre, sans compter — ou plutôt en comptant fortement le septième, un dominicain de choc : le Père Bruckberger. Une contribution nous intéresse particulièrement ici : celle d'André Rollin qui traite des quatorze revues de la Compagnie — « 500 000 lecteurs, — en tête desquelles la plus célèbre et la plus ancienne (1856) : les *Etudes*, précisément.

***

Notre feuilleton intitulé « Sans hommes » (17-18 novembre) nous a valu une abondante correspondance, généralement favorable : de la part des lectrices. A l'opposé : deux réactions seulement, mais bien intéressantes.

Tout d'abord, les rédactrices (du moins quatre d'entre elles) de la rubrique « le sexisme ordinaire » des *Temps modernes* nous font l'honneur de nous consacrer leur dernière chronique : pour nous rejeter sans appel avec le commun des hommes, ce qui allait d'ailleurs de soi, dans l'universel camp de concentration pour phallocrates dont elles rêvent avec de furieuses délices, et grâce à quoi les femmes pourront être « enfin seules ».

Au vrai, le camp de concentration ou le ghetto n'étant nécessairement qu'une étape, elles ne s'expliquent jamais clairement sur la solution finale qu'elles « préparent » *(sic)*. A moins qu'il ne faille voir une indication dans leur nom de guerre collectif, un peu énigmatique : « les Filles du rasoir ». Mais la méthode paraît bien artisanale ; aléatoire aussi à l'époque du rasoir électrique. Ou s'agirait-il, par une conjuration beaucoup plus subtile, de nous faire périr d'ennui ?

En attendant, elles s'estiment seules aussi, et déjà, à devoir juger souverainement des « rapports homme-femme ». On peut trouver ça curieux, mais soit. Ce qui est plus curieux encore, les choses étant telles que nous venons de les dire, c'est la conception qu'elles se font de ces rapports avec un homme liquidé. Conception ? Il s'agit plutôt, à la lettre, de contraception. Dans ce qu'on n'ose appeler une réponse, elles gardent le silence sur l'objet même de nos remarques : le caractère très étrange de ce rapport homme-femme dans un monde sans hommes : un monde de femmes enfin seules. « Sexiste insidieux », prêterions-nous à ces innocentes des intentions qu'elles n'ont pas ? Rappelons (d'autant qu'elle fut altérée) la citation que nous avions extraite de leur discours :

« *Horrifiés (...) ils demanderont sans y croire : est-il vrai que vous souhaitez un monde où nous ne serons pas ? — Nous leur répondrons, femmes, mes sœurs, que nous ne souhaitons pas un tel monde : nous le PREPARONS.* »

Laissons-les donc en paix à leur création, en leur souhaitant bonne chance et bonne année. Car elles ont raison sur un point capital, et nous l'avons toujours dit : à voir ce que les hommes ont fait de ce monde, elles ne peuvent faire pis, et nous croyons fermement qu'elles peuvent faire mieux. Elles : les femmes pleinement responsables, s'entend.

Mais puisque — « Ouf ! enfin seules » : c'est le titre de la chronique qui nous est dédiée — l'attention soutenue, amicale, mais malheureusement et irrémédiablement masculine, à leur rubrique leur est si importune, irritante, insupportable, insultante, on leur en demande respectueusement pardon et on leur promet de ne plus jamais recommencer.

***

D'autre part, nous avons reçu un texte, signé traditionnellement d'un prénom — Annie, — qui est d'ailleurs celui d'une des rédactrices des *Temps modernes*, sans que nous sachions s'il y a identité ou coïncidence. Charme du masque. Ce texte a une portée universelle, puisqu'il nous est adressé à nous, « *en particulier, mais en général à tous les hommes qui ont peur d'être abandonnés par les femmes, et qui le seront* ». Faute de pouvoir le publier intégralement — et c'est bien dommage, — nous donnons quelques extraits de ce document. Sans commentaires superflus. Sauf à rassurer « Annie » : nous n'avons pas peur du tout. Entre autres raisons parce que, comme disait à peu près Claude Alzon ici-même (2), avec un humour peut-être non délibéré (il a, lui, le sérieux scientifique) : toutes les femmes ne sont pas exclusivement homosexuelles.

« *Pauvres chéris,*

» *Décidément vous n'arrivez pas à amadouer ces furies. Plus vous les comprenez, plus vous les aidez, moins elles vous aiment. (...) Je crois bien que, finalement, vous allez montrer vos vrais visages paternalistes et que vous allez vous trahir et nous trahir. (...) Vous refusez une réalité qui vous exclut. (...) Nous (vous) conseillons de (vous) taire sur tout ce qui concerne la lutte des femmes. (...) Pour l'instant, vous vous contentez de vous défendre et de vous protéger, sans vous douter que nous remettons en cause non seulement la phallocratie en général, mais chaque homme en particulier. (...) Vous supportez mal que nous allions jusqu'au bout de notre logique et de nos désirs. (...) Regardez-vous, et vous comprendrez pourquoi nous haïssons l'étalage outrancier de votre pouvoir et les manifestations ridicules de votre laide virilité.* »

***

Une autre lettre que nous avions publiée (13-14 octobre), celle-là signée « Anne », sans diminutif, a provoqué la protestation véhémente (retardée par l'interruption du courrier) d'un étudiant algérien, M. Omar Benaïssa. « Anne » constatait tranquillement — leurs membres allant aussi jusqu'au bout de leur logique et de leurs désirs — que « *les sociétés les plus phallocrates sont ouvertement homosexuelles. (...) De nos jours : les musulmans* ». Notre correspondant dénie toute vérité à ce constat péremptoire. Et il dénonce ce qui, en la matière, serait importation et perversion colonialistes et qu'il appelle fortement un « viol culturel ». Peut-être surestime-t-il, toutefois, les capacités d'André Gide, coupable, selon lui, d'avoir violé tout un continent. Cela dit, il ne saurait y avoir dans ces constatations, même fausses, d'homosexualité, la moindre réprobation : chez nombre de nos phallophobes — « enfin seules ! » — cette réprobation serait plus que paradoxale.

Renvoyant la balle, notre correspondant entend d'ailleurs prouver le contraire : ce sont dans les pays de phallocratie faible — en Occident — que l'homosexualité est le plus répandue. Il se contredit d'ailleurs un peu puisqu'il conteste également l'accusation de phallocratie portée contre son peuple. Sur ce point, on sera plus difficilement convaincus. Et telles déclarations et professions de foi d'un jeune et brillant dirigeant arabe ne sauraient nous y aider. Ce qui importe, d'ailleurs, ce n'est pas ce que disent les hommes, mais ce que disent — quand elles savent, peuvent et osent parler — les femmes musulmanes : c'est d'une grande éloquence. Enfin, penser comme notre correspondant que la phallocratie est exclusivement liée à la société capitaliste, et donc qu'elle s'évanouit spontanément dans toute société socialiste, là aussi, les femmes sont les premières à savoir que ce serait trop beau si c'était vrai.

(1) Grasset.

(2) « Féminisme ou sexisme » (*le Monde* du 24-25 novembre).

● ERRATUM. — Le titre de la partie du dernier feuilleton (29-30 décembre) relative au portrait jumelé de Malraux et du général de Gaulle par G. Palewski, était bien évidemment : *l'Evangéliste* (saint Jean et non pas : *l'Evangélisme*, qui convient vraiment mal à Malraux.

Humeur

POUR UN CALENDRIER BIEN TEMPÉRÉ

ON n'y comprend plus rien. Comment pourrait-on ? Une importante portion des Français — et tellement de Françaises, justement — avaient voté pour M. Valéry Giscard d'Estaing parce qu'il avait un nom qui en imposait, une condescendance hautaine qui en disait aussi long que son nom, qu'il faisait distingué et qu'il portait tellement bien la cravate et le veston qu'il semblait toujours sortir d'un club fermé de polo pour se rendre à une importante réunion « au sommet » de P.-D.G. aussi distingués que lui.

Et puis, le même homme, une fois élu, remonte à pied les Champs-Elysées, porte volontiers le chandail à col roulé ou la chemise sans veston quand il ne se fait pas photographier en slip de bain, va en visite dans les prisons, que l'on sait toujours mal famées, reçoit au petit déjeuner des éboueurs — des Noirs, par surcroît, — consacre son déjeuner de Nouvel An aux petits vieux d'une maison de retraite, revient parfois à l'Elysée en 2 CV alors qu'il est d'usage de n'utiliser que la DS et annonce qu'il a l'intention de rendre visite de temps en temps aux familles les plus modestes.

De quoi perdre sinon la foi du moins la raison et même le raisonnement. En ce cas, voici sans l'aide de Madame Soleil, des futurologues ou même des ordinateurs de l'Elysée, quel pourrait être ce calendrier idéal de 1975 dont on a tant parlé, celui-là même d'un président soucieux de plaire au plus grand nombre en respectant à la lettre sa devise sacrée : « Ouverture, dialogue et changement. »

Janvier. — *Par la voix d'un célèbre hebdomadaire consacré aux prestiges du turf, le président révèle le tiercé du dimanche à tous les Français.*

Février. — *Le président dispute, dans un bistro du dix-neuvième arrondissement, un tournoi local de belote suivi d'un casse-croûte improvisé servi dans le même établissement.*

Mars. — *Le président accomplit un voyage Paris-Trouville, journée à la mer offerte à prix réduit par la S.N.C.F., avec arrêt buffet à Evreux et dégustation de calva à Lisieux.*

Avril. — *Inauguration d'une piscine publique à Aubervilliers. Le président donne le signal de la baignade en couvrant un 25 mètres nage libre dans les eaux javellisées du bassin.*

Mai. — *Voyage officieux aux Etats-Unis, avec départ par La Rochelle en classe touriste, par cargo mixte avec escale au Havre, Southampton, Lisbonne, les Canaries et les Açores. Retour à la voile, en dériveur, pour économiser du carburant. C'est le président qui tient la barre, évidemment.*

Juin. — *Le président consacre dix jours à manier la truelle sur le chantier de Port-Deauville, pour donner un coup de main à son ami le ministre de l'industrie, dont les célèbres marinas doivent être achevées pour Pâques depuis plus de deux ans.*

Juillet. — *Le président participe à la première étape du Tour de France, mais s'efface avec fair play et diplomatie pour laisser un coureur hollandais gagner au sprint.*

Août. — *Dans le cadre des congés payés, le président passe le mois entier dans un camping de la Côte d'Azur, noté deux étoiles et trois poubelles croisées.*

Septembre. — *Sur l'esplanade des Invalides, le président dispute incognito le championnat de pétanque réservé aux Méridionaux exilés à Paris.*

Octobre. — *Ayant décidé d'aller à l'improviste déjeuner chez des retraités belges, le président passe avec eux un week-end à Knokke-le-Zoute, où il inscrit à son programme la dégustation d'un plat de moules et frites, un tournoi local de fléchettes et une promenade en mer jusqu'à Zeebrugge.*

Novembre. — *Partie de chasse, non pas à Rambouillet ou en Sologne, mais dans les Landes, fief de M. Chaban-Delmas, où le président tirera le lapin de garenne, après avoir taquiné la sardine dans les eaux du bassin d'Arcachon.*

Décembre. — *Réveillon-cotillon dans une brasserie des grands boulevards à Paris et cinéma sur le coup de minuit à la Bastille.*

Si, après une année vouée à respecter ce calendrier, le président ne compte pas, au sein des Français, 95 % de très satisfaits et 5 % de « ne se prononcent pas », ce sera à désespérer de tout, même du reste.

JACQUES STERNBERG.

Proverbes

FLEURS POLITIQUES

ON a appris avec une vraie joie qu'en Chine les proverbes, sentences et citations tirées du fonds classique commencent à remplacer les slogans politiques du type « Longue vie au président ! » ou « La mort de l'impérialisme est proche. » Bravo ! Mais l'Occident ne doit pas, là non plus, être en reste. Fourbissons donc l'arsenal des armes dialectiques et, pour cela, empruntons hardiment à droite et à gauche les cent fleurs de la nouvelle anthologie à l'usage des orateurs et leaders de toutes catégories.

« *Cueilleurs de pêches et coupeurs d'asperges diffèrent d'avis* » (folklore piémontais) se propose à MM. Maire et Seguy pour leur illustration des réalités syndicales. « *Mariage de rails ne souffre l'infidélité* » (dicton des cheminots anglais sous Disraeli) armera l'unité P.C.-P.S. « *Le plus griffu des chats n'habite pas dans les ronces* » (ouolof) est dédié à telle personnalité vedette de la gauche. « *Drapier qui mesure son aune inquiète sa pratique* » (Flandres) servira de mise en garde aux ministres des finances. « *Le ciel ne s'afflige pas d'une frasque d'ange* » (Italie méridionale) inclinera à quelque mansuétude pour les faiblesses des grands.

« *La paille promet au gazon ce que le renard assure à la poule* » (Cornouailles) éclaircira le sens des échanges entre adversaires issus d'un même terroir. « *Si les porte-voix étaient entonnoirs, plus d'un harangueur serait ivre* » (Basse-Saxe) qualifiera de trop fréquentes logorrhées. « *Plus d'un malin ne sait couper la tarte en sept* » (Epire) : combien délicats, toujours, les partages de pouvoirs ! « *La poule est stupide, mais l'œuf est parfait* » (vérité rayonnante, parfois portée au compte de Shakespeare) peut signifier aussi que des institutions peu glorieuses engendrent d'aventure des mesures excellentes. « *La reine des puces n'a pas tous les jours un lion à piquer* » (sénoufo) : n'est-il pas vrai que, si belliqueuses soient-elles, les plus petites nations ne peuvent faire entrer à tout coup les Super-Grands en lice ? « *Aiguille dans la marmite fait savourer le potage* » (Grisons) : destiné à l'ONU, où l'on sait bien que les difficultés d'un texte contraignent à son exégèse attentive. Ajoutons le treizième à la douzaine : « *La honte du dartreux ferait les roses velues* » (Tibet occidental) pour désigner l'explicable ressentiment des peuples déshérités envers les plus heureux.

Et rassurons les parémiographes distingués (qui sont, comme on sait, les érudits spécialistes de l'étude des proverbes), car on perçoit déjà le murmure de leurs protestations : les spécimens cités ici — faut-il le préciser ? — sont tous des faux.

JEAN GUICHARD-MEILI.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



« *Bonjour ! Nous sommes six personnages en quête d'un auteur de livres pour enfants.* »

Extrait du « New-Yorker ».

CORRESPONDANCE

« Sale Américain »

Je suis Américain, résidant à Paris depuis plus de dix ans. Mes enfants y sont nés et font leurs études dans des écoles parisiennes.

Anglo-saxon de souche, blanc et ayant bénéficié d'une éducation dans une des meilleures universités américaines, je me suis toujours flatté d'être au-dessus du racisme. Quand mes enfants commencent à dénigrer les Espagnols, les Algériens, ou même la concierge, je leur dis qu'ils ont tort, que nous sommes tous égaux.

Comme il est facile d'être tolérant quand on habite un appartement du seizième arrondissement ! Les Algériens et les Espagnols nous servent et ne nous menacent pas. Nous appelons la concierge madame, et elle nous apporte le courrier. Mais, l'autre jour, j'ai appris que quelques petits enfants du seizième arrondissement traitent mon fils de 9 ans de « sale Américain ». Voilà, ma famille aussi est victime du racisme, comme d'autres. Ces enfants entendent de tels propos de leurs parents, qui sont de braves cadres supérieurs, des commerçants ou membres de professions libérales. Ils imitent leurs aînés sans l'hypocrisie qui s'appelle, chez eux, la discrétion ou le tact, et ils répètent leurs propos.

Dorénavant, je me sens un peu moins supérieur et reconnais mon propre racisme, qui s'était mieux caché, mais qui existait en même temps que la tolérance apprise dans un pays qui a accueilli tant de peuples différents. Une certaine humilité s'est maintenant ajoutée à cette tolérance vantée. Entre moi et la France, quelque chose a aussi changé. Ce pays que j'ai appris à aimer presque comme le mien m'a montré un aspect odieux de sa bourgeoisie, au milieu de laquelle j'habite. Je ne pourrai plus me sentir comme avant. A travers mon fils, j'ai eu peur de ces gens. Aux Etats-Unis, le racisme est notoire, me dira-t-on, mais il se développe seulement là où une minorité impor tante existe et devient donc m naçante pour les intérêts de majorité. Tels les Noirs dans grandes villes, les Portoric à New-York ou les Mexical Californie. C'est un racism ne s'excuse pas, mais q beaucoup plus compréhensi dans une ville comme P surtout dans un arrondis comme le seizième où les ricains vivent inaperçus, Espagnols font le ménage les Algériens vident les p et balayent les rues. Que serait-il ici s'il y avait rités nombreuses comm York ou à Los Ange

E.-J.

SOCIETE

L'ALPHABÉTISATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Mauvaise conscience ou solidarité ?

L'ALPHABETISATION des travailleurs immigrés en France répond-elle aux besoins des intéressés, et peut-elle le faire ? Dans « le Monde » des 4 et 5 décembre 1974, Tahar Ben Jelloun avait mis en évidence plutôt que le cadre institutionnel, les difficultés dues à l'incertitude des *motivations des moniteurs, aux relations ambiguës que ceux-ci* ont avec des travailleurs exploités, séparés de leur famille, de leur milieu et de leur culture, et les conceptions politiques sous-jacentes. Certains lecteurs, et en particulier des responsables d'organismes d'alphabétisation, contestent cette analyse. D'autres mettent plutôt l'accent sur l'insuffisance des effectifs de travailleurs en formation, et sur les méthodes employées. (Le recensement fait sur ce point, comme le choix des organismes d'alphabétisation, *ne représentait d'ailleurs qu'un* échantillon.) Voici les passages les plus significatifs des lettres que nous avons reçues.

— *Tout d'abord, combien y a-t-il de travailleurs dans les cours d'alphabétisation, et combien sont susceptibles de s'y inscrire ? M. Mustapha Ouazzani, animateur socio-culturel auprès de plusieurs organismes, estime que les stagiaires qui suivent les cours* « ne sont pas quatre-vingt mille, mais environ quarante mille. Ce calcul est fait à partir de listes relatant une moyenne générale de présence pendant l'année, listes fournies pour l'obtention de subventions. D'ailleurs, l'ouverture des cours dans les entreprises, durant les heures de travail, a révélé l'inexactitude de certaines estimations antérieures faites à ce sujet par des associations. Il faut aussi rappeler que 90 % des classes ne gardent environ que le quart de leurs effectifs. (...) ».

Quand au nombre de demandeurs, on ne peut faire que des observations comme celles-ci :

« S'il y a des centres qui demeurent presque vides, il y en a d'autres, plus accueillants ou mieux situés, qui, parce qu'ils sont bondés, refusent des inscriptions et ce, faute de locaux ou de moniteurs... Il y a des régions où la demande se fait sentir, mais où l'implantation d'un cours n'a pas encore eu lieu pour différentes raisons.

» D'autre part, on constate que la mobilité des immigrés — qui est un facteur déterminant de leur recrutement — ne favorise pas leur promotion. »

» Enfin, parmi ceux qui ont envie de suivre les cours, beaucoup ne s'y rendent pas parce qu'ils pensent que la formation qu'ils souhaitent recevoir n'est même pas envisagée par le patronat, qui considère que l'aphabétisation, pure et simple, est suffisante. Or, la connaissance de quelques rudiments de la langue française ne leur semble profitable qu'à la seule production. Ils estiment, à juste titre, qu'ils peuvent, comme leurs camarades français, bénéficier du « 1 % » consenti à la formation continue dans le domaine professionnel.

» Disons que le chiffre de 500 000 demandeurs serait non seulement atteint, mais largement dépassé si l'accueil général, en France, était mieux organisé, si l'information pour les cours était mieux faite, si les conditions de travail étaient mieux adaptées, si les moyens offerts étaient plus importants (...) »

Une erreur pédagogique évidente

Le débat sur les méthodes est-il actuel ? Mme Martine Chariot, agrégée de l'université, qui souligne que « les actions de l'éducation nationale prennent, avec la formation continue, une place de plus en plus importante dans ce secteur », *estime que non.* « Il est vain de faire le procès de celles qui, comme la méthode de lecture du CREDIF, on tdix ans d'âge et sont désavouées par leurs auteurs. Par contre, des instruments nouveaux et très valables, élaborés par le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP), l'Association pour l'enseignement du français aux travailleurs immigrés (A.E.F.T.I., qui travaille dans la mouvance de la C.G.T.), et surtout par la section alphabétisation du centre de linguistique appliquée de Besançon, semblent ignorées. »

En revanche, M. Jean-Michel Moussa, professeur de portugais à l'université de Haute-Bretagne, pense qu'elles posent un problème général :

« Le mot même d'« *alphabétisation* » est significatif de l'optique dans laquelle l'enseignement du français est dispensé. Si l'on accepte la définition du supplément du Robert, « *l'alphabétisation* » est : « *l'enseignement de l'écriture et de la lecture aux éléments analphabètes d'une population* ». Le mot « *alphabétisation* » suppose un sous-développement généralisé, global, des immigrés même si l'on sait que, selon les ethnies, le pourcentage d'illettrés varie beaucoup. En fait, les analphabètes sont tous ceux qui ne connaissent pas notre langue. L'impérialisme culturel français n'est pas mort.

» L'enseignement du français aux travailleurs étrangers a rendu bien des services. La bonne volonté, la générosité de ceux qui s'y dévouent n'est pas ici mise en cause, mais il faut remarquer dans son application un parti-pris commun au niveau des méthodes employées, celui de s'adresser à tous les travailleurs étrangers, quelle que soit leur nationalité. Le souci d'universalité est bien de chez nous, mais il comporte une erreur pédagogique évidente et une vision sociale et culturelle peut-être discutable, même si elle est souvent inconsciente.

» Il est évident que les difficultés rencontrées pour l'apprentissage du français ne sont pas les mêmes pour un Algérien, un Portugais ou un Turc. Les méthodes, quelle que soit leur technique ou leur idéologie, n'en tiennent pas compte. Au mieux, dans une méthode pour les Maghrébins, le héros s'appelle Mouloud. A vrai dire, aucune recherche fondamentale et appropriée n'a été réalisée pour créer ces méthodes. L'enseignement du français est le fait d'instituteurs ou de professeurs de français — avantage certain pour la connaissance des structures de notre langue — mais ceux-ci n'ont pas de connaissance suffisantes dans les langues et civilisations étrangères de leurs patients, en l'occurrence l'arabe et le portugais pour citer les deux domaines linguistiques qui sont ceux de près des deux tiers des travailleurs étrangers vivant en France. (...) »

Du même côté

Les aspirations des travailleurs en formation et celles des moniteurs coïncident-elles ? Pour M. Philippe Simond-Côle, ancien animateur d'un groupe d'alphabétisation, elles sont contradictoires : « (...) L'alphabétisation n'est pas un engagement réel. Le moniteur *n'est pas concerné finalement* par la demande du travailleur immigré. Il n'y répond pas. *Il accepte la demande explicite de « apprendre à parler, lire, écrire pour... »* Y réussir trèse partiellement *lui donne bonne conscience.* Il refuse la demande implicite de « *tuer la solitude, perdre du temps ensemble* ». Le moniteur ne tient guère à ce que le travailleur immigré « s'insinue » dans sa vie privée. (...)

» La lutte que le moniteur peut et doit mener avec les immigrés ne peut avoir de sens que si cette lutte est la sienne et non une lutte auxiliaire qui ne le remet guère en question... »

* * *

En revanche, le « collectif alpha », cité dans le Monde *du 5 décembre, estime que la solidarité peut être réelle :* « (...) Il est exact qu'un grand nombre de moniteurs d'origine et de situation petite-bourgeoise commencent à faire de l'alphabétisation par « mauvaise conscience ». Mais il est tout de même surprenant d'invoquer cette mauvaise conscience comme la seule motivation pour près de 20 000 moniteurs en France. On néglige ainsi (est-ce significatif ?).

» Tous les moniteurs, par ailleurs travailleurs immigrés, qui n'ont que faire de la « mauvaise conscience » et qui luttent pour que l'alphabétisation réponde mieux aux besoins de leurs compatriotes.

» *Tous ceux qui, Français ou immigrés,* font de l'alphabétisation (rémunérée) pour gagner leur vie (*motivation essentielle s'il en fut*) comme, par exemple, les maîtres auxiliaires non repris par l'éducation nationale.

» Enfin, tous les moniteurs dont la motivation première a pu être cette mauvaise conscience, mais qui ont vu se transformer totalement leur motivation à partir de leur pratique de l'alphabétisation.

» *Cela s'est fait* beaucoup par la découverte de l'exploitation éhontée des travailleurs immigrés, et, pour l'alphabétisation, l'incurie notable et délibérée du patronat et des pouvoirs publics (en France comme dans les pays d'origine) devant l'ampleur des besoins : 80 000 places seulement pour plus d'un million et demi *d'adultes analphabètes dans notre* pays.

» Mais c'est surtout la découverte de situations et d'intérêts communs qui constitue la seule motivation durable : il s'agit par exemple de l'insécurité de l'emploi commune aux travailleurs immigrés (contractuels pour la plupart) et à de nombreux moniteurs, travailleurs sociaux, enseignants, qui sont vacataires, intérimaires, auxiliaires. C'est aussi le refus du droit à la parole (les femmes sont nombreuses parmi les moniteurs d'alphabétisation) : c'est la révolte devant les divisions (comme le racisme) que les classes au pouvoir essaient de susciter entre les travailleurs — et c'est finalement l'exploitation commune dans le travail — avec, bien sûr, des différence de degré, qui nous range du même côté (...) »

Le « *collectif alpha* » *met aussi en doute les réactions des immigrés à une alphabétisation politisée, qu'il juge « contraires à la vérité »* : « Tous les camarades *moniteurs immigrés que vous* rencontrerez vous diront qu'ils en ont ras-le-bol de l'alphabétisation *humaniste qui, finalement,* cherche à intégrer les travailleurs immigrés au rang le plus bas des exploités.

» D'ailleurs, qu'est-ce que la « *politique* » si ce n'est pas une meilleure compréhension de la vie de tous les jours ? La neutralité n'existe pas et toute alphabétisation même « *humaniste* » est « *politisée* » (mais, bien sûr, pas du même côté !) Aussi les travailleurs (et nous) préférons dix fois des moniteurs qui font une alphabétisation « *politisée* », quitte à les remettre à leur place quand cela se transforme en « catéchisme » ! (...)

» Enfin, sur le dernier point, nous luttons pour qu'effectivement *ce soit « parmi les travailleurs alphabétisés que soient formés le maximum de moniteurs ». Mais cela ne résoudra pas tout.* (...) Pour notre part, nous pensons qu'un grand pas en avant sera *franchi lorsqu'une structure publique d'enseignement sera créée,* qui soit enfin à l'échelle des *besoins élémentaires des millions* de travailleurs immigrés, pour l'initiation au français parlé, l'alphabétisation (*lecture et écriture*) et la formation professionnelle. »

Morts de faim ?

Le Sahel à nos portes. Le Bangladesh n'est pas si loin. On meurt de faim en France, en 1975. Raccourcis saisissants. En ces temps difficiles, la France serait-elle menacée du sort d'un monde dont beaucoup d'entre nous n'ont vu que d'inquiétantes images ? Les quatre grains de riz des agonisants de Dacca, le ventre hypertrophié des enfants de la sécheresse, tout cela si près de nous ?

Trois morts — un bébé à Rennes, deux vieillards à Dijon — ont suscité, ces derniers jours, commentaires alarmants et juxtapositions osées de billettistes pétris de louables intentions. Deux faits divers ont « fait la une », deux histoires pénibles jetées comme un reproche au lendemain des réveillons.

A Rennes et à Dijon, la réalité ne colle pas à l'histoire. Tout n'était pas si noir. C'était gris, seulement gris. D'une grisaille presque ordinaire. Celle qu'on ne raconte pas. Elle est trop quotidienne.

DOMINIQUE POUCHIN.

Deux faits divers à l'autopsie

Dijon. — La lumière ne s'était pas éteinte depuis près d'une semaine au rez-de-chaussée de cette petite maison de la rue Bénigne-Frémyot. Au matin du 1er janvier, des voisins intrigués décidèrent d'aller voir ce *que cachaient les volets clos.* La police vint aussi et l'on força la porte. Dans la pièce en désordre, entre un tas de charbon et un poêle détraqué, gisaient les corps de deux vieillards, M. Paul Loison, quatre-vingt-quatre ans, et sa compagne, Mme Odette Robert, soixante-dix ans. Etendus côte à côte. Entre eux, une simple croix de bois.

Mort naturelle, concluait le médecin. Affaire classée, décrétait la police, après l'enquête de rigueur. Trois jours plus tard, le ton changeait. Ces deux vieillards découverts au lendemain d'un réveillon étaient, *assurait-on, tout bonnement* « morts de faim ».

En fait, Mme Robert, atteinte d'un cancer, était morte la première. Son mal s'était sans doute soudainement *aggravé. Sans dire mot à personne,* M. Loison, le 26 décembre, a fermé tous les contrevents. Il s'est couché près d'elle, sur le sol et s'est laissé mourir.

Ils partageaient leur vie, lui veuf, elle divorcée, depuis un quart de siècle. Et ils étaient venus dans ce *taudis - trois pièces* voilà près de deux ans. Entre un bon paroissien, diffuseur de *la Bonne Nouvelle* (le bulletin diocésain), un réfugié espagnol, ancien boxeur qui eut ses *heures de gloire, et un couple de* Portuguais. Ils vivaient seuls, volontairement seuls.

Rares ceux qui, un jour, ont pu entrer dans leur « logement ». Sauf un fils de M. Loison qui, une ou deux fois l'an, venait de Paris rendre une « petite visite ». Le temps de jeter quelques billets sur la table *avant d'emmener son père manger* ailleurs. Le facteur avait ordre de transmettre le courrier et les mandats... par la fenêtre. Tout comme le voisin du dessus — le boxeur retraité — *qui leur faisait certains dimanches le don d'un déjeuner.*

Priés par leur ancien propriétaire de changer d'adresse, ils avaient émigré vers un nouveau quartier. Déracinés, ils s'étaient murés. Résignés à finir de vivre en clochards volontairement reclus. Un chat à *caresser et le bourgogne pour* oublier.

Etaient-ils si démunis qu'ils ne pouvaient survivre ? Mme Odette Robert avait fait un héritage : *30 000 F placés chez un notaire, qui* devait prélever chaque mois un mandat de 1 000 F. Elle recevait, en outre, une pension vieillesse — 525 F — à laquelle s'ajoutait celle de son *compagnon, environ* 800 F. Le 5 décembre, M. Loison était allé à la mairie percevoir, du bureau d'aide sociale, 110 F d'allocation mensuelle et 40 F de bons de chauffage.

Ni riches, ni miséreux, ils « gagnaient » don 2 000 F par mois. Assez pour se nourrir, était-ce assez pour vivre ? Assez pour vouloir vivre ? Venue pour l'enterrer, la *fille du vieillard disait tout simplement : « Après tout, s'il est mort, c'est qu'il l'a bien voulu. »*

* * *

Rennes. — « *Rien de spécial, sauf le gosse mort de faim.* » C'était dit, sur le ton du rapport, par le pompier de service au journaliste de la « locale » chargé de la « tournée » qui, du commissariat à la gendarmerie, permet de remplir la page des « faits divers ». Contrôle à la *police : Information confirmée.* De quoi rester interloqué. C'était le *7 janvier.*

Les jours suivants, dépêches, filets, billets et commentaires racontaient *une bien triste histoire : « Une maman, étant tombée malade, s'était vu empêchée d'allaiter son enfant. Trop miséreuse pour acheter du lait, elle lui donna de l'eau sucrée, et le bébé, onze mois, en était mort de faim sans que sa mère ait seulement pu alerter un médecin qu'elle n'avait pas les moyens de payer. Comment pouvait-elle donc, cette femme, vivre avec trois enfants et 380 F d'allocations dont les trois quarts s'envolaient* en loyer ? *Le père était à la caserne et n'avait que sa solde — 75 F — à donner au foyer.* » Qui n'eût été ému par semblable détresse ? L'histoire était si simple, si déchirante. La vérité, moins simple, eût-elle moins bouleversé ?

Mme Michèle le B..., vingt-neuf *ans, vivait depuis deux ans au premier* étage d'une jolie maison de pierre, dans un quartier paisible du centre de Rennes. Elle avait quitté Nantes où son mari l'avait *abandonnée. Les trois enfants qu'il* lui avait « donnés » avaient été « placés ». A Rennes, elle en élevait trois autres que leur père, un jeune de vingt ans, avait peut-être « oublié » de reconnaître. En avril dernier, jugé sans charge de famille, il fut appelé pour le service national. Privée de son salaire, Michèle le B... aurait sans doute du mal à subsister.

Pourtant, en août, les services sociaux — qui la connaissaient de*puis son arrivée dans la ville* — la firent bénéficier d'un « rappel » d'aides diverses qu'elle n'avait pas perçues : 5 120 francs. De quoi payer quatre loyers en retard et « souffler un temps » en « gonflant » quelque peu les 880 francs (et non 380) d'allocations mensuelles. *Cela lui permit, selon les travailleurs sociaux qui la suivaient, de « tenir soigneusement la maison et ses enfants, en sachant utiliser au mieux les aides et bons de nourriture auxquels elle avait droit ».*

Mais elle tomba malade, commença à cracher le sang. Sans *trop de dommages pour Stéphane,* le bébé de huit mois (et non onze) qu'elle n'avait *jamais* nourri au lait maternel. Si elle dut lui donner à boire de l'eau sucrée, ce n'est pas par total dénuement mais seulement que l'enfant, depuis quelques jours, n'absorbait plus rien d'autre. Il était, *lui aussi, malade et elle semblait* ne pas s'en rendre compte. Sa misère l'aurait-elle empêchée de faire appel à un médecin ? Elle bénéficiait de l'aide médicale gratuite. Alors ?

« *Elle n'avait rien d'une crève-misère,* disent — ou médisent — des gens du voisinage, *mais elle sortait toute la journée, laissant ses enfants seuls pour aller au café et on ne sait où encore. Elle ne parlait à personne, refusait le travail qu'on lui offrait. Elle était fière.* »

« *Elle ne buvait pas et se débrouillait au mieux de ses possibilités.* assure une puéricultrice qui s'est occupée d'elle. *Fière ? Peut-être, mais les gens admettent mal ceux qui transgressent la morale établie. C'était une concubine...* »

Michèle le B... n'a pas vu que son enfant mourait. Déshydraté.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 054

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III		■		■					
IV									
V		■		■					■
VI				■			■	■	
VII					■				
VIII						■			
IX	■		■						
X			■						■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. *Produit recherché ; Certains* s'y adonnent à la prière. — II. Dans le signalement de Bayard. — *III. Disparaît.* — *IV. Fertiles* en grains. — V. Excellents prétextes pour changer d'endroit. — VI. *Juge ; Pronom.* — VII. Eventuellement appréciées ; A bien garder ! — VIII. Vieux trains : Il suffit de la *corriger* pour qu'elle redevienne bonne. — IX. ...ficiles à coller. — X. Souvent ...igné dans une *école d'Athè*... Creuse des fossés qui ne ...nt se combler. — XI. Piliers: ... par venir à bout.

VERTICALEMENT

...isque de mourir étouffé s'il ...op gros ; Son disque était ...uement inusable. — 2 ... ; Est familiarisé de bonne ... avec la langue... maternelle ... Planer. — 4. Prisèrent ... Rougit, quand on tire ... — V. Réjouissances an-... Mesures. — 6. *Priser* ; ... pour un Fils du Ciel. ...e en France ; Dans une expression courante. — 8. Il serait difficile de leur mettre un fil à la patte ! Finissent par crever à *force de grossir.* — 9. Orientations : Ont donc déjà une certaine habitude du monde.

Solution du problème n° 1 053

Horizontalement

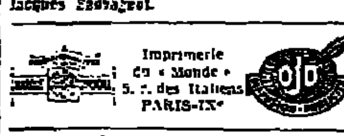
I. Bâtons ; Avenir. — II. Enrhumées ; III. Cou ; Ni ; Dépôts. — IV. Ornais ; Ide ; Enée. — V. Moi ; Sed ; Ebat ; Te. — VI. Mira ; Se ; Polices. — VII. Asa ; Variétés. — VIII. Délimita. — IX. D.C.A. ; Semé ; Etre. — X. Al ; O'Meara ; Rio. — XI. Terni ; Geint ; Eon. — XII. Détestaient. — XIII. Ovaire ; flotes. — XIV. Nain ; Tunnel ; UA. — XV. NL ; Embrasseurs.

Verticalement

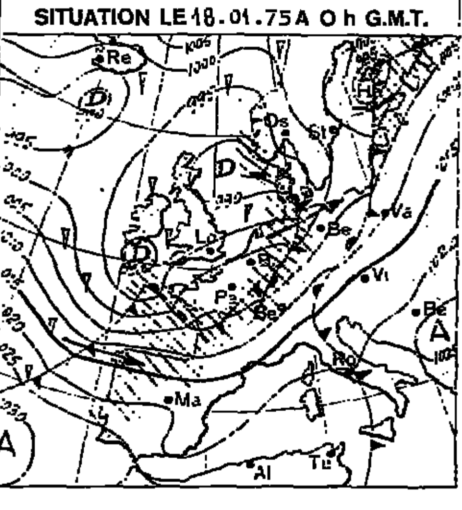
1. Recommandation (cf. « traiter »). — 2. Norois ; Clé ; Van. — 3. Brunir ; Ail. — 4. Ah ! Ondin. — 5. Tunis ; Fermier. — 6. Omises ; Te. — 7. Ne ; Dévisage ; T.B. — 8. Semi ; Amères ; Ur. — 9. Déprimait ; Na. — 10. Déboîté ; Nains. — 11. Vie ; Aléa ; Utiles. — 12. Petit ; Eole. — 13. Néon ; Centrent. — 14. Têtes ; Rioteur. — 15. Rusées ; Léon ; Sas.

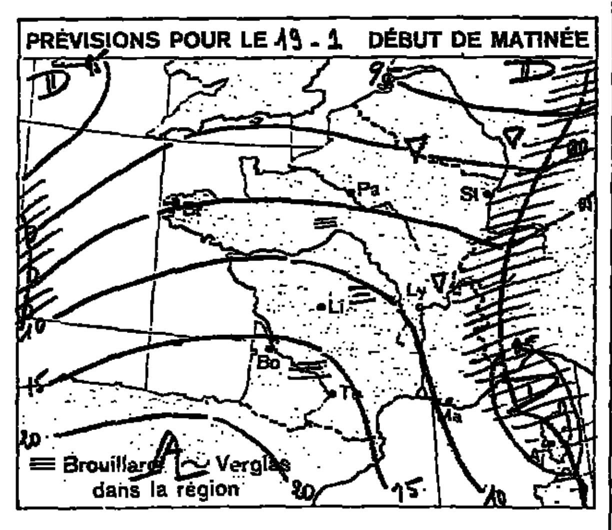
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 janvier à 0 heure et le dimanche 19 janvier à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'un rapide courant perturbé de secteur ouest.

Dimanche 19 janvier, une perturbation achevant de traverser le pays donnera encore des pluies matinales (neige à partir de 1 000 mètres à 1 200 mètres) sur nos régions de l'Est et du Sud-Est. Cette perturbation sera suivie d'un temps variable avec des éclaircies, qui pourront être assez belles en début de journée. Des averses auront lieu principalement du Massif Central à l'Alsace et au nord des Alpes. Au cours de l'après-midi, une nouvelle perturbation atteindra nos régions voisines de l'Atlantique, et les nuages qui lui sont associés envahiront, le soir, la moitié ouest du pays. Après une accalmie temporaire, le vent, de secteur ouest, se renforcera de nouveau, et une tempête est à craindre sur la Manche et le golfe de Gascogne au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 11 ; Bordeaux, 13 et 11 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 7 ; Dijon, 9 et 7 ; Grenoble, 12 et 7 ; Lille, 9 et 2 ; Lyon, 12 et 9 ; Marseille, 14 et 11 ; Nancy, 9 et 7 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 14 et 8 ; Paris - Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 10 et 8 ; Toulouse, 13 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 3 degrés ; Athènes, 15 et 4 ; Bonn, 10 et 1 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 21 et 19 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 7 (max.) ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 11 et 11 ; Moscou, −2 et −3 ; New-York, −2 et −3 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 12 et 10 ; Stockholm, 6 et 4 ; Téhéran, 4 et 0.

JUSTICE

Après l'inculpation du président de B.P.-France pour entente illicite

De nombreux autres dirigeants de sociétés pétrolières sont convoqués chez le juge d'instruction

M. Jean Chenevier, président de la Société française des pétroles British Petroleum (B.P.), a été inculpé, vendredi 17 janvier, par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, en vertu des articles 412, 419 et 420 du code pénal. C'est-à-dire qu'il lui est reproché d'avoir exercé « soit individuellement, soit par réunion ou coalition, une action sur le marché dans le but de se procurer un gain qui ne serait pas le résultat du jeu naturel de l'offre et de la demande » — *l'entente illicite, — mais aussi des infractions aux procédures d'adjudication.*

MM. Jacques Courtier, P.-D.G. de Fina-France, et Léonard Carous, P.-D.G. de Shell-France, convoqués au début de la semaine prochaine dans le cabinet du juge d'instruction, pourraient subir le même sort, ainsi que les présidents-directeurs généraux ou dirigeants de Mobil-France (M. Mostini), Elf (M. Prada), Rhin-Rhône (M. Xavier Kerhuel), Esso (M. Jacques Ballet), Antar (M. Laroche), Total (MM. Louis Deny et Roger Guez) et de nombreux autres. Dans un réquisitoire supplétif du 8 février 1974, le parquet de Marseille ne réclamait pas moins de quarante-trois inculpations (« le Monde » *daté 3-4 mars 1974).*

Il aura fallu près d'un an à M. Elie Loques, magistrat proche de la retraite, tenace et méticuleux, pour répondre par cette première inculpation aux abondantes réquisitions du parquet de Marseille. La chancellerie avait hésité, il est vrai, devant l'inculpation de personnalités de premier plan et, en mars 1974, on y affirmait encore que la preuve n'avait pas été rapportée de la participation directe des présidents-directeurs généraux des grandes compagnies à l'entente illicite décelée dans le sud-est de la France, après une plainte d'un revendeur indépendant de produits pétroliers, M. Roger Bodourian. Un nouveau réquisitoire, en avril, apparaissait alors beaucoup plus timoré.

Deux nouvelles perquisitions au siège de l'Union des chambres syndicales de l'industrie des pétroles (UCSIP), en juin et octobre 1974, ont permis de lever les derniers doutes et de vaincre les réticences du ministère de la justice. Pour les magistrats, l'entente illicite était organisée par les principaux dirigeants français des compagnies pétrolières à partir de cette Union des chambres syndicales et de son conseil d'administration.

Les inculpations des responsables de ces sociétés nationales devenaient l'aboutissement logique d'une information judiciaire qui, pour avoir été plus discrète qu'une enquête parlementaire ou la campagne d'un parti politique, n'en a pas moins été la première à révéler ces pratiques irrégulières (*le Monde* des 13 et 14 février 1973).

Le 28 avril 1971, M. Roger Bodourian, revendeur libre de produits pétroliers dont la société — la SAGIP — était mise en règlement judiciaire, déposait une plainte avec constitution de partie civile. Il se plaignait d'avoir été « étranglé » par les compagnies pétrolières opérant en France, et dénonçait la coalition de celles-ci sur le marché. L'instruction de l'affaire n'allait pas tarder à lui donner raison. D'autant que la direction générale du commerce et des prix faisait preuve d'une rare célérité.

Dès le 30 avril, elle demande à la brigade nationale d'enquête de se rendre dans le sud-est de la France, et dès le 4 mai de nombreuses saisies sont opérées, tant au siège des délégations ou directions régionales des compagnies qu'à celui de l'Association française des indépendants du pétrole (AFIP), puis, plus tard, à l'UCSIP. Cela permet, en juillet 1972, à deux commissaires, MM. Fuste et Le Bonhomme, de conclure à « *la collusion des sociétés de distribution dans le sud-est de la France, dans le but de mettre un terme à l'activité de certains « perturbateurs »*, et à « *une entente générale de ces sociétés sur les différents marchés* » (administratifs, marché de gros des fuel-oils et marché des produits blancs).

« En coupe réglée »

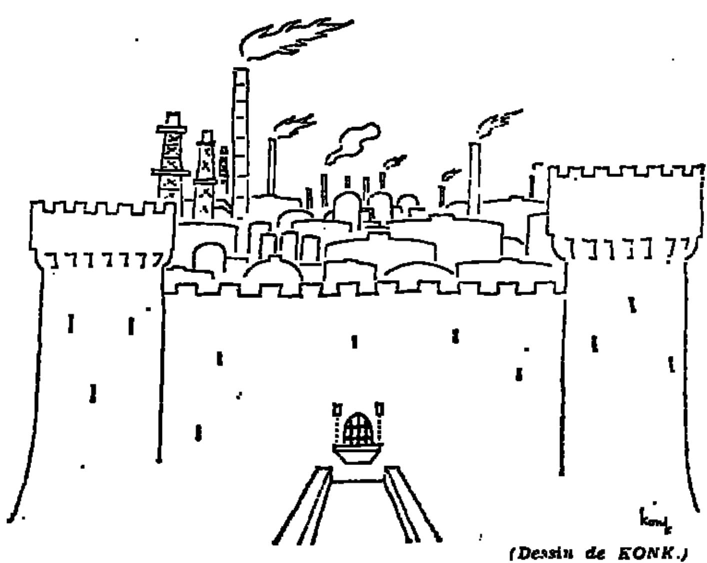
« *Il ressort des documents saisis et des informations recueillies*, disait encore le rapport de ces deux commissaires, *que depuis de très nombreuses années, l'ensemble du marché de la distribution fait l'objet d'accords se présentant sous des formes diverses : système de quotas de distribution avec pénalités sur la totalité des transactions, attribution préalable des marchés publics, répartition de la clientèle du marché de gros des fuel-oils, ainsi que des produits blancs, pratiques de prix minimum imposé, etc.* »

Une procédure administrative après la saisine par le ministre de l'économie et des finances de la commission technique des ententes et des positions dominantes aboutissait à un protocole signé le 28 septembre 1973 entre les dirigeants pétroliers et le ministère de l'économie et ds finances. Elle pouvait laisser croire à ces dirigeants que la justice n'aurait pas à connaître de ces pratiques irrégulières.

Mais l'information à Marseille était largement engagée. Dès le début de 1973, deux dirigeants régionaux étaient inculpés et, bientôt, dix-huit personnes, qui avaient toutes participé le 22 septembre 1972 à une réunion à l'hôtel Novotel de Marignane, tant pour se répartir les marchés que pour éliminer les perturbateurs.

Les plaintes déposées par certaines municipalités (Marseille, Martigues, Arles, notamment) victimes de cette répartition du marché, l'affirmation par le parquet de Marseille que soixante-sept marchés publics étaient frauduleux et la certitude des magistrats que toutes les décisions étaient prises à Paris et concernaient la France entière — « *mise en coupe réglée* », comme il avait été dit au tribunal de commerce de Marseille le 12 février 1973 — devaient amener l'inculpation des responsables nationaux de l'entente.

BRUNO DETHOMAS.


(Dessin de KONK.)

EN UN TEMPS TRÈS BREF

De notre correspondant régional

Marseille. — *La comparution de M. Jean Chenevier devant le doyen des juges d'instruction de Marseille et son inculpation en vertu des articles 412, 419 et 420 du code pénal n'ont pris qu'un temps très bref. Arrivé au palais de justice vers 15 h. 15, le président-directeur général de la Société française des pétroles B.P., qui était accompagné du directeur régional de la firme à Marseille, s'est entendu lire par le magistrat instructeur le procès-verbal de son inculpation et a quitté aussitôt après le bâtiment par une porte dérobée, évitant ainsi les journalistes qui l'attendaient dans le hall d'entrée. On apprenait qu'il avait décidé de se faire assister par Mᵉ de Bigault du Grandrut, du barreau de Paris, et Mᵉ Félix Ciccolini, sénateur socialiste et maire d'Aix-en-Provence.*

Si l'article 412 ne prévoit qu'une peine d'emprisonnement d'un à trois mois susceptible d'être amnistiée, l'article 419 définit un délit plus grave, punissable de deux mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende 7 200 à 360 000 francs. S'agissant cependant de combustibles (article 420), le tribunal peut prononcer une peine d'emprisonnement allant de un à trois ans et une amende comprise entre 18 000 et 540 000 F.

[Né le 30 avril 1918, M. Jean Chenevier est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Entré à la société française des pétroles B.P. en 1948, il est directeur général adjoint en 1954, vice-président en 1964, et président-directeur général depuis 1969. Vice-président de la société Naphtachimie, M. Chenevier est aussi administrateur de diverses sociétés du groupe B.P. Le président de B.P. avait à deux reprises pris la défense des compagnies pétrolières dans les colonnes du *Monde* : « *Scandales... ou scandale* » (*le Monde* du 14 mars 1974) et « *S.O.S. pétrole !* » (*le Monde* du 16 juin 1974).]

● *Libération d'un deuxième détenu guyanais.* — Après la mise en liberté, le 14 janvier, de M. Jean Mariema, un autre des huit détenus guyanais incarcérés à la prison de la santé, M. David Donzenac, a été libéré vendredi 17 janvier. Les huit personnalités, auxquelles M. François Mitterrand a rendu visite le 7 janvier, ont été inculpées à Cayenne, le 12 décembre dernier, de participation à attroupement armé, infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat.

● *Attaque contre un commissariat : prison ferme.* — Parce qu'ils voulaient « délivrer » un camarade, M. Didier Briois, vingt-cinq ans, interpellé au commissariat de Lomme (Nord) le 31 août dernier, une vingtaine de jeunes gens avaient attaqué le bâtiment de police, cassant des vitres et molestant des agents. Le tribunal de Lille a condamné, vendredi 17 janvier, trois d'entre eux à des peines d'emprisonnement ferme : MM. Bernard Briois, vingt-six ans, et Mario Bondiveau, vingt-trois ans, à cinq mois, M. Patrick Ryckewaert, vingt-trois ans, à quatre mois. M. Didier Briois s'est vu infliger une peine de six mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis.

● *Vingt ans de réclusion criminelle.* — M. Christian Le Briand, vingt-cinq ans, originaire de Tréguier, a été condamné, vendredi 17 janvier, par la cour d'assises des Côtes-du-Nord, à vingt ans de réclusion criminelle. Parce que sa fiancée voulait rompre à quelques jours de leur mariage, M. Le Briand avait tué ses futurs beaux-parents et tenté de tuer sa fiancée.

● *Le Comité des usagers* créé auprès du ministre de la justice, et que préside M. Jacques Piot, député de l'Yonne (U.D.R.), parlementaire en mission, a été installé vendredi 17 janvier.

L'HUMANITE : nous avions raison.

« (...) *Car il faut le dire et le redire : la maffia du pétrole impose sa loi sur toute la France. Personne n'est libre d'acheter son pétrole comme il l'entend, pas plus l'industrie que le petit revendeur indépendant du coin. Ce sont les « majors » qui se répartissent les clients. En imposant « leurs » conditions.*

» *Toute la question, maintenant, c'est de savoir si, malgré les inculpations de Marseille, le gouvernement va continuer à couvrir les compagnies. Pour crever l'abcès, il est urgent de mettre définitivement fin au scandale du pétrole. C'est le sens des propositions faites par les communistes.* »

(JACK DION.)

LE PARISIEN LIBERE : quand le destin s'acharne sur le directeur d'une compagnie pétrolière.

« (...) *Inculpé ou pas, M. Chenevier n'est personnellement coupable en rien dans cette affaire qui eut pour cadre la ville et la région de Marseille. C'est de toute façon ès qualités qu'il serait inculpé et non à titre privé. Rappelons d'ailleurs que tout inculpé est présumé innocent tant qu'il n'est pas reconnu coupable par les juridictions compétentes.*

» *Ce polytechnicien ne recherche pas la publicité. Trois mois avant la plainte de M. Boudourian, n'avait-il pas vu sa fille Elisabeth, enlevée par un mystérieux ravisseur, qui ne la libérait, le 12 mars 1971, dans le plus grand mystère, qu'en échange d'une rançon de 50 millions d'anciens francs.* (...) »

Pour « délit d'ingérence »

LE MAIRE DE SAINT-MALO COMPARAITRA EN CORRECTIONNELLE

(*De notre correspondant.*)

Rennes. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a décidé jeudi de renvoyer devant le tribunal correctionnel de Nantes M. Blanchet, maire de Saint-Malo (Centre démocrate), conseiller général et conseiller régional de Bretagne. La chambre avait été saisie des poursuites engagées contre le maire malouin par application de la loi du 18 juillet 1974.

En effet, une plainte de l'Association de défense de Saint-Servan (commune fusionnée en 1967 avec Saint-Malo), la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié à un juge d'instruction de Nantes le soin d'ouvrir une information sur ce dossier. L'instruction n'étant pas close lors de la promulgation de la nouvelle loi, le dossier avait été confié à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes.

En décidant de renvoyer le maire de Saint-Malo devant le tribunal de grande instance de Nantes, les juges rennais ont confirmé l'inculpation pour prise d'intérêt décidée par M. Dubigeon, juge d'instruction à Nantes, sur la base de l'article 175 du code pénal (délit d'ingérence). L'Association de défense de Saint-Servan reprochait à M. Planchet d'avoir tiré un intérêt personnel du plan d'urbanisme de Saint-Malo (*le Monde* du 5 octobre 1973.)

La catastrophe de Liévin

Le risque est grand de confondre hypothèse et certitude

déclare le substitut du procureur

M. Henry Pascal, juge d'instruction chargé du dossier de la catastrophe de Liévin — où quarante-deux mineurs sont morts le 27 décembre dernier — est redescendu, vendredi 17 janvier au fond de la fosse 3, accompagné par des délégués des syndicats qui se sont constitués partie civile et par M. Jean Pringuez, substitut du procureur de la République de Béthune. A sa remontée, le juge Pascal a déclaré : « *L'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer cette catastrophe est un coup de grisou suivi de plusieurs explosions secondaire, mais*, a-t-il précisé, *on ignore toujours où et pourquoi s'est produit la première explosion.* » Selon lui, « *l'enquête risque d'être longue, et il faudra attendre le résultat des cent cinquante analyses en cours au centre de recherche des Charbonnages de France* ».

De son côté la Fédération C.G.T du sous-sol déclare que la nouvelle descente à la fosse 3 « *confirme un certain nombre de ses hypothèses* ». Ce syndicat avait affirmé que de « *sérieuses négligences avaient été commises dans les mesures de contrôle permanent d'un quartier particulièrement grisouteux* ».

M. Pringuez avait auparavant, au nom du parquet, publié un communiqué dans lequel il déclarait notamment : « *Au fil de l'information, l'accent est mis sur le travail du juge d'instruction et l'intervention des syndicats. Il ne faudrait pas, par suite de leur discrétion ou de leur obligation de réserve, que certaines parties intervenantes voient leur rôle minimisé, méconnu ou mal compris... Dès les premières heures de la catastrophe, c'est le parquet qui a pris l'initiative d'ouvrir une information* » et « *il participe activement aux travaux de recherches dans le cadre de cette information... En l'état actuel des recherches*, note enfin M. Pringuez, *il faut se garder de tirer des conclusions hâtives de quelques constatations car le risque est grand de confondre hypothèse et certitude.* »

Saisi par deux membres du Syndicat de la magistrature

Le Conseil d'État est invité à déclarer illégal le régime actuel de notation des magistrats

La notation des magistrats — cette méthode, qui permet, chaque année, de contrôler les qualités des quatre mille six cents membres du corps judiciaire avec les conséquences qu'on imagine sur leur carrière — pourrait-elle n'être pas légale ? La question s'est trouvée posée, vendredi 17 janvier, devant l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, réuni sous la présidence de M. Bernard Chenot, son vice-président.

Des deux côtés de la barre, la réponse fut pour l'illégalité du principe de la notation : de la part du commissaire du gouvernement (membre du Conseil d'Etat qui se borne à exposer ce qu'il pense être la solution juridique convenable), M. Renaud Denoix de Saint-Marc, comme de la part de Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, qui soutenait les recours déposés par deux magistrats.

L'un et l'autre, MM. Raymond Exertier, substitut à Grenoble, et Jean Volff, à l'époque substitut à Metz, faisaient valoir que le net abaissement de leur notation qu'ils avaient constaté (le premier en 1972, le deuxième en 1971) était dû, non pas à un soudain affaiblissement de leurs qualités professionnelles, mais à leurs activités syndicales puisque, membres tous deux du Syndicat de la magistrature, ils étaient au moment des faits, M. Exertier, conseiller syndical national, et M. Volff, délégué régional dans le ressort de la cour d'appel de Colmar.

Pour M. Exertier, les chefs de cours ont eu l'honnêteté — ou la candeur — d'écrire, au titre de l'année 1972 : « *Il est certain que ce magistrat réunit en lui un ensemble de qualités exceptionnelles qui pourraient en faire un magistrat d'avenir. Mais pourquoi a-t-il fallu qu'il se fasse, par l'organe de la presse qui l'avait l'interviewé, le porte-parole maladroit et peu avisé du syndicat auquel il appartient ?* »

Pour M. Volff, le commissaire du gouvernement rappellera d'abord que « *ses activités syndicales étaient mal vues* » puisque, dès 1969, le procureur général de Colmar en faisait état auprès de la chancellerie, à l'occasion d'un rapport, suivi d'un autre trois ans plus tard. Entre-temps, en 1970, des incidents entre le tribunal de Metz et la préfecture de la Moselle, à propos d'une affaire de drogue, avaient amené M. Volff, en tant que délégué régional, à réunir une conférence de presse sur l'affaire. Or, si à cette époque la chancellerie, s'inquiétant des incidents messins, avait dépêché sur place M. Henry Toubas, avocat général à la Cour de cassation, si M. Toubas avait deux fois entendu M. Volff, le rapport final ne figurait pas (ou plus), comme on s'en étonna vendredi au Conseil d'Etat, au dossier de l'intéressé quand il fut demandé par la Haute Assemblée.

Cette interférence manifeste est d'autant plus condamnable, expliquera M. de Saint-Marc, qu'on ne voit pas que M. Exertier ou M. Volff aient dépassé les limites de l'obligation de réserve qui s'impose — selon lui — à un dirigeant syndical.

On aurait donc pu s'en tenir là et attendre de la sagesse du Conseil d'Etat qu'elle censure le comportement illégal des autorités hiérarchiques des requérants en annulant les notations litigieuses.

Il fut mieux fait. Comme il estima en avoir le droit, et invité en cela par les observations orales de Mᵉ Lyon-Caen, le commissaire du gouvernement souleva d'office, en tant que « question d'ordre public », la légalité de l'article 4 du décret du 22 décembre 1958, qui institua pour la première fois la procédure de la notation annuelle de tous les magistrats.

Or, estime M. de Saint-Marc, cette notation, choix d'un mode de contrôle qui n'est pas unique, a été faite par décret. Elle est un élément essentiel du statut de la magistrature dont l'article 34 de la Constitution dit que la loi, une loi organique exactement, en fixe les règles.

Le commissaire du gouvernement voit trois raisons qui plaident pour l'illégalité du décret créant la notation — et, par voie de conséquence, pour la compétence exclusive du Parlement. Tout d'abord, c'est là un meilleur moyen d'assurer l'indépendance de la magistrature et c'est ce à quoi, déjà, semble avoir été sensible le Conseil constitutionnel, qui, dans une décision du 9 juillet 1970, estimait qu'un décret ne pouvait autoriser les élèves magistrats à compléter un tribunal en raison de leur position dépendante vis-à-vis des magistrats de plein exercice.

Ensuite parce que la notation — qu'il s'agisse de magistrats du siège ou du parquet puisque existe l'« unité du corps judiciaire » — a un effet direct sur l'avancement, élément du statut. M. de Saint-Marc observera d'ailleurs à cet instant de ses conclusions que si les décisions attaquées sont reconnues comme étant de celles qui « font grief » (concernant l'intéressé), c'est dire aussi quelles sont partie intégrante du statut et relèvent ainsi de la loi.

Enfin, dit M. de Saint-Marc, l'article 4 du décret, pris en application de l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant statut de la magistrature, ne peut être légal que s'il est déjà prévu dans ladite ordonnance, ce qui n'est pas le cas. *A contrario*, sur des points précis, l'ordonnance renvoie à un décret après avoir mentionné le principe dans son libellé. Ainsi, l'article 36 de l'ordonnance confie-t-il à un décret le soin d'aménager le fonctionnement du « tableau d'avancement » et de la « liste d'aptitude ». Comment ne pas soutenir que la notation en est un élément essentiel ?

Certes, reconnait le commissaire du gouvernement, il existe un article 80 de l'ordonnance qui renvoie aux décrets pour ce qui concerne les « modalités d'application ». Cela impliquerait-il la légalité de la notation prévue par décret ? Non, conclut-on sur ce point, puisque le décret a fait « *choix* » d'un certain mode de contrôle, qui concerne la carrière du magistrat, et alors que d'autres méthodes existent pour les agents de l'Etat. D'autant que l'article 80 comporte lui aussi une énumération (limitative ?) des « modalités » à fixer par décret.

L'arrêt sera rendu le 31 janvier.

PHILIPPE BOUCHER.

POLICE

Les travaux du comité technique paritaire

Des groupes de travail devront remettre des propositions sur la formation et l'emploi du personnel

Réuni à la demande du ministre de l'intérieur, le comité technique paritaire de la police nationale a commencé ses travaux vendredi 17 janvier. Bien que créé par un arrêté du 26 mai 1970, le comité technique paritaire ne s'est, jusqu'ici, réuni qu'une fois — et en vain — le 26 décembre de la même année, le ministre de l'époque, M. Raymond Marcellin, préférant limiter la concertation avec les représentants du personnel à des audiences syndicales informelles.

« *J'ai été conduit*, devait dire M. Michel Poniatowski, *dès mon arrivée au ministère de l'intérieur, à faire deux constatations :*

» *C'est tout d'abord le fait que la croissance de la criminalité au cours de ces dernières années et la forte urbanisation de notre pays provoquent une augmentation des charges de police et justifient une adaptation de ses moyens et de ses méthodes d'action ;*

» *Mais c'est également la constatation que la police est faite par des hommes placés au service d'autres hommes habitant la même cité, appelés à se rencontrer dans le déroulement de la vie quotidienne, à se respecter, et, je le souhaite, à s'apprécier* ».

Cette séance plénière s'est achevée sur la désignation de commissions chargées d'élaborer des propositions sur chacun des quatre points de l'ordre du jour :

● *Formation des personnels.* — Le ministre a déjà décidé de porter à six mois la scolarité des inspecteurs et accepté le principe d'un allongement des études des gardiens de la paix. Il souhaite aussi voir se développer la part de l'instruction civique et moderniser les études, notamment par une ouverture sur l'extérieur des établissements de formation.

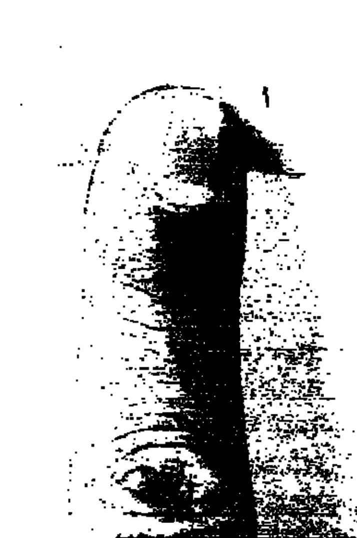
— *Statut du personnel féminin ;*

— *Logement dans les grandes agglomérations ;*

— *Emploi et règlements statutaires.*

M. Poniatowski souhaite que ces groupes de travail lui remettent leurs premières conclusions d'ici à quinze jours. Par la suite, le comité *sera réuni deux fois par an* pour faire au ministre des propositions sur les problèmes du moment.

L'initiative du ministère a recueilli une large adhésion au sein du personnel, satisfait d'être désormais reconnu comme « *interlocuteur valable* » de l'administration. Toutefois, certaines organisations syndicales critiquent le mode de représentation du personnel, dont les dix délégués — deux par corps : gardiens, gradés, officiers enquêteurs, inspecteurs, commissaires — sont choisis uniquement parmi les organisations majoritaires, dérogeant ainsi, selon la Fédération générale de la police nationale C.G.T., au statut général des fonctionnaires. « *De ce fait*, affirme la C.G.T., *une fraction importante du personnel et des organisations syndicales de la police nationale se trouve écartée du comité technique paritaire, ce qui n'est ni démocratique ni conforme aux déclarations ministérielles sur la concertation avec tous les syndicats.* »



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Belle au bois dormant (sam., 20 h. 30).
Odéon : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Chaillot, Théâtre de la Renaissance : les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de Quat' Sous (dim., 15 h.) ; Petit T.E.P. : la Petite Cuiller : C'est pas mon frère (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Rosa Duran (sam., 18 h. 30) ; la Création du monde et autres bisness (sam., 20 h. 30 et dim. 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Avron et Evrard (sam., 21 h.).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : Macbeth, études pour marionnettes (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Cour des Miracles : Soldats (sam. et dim., 20 h. 30) ; V comme Vlan (sam. et dim., 22 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Deux-Portes : Légère en août (sam., 20 h. 45 et dim., 16 h. 30).
Dix-Heures : les Autres, Jean Bois (sam., 20 h.).
Edouard-VII : la Maman (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) ; salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 17 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Dr. Hero (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (sam et dim.) : Buffet-Bontems (20 h. 30) ; les Larbins (22 h.) ; Plaisir des dieux (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Plaisance : Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.) ; Animalia (dim., 18 h. 30).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Récamier : Sudd (sam. et dim., 20 h. 30).
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Tertre : la Chose blanche (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15 et dim., 17 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Oreste (sam., 15 h. et 21 h.).
Théâtre en marche : la Pastorale des santons de Provence (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : Grimm (sam., 20 h.) ; grande salle : la Doublure (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Ainsi parlait Zarathoustra (sam., 20 h. 30) ; Harold et Maude (dim., 15 h.).
Petit Orsay : Oh ! les beaux jours (sam., 20 h. 30) ; les Emigrés (dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : l'Ile de la raison (sam., 20 h. 45).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.) ; Délivrance (sam et dim., 22 h. 30).
Théâtre 13 : Frédéric Baptiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Troglodyte : Xabat (sam., 22 h.).
Variétés : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45, et dim. 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : le Premier (sam., 20 h. 45).
Boulogne, Théâtre : la Guérite (sam. 15 h. et 20 h. 30, dim. 15 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre : Bernard Haller (sam., 21 h.).
Créteil, maison de la culture : Crime et Châtiment (sam. 21 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Précepteur (sam. 20 h. 45 et dim. 17 h.)
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : Yves Simon, Roger Masson, pop (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Huis clos (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Maurice Fanon (sam., 20 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Station Champbaudet (sam. 18 h.) ; (petite salle) : Hamlet (sam. 21 h. et dim. 15 h.).

Le music-hall

Bobino : Serge et Stephan Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam., 20 h. 45 et dim., 18 h. 30).
Espace Tribûche : Françoise Reeves (sam., 17 h.) ; Ricet-Barrier (sam., 20 h.).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam. 21 h. 15 ; dim. 14 h. 20 et 21 h. 15) ; Raimon (dim., 18 h.).
Palais des Congrès : Serge Lama (sam. et dim., 21 h.).
Palais des Sports : Alan Stivell (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Ville : Rosa Duran et le Cuadro Flamenco de Zambra (sam., 18 h. 30).

Jazz et pop

Maison de la radio, sam., 18 h. : Milton Buckner Quartett.
Théâtre de la Cité internationale, sam., 21 h. : Mary Faith Roads, chanteuse folk.
Théâtre de la Plaine, sam., 20 h. 30 : Emmanuel Bocz, chanteur pop.

Les concerts

Centre Galliera, sam., 20 h. 30 : Trio de Trieste (Haydn, Schumann, Ravel).
Eglise Saint-Gervais, dim., 17 h. : Jean Ver Hasselt, orgue, et chœurs de Saint-Gervais (Delalande, Daquin).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin, dim., 17 h. 45 : H. Widmer, orgue (Bach, Martin).
Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach)
Salle Cortot, sam., 20 h. 45 : Chorale populaire d'Orléans, dir. C. Tolson-Jerosme, avec l'Ensemble vocal du Lendit, dir. F. Vellard (polyphonies profanes et religieuses)
Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Orchestre symphonique de chambre de Paris, dir. F. Quattrochi, avec P. Barbizet, piano ; P. Thibaud, trompette ; R. Katarzynski, trombone (Rossini, Delarue, Mozart).
Salle Pleyel, dim., 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J.-C. Casadesus, avec D. N'Kaona, piano (Casanova, Schumann, Stravinski).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. I. Marinov, avec M. Deyanova, piano (Vladiguerov, Rachmaninov, Tchaïkovski).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Samedi 18 janvier - Dimanche 19 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Eldridge Cleaver Black Panther, de W. Klein ; 20 h. 30 : le Souffle au cœur, de L. Malle ; 22 h. 30 : Zorba le Grec, de M. Cacoyannis. — Dim., 15 h. : les Temps modernes, de C. Chaplin ; 18 h. 30 : le Sillage de la violence, de R. Mulligan ; 20 h. 30 : Blonde Vénus, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : Juliette des Esprits, de F. Fellini.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LES AVENTURES DE TITI ET SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

Les films nouveaux

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD, film américain de Jack Haley Jr, rétrospective des films musicaux d'Hollywood. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89).
UNE PARTIE DE PLAISIR, film français de Claude Chabrol, avec Paul et Danièle Gégauff. — Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR, film français de Robert Benayoun, avec Jane Birkin. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
L'HOMME DU CLAN, film américain de Terence Young, avec Lee Marvin, Richard Burton. — V.o. : Ermitage, 8e (225-15-99) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO, film français de Catherine Sota, avec Bufus, Romain Bouteille, et le Café de la Gare. — La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'HOMME DU FLEUVE, film français de Jean-Pierre Prévost, avec Jean-Luc Bideau. — Le Seine, 5e (325-92-46), Grand-Pavois-Tribord, 15e (531-44-58)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR, film russe d'Otar Iosseliani. — V.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15)
LA TARTE VOLANTE, film italien de Lino del Fra. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES MONGOLS, film iranien, de Parviz Kimiavi. — V.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HARRY AND TONTO, film américain de Paul Mazursky, avec Art Carney. — V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Arlequin, 6e (548-62-25), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Plaza, 8e (073-74-55).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Sèvres, 7e (734-63-38) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It.-Fr., v.f. en relief) : Mery, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (brés., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Ermitage 8e (359-15-71).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., **, v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense) (778-29-34)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois Babord, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Scala, 10e (770-40-00).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) (jusqu'au 16) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Galeté, 14e (326-99-34) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Dominique, 7e (551-04-55).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet (11e) (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Cambronne 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE SPECTRE D'EDGAR ALLAN POE (A.) (**) v.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
SWEET LOVE (A.) (**) v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

DESSINS ANIMES ET CIE (Fr.). — Studio République, 2e (805-51-97) : t. l. s. sauf mar. à 20 h. et 22 h.
JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), sam. : le Zinzin d'Hollywood ; dim. : Cendrillon aux grands pieds.
DE GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42), sam. : Jules et Jim ; dim. : Vivre sa vie.
POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), sam. : les Rois du rock ; dim. : Performance.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39) : Regain.
SERIE NOIRE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Sherlock Holmes ; 16 h. et 20 h. : le Privé ; 18 h. : Klute ; 22 h. : Détective Privé.
FANTASTIQUE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-50-50), 14 h. : l'Etrange histoire du juge Cordier ; 16 h. et 20 h. : Au rendez-vous de la mort joyeuse ; 18 h. et 22 h. : Théâtre de sang.
ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 11e (805-51-33), sam. : Joe Cocker, Mad Dogs and Englishmen ; dim. : Woodstock.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), sam. : Casablanca ; dim. : le Port de l'angoisse.
BILLY WILDER. — V.o., Action Lafayette I, 9e (878-80-50), sam. : la Garçonnière ; dim. : la Vie privée de Sherlock Holmes.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Pink-Floyd à Pompei ; 14 h. : Quatre garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Help ! ; 17 h. 15 : le Sous-Marin jaune ; 19 h. : Let It Be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : Wattsax.
MARLON BRANDO. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), sam. : l'Equipée sauvage ; dim. : Un tramway nommé Désir.

Les grandes reprises

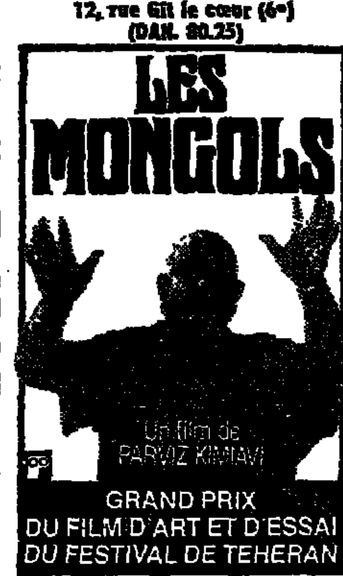
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine 6e (325-85-78).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Pigozzi 14e (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh 16e (224-14-08).
LE KID (A.) : Templiers, 3e (272-94-56).





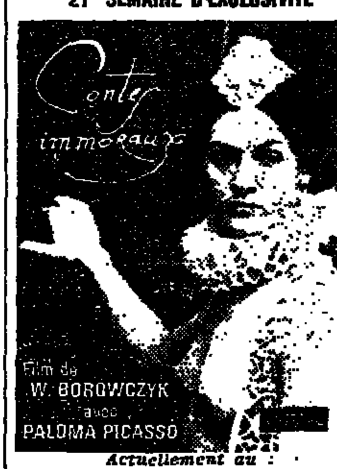
VERSION ORIGINALE
PUBLICIS MATIGNON
ARLEQUIN - BOUL'MICH'
PLAZA





21e SEMAINE D'EXCLUSIVITÉ



Actuellement au :
CINOCHES SAINT-GERMAIN
ROYAL HAUSSMANN

(Publicité)



« LE TRIOMPHE DE L'AMOUR », de MARIVAUX, réalisé par le THEATRE DU CAMPAGNOL, se joue actuellement tous les soirs jusqu'au 1er février seulement, à 21 heures, sauf dimanche et lundi ; matinée samedi et dimanche à 15 heures, à l'ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 45, rue d'Ulm (5e).

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

LES RELATIONS FRANCO-RUSSES AU GRAND PALAIS

De Lénine à Anne de Kiev

Le Grand Palais devient œcuménique : à l'entrée, en effet, nous accueillent, enfouis dans le tricolore, à droite la banière étoilée, à gauche le drapeau soviétique. C'est que l'on peut y voir, à côté du mémorial Washington - Jefferson, et dans un esprit de saine coexistence et de compétition pacifique, une exposition consacrée aux « grands moments » des rapports politiques, culturels, économiques, scientifiques, etc., de la Russie et de la France.

Sujet considérable et qui, pour être pleinement illustré, aurait demandé un long travail de préparation, une analyse serrée et sélective des divers aspects de la question, des prêts plus généreux que ceux qui ont été consentis (surtout du côté russe) et des moyens matériels plus importants que ceux dont on disposait. Sans doute quelque peu improvisée, l'exposition souffre également d'être vue dans un décor de fortune, dont la laideur contraste de façon bien fâcheuse avec la présentation pétaradante qui entoure l'exposition américaine. Il aurait mieux valu prendre son temps, ne pas mélanger sans cesse la diplomatie et la littérature, les sciences et les beaux-arts, se limiter à une époque ou à une tranche du sujet, les rapports franco-russes, par exemple, au dix-huitième siècle, à l'époque de Pierre le Grand et de Catherine II, suffisant largement à alimenter une exposition de haut niveau, qui nous aurait beaucoup appris, beaucoup donné à voir, et à revoir.

Autre petit malheur qui ajoute à l'embrouillamini : on commence par la fin, par l'époque contemporaine, et l'on finit avec Anne de Kiev, cette princesse qui épousa, vers le milieu du onzième siècle, Henri Ier de France. Mais cela permet de commencer par Lénine, dont quelques documents évoquent le séjour en France, documents présentés au milieu de tableaux patriotiques, d'affiches (fort intéressantes, mais pourquoi n'y a-t-il rien d'El Lissitsky), et d'une sculpture de Nikolai Tomski représentant « l'ouvrier français » : c'est la section « ferveur révolutionnaire ».

Un jeu de cache-cache

On passe ensuite à la guerre (avec d'intéressantes pièces d'archives sur les rapports du Kremlin et de la France libre), à l'escadrille Normandie-Niemen, à Edouard Herriot, à la reconnaissance de 1924, aux relations diplomatiques qui marquent cette époque, avec, par exemple, une lettre d'Anatole de Monzie chargeant le recteur Lirondelle, de Dijon, de représenter la France aux cérémonies commémorant le second centenaire de la fondation de Pétersbourg. Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais tout cela, malgré d'inévitable et prudentes omissions, ne manque pas d'intérêt, et on verra avec faveur la salle où sont évoqués les divers aspects de la coopération franco-soviétique dans le domaine spatial, médical, universitaire et dans celui de la télévision en couleurs. J'espère n'avoir rien oublié.

Là où les choses commencent à se gâter, c'est lorsque l'on aborde les problèmes artistiques. On sait à quel point sont prestigieuses les collections de peinture française contemporaine des musées soviétiques, et l'on sait aussi que ces musées nous ont plus d'une fois fait très généreusement profiter de leurs richesses (ainsi lors de l'exposition Matisse de 1970, qui aurait été impossible sans leur concours). Cette fois-ci, c'est le pain sec : un Gauguin, un Matisse qui n'est pas parmi les meilleurs, l'Espagnole au tambourin *(bizarrement cataloguée* Bohémienne au carreau*), aucun Picasso, un Chagall, deux Kandinsky de second rayon, et le merveilleux épisode des Ballets russes n'est évoqué que par le* Stravinski *de Jacques-Emile Blanche, prêté par le Musée d'art moderne, et quelques projets de Léon Bakst qui appartiennent au Musée des arts décoratifs. Maigre moisson que ne compense pas la présence d'un Survage et d'un Lurçat, dont on se demande ce qu'ils viennent faire ici, comme on se demande ce que viendra faire dans les salles suivantes la nature morte* Trophée de chasse*, de Monet (peut-être à cause de Tourguéniev et des* Mémoires d'un chasseur*), seul tableau qui représente le dix-neuvième siècle. Les* Quatre saisons *de Larionov, pour une fois réunies, ou l'insignifiante* Composition abstraite *de Yakoulov, ou le* Nijni-Novgorod *de Lentoulov (charmant tableau) ne suffisent pas à nous faire oublier notre déconvenue.*

Il y a pire. Malevitch n'est représenté que par un tableau. De 1903. Une Fleuriste*, très gentille d'ailleurs, mais qui ne dit rien de ce que fut Malevitch. Les deux dessins de Pougny, prévus pour l'exposition (ils sont décrits et reproduits dans le catalogue) se sont volatilisés. Rien n'évoque Tatlin, le constructivisme, Rodchenko et toute cette avant-garde russe des années 20 qui fut un des grands moments du siècle et qui n'est certainement pas sans rapport avec les initiatives parisiennes. Pourquoi ainsi cacher ce que, de toute manière, certaines publications nous ont déjà révélé, et ce que, de toute manière, l'on montrera un jour ? Je le dis d'autant plus volontiers que je ne suis pas un fanatique de Malevitch, mais montrer, surtout à Paris, un vrai Malevitch, un Tatlin, un El Lissitsky, à qui, à quoi cela peut-il nuire ? Et l'on voudrait dire aux responsables de cette exposition, et de tant d'autres choses, et on voudrait le leur dire très amicalement, sans aucune malveillance et arrière-pensée, qu'il n'y a pas de politique plus maladroite, plus irritante que ce perpétuel jeu de cache-cache, qu'il faut tout dire ou ne rien dire, que certaines subtilités idéologiques ne seront jamais comprises par le public occidental, et qu'elles n'ont d'autre résultat que d'apporter d'autres arguments aux tenants de l'antisoviétisme primaire et « viscéral ». Encore une fois, un Malevitch, un Pougny de plus ou de moins dans une exposition, qu'est-ce que cela peut faire ? Et cela ne changera rien, ici ou là-bas, au cours de la politique et de l'art contemporains.*

Douces visions du dix-neuvième siècle

Passons au dix-neuvième siècle. Les problèmes étant moins épineux, le choix est plus satisfaisant. De bonnes vitrines sont consacrées à Balzac. Aux voyageurs (rien sur Custine, pourtant). A Melchior de Vogüé. Aux acteurs et aux cantatrices, de Pauline Viardot à Sarah Bernhardt, ou plutôt, puisque nous remontons le temps, de Sarah Bernhardt (avec des télégrammes du meilleur style « monstres sacrés ») à Pauline Viardot, dont le portrait est bizarrement accroché à côté de la nature morte de Monet déjà citée. Le rôle de Tourguéniev est bien illustré par des documents comme cette lettre que Flaubert lui envoie après avoir lu Guerre et Paix *: «* Je poussai des cris d'admiration pendant cette lecture. *» Nous arrivons à la Restauration et à cette étonnante lettre d'Alexandre Ier à Chateaubriand, écrite au moment où celui-ci vient de prendre le ministère des affaires étrangères et doit s'occuper de la « malheureuse » Espagne : «* Vos talents ont déjà contribué à la gloire de la France ; il vous appartient aujourd'hui de contribuer à son salut. *» En envoyant les troupes françaises sauver Ferdinand VII des affreux libéraux, mon cher vicomte, on n'est pas plus discret.*

Alexandre apparaît encore dans la période napoléonienne, surtout à travers les cadeaux que lui fit Napoléon à Tilsit et à Erfurt (lui-même semble avoir été moins généreux : il n'offrit qu'un gros bloc de malachite, dont Percier, il est vrai, tira la grande vasque du Trianon) : le service de « l'Olympe » et un nécessaire de voyage en vermeil exécuté par Biennais. Ce chef-d'œuvre de l'orfèvrerie impériale nous introduit aux merveilles que les souverains russes commandèrent au dix-huitième siècle aux artistes français : le « service du gouverneur », de Robert-Joseph Auguste, la soupière d'argent qu'Elisabeth demanda à François-Thomas Germain (1758) et le fantastique service, dû à Roettiers, que Catherine II offrit à son amant, le comte Orloff. L'esprit le plus dégagé de la matière ne peut que rêver longuement à la saveur, au fumet d'apothéose que prendraient des cailles en sarcophage, un petit perdreau en chartreuse ou une mignonne et modeste salade de pommes de terre et de truffes, s'ils étaient servis dans une telle vaisselle.

Dans les brumes d'avant

Ces douces visions aideront à supporter la déception que provoquent les salles du dix-huitième siècle, à propos duquel il y aurait eu tant à dire. Quelques bustes de d'Alembert, Buffon, Diderot, quelques extraits de la correspondance des philosophes avec Catherine II ne suffisent pas à évoquer la richesse (et le caractère très particulier) des rapports intellectuels de la France et de la Russie à cette époque. Même remarque pour le domaine des arts, où certaines personnalités sont presque escamotées : ainsi Le Prince, Clérisseau, qui exécuta des centaines de dessins d'architecture pour la tsarine, Falconet lui-même, dont le grand œuvre n'est rappelé que par un assez médiocre cuivre de 1782 reproduisant le monument de Pierre Ier. Quelques belles pièces cependant, le projet de Houdon pour le mausolée Galitzine, un portrait d'enfant par Greuze, et trois charmants tableautins où Jean Huber évoque de la façon la plus spirituelle la vie intime de Voltaire, l'un d'entre eux nous montrant l'auteur de Zadig à son lever et en bonnet de nuit, dansant sur un pied et enfilant sa culotte en dictant une lettre à un secrétaire.

Ne remontons pas plus loin ce serait fastidieux. On se demande ce que font là l'aiguière et le plat décoré offerts par Charles II d'Angleterre au tsar Alexis Mikhailovitch, mais on est très heureux de les voir, parce que ce sont de forts beaux objets. On n'éprouvera pas le même sentiment devant l'invraisemblable Louis XV enfant qu'il faut être complètement fou pour attribuer à Rigaud ni devant les portraits d'Henri IV et le Louis XIII, copies de trentième main, dont Pourbus et Philippe de Champaigne ne sont certainement pas responsables. On passe à la section Renaissance et Moyen-Age, qui expose quelques beaux émaux limousins, des icônes, des évangéliaires, une superbe coupe-miroir en argent (numéro 542), une tapisserie de Tournai et tout le tremblement. On s'enfonce dans les brumes, dans les glaces, et l'on retrouve pour terminer Anne de Kiev, avec les Chroniques de saint Denis *ouvertes à la page, qui raconte son mariage avec Henri Ier : «* Le roy qui pas ne vouloit estre sans fame envoya l'evesque de la cité de Meaulx devers le roy de Roucye qu'il lui envoyast sa femme qui avait nom Anne Et cil le fist voulentiers *» On se demande pourquoi Henri Ier est allé chercher « fame » si loin, mais on voit à quelles époques reculées remontent les rapports franco-russes, rapports que laisse entrevoir cette exposition organisée à l'occasion du cinquantenaire de la reconnaissance par la France, le 28 octobre 1924 du régime soviétique.*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ L'U.R.S.S. et la France. Les grands moments d'une tradition. Grand Palais, jusqu'au 15 février.

● *Le présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique* a décerné à l'Association France-U.R.S.S. l'ordre de l'Amitié entre les peuples à l'occasion du trentième anniversaire de l'Association. — *(A.F.P.)*

Théâtre

« TURCARET »

AU THÉATRE DE LA VILLE

Pièce de circonstance qui avait pour but de gêner l'action des banquiers, des financiers, que l'on appelait les « sangsues du peuple », *Turcaret* est un manifeste. Lesage n'y agence pas une intrigue subtile, n'y cerne pas des caractères. Il fabrique une bombe qui va faire des dégâts.

Les traits sont énormes. Cette farce méchante doit être jouée très vite par des comédiens batailleurs qui ne cherchent pas la nuance. Lesage, avec *Turcaret*, amorçait déjà sa glissade vers le Théâtre de la Foire et les marionnettes, où la foule est plus proche. Nous disons « glissade » pour signifier « mouvement », « accélération », pas pour faire la fine bouche, au contraire.

La mise en scène de Serge Peyrat prend *Turcaret* à contre-pied. Cette charge, avec jets de pavés, il la chloroforme, la dorlote. Ce guignol anticulturel, il essaie de l'insérer entre *le Bourgeois gentilhomme* et Beaumarchais.

Branchée sur un mauvais voltage, tournant au-dessous de son régime, la pièce perd son naturel. Elle devient injuste.

Serge Peyrat semble s'être entièrement accroché à une idée qui lui a plu : l'hiver où la pièce a été créée, en 1709, le froid atteignit 40 °C au-dessous de zéro à Paris. A cause du froid, *Turcaret* fut, nous dit-on, interrompu. Alors, au Théâtre de la Ville, les acteurs disparaissent dans de gros châles, entrent avec le nez gelé, et l'on trimbale des braseros. Toute l'invention de la mise en scène est là. Inutile de chercher ailleurs. Or le théâtre ferma, en effet, à cause du froid, du 13 au 23 janvier. Il rouvrit le 24, le grand froid une fois parti, pour ne plus fermer. Et *Turcaret* commença trois semaines plus tard, le 14 février. Serge Peyrat force les dates. Après tout, s'il voulait mettre des braseros sur les planches et des passe-montagnes aux acteurs, pourquoi pas ? Mais c'est sans raison. Et c'est court.

Lorsqu'un metteur en scène erre au point que le texte change de sens, les premières victimes sont les comédiens. Ils ne peuvent convaincre, et ce n'est pas leur faute.

Dans le rôle de la baronne, Catherine Rouvel sauvegarde quand même ses yeux noirs, son charme, la jeunesse d'un jeu naturel. Dans celui de Turcaret, Paul Le Person garde quelque chose de sa bonhomie aux aguets, de finesse des champs.

Malgré ce spectacle boiteux Francis Perrin (Frontin) semble curieusement en progrès. Cet acteur dégourdi pratiquait trop l'effet sûr. Est-ce la perruque qui l'a calmé ? Le voilà plus juste, plus précis. Qu'il continue !

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30, en alternance.

Cinéma

« L'HOMME DU FLEUVE »

Marinier bricoleur des bords de la Seine, quelque part en Normandie, Joseph Bertin s'est installé sur une petite île avec sa femme Mona et sa fille Laurence. Ils vivent dans des huttes, heureux et libres, tolérés par la municipalité. Mais la fillette doit aller à l'école, et l'île, terrain communal cédé à un groupe privé, doit être évacuée. La famille aura droit à un logement dans une H.L.M. Mais Bertin refuse tout, sans vouloir discuter, enlève sa fille confiée à l'aide à l'enfance, prend son fusil et tire sur les gendarmes venus la déloger. Il en tue un, l'autre tue Mona. Après avoir brûlé son campement, Bertin s'enfuit avec Laurence Il est traqué...

Tourné bien avant l'affaire Portal — qu'on ne manquera pourtant pas d'évoquer, — le film de Jean-Pierre Prévost est l'histoire d'un homme bloqué dans son rêve d'une vie naturelle, résistant à une organisation sociale qui est incapable de le comprendre. Et, sans doute, Jean-Luc Bideau incarne bien ce personnage solide et résolu à lutter jusqu'au bout pour un idéal, mais on a du mal à s'y intéresser. L'opposition entre le romantisme écologique et la société « répressive » est trop simpliste pour amener une réflexion morale ou politique.

Et la manière dont Bertin impose ses propres choix à sa femme et à sa fille, jusqu'à engager leurs vies, ne peut pas le rendre sympathique. Il manque à la réalisation de Jean-Pierre Prévost la force dramatique qui emporterait la conviction, qui ferait prendre parti. Mais la description de la Normandie fluviale, de la connivence entre les hommes des berges et l'homme de l'eau est juste, intéressante, avec des images de rivière et de nature qui font penser, un peu, à Jean Renoir. — J. S.

★ Le Seine.

■ Roman Polanski est lauréat pour la seconde fois du prix Raoul-Lévy. Cette récompense, destinée à commémorer le souvenir du producteur, mort en 1966, distingue son film « Chinatown », devant « Il était une fois à Hollywood », de Jack Haley Jr.

CARNET

Fiançailles

— M. Jean Desombre et Mme née Françoise Boisrame,
M. Jean Marcellier et Mme née Françoise Breton,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Christiane et Jean-Dominique.
36, rue Jules-Simon,
37000 Tours.
4, avenue du Stade-de-Coubertin,
92100 Boulogne.

Décès

Jean LE GUELLEC

Nous apprenons le décès de
M. Jean LE GUELLEC,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
du conseil d'administration
de Gaz de France,
survenu le 17 janvier à Beaulieu (A.-M.).

(Né le 30 octobre 1903 à Glomel (Côtes-du-Nord), M. Jean Le Guellec avait été directeur régional du travail à Marseille puis, en 1944, à Rouen. Il fut nommé, en 1947, chargé de mission au cabinet de M. Robert Lacoste (ministre de l'industrie et du commerce dans le premier gouvernement de M. Henri Queuille) puis devint, en 1949, président du conseil d'administration de Gaz de France, poste qu'il occupa jusqu'en 1970. Inspecteur général de l'industrie et du commerce. Il était également administrateur de la Société française d'études et de réalisations gazières (SOFREGAZ).)

— On nous prie d'annoncer la mort du
Père Charles COUTURIER S. J.,
décédé le jeudi 16 janvier à l'âge de soixante et un ans.
Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le mardi 21 janvier à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, Paris-15e.
De la part des Pères de la Compagnie de Jésus et des familles Couturier et Gailhbaud.

— Mme Marcel Dailloux,
M. et Mme Pierre Soumille et leurs enfants,
M. et Mme Paul Dailloux et leurs enfants,
Mme Magdeleine Rissone-Dailloux,
font part du décès de
M. Marcel DAILLOUX,
endormi dans la paix du Seigneur le 25 décembre 1974, dans sa soixante-quinzième année.
37, chemin de la Buisselère,
69140 Rillieux-la-Pape.

— Le docteur et Mme Henry Malan,
M. et Mme Yves Combes,
M. et Mme François Prévost,
Béatrice Prévost, Virginie Combes, Thomas, Jérôme, Pascal Prévost,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,
M. Pierre, Emile, Marcel DAVAL,
ingénieur E.S.E.,
ancien ingénieur en chef à l'E.D.F.,
survenu le vendredi 10 janvier à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Edward Hartmann, à Morges (Suisse),
Mme Anne Hartmann, et ses enfants, à Athènes (Grèce),
M. et Mme Jacques Hartmann, à Chancy (Genève - Suisse),
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès du
docteur Edward HARTMANN,
ophtalmologiste
des hôpitaux de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur cher époux, père, beau-père, grand-père, parent et ami, survenu le 17 janvier 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Un service sera célébré au temple de Morges le mardi 21 janvier à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Christian Joudiou, Madeleine, Catherine, Pierre et Henri,
M. et Mme Philippe Joudiou,
Marie et Anne,
M. et Mme Jacques Soillilage,
Bruno, Olivier et Nicolas,
Les familles Boch, Bully, Desort,
font part du rappel à Dieu de
Mme Henri JOUDIOU,
née Marcelle Boch.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le mercredi 15 janvier en l'église Saint-François d'Antony

— Nous apprenons le décès de
Mme DE MARCILLY,
née Cécile Pichard,
survenu le 16 janvier.
Ses obsèques auront lieu dans l'intimité.
Une messe sera célébrée le 22 janvier à 12 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

(Sœur de M. Michel Pichard, qui fut officier de liaison auprès de l'O.C.M., Mme de Marcilly participa également à la Résistance, durant la dernière guerre, sous le nom de « Jacqueline », et fut secrétaire du bureau des opérations aériennes créé en 1943 en zone Nord par le colonel Passy. Elle était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre.)

— Le docteur et Mme Jean Rives,
M. et Mme Roger Rives et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Germain et leurs enfants,
M. et Mme Eric Germain et leur fils,
M. et Mme Claude Maleval et leurs enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jules VINSON,
née Jeanne Maleval,
survenu le 12 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 17 janvier, à Solliès-Pont (Var).

Remerciements

— Luçon.
Mme Paul Caillé et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de
M. Paul CAILLÉ.
Ils remercient tout particulièrement les personnes qui ont offert des messes et, dans l'impossibilité de répondre individuellement, les prient de bien vouloir accepter leurs excuses.

— M. Philippe Orengo,
Mme Dominique Cukier,
Et toute leur famille,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de
M. Charles ORENGO
de trouver ici l'expression de leur gratitude.

— Nantes.
Mme Alexandre Vincent, ses enfants et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Alexandre VINCENT,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Meubles, objets d'art XVIIIe. MM Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 5 - Tableaux, bibelots, mobilier. Me Oger.
S. 6 - Ateliers : Galler, La Lyre, Unik. Me Robert.
S. 8 - Jouets anciens, argenterie, bijoux. Me le Blanc.
S. 11 - Mbles, icônes. Me Pescheteau.
S. 13 - Bibelots, meubles rustiques. Me Deurbergue.
S. 14 - Meubles. Etudes Audap, Godeau, Solanet.
S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

Visites et conférences

LUNDI 20 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 3, place Paul-Painlevé, Mme Bouquet des Chaux : « L'hôtel de Cluny ». — 15 h., 12, rue de Poitiers, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Poulpry ». — 15 h., Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Pajot : « Fables et histoires des maisons seigneuriales ». — 15 h., 17, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Le monastère de la Visitation ». — 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La Rome antique : Auguste empereur ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. le professeur Jacques Bréhant : « Le malade et le médecin devant la mort ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, M. A. Pochier-Henrion : « L'art céramique en France. Les fabriques de Marseille et de Montpellier ». — 17 h. 30, 29, quai Voltaire, M. Jean-Claude Giacottino : « Trinidad, une jeune nation antillaise » (Société française d'histoire d'outre-mer). — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	94 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

PÊCHE

Vent d'inquiétude sur les ports bretons

De notre envoyé spécial

Brest. — « *Je reviens avec une pile impressionnante de dossiers à plaider auprès du ministère des finances* », a déclaré M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, à l'issue d'un voyage de deux jours, les jeudi 16 et vendredi 17 janvier, dans les ports de pêche de la côte sud de la Bretagne.

M. Cavaillé n'était pas venu faire des promesses et distribuer des crédits mais écouter les professionnels et prendre en compte leurs requêtes. De fait, c'est à un flot de récriminations et de plaintes de toutes sortes de la part des armateurs à la pêche industrielle, des artisans, des conserveurs, des mareyeurs, des marins, des ostréiculteurs, des producteurs d'algues, que le secrétaire d'Etat s'est trouvé confronté.

Si la pêche bretonne n'est pas, en dépit des « appels de détresse », dans une situation désespérée et catastrophique dans tous les secteurs, il est évident qu'elle traverse des jours sombres. De Lorient à Brest elle représente une des activités économiques fondamentales. Si la pêche va... tout va, mais lorsque la mer se fâche ou que le marché s'effondre... Dans le Sud-Finistère le chiffre d'affaires direct de la pêche a été de 435 millions de francs l'an dernier. A Lorient, dans le Morbihan, deuxième port français après Boulogne, il a atteint 234 millions. Pour Concarneau, la France étant le seul pays de la Communauté européenne à pratiquer la capture des thons tropicaux, la pêche de ce poisson représente une recette de près de 200 millions de francs. Au total ce sont plus de soixante mille emplois qui sont directement ou indirectement en jeu.

Mer cruelle

C'est pourquoi la perspective selon laquelle la Grande-Bretagne, dont les côtes sont très riches, pourrait réglementer sévèrement ses zones de pêche éveille dans les bourgs de Cornouaille des craintes justifiées. De même, si, après les négociations du printemps prochain à Genève, les pays en voie de développement étendent à 200 milles la limite des zones économiques exclusives, c'est par exemple toute la pêche au thon, aujourd'hui florissante, qui sera menacée. On cherche déjà à se prémunir contre ce qui pourrait bien être une révolution des données de la pêche mondiale en négociant des accords bilatéraux (hier avec le Sénégal, demain avec le Gabon ou le Dahomey). On cherche aussi à améliorer la localisation des bancs et un avion de reconnaissance est basé à Abidjan. Enfin il faut moderniser la flotte des cargos frigorifiques qui font la navette entre les lieux de capture et les ports de débarquement français, italiens ou porto-ricains.

Autre question délicate : les coûts d'exploitation et d'investissement des chalutiers industriels comme ceux de Lorient ou de Concarneau, ou artisanaux à Audierne ou Guilvinec. En trois ans le prix du fuel a augmenté de 458 %. Des comparaisons établies à partir des résultats de certains navires de Douarnenez montrent que pour obtenir une même part de pêche, c'est-à-dire un même revenu, le marin devait capturer 1 830 kilos de poisson par mois en 1973, 2 697 kilos aujourd'hui. Même si le prix des produits a augmenté (+ 27 % en moyenne à Lorient l'année dernière), les charges se sont proportionnellement accrues davantage. Cela au moment où la flottille a besoin d'être rajeunie, où les mécanismes de protection et de contrôle de la Communauté européenne contre les baisses des cours sont trop sélectifs et trop rigoureux, où les autorités de la C.E.E. ferment plus volontiers les yeux sur les opérations « anormales » de soutien des produits agricoles que sur les opérations poissonnières. Les aides au stockage et à la transformation sont insuffisamment efficaces et la mer continue d'être cruelle : deux marins de Lorient ont, durant la dernière quinzaine, été emportés par des lames du côté des îles Féroé.

Sur cette toile de fond qui reste grisâtre en dépit de primes modestes aux investissements et d'un fonds d'aide au carburant de 12 millions de francs pour 1975, la situation des pêcheurs artisans et des marins et ostréiculteurs de la rade de Brest paraît particulièrement préoccupante.

Sur le port d'Audierne et dans les petites maisons blanches au pied du phare d'Eckmühl on chuchote que vingt chalutiers sont en vente. Le Crédit maritime mutuel, bon saint-bernard des artisans, demande instamment des prêts-relais du F.D.E.S. pour consolider ses en-cours exorbitants. A Douarnenez, les derniers langoustiers partent vers les côtes mauritaniennes, désormais très surveillées, avec la nostalgie du temps, pas lointain, où « *c'était un peu la caverne d'Ali Baba* ». Dans la rade de Brest, une épizootie terrible et inexpliquée s'est abattue sur les huîtres plates, anéantissant des parcs entiers et obligeant les professionnels, qui auraient perdu 20 millions de francs, à une conversion immédiate.

Changer de ministre ?

Pour inciter les artisans à renouveler leur flotte en chalutiers modernes, M. Cavaillé a indiqué que des primes plus importantes pourraient être accordées aux marins qui adopteraient des formules de propriété collective des navires. Les pouvoirs publics souhaitent, en outre, que le mouvement coopératif dans la pêche et la transformation se développe à l'image des exemples d'Audierne et de Camaret, et que les groupements de producteurs rassemblent le plus possible de pêcheurs pour mieux contrôler la commercialisation du poisson.

Le jour même où les pêcheurs bretons apprenaient que le gouvernement était décidé à obtenir en 1975 un relèvement du revenu des agriculteurs, c'est avec quelque amertume qu'ils voyaient repartir le secrétaire d'Etat aux transports, qui ne leur avait laissé après son séjour que « *la promesse d'être un avocat zélé auprès de Bruxelles et de la Rue de Rivoli* ».

Certains professionnels, comparant leur sort avec celui des travailleurs de la terre, confiaient même qu'il était temps de rattacher enfin la pêche au ministère de l'agriculture pour qu'elle soit mieux défendue. Et de rappeler : « *L'été dernier, sur la demande insistante d'un influent dirigeant agricole, les pouvoirs publics ont débloqué des sommes extrêmement importantes en moins de trois heures pour détruire des milliers de tonnes de choux-fleurs à Saint-Pol-de-Léon, qui encombraient les marchés.* »

Mais tout le monde est bien conscient que ce n'est pas en changeant de ministre ou d'administration qu'on change la vie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

District parisien

M. JACQUES CHIRAC DEVANT LE C.C.E.S. : priorité aux villes nouvelles

M. Jacques Chirac, premier ministre, a pris la parole, le 17 janvier, lors de la séance solennelle du Comité consultatif économique et social (C.C.E.S.) de la région parisienne, créé il y a dix ans.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, assistait à cette manifestation, ainsi que le président du conseil d'administration du District de la région parisienne, M. Michel Boscher.

M. Jean Gardin, président du C.C.E.S., a rappelé l'œuvre de cette assemblée, qui, après avoir été un « pionnier » des institutions régionales, est maintenant en retard par rapport à la loi sur la régionalisation du 5 juillet 1972.

« *Les assemblées départementales et régionales*, a notamment déclaré M. Chirac, *auront très rapidement à faire connaître leur opinion sur la mise à jour du schéma directeur d'aménagement de la région parisienne* » « *Il faut*, a-t-il ajouté, *une rationalisation plus rigoureuse dans l'élaboration du programme concernant ce qu'on appelle encore la banlieue. Cela suppose toute une action rapide, résolue et cohérente dans le développement des villes nouvelles du Bassin parisien. L'objectif est d'atteindre avant 1985 (...) l'optimum de population. Cela peut et doit aller jusqu'à des mesures rigoureuses pour que les habitats et les emplois nouveaux soient par priorité réservés à ces centres du Bassin parisien.* »

Abordant le problème des institutions régionales, M. Jacques Chirac a déclaré qu'il lui paraissait « *souhaitable que s'installe bientôt un nouveau Comité économique et social plus nombreux* » et qui, par ses avis, tiendrait un rôle plus important que par le passé. Le premier ministre a indiqué que devaient y figurer notamment « *les représentants des groupes économiques et sociaux de la région, ce qui implique la présence et l'activité des organisations syndicales* ».

● M. HIRSCH QUITTE LA VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE. — M. Bernard Hirsch, directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), quitte la direction de l'établissement public et est nommé à d'autres fonctions.

M. Hirsch avait été nommé en 1966 chef de la mission d'aménagement de la ville nouvelle, puis directeur général en 1969, date à laquelle a été créé l'établissement public. Il avait mené les études préalables, lancé les acquisitions foncières et les premières constructions de la ville nouvelle.

Faits et projets

Assemblées régionales

● MIDI-PYRÉNÉES : 12 F PAR HABITANT. — Le budget de Midi-Pyrénées pour 1975 sera de 32 410 000 F, dont 26 410 000 F fournis par la fiscalité. La charge fiscale supplémentaire par habitant sera de 12 F. En 1974, le budget était de 19 millions de francs et représentait une charge fiscale par habitant de 8,50 F.

Ce budget a été adopté par le conseil régional réuni le 17 janvier à Toulouse. Tous les conseillers l'ont voté, les socialistes et radicaux de gauche et les membres du Groupe d'action régionale (majorité présidentielle), à l'exception de cinq, dont les trois communistes, qui se sont conformés à la position adoptée par leur parti dans l'ensemble des régions et ont refusé « *de lever le moindre impôt sur le dos des populations* », exigeant que le montant du budget de Midi-Pyrénées soit produit par un transfert de fonds d'Etat. — *(Corresp.)*

Paris

● LES COMMUNISTES ET LA CONCERTATION. — Le groupe communiste au Conseil de Paris critique vivement l'activité des deux commissions mixtes Etat-Ville sur l'urbanisme et sur l'automobile qui se réunissent actuellement. Il dit notamment : « *Ce sont deux commissions d'austérité destinées à faire avaliser et appliquer par les élus la politique de restriction et d'immobilisme décidée en haut lieu. Elles sont des paravents démagogiques qui entendent masquer la volonté du pouvoir central de renforcer sa mainmise sur Paris et de faire exercer et gérer la crise nationale... Il ne faut pas compter sur le groupe communiste pour s'engager dans cette voie.* »

Circulation

LA ROUTE MOINS MEURTRIÈRE

Sur les routes, il y a eu en 1974 deux mille cent dix-neuf tués de moins qu'en 1973 et trois mille cent de moins qu'en 1972. En présentant ces chiffres, M. Christian Gerondeau, délégué à la sécurité routière, a estimé que les limitations de vitesse et l'obligation du port de la ceinture de sécurité les expliquaient pour l'essentiel.

Il a annoncé pour 1975 la création d'une délégation régionale à la sécurité routière en région parisienne où seront créés des circuits réservés aux cyclistes et deux nouvelles pistes cyclables ; un renforcement du contrôle du bon état des véhicules ; des actions spécifiques pour lutter notamment contre l'augmentation des accidents de nuit, des accidents de vélomoteurs et de l'alcoolémie.

● VINGT-NEUF MILLE KILOMETRES DE ROUTES NATIONALES. La longueur du réseau de routes nationales qui était de 82 000 kilomètres en 1972 a été ramenée à 29 000 kilomètres. Les conseils généraux de quatre-vingt-huit départements sur quatre-vingt-onze concernés ont, en effet, accepté d'intégrer dans le réseau départemental les routes nationales secondaires de leur territoire. Seuls deux départements, les Bouches-du-Rhône et l'Espagne, n'ont pas encore accepté.

Environnement

● LES COTES-DU-NORD ET L'ATOME. Le conseil général des Côtes-du-Nord a refusé, le 17 janvier, de se prononcer sur l'installation de centrales nucléaires en Bretagne. Il a adopté à l'unanimité un vœu dans lequel, s'il « *comprend que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire est un des moyens permettant au pays de résoudre les problèmes de son approvisionnement énergétique, il n'en demande pas moins au gouvernement que la politique énergétique de la France fasse l'objet d'un large débat au Parlement et au niveau du pays* ». *(Corr.)*

● INCULPATIONS POUR LE LARZAC. — Après la tentative des paysans du Larzac de placer, au travers de la route nationale 9, une canalisation destinée à une adduction d'eau « sauvage », tentative brutalement interrompue par les forces de l'ordre (*le Monde* du 7 janvier), trois personnes ont été inculpées, notamment, de dégradation de la voie publique et d'entrave à la circulation. Il s'agit de MM. Guy Tarlier, Claude Voron et Robert Pizot, qui doivent comparaître le 22 janvier devant le juge d'instruction chargé de cette affaire.

Les défenseurs du Larzac avaient été déboutés, le 21 juin dernier, par le tribunal administratif de Toulouse. Mᵉ Philippe Waquet et Mᵉ Lemanissier, président de l'ordre des avocats à la Cour de cassation, *soutiendront ce pourvoi.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

Les « exceptions » de la politique agricole

Du perron de l'Elysée, où ont défilé, ces derniers jours, les dirigeants des grandes organisations paysannes, le projecteur de la politique agricole se braquera, lundi 20 et mardi 21 janvier, sur Bruxelles. Le troisième acte — sinon le dernier — de la négociation des Neuf sur les prix agricoles, pour la campagne 1975-1976, s'y jouera.

Vendredi 17, le rideau est tombé sur l' « *engagement solennel* », *pris par M. Giscard d'Estaing et rapporté par les présidents des trois grandes centrales agricoles : les revenus paysans augmenteront d'au moins 13,5 % en 1975. Un mémorandum, qui sera présenté par M. Christian Bonnet à ses huit collègues, résumera les moyens choisis par Paris pour atteindre cet objectif. En simplifiant, il y en aura trois : un relèvement moyen de 10 % des prix garantis européens ; des aides communautaires pour certaines productions ; des aides nationales allouées directement aux producteurs, grâce à des manipulations de la T.V.A. et des facilités de crédit.*

Certes, ces deux derniers points ne sont pas tout à fait conformes à l'esprit de la politique agricole commune, mais il est bien précisé que tout cela sera « *exceptionnel* ».

Pourquoi Paris n'a-t-il pas accepté la solution « *agro-monétaire* », *proposée par la Commission de Bruxelles, qui aurait permis d'arriver au même résultat ? Autrement dit, pourquoi la France ne veut-elle pas prendre en compte la dégradation du franc par rapport à l'unité de compte européenne, qui sert à fixer les prix agricoles ?* « Décision politique », *a expliqué le chef de l'Etat aux responsables paysans.*

Explication intéressante, car elle est significative d'un état d'esprit de plus en plus répandu dans la coulisse du pouvoir : la politique agricole commune devient un carcan au moment où la France a une carte intéressante à jouer dans un monde frappé par la pénurie de denrées alimentaires. Bref, à la solution d'esprit communautaire, le gouvernement préfère un arrangement particulier. Et il orchestre la chose avec un sens certain de la publicité. L'état de la construction européenne en matière fiscale et financière lui permet, en effet, de moduler les aides nationales passant par la T.V.A. et le crédit, sans en avertir obligatoirement ses partenaires, et l'heure est aux démonstrations de bonne volonté à l'égard de la paysannerie, dont on craint un éclat.

Les dirigeants agricoles des organisations représentatives semblent fort bien s'accommoder de cette situation. Elle est pour eux l'occasion de confirmer leur audience auprès du gouvernement et leur autorité sur la base. Révélatrice est la petite phrase de M. Debatisse, président de la F.N.S.E.A., à l'issu de l'audience avec le chef de l'Etat : « Nous pensons, pour la paix de tous, que le président de la République saura prendre des mesures adaptées. »

Presque timidement, le secrétaire général du Mouvement des exploitants familiaux (MODEF) écrit à M. Giscard d'Estaing : « Il nous semble beaucoup plus profitable pour les exploitants familiaux, comme pour les consommateurs, de bloquer ou, mieux, de diminuer les prix industriels, les charges et le coût de la vie... » *Mais M. Mineau n'est pas, en règle générale, invité à l'Elysée.*

ALAIN GIRAUDO.

P.T.T.

Incident à Dijon entre la C.G.T. et le secrétaire d'État

De notre correspondant

Dijon. — M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a commencé, le vendredi 17 janvier, à Dijon, une tournée des principales régions de France. Il a reçu successivement les responsables régionaux des télécommunications mentaires (M. Pierre Charles, radical de gauche, député de Beaune, avait décliné l'invitation) et les membres des bureaux des assemblées régionales.

M. Lelong a également reçu les délégués syndicaux séparément. Après une entrevue d'une demi-heure environ avec les représentants de Force ouvrière, un incident s'est produit avec les cégétistes, *qui n'ont vu le secrétaire d'Etat que quelques secondes*. Les cégétistes avaient refusé de serrer la main que le secrétaire d'Etat leur tendait, précisant qu'ils n'étaient pas mandatés pour cela mais pour discuter.

D'après les délégués, M. Lelong aurait alors demandé au préfet de « *foutre ces gens à la porte* ». Dans ces conditions, la délégation C.F.D.T., qui devait suivre celle de la C.G.T., s'est abstenue de se rendre à l'entretien prévu. Entre-temps, deux centaines de postiers réclamaient sous les fenêtres de la préfecture l'ouverture de négociations.

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire d'Etat a annoncé, en ce qui concerne la nouvelle taxe de raccordement portée à 1 100 F, qu'il serait proposé aux nouveaux abonnés de ne verser que 500 F, les 600 F restants pouvant être étalés sur des bimestrialités avec les abonnements, soit vingt mois.

Evoquant la situation des postiers, M. Lelong a affirmé que le malaise régnait surtout dans la région parisienne où les employés, venus de province, étaient « *surtout des jeunes gens déracinés et sous-payés, car les traitements de début sont très bas dans la fonction publique* ».

A L'ÉTRANGER

Les économies d'énergie aux États-Unis

L'OBJECTIF DE M. FORD NE SERA PAS ATTEINT EN 1975 estiment les milieux pétroliers américains

Washington (A.F.P.). — La baisse des importations américaines de produits pétroliers, résultant du programme d'austérité annoncé cette semaine par la Maison Blanche, ne devrait pas dépasser 700 000 barils par jour (3,5 millions de tonnes en rythme annuel) à la fin de 1975, estiment les milieux pétroliers américains.

Les importations américaines, qui atteignent actuellement 7 millions de barils par jour (350 millions de tonnes en rythme annuel), seraient donc réduites de 10 % environ à la fin de l'année, soit 5 % de moins que le voudrait l'administration.

Les prévisions des experts se fondent sur le fait que les économies d'énergie aux Etats-Unis, qui pourraient atteindre un million de barils par jour à la fin de 1975, ne se traduiront pas par une diminution équivalente des importations. Malgré la libération des prix du pétrole produit aux Etats-Unis à partir d'avril (65 % de la production est encore plafonnée à 5 dollars le baril) il faudra des mois avant que l'on assiste à une reprise sensible de la production américaine, qui est actuellement inférieure de 5 % à celle de l'année dernière. Le manque à produire devra donc être complété par des importations.

● LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE EN ITALIE a été en décembre 1974 à 0,9 % par rapport à novembre et de 25,3 % par rapport à décembre 1973.

● LES DISCUSSIONS SALARIALES A LA S.N.C.F. — Lors de la quatrième rencontre, vendredi 17 janvier, entre les sept fédérations de cheminots et la direction, celle-ci a proposé d'avancer au 1ᵉʳ janvier 1975 l'augmentation provisionnelle des salaires de 1 %, précédemment prévue au 1ᵉʳ février.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Prochaines négociations syndicats-C.N.P.F. sur le chômage partiel

M. Bergeron, secrétaire général de F.O., pour qui les négociations engagées avec le C.N.P.F. sur les conditions de travail devraient déboucher sur un accord au plus tard en février, a indiqué vendredi, au cours d'une conférence de presse, que le patronat avait accepté d'ouvrir prochainement d'autres négociations sur le chômage partiel. Ces discussions commenceraient, selon le C.N.P.F., le 28 janvier.

L'objectif de F.O. est d'assurer aux salariés victimes des réductions d'horaires (environ 500 000 selon M. Bergeron), des garanties comparables à celles dont bénéficient les travailleurs licenciés.

● CITROEN : LA PROCEDURE DES MILLE QUATRE CENTS LICENCIEMENTS EST SUSPENDUE, annonce la C.F.T., qui indique que, après intervention de l'expert nommé sur sa demande par le tribunal de grande instance de Paris, de nouveaux délais ont été obtenus pour faciliter l'enquête de l'expert. « *Cette décision,* indique la C.F.T., *va permettre, après une information complète, si les licenciements subsistent, de repousser les délais aux environs du 15 avril 1975.* »

M. Séguy propose un débat télévisé sur l'évaluation du chômage

Le secrétaire général de F.O. conteste les évaluations de la C.G.T., qui font état d'un million de chômeurs. M. Bergeron situe leur nombre entre 600 000 et 700 000.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., complétant ses propos récents, a proposé, vendredi soir, au cours d'un meeting à Blois qu'« *une confrontation télévisée sur le nombre réel de chômeurs en France et sur la valeur de l'indice officiel des prix* » ait lieu avec la participation de M. Chirac, premier ministre.

Un millier de personnes ont manifesté à Redon contre la dégradation de l'emploi

Un millier de personnes environ, selon les syndicats, ont manifesté à Redon (Ille-et-Vilaine), vendredi 17 janvier, pour manifester leur inquiétude face à la dégradation de l'emploi et les menaces qui pèsent sur la société de construction de matériel agricole Garnier, qui emploie près de mille personnes, soit le dixième de la population active de la ville. Une dizaine de maires de la région ont participé à la manifestation.

A Toulon, les soixante-deux ouvriers de l'entreprise de confection Vincent Buda, qui occupent les locaux depuis le mois d'août, se sont opposés, vendredi, à l'intervention du syndic, venu saisir du matériel.

D'autres travailleurs ont manifesté leur inquiétude : défilé de deux cents ouvriers des établissements Gardy à Chalon-sur-Saône ; délégation d'ouvriers de Big Chief au ministère de l'industrie ; envoi d'une lettre ouverte au président de la République par cent quatre-vingts ouvrières licenciées de la manufacture de vêtements Beauvais à Bordeaux.

MANIFESTATIONS A PARIS DES GRÉVISTES DE MANUEST

Cent cinquante grévistes de l'usine Manuest à Châtenois (Vosges), qui occupent les locaux depuis deux mois pour s'opposer aux licenciements, ont manifesté, vendredi, à Paris, lors de l'inauguration du Salon du meuble. Les manifestants ont installé sur les trottoirs un stand « sauvage » de meubles et distribué des tracts.

Selon notre correspondant à Nancy, plusieurs projets industriels sont à l'étude pour relancer l'entreprise, et le tribunal de commerce, qui a demandé de nouvelles précisions, pourrait se prononcer prochainement. Deux offres ont jusqu'à présent été retenues : celles des firmes Vieillevigne et Allibert-Sommer.

Après la rédaction par les grévistes d'un Livre blanc sur les erreurs de gestion, voire, selon les salariés, les abus de biens sociaux des anciens dirigeants (« le Monde » du 11 janvier), le garde des sceaux a demandé l'ouverture d'une information judiciaire.

IMMIGRATION

Après l'intervention de la police à Montpellier

« THÉOLOGIE PRÉFECTORALE »

*Après l'« évacuation » par la police du temple de la rue Maguelone, à Montpellier, où une cinquantaine de travailleurs immigrés faisaient la grève de la faim (*le Monde *des 12 et 14 janvier), MM. Jean Cardonnel et Jacques Martin, dominicains, Louis Constans et Michel Miaille, professeurs de droit, et le pasteur Michel Freychet nous ont adressé sous le titre « Théologie préfectorale », le témoignage suivant :*

Samedi 11 janvier, à 6 h. 10, le temple de la rue Maguelone, à Montpellier, a été envahi par les forces de l'ordre. Les travailleurs marocains qui s'y trouvaient hébergés ont dû, sous la contrainte, abandonner les lieux pour être conduits dans un centre de tri. Le préfet de l'Hérault, justifiant ses mesures à la télévision, a déclaré qu'il respectait le droit d'asile : que, néanmoins, la présence dans un lieu non destiné à cet effet de personnes de civilisation étrangère et de mœurs différentes posait un problème de sécurité.

La leçon est claire : pour l'autorité civile, la place des pauvres n'est pas dans la maison de Dieu, mais dans un local de police, là où l'on trie.

L'exercice des responsabilités préfectorales en matière de sécurité publique s'est déroulé au rythme de la tragédie classique, en cinq actes :

1) l'envol de la commission d'hygiène ;

2) l'inspection des pompiers ;

3) le bouclage du quartier ;

4) la menace d'un assaut précédé du lancer de grenades lacrymogènes à travers les vitraux ;

5) l'expulsion — accompagnée de « quelque vivacité », selon les termes même du préfet, — par les compagnies républicaines de sécurité, des Marocains et Français présents, assis et scandant : « *Nous voulons la carte de séjour, nous voulons la carte de travail.* »

Le mot de la fin appartient à un fonctionnaire de la préfecture qui faisait constater que la police laissait les lieux dans l'état où elle les avait trouvés. Effectivement, les locaux étaient intacts, seuls... les hommes avaient disparu.

Propos significatif ! Il révèle que l'administration a le souci exclusif des choses et des biens, où ne peuvent trouver aucune part les hommes qui n'ont rien. Comment s'étonner, dès lors, que l'homme de base exprime en clair la logique interne des dirigeants de l'administration. Un C.R.S. disait à l'un d'entre nous, présent dans le car où étaient humiliés les travailleurs marocains : « *Vous feriez mieux d'être solidaire* d'autre chose. »

De fait, nous avons vu que les travailleurs marocains ont été continuellement traités comme des choses. Invité à préciser ses engagements par écrit, le préfet ne s'est pas adressé aux personnes concernées, mais à cinq d'entre nous, professeurs, pasteurs, prêtre. Pour le regard préfectoral, le monde des hommes s'arrête aux autorités constituées.

C'est par le canal des autorités que la charité vient aux *choses* : « Parce que, messieurs, nous a déclaré solennellement le préfet, le seul souci qui m'a guidé dans cette affaire douloureuse fut celui de la charité. »

***

De son côté, M. Philippe Daumas, maître-assistant à l'université Paul-Valéry de Montpellier, nous indique qu'il confirme les déclarations faites au journal Libération *du 14 janvier par un travailleur marocain interviewé à l'O.R.T.F. :*

« Un policier m'a séparé de mes camarades... Ce policier, qui parlait arabe, m'a dit ce qu'il fallait dire... Il m'a menacé : si je ne disais pas cela, je serais bien tabassé et je serais expulsé au Maroc. Je resterais dix ans en prison. »

Point de vue

L'entreprise : réforme ou alibi ?

par CLAUDE NEUSCHWANDER (*)

LES cénacles parisiens résonnent à nouveau de discussions sur la réforme de l'entreprise : discussions bien intellectuelles d'ailleurs, car, si l'on met à part le cas de Lip et celui de la Néogravure, on n'a guère utilisé jusqu'à présent le champ d'expérience qu'auraient pu constituer les conflits surgis à l'occasion des fermetures d'usines, des licenciements ou des démantèlements récents. Tant dans la fonction publique que dans le secteur privé, les choses ont continué de suivre leur cours, et les problèmes ont été réglés avec la même brutalité que par le passé.

Néanmoins, les constructions optimistes et les hypothèses utopistes recommencent de s'affronter, cependant qu'ici ou là, en prévision des modifications à venir, des esprits plus concrets s'efforcent d'avancer leurs pions ou de régler leurs comptes. Telle, par exemple, cette proposition récente de réforme qui nie le fait syndical lors de l'élection des délégués ouvriers au conseil d'administration ; cela est une façon d'affaiblir l'influence des syndicats, et donc de prolonger la guérilla qui marque les combats de retardement d'un certain patronat depuis bientôt dix ans.

En tant que chef d'entreprise, faisant provisoirement abstraction de toute référence idéologique personnelle, je voudrais rappeler ici quelques vérités essentielles.

Arbitrer entre les inconciliables

Le rôle de la direction est d'assurer la survie et le développement de l'entreprise. De ce fait, elle a à arbitrer entre les tensions qui opposent incessamment les intérêts des trois partenaires de l'entreprise : le capital, le marché, les travailleurs. L'une des leçons du sauvetage de Lip au cours de l'année qui vient de s'écouler, est qu'une équipe de direction, indépendante des trois parties, et ne devant sa présence qu'à l'addition de ses compétences, a réussi à arbitrer entre les inconciliables. C'est là une donnée permanente de l'entreprise : l'intérêt du capital (la majoration des dividendes, l'accroissement des plus-values...), celui des travailleurs (l'augmentation du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de vie au travail...), celui du marché (l'accroissement du rapport qualité-prix...) forment les trois sommets d'un triangle entre lesquels évolue la direction des entreprises. Si celle-ci est faible, ou si elle s'identifie à l'un des partenaires, elle perd son pouvoir d'arbitrage et crée les conditions d'une rupture d'équilibre.

Dans l'économie de concurrence qui caractérise le régime capitaliste, la pression du marché est permanente et le poids du capital évident : il est même le seul a avoir été reconnu de tout temps par le droit civil, qu'il soit écrit ou non. L'équilibre entre les trois sommets du triangle suppose donc une direction qui soit forte et une représentation ouvrière qui le soit également. Le premier point ne peut nous surprendre ; la force de la direction, son caractère volontariste, sont reconnus comme des éléments essentiels de succès, tant aux Etats-Unis qu'en Yougoslavie. La seconde affirmation conduit au renforcement du poids syndical dans l'entreprise : depuis la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, nous n'avons guère progressé dans ce domaine tant il est vrai que les réformes résultent moins de décrets ou règlements que de l'évolution du comportement et de l'attitude des responsables. Le moins que l'on puisse en dire est que cette évolution reste lente. L'accélérateur est un des premiers vrais problèmes de la réforme de l'entreprise.

L'entreprise est insérée dans un tissu social. Vérité d'évidence, battue en brèche par l'expérience quotidienne. Dans la crise de communication qui affecte notre temps, les ouvriers s'y sentent à peu près aussi à l'aise que les étudiants à l'Université ou les recrues dans l'armée. Ses rapports avec l'environnement géographique sont faibles, sinon inexistants. L'entreprise est subie comme une nécessité plutôt qu'acceptée. Ses rapports avec le marché restent des rapports de force que symbolise finalement l'attitude agressive des associations de consommateurs. Organiser la communication entre l'entreprise et son environnement social me paraît un second problème de la réforme de l'entreprise. On peut trouver-là, appliquée à l'entreprise, l'ébauche d'un marketing social qui risque de lui devenir aussi indispensable que le marketing commercial.

Le rôle et la fonction de la direction sont assez clairs dès lors qu'elle ne s'identifie plus au capital, tant, il est vrai, qu'il est plus facile de transmettre un héritage qu'une compétence. Bien que salariés, les membres de la direction se séparent de l'ensemble des salariés par les fonctions qu'ils exercent. Bien que désignés par le capital — et ceci ne répond à aucune fatalité d'organisation, — ils doivent pouvoir s'opposer à ses exigences dans l'intérêt de l'entreprise, de sa survie et de son développement. L'organisation statutaire de cette indépendance (ainsi que les sanctions à venir des trois parties en cause, qui ne sont que la contrepartie de cette responsabilité) est une question qui reste embarrassante pour les théoriciens de la réforme.

Le problème posé par les cadres est plus ambigu. En acteurs ou en spectateurs, ils voient leur fonction traditionnelle d'autorité — liée à leur compétence technique — s'accroître d'une activité nouvelle celle d'agents de communication interne, à laquelle ne les a préparés ni leur formation ni leur expérience. En même temps, le malaise qu'ils ressentent et que parfois ils expriment les conduit à revendiquer, au milieu des cogitations en cours, une participation à la direction de l'entreprise ; sur ce point, il faut être clair : autant les cadres doivent être consultés par la direction et avoir toute latitude pour transmettre remarque, critique, suggestion, que celles-ci émanent d'eux-mêmes ou du personnel qu'ils dirigent, autant il me paraît inconcevable de diluer la responsabilité de la décision. Ce serait créer à l'intérieur de l'entreprise une forme de régime d'assemblée : il n'aurait que l'apparence de la participation, mais il handicaperait par ses atermoiements l'efficacité de l'entreprise.

Restent les autres salariés. Leur préoccupation essentielle est celle de la sécurité de l'emploi. Elle dépasse celle de la garantie des ressources en cas de chômage, et est une exigence de dignité : chacun tient à manifester ainsi sa capacité à jouer par son travail un rôle au sein de l'organisation sociale. Sur ce point, la responsabilité des chefs d'entreprise devrait les conduire à faire connaître un plan social (nombre d'emplois, niveau de qualification, besoin de formation, masse salariale projetée, budget social...) couvrant une période de trois ans. Ce plan serait élaboré à partir des stratégies fondamentales de l'entreprise (recherche et développement, finance, marketing). Et les erreurs d'appréciation dans le domaine essentiel de la prévision sociale devraient comporter, pour la direction, les mêmes risques de pénalisation que les erreurs commises dans l'appréciation des investissements industriels.

L'emploi assuré, le salaire négocié, se posent alors les problèmes d'ordre qualitatif. Le premier est celui de l'information. Refuser l'information porte atteinte à la dignité du travail. Cela signifie que l'on sous-estime la capacité de l'ouvrier à comprendre ; c'est fondamentalement un signe de mépris. Répondre aux questions que le salarié pose et se pose, informer les syndicats de tout ce qui concerne la vie de la société est un élément essentiel de la réforme de l'entreprise. Mais, là aussi, il s'agit autant de changer le comportement du chef d'entreprise, encore si soucieux de secret et d'anonymat, que de modifier la réglementation en cours. Et c'est d'autant plus important que tout naturellement l'information débouche sur le contrôle.

Le second problème concerne la formation. Malgré l'excellence des intentions exprimées dans la loi de juillet 1972, il n'est pas sûr que l'on soit déjà passé à la réalisation pratique. Ce qui prouve bien que les lois ne suffisent pas si les comportements fondamentaux ne sont pas changés.

Proposer et non plus subir

Le troisième point concerne l'amélioration des conditions de vie au travail ; non pas tant pour décider des améliorations à apporter — elles changent d'une usine à l'autre — que pour réfléchir à la méthode pour y parvenir, entreprise par entreprise, atelier par atelier ; c'est-à-dire, au fond, tout en respectant leur personnalité, de préparer l'implication croissante des syndicats ; cela semble possible dans ce domaine limité, indépendant de la gestion capitaliste de l'entreprise. Les salariés sont suffisamment sensibles à ce qui concerne leur vie quotidienne pour être capables de proposer, dans ce domaine, et non plus seulement de subir. C'est donc, en fait, à une délégation progressive de cette responsabilité d'amélioration des conditions de vie au travail qu'il faudrait se préparer. Et comme toute transformation coûte cher, c'est un budget qu'il faudrait affecter à la résolution de ce problème ; pour sauvegarder l'égalité des conditions de la concurrence entre les sociétés, il faudrait appliquer à toutes les entreprises les mêmes règles. Cette évolution devra donc revêtir un caractère réglementaire.

J'ai bien conscience, en disant cela, de n'avoir réglé aucun problème. Mon intentoin était seulement de poser ceux auxquels, comme chef d'entreprise, je me sens confronté. A laisser ceux-là de côté pour en traiter d'autres qu'aucun des partenaires sociaux actuels ne se pose véritablement (cosurveillance, cogestion, codirection), on risquerait l'accusation d'utiliser ces débats comme un alibi pour éluder les problèmes de fond. En ce qui me concerne, je jugerai des résultats des discussions en cours en appréciant leur capacité à résoudre davantage de problèmes anciens qu'elles n'en créeront de nouveaux.

(*) Président-directeur général de la Société européenne d'horlogerie et d'équipements mécaniques (Lip).

● L'UNION TRAVAILLISTE (gaullistes de gauche), que préside M. Gilbert Grandval, a estimé à propos du projet de réforme de l'entreprise « *son scepticisme sur les possibilités d'aboutissement d'une telle réforme, compte tenu de la nature des forces qui composent l'actuelle majorité présidentielle. A moins qu'un projet réellement audacieux, à l'instar de celui si courageusement proposé et défendu par Mme Simone Veil sur l'interruption de grossesse, ne soit adopté grâce aux voix de l'opposition. L'exécutif aurait alors trouvé une majorité capable de soutenir une politique de changement* ».

MARCHÉ COMMUN

LE PARLEMENT EUROPÉEN SE DÉCLARE FAVORABLE A UN ACCORD INTÉRIMAIRE ENTRE LES NEUF ET LES PAYS A.C.P.

Luxembourg (A.F.P.). — Le Parlement européen a adopté, vendredi 17 janvier, au cours de sa dernière séance de la session de janvier, une résolution concernant les mesures transitoires à mettre en œuvre par la Communauté européenne après le 31 janvier dans le cadre de ses relations avec les quarante-six pays A.C.P. (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) et les pays et territoires d'outre-mer.

Le Parlement s'est déclaré d'accord avec le dispositif proposé par la Commission européenne qui tend, dans une première phase transitoire et dans le but d'éviter un vide juridique résultant de la suspension des négociations entre les Neuf et les pays A.C.P., à proroger le « statu quo » en maintenant en vigueur, au-delà du 31 janvier, la convention de Yaoundé et l'accord d'Arusha.

D'autre part, l'Assemblée s'est déclarée favorable à ce qu'un accord intérimaire intervienne le 1er juillet prochain entre les pays A.C.P. et la Communauté afin de permettre dans une deuxième phase transitoire la mise en vigueur anticipée des dispositions relatives aux échanges commerciaux, ainsi que la préparation de la mise en œuvre des disposition prévues par le quatrième fonds européen de développement.

La prochaine session du Parlement aura lieu à Strasbourg du 17 au 21 février.

● M. CEYRAC, président du C.N.P.F., a été reçu vendredi 17 janvier par M. Giscard d'Estaing. M. Ceyrac a confirmé au président de la République que le C.N.P.F. souhaitait que des mesures soient prises dès que possible pour ranimer l'activité économique. « *Il se peut que le président soit particulièrement attentif à l'autre volet qui s'appelle l'inflation. Mais mon sentiment est qu'il a été très attentif à l'examen que je lui ai présenté, qui visait la situation économique et la nécessité de redresser cette situation* », a déclaré M. Ceyrac à l'issue de l'entretien, qui a duré une heure.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC

Activité du groupe en 1974

D'après les premières estimations, le chiffre d'affaires consolidé pour l'ensemble du groupe Rhône-Poulenc s'élèvera à environ 20,5 milliards de francs contre 14,6 milliards pour l'exercice précédent, soit près de 40 % de plus. L'accroissement en volume étant de l'ordre de 10 % et en valeur de 27 %.

Ainsi qu'il avait déjà été signalé dans la lettre d'information aux actionnaires d'octobre, cette augmentation, réalisée essentiellement pendant le premier semestre 1974, est due à une demande très supérieure à la normale, provoquée par la crainte d'une pénurie des produits dérivés du pétrole. Conséquence de l'inflation, elle traduit l'augmentation du coût des matières premières, notamment pétrolières, et de l'ensemble des prix de revient.

La demande a considérablement décru à partir de l'été, retrouvant le niveau mensuel de 1973 dès le mois d'octobre, et se situant sensiblement au-dessous de ce niveau à la fin de l'année.

Ces variations d'activités, tant en hausse qu'en baisse, diffèrent suivant les secteurs. La baisse touche surtout les domaines du textile et des plastiques, principaux secteurs où elle affecte la marche des ateliers.

Les résultats consolidés du groupe pour 1974 ont suivi l'évolution globale du chiffre d'affaires et si le cash-flow de l'année sera de l'ordre de 3 milliards (contre 2,1 en 1973 et 1,3 en 1972), la baisse du cash-flow mensuel qui s'est produite au début du second semestre s'est précipitée au cours des derniers mois. Les investissements de l'exercice auront été de l'ordre de 1,8 milliard.

Les perspectives d'activités en 1975 ne permettent pas d'espérer des résultats analogues à ceux de l'exercice passé : si des mesures immédiates n'étaient pas prises pour une relance économique des secteurs touchés, mesures dont l'effet sur les activités françaises du groupe ne pourra intervenir, en tout état de cause, qu'après un délai de plusieurs mois, la marche de l'entreprise en sera très sensiblement affectée.

Dans cette conjoncture, le groupe Rhône-Poulenc s'efforcera de maintenir des investissements à un volume voisin de celui de 1974, et les nouveaux engagements ne seront débloqués qu'en fonction de l'évolution de la situation économique.

Les objectifs prioritaires du groupe consistent à favoriser sélectivement certains investissements à récupération rapide des capitaux investis, et à développer une stratégie d'exportation et d'implantation dans les zones géographiques où il peut trouver des débouchés nouveaux pour l'entreprise.

Les nouvelles structures progressivement mises en place au cours de l'année, et aujourd'hui opérationnelles, la diversification de ses activités, l'efficience de sa recherche, et l'importance de sa position internationale, permettent au groupe Rhône-Poulenc de rester confiant dans l'avenir, malgré les difficultés qu'entraîne la situation économique française et mondiale.

* * *

En ce qui concerne Rhône-Poulenc S.A., la prise en compte des résultats ci-dessus, décalée d'un exercice du fait de sa position de société holding, n'interviendra que sur l'exercice 1975.

Au titre de l'exercice 1974, il est probable que le conseil, compte tenu des incidences de l'inflation, voudra proposer à la prochaine assemblée générale un certain relèvement du dividende.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar reste faible

BONNE TENUE DU FRANC

La présentation du programme économique de M. Ford n'a entraîné qu'une reprise éphémère du DOLLAR. C'est là le fait marquant d'une semaine au demeurant calme pour les marchés des changes. En hausse mardi et mercredi, la devise américaine a en effet rebaissé à l'approche du week-end, et ses cours sont finalement revenus très près de leurs niveaux du vendredi précédent.

Les mesures proposées par le président Ford — taxation des importations de pétrole, diminution des impôts pour favoriser la relance — ont pourtant été, dans un premier temps, bien accueillies, une reprise du DOLLAR s'amorçant dès le lendemain de l'allocution télévisée du président américain. Cette reprise, d'autant plus rapide que certains opérateurs estimaient, à tort ou à raison, que le DOLLAR était survendu, a cependant tourné court. Pourquoi ? Trois explications peuvent être avancées. La première tient au programme économique de M. Ford et se résume en une question simple : la relance de l'activité n'entraîne-t-elle pas un redémarrage de l'inflation ? Le refus des Soviétiques d'appliquer l'accord commercial conclu en 1972 avec les Etats-Unis semble avoir également pesé. Par ailleurs, l'annonce de la forte baisse du produit national brut américain pendant le quatrième trimestre 1974 (le Monde du 18 janvier) ne pouvait que doucher les enthousiasmes et rappeler, s'il en était besoin, que tous les problèmes ne sont pas réglés. Ajoutons enfin que la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le taux de base des grandes banques (prime rate) ayant été ramené en dessous de 10 %, n'est pas fait pour soutenir une monnaie qui apparaît pour l'heure bien faible.

LE FRANC FRANÇAIS, à l'inverse, éclate de santé. Cette semaine encore, il monte sur toutes les places, soutenu aussi bien par les emprunts effectués par les entreprises françaises à l'étranger que par l'annonce d'un excédent de 403 millions de francs de la balance commerciale française en décembre. Au total, le déficit de la balance commerciale, pour l'année 1974, est finalement d'un peu plus de 16 milliards de francs, ce qui est inférieur aux prévisions.

La *LIVRE STERLING* a légèrement progressé. La monnaie britannique a bénéficié de la publication des résultats du commerce extérieur en décembre. On redoutait le pire. Il n'est pas arrivé : le déficit « n'a atteint que » 377 millions de livres (contre 529 millions de livres en novembre). Constatation moins réjouissante : la hausse des prix a atteint 20 % en 1974 !

Le *DEUTSCHEMARK* a légèrement fléchi et le *FRANC SUISSE* a peu varié. La Banque nationale suisse serait cependant de nouveau intervenue en achetant des dollars.

Il faut enfin noter que la réunion du F.M.I., à Washington, a eu peu d'effets... Il est vrai que les décisions prises n'entraîneront pas une diminution des dollars en circulation. C'est le moins que l'on puisse dire.

* * *

L'or a baissé. A Londres le cours de l'once a fléchi régulièrement, pour s'établir finalement à 173,75 dollars, contre 177,25 dollars le vendredi précédent. Le marché a été très calme.

Philippe LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,8084	1,5318	5,6072		2,3540	10,3175	6,0262
	5,7955	1,5237	5,5919		2,3540	10,3199	6,0293
New-York ..	40,5268	0,1543	41,9815	2,3540		22,8154	39,0625
	40,6173	0,1544	42,0964	2,3540		22,8102	39,1066
Paris	177,62	6,7664	184,00	10,3175	4,3830		171,21
	178,06	6,7727	184,55	10,3199	4,3846		171,41
Zurich	103,7487	3,9521	107,4727	6,0262	2,5600	58,4078	
	103,8789	3,9510	107,6615	6,0293	2,5575	58,3396	
Francfort ..	96,5349	3,6773		5,6072	2,3820	54,3478	93,0168
	96,4865	3,6698		5,5919	2,3735	58,3396	92,8836

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du sucre — Hausse de l'étain

METAUX. — *Variations restreintes des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques atteignent leur plus haut niveau depuis février 1973 à 137 675 tonnes (+ 5 000 tonnes). En l'espace d'un an, aux Etats-Unis, les stocks de métal raffiné ont plus que quadruplé : 135 716 tonnes à fin novembre 1974 contre 36 516 tonnes. Le projet de stock régulateur au Japon, où les réserves de métal sont toujours importantes, serait mis en « veilleuse ».*

Nouvelle avance des cours de l'étain sur les places commerciales. Une grève dans une importante mine bolivienne et la perspective d'un relèvement des fourchettes de prix lors de la prochaine réunion le 28 janvier du conseil international de l'étain, à Londres, ont stimulé les prix.

Les cours de l'argent ont peu varié à Londres. Les spécialistes s'attendent que la demande de métal pour compte industriel se ralentisse cette année. L'attrait spéculatif de l'argent deviendra moins fort avec la possibilité donnée aux Américains de détenir de l'or.

TEXTILES. — *Léger repli des cours de la laine sur les marchés à terme. La tonte néo-zélandaise pour la campagne 1974-75 sera supérieure de 5 % à celle de la précédente campagne. A la fin de l'année, les achats de soutien effectués par la commission de la laine avaient porté sur 150 000 balles.*

DENREES. — *Sensible reprise des cours du sucre sur les marchés de Londres et de New-York. Le renversement de la tendance semble dû à l'apparition de plusieurs facteurs : invocation par l'Inde de la clause de force majeure en raison d'une grève des dockers pour reporter ses livraisons, exportations suspendues en Pologne jusqu'à la prochaine récolte, diminution de 130 000 tonnes de la récolte en Belgique, enfin retour timide de certains opérateurs américains sur le marché mondial.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 17 janvier 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 512,50 (519,50) ; à trois mois, 532 (538) ; étain comptant, 3 405 (3 225) ; à trois mois, 3 225 (3 070) ; plomb, 227,25 (228,50) ; zinc, 343 (348). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 51,20 (53,20) ; aluminium (lingots), inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 235-240 (220-225). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs), 1 020 (940 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 38,05 (38,90) ; mai, 38,95 (39,75) ; laine suint, mars, 93,50 (101) ; mai, 99 (105). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (175) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (243). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, janv., inch. (17,80). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (455).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 24,60-25 (24,50-26). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 128-128,50 (129-129,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 67,65 (67,90) ; mai, 61,05 (62,50) ; sucre disp., 37,50 (36,25) ; mars, 33,80 (37,60). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 382 (357 1/2) ; mai, 365 (344) ; café, mars 452 (457) ; mai, 452 (453) ; cacao, mars, 739 (742) ; mai, 665 (664). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 789 (776) ; mai, 770 (768) ; café, mars, 531 (529) ; mai, 530 (533) ; sucre (en francs par tonne), mars, 4 890 (4 800) ; mai, 4 900 (4 700).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 393 (424 1/2) ; mai, 389 (419) ; maïs, mars, 320 1/4 (341 1/2) ; mai, 322 1/4 (342).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Attente

C'est avec une certaine inquiétude que les établissements utilisant le marché monétaire de Paris s'interrogent sur les intentions de la Banque de France. Leur situation est « techniquement » difficile : anticipant une baisse des taux qui ne s'est pas produite, ils ont pris du retard pour la constitution de leurs réserves, et l'institut d'émission a dû fournir derechef, au rythme de 10 à 12 milliards de francs par jour, les liquidités nécessaires, au taux inchangé de 11 3/4 %.

C'est un taux élevé, au moment où le loyer de l'argent sur le marché de l'eurodollar est tombé à 7 % sur sept jours, tandis qu'aux Etats-Unis la détente se poursuit avec un taux de base ramené par la City Bank de 10 % à 9 3/4 %. Que va-t-il se passer le 21 janvier, après la fin de la période des réserves. Ces dernières, on le sait, seront, à partir de cette date, réduites de 11 milliards de francs environ : c'est autant que les établissements n'auront pas à demander à la Banque de France. Bref, la liquidité de marché ne sera pas meilleure, mais la demande sera moindre.

La baisse des taux, interrompue depuis quinze jours, devrait donc reprendre à un rythme lent, comme celui du ralentissement de l'inflation.

FRANÇOIS RENARD.

Fièvre sur la rente 7 % 1973

La rente 7 % 1973 a été saisie cette semaine d'un brusque accès de fièvre. Son cours a monté de 18 % en l'espace de quatre séances, avec un gonflement subit de la demande. L'on a échangé plus de quarante mille titres durant la seule journée de mardi, contre moins de dix mille en temps ordinaire. Depuis, l'ardeur du marché est un peu retombée, mais le gain (+ 11,4 %) n'en reste pas moins très appréciable. Il y a une dizaine de jours, le titre était dédaigné et avait même accusé une baisse sensible (— 3 %). Manifestement, les opérateurs jouent le déclenchement des mécanismes d'indexation. L'emprunt 7 % 1973, rappelons-le, est assorti d'une garantie d'indexation sur l'unité de compte européenne (U.C.E.), instrument de comptabilité monétaire utilisé essentiellement comme base de référence pour l'établissement des prix agricoles du Marché commun, et dont la valeur a été fixée à 888,67088 milligrammes d'or fin, soit 5,554 francs français.

Cette garantie, qui couvre l'intérêt annuel et le capital au moment où il sera remboursé, soit en juin 1988, est déclenchée en cas de changement de parité-or du franc par rapport à l'U.C.E., ce qui n'a pas eu lieu. Mais il existe une garantie subsidiaire, applicable dans les cas où la constatation du rapport entre les valeurs-or du franc et de l'U.C.E. est considérée comme impossible. Intérêt et capital de l'emprunt sont alors affectés d'un coefficient multiplicateur résultant du rapport entre le cours moyen du lingot pendant les trente dernières Bourses de l'année en cours et celui des trente dernières Bourses de l'exercice 1972 ayant précédé l'émission, soit 10 483 F.

Parmi les possibilités de mise en jeu de cette garantie figurent notamment le flottement du franc, pendant une année entière avant la date de référence, soit le 1er janvier. Cette clause n'a pu jouer pour 1974, la mise en flottement du franc n'ayant pris effet que le 19 janvier. Si elle l'avait fait, le coefficient multiplicateur, compte tenu du cours du lingot à fin 1974, aurait été de 2,7 environ. Naturellement, si le franc flotte toujours au 1er janvier 1976, cette clause s'appliquera. Mais actuellement les opérateurs jouent sur d'autres possibilités, celle où l'U.C.E. serait détachée de l'or, et tout simplement sur l'abolition du prix officiel du métal, qui vient d'être décidée au niveau du Fonds monétaire international. Intérêt et capital de l'emprunt seraient affectés du même coefficient multiplicateur, calculé dans les mêmes conditions. Vastes perspectives, qui excitent l'imagination et... les espoirs de certains.

ANDRÉ DESSOT.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE OUEST
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION 3
A.M., E.S.E., E.N.S.T.
POUR DIRIGER
GROUPE ETUDES SYSTEME HARDWARE
Salaire annuel 100.000 F
Adresser C.V. détaillé, C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

UNE SECRETAIRE et UN COMPTABLE qualifiés sont demandés pour région SAVOIE. Bonne rémunération. Possibilité logement. Ecrire à nº 681.385 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons CADRE TECHNICO-COMMERCIAL Pour assurer auprès des collectivités locales de la région parisienne des missions d'étude et de promotion concernant l'environnement. Contacts avec élus et techniciens municipaux. Bon niveau de culture générale et excellente présentation exigés. Ecr. avc C.V. détaillé et photo, s/nº 398 HAVAS STRASBOURG.

demandes d'emploi

SUISSESSE 22 ans, en possession du diplôme de fin d'apprentissage (niveau C.A.P.), sténo franç., all. et angl., l'année de pratique en Angleterre (Cambridge Proficiency), connaiss. en italien, ch. pour février-mars 1975 place intéressante et variée à Paris ou environs. Offres sous chiffre 44.127.024 Publicitas, Boîte postale 8.021 ZURICH (Suisse).

cours et leçons

Jne enseign. sup. donne cours part. MATH. ts niv. 033-08-94.

L'immobilier

appartem. vente

Paris

Mº FALGUIERE Immeuble P. de T. LIVING DBLE + CHAMBRE, ent., cuis., s. d. bs, balc. s/rue. 141, rue de Vaugirard, ch. cent. Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

Mº DENFERT-ROCHEREAU Bon imm. s/square, asc., ch. c. SEJOUR + CHAMBRE entr., cuis., s. de bs, surf. 68 m², 4, square Henri-Delormel (angle rue Ernest-Cresson), 3e étage. Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

Mº MICHEL-BIZOT Entrée, cuisine. 2 PIECES douche, wc. 40, rue de la Véga, bon imm., calme. Sdi, dim. 14 h. 30-18 h.

PARIS 15e Studio comprenant balcon, tél., sur rue calme, près Front de Seine et Champ-de-Mars. Immeuble neuf habitable fin juin 75. Visite sur place ce jour : 45, rue du Théâtre, à partir de 14 h.

appartem. achat

Dispose paiem. cpt chez notaire, ach. 1 à 3 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 16e, 12e. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-ss-Bois.

échanges

Echange gd studio 45 m² (20e, Jourdain), kitch. équipée, s. bs céram., décorat., moqu. rec., 3 fenêtres, sur rue, insonoris., ch. centr nf, tél., 450 F, contre minim. 100 m², accept. reprise. Téléph. 633-66-63 (après 12 h.).

locations non meublées

Offre

Off. de propriét. plusieurs arrondissements. 720-33-25 33-93.

GARCHES Villa de caractère, 200 m², habit., impec., parfaite pour artiste ou collection. Jdin 800 m². Px 6.000 mens. KATZ, 970-33-33.

bureaux

RUEIL Face poste, 6 bureaux aménagés, tout confl, 140 m², 2 lignes tél., 2 parkings, téléphone. 204-10-59.

fonds de commerce

A VENDRE SUD-EST FRANCE LIBRAIRIE-PAPETERIE situation exceptionnelle, bon agencement, clientèle de facultés. C.A. 370.000 F. Fortes possibilités de développem. Agences et curieux s'abstenir. Ecr. Havas Montpellier 194.624.

propriétés

A vendre. Ancien moulin bord de Loire, entre Orléans et Blois, 160 km. de Paris par autoroute, 8 grandes pièces, très grand grenier pouvant être mansardé, cour, dépendances, Jdin 1.642 m². Peut convenir à particulier ou collectivité. Prix intéressant. S'adr. Mr RICHARD, notaire à MER 41500. Téléph. 81-00-34.

Rég. Vernon VEXIN. Mais. pier. 3 p., cab. toil., w.-c. cuis., cell., sal. lx. 1.400 m2 beau parc. Px 165.000 — AVIS Chaignes. Tél. (16-32) 52-94-77 ou 52-60-15.

terrains

A vendre terrain et constructions en l'état, sis sur le terrain d'une superficie au sol de 2.80 m² environ, situés près métro Saint-Jacques, 45-51, bd Saint-Jacques. Prix désiré : 13.000.000 (treize millions). Intermédiaires s'abstenir. Pour tous renseignements et pour visite, s'adr. à Mr Pierre ZECRI, administrateur judiciaire, 12-14, rue d'Aumale, 75009 PARIS. Tél. : 285-23-58.

Terrain bâtir 1.896 m², joli site 1 h. Paris, 2 km. A-4, 125.000 F, Château-Thierry. Tél. 83-25-84.

VAUCRESSON Ultra-résident. vue imprenab. magnif. terrain 1.400 m², fac., 30 m., viabilité. KATZ, pl. de la gare, GARCHES. 970-33-33.

viagers

Augment. v/revenus vend. en viag. Rte index. Expert. Grande discrétion. - LODEL, 700-00-99.

villégiatures

CANNES. Bord mer, locations meublées. Ecr. Dulieu Wacquez, 90, boulev. Eugène-Gazagnaire.

exclusivités

constructions neuves



CHATOU R.E.R. OUEST

72 MINUTES ETOILE

IMMEUBLE STANDING

4 PCES, 72 m², av. 1 empl. voit. sous-sol, 197.597 F.

5 PCES, 98 m², av. 2 empl. voit. sous-sol, 272.391 F.

6 PCES, 109 m², av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.

H. LE CLAIR - ALM. 13-72

locations non meublées

Offre

CHATOU RER Proposons magnif. 3 p., stand., balc., cave, tél. Loy. 1.200 + ch. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU - Tél. : 976-30-02.

ANTONY (92) SANS INTERMEDIAIRE Appts bon standing avec loggia 2 pièces 49 m², 565 à 640 F ; 3 pièces 62 m², 707 à 772 F, charges et parking en sus. S'adr. 254-278, rue Adolphe-Pajeaud - Tél. 666-97-27 ou 666-98-27.

appartements vente

Paris

19e 2 pièces. Immeuble neuf, standing, 9e étage. 900 F + charges. - Tél. 738-31-38.

18e Propriétaire vd Studios et 2 p., refl. neufs. 742-64-91.

XVIe IENA DS BEL IMM. PIERRE TAILLE 4e ETAGE - ASCENS. - TAPIS 5 PIECES tt clf, 2 lux. salles de bains, moquette Tél. Vide-ord. + CHBRE SERV. ENTIEREM. REFAIT NEUF PRIX 625.000 F Me vr, 14-19 h, samedi, lundi : 16, R. CHAILLOT - BAL. 22-04

XVIe AUTEUIL DS BEL IMMEUBLE RAVALE 4 PIECES TEL. TOUT CONFORT PRIX 349.000 F S/place 14-18 h 30, sam., lundi : 52, rue d'AUTEUIL. BAL. 22-04

XIVe - Maison part. 5 P., 2 niv., jardin privé 140 m², calme, soleil. - ODE. 95-10.

VAVIN - 3 pièces princip. + gd débarr. av. fenêt. poss. bns, ent., cuis., tél., balc., chff. 325-36-52.

Plein ciel appart. 2 pièces, tél., confort, lux., charme, soleil. Bièvre St-Germain - ODE. 95-10.

Région parisienne

CHATOU 12' RER - Magnifiq. 3 pièces, tt confort, 60 m² + loggia, cave, parking. Px 160 000 F. SA H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou - 976-30-02

CHATOU 5' RER - Magnifique 4 pces, tt clf, Salon, s. à m. + 2 chb. Px 225.000 F. SA H. LE CLAIR, 65, av. Foch, à CHATOU - Tél. : 976-30-02.

domaines

Près CARCASSONNE, dans site agréable, vends domaine agricole 120 ha, seul tenant bordé par 2 rivières dont 86 ha cultivables en polycultures, surplus bois et chasse, avec bâtiment ferme (18e siècle), deux élevages porcins modernes complets et matériel. Possib. crédit important. 16.156 HAVAS - BP 32 - 11000 CARCASSONNE

villas

VESINET Proximité Cces et Ecole VILLA parfait état. Réception, 3 ch., bains, gde cuis. équipée, sous-sol aménagé. Jardin 400 m². Conviendr. à profession libérale. Prix 400.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 13 AU 17 JANVIER

LA HAUSSE SE POURSUIT

ENCORE une bonne et même une très bonne semaine pour la Bourse de Paris, qui, décidément infatigable, est repartie de l'avant après avoir digéré plus vite que prévu sa récente et forte hausse.

Trop haut et trop fort : telle était la réflexion que l'on entendait couramment le vendredi précédent autour de la corbeille, à l'issue d'une journée particulièrement euphorique. De fait, dès lundi, d'importantes ventes bénéficiaires affectaient le marché. Bien absorbées ce jour-là, elles l'étaient moins le lendemain, et la tendance s'alourdissait notablement. La fin du mois boursier étant proche, l'on s'attendait généralement pour les jours suivants à une consolidation des gains acquis. C'est ce qui se produisit effectivement mercredi en début de séance, quand, au bout d'une demi-heure de transactions, et au moment précis où l'on affichait le cours de l'Air Liquide, en légère hausse, le marché s'emballa brusquement. Toutes les pertes initiales étaient effacées et bon nombre de valeurs parvenaient même à progresser de manière sensible. Plus sélective jeudi, la hausse, à l'étonnement général, s'amplifiait à la veille du week-end — la dernière séance de la semaine est décidément faste — et gagnait tous les titres, ou presque, inscrits à la cote. Il n'y eut presque aucune fausse note, si bien que d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont encore progressé de 1,9 % Bref, depuis la dernière liquidation, le gain de la Bourse s'élève maintenant à près de 17 %.

Rien, pour l'instant du moins, ne paraît donc devoir ternir l'enthousiasme retrouvé du marché. Mais où puise-t-il les forces qui l'animent maintenant depuis quatre semaines pleines et laissent les boursiers pantois ?

A cette question, certains professionnels répondent invariablement : dans la baisse des taux d'intérêt sur le marché des eurodollars. Les investisseurs étrangers, toujours eux, dont les capitaux sont désormais moins bien rémunérés, sont à la recherche de nouveaux placements. Alors, comme nous le disions l'autre semaine, pourquoi ne pas venir à Paris ? Les rendements des valeurs françaises, très dépréciées ces derniers temps, sont encore élevés, et l'économie française apparaît bien placée pour effectuer un redémarrage, qui serait favorisé, à la fois par des mesures intérieures et par une éventuelle reprise de l'expansion aux Etats-Unis, et en Allemagne fédérale, notre premier client.

Par effet de boule de neige, les achats étrangers ont entraîné ceux des organismes de placement collectif, soucieux d'employer leurs liquidités et surtout de ne pas rater le « train » de la hausse. En résumé, la Bourse, comme à son habitude sonde l'avenir et anticipe l'événement qu'elle croit, à tort ou à raison, inéluctable. Elle a commencé à baisser dix-huit mois avant la crise, et maintenant songe à la reprise de 1975-1976.

A cet égard, l'excédent de la balance commerciale en décembre, le premier enregistré depuis un an, lui a paru prometteur. Et ne dit-on pas aussi que les Arabes pourraient à leur tour manifester quelque intérêt pour le marché de Paris ? Vraie ou fausse, cette rumeur contribue à nourrir l'optimisme autour de la corbeille où, visiblement, le sentiment a changé du tout au tout en l'espace d'un mois.

L'or, sous l'effet conjugué du recul des cours à Londres et de la baisse du dollar a continué de fléchir.

Le lingot a encore perdu 340 F à 25 550 F, le kilogramme en barre 161 F à 25 500 F et le napoléon 5,10 F à 269 F. L'on notera toutefois, que le prix du métal précieux à Paris ressortait vendredi soir à 180,9 dollars l'once.

Aux valeurs étrangères, les américaines, les néerlandaises et les pétroles internationaux ont été irréguliers mais sans écarts de cours très prononcés. Fermeté des allemandes. Vif recul des mines d'or. — A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

C'est le marché de l'*Emprunt 7 % 1973* qui a principalement retenu l'attention des opérateurs cette semaine *(voir d'autre part)*.

L'*Emprunt 4 1/2 % 1973* se

	17 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	524	— 3,80
C.N.E. 3 %	1 034	+ 12
7 % 1973	189,90	+ 5,70
4 1/4 % 1963	96,05	— 0,65
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	83,30	+ 0,25
5 1/2 % 1965	96,65	— 1,55
Charbonnages 3 %	112,50	+ 6

montre plus hésitant, tandis que l'obligation indemnitaire *Caisse nationale de l'Energie 3 %* demeure recherchée.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Une réponse positive a été donnée à l'offre publique d'échange lancée par la *Banque occidentale pour l'industrie et le commerce*, du groupe *Générale Occidentale*, sur la *Financière Haussmann*. 602 060 actions ont été présentées à l'échange.

La *Banque Dupont* (cotée à Lille) va procéder à l'attribution

	17 janv.	Diff.
Bail-Equipement	138	+ 4
Cetelem	138,20	+ 11,30
Compagn. bancaire	389,90	+ 9,90
Crédit fonc. de Fr.	338	— 6,70
Financière de Paris	144,50	+ 1,40
Génér. Occidentale	187	— 12
Locabail	154	— 7
Pretabail-Sicomi	195	+ 5
U.C.B.	299,90	— 15,60
Créd. fonc. et imm.	144	— 8,50
La Hénin	349	— 13
S.N.I.	228	+ 8
Paternelle S.A.	128	— 3,60
Suez	285	— 3

gratuite d'une action nouvelle pour huit anciennes. Il a été également décidé de supprimer l'obligation de détenir les titres sous la forme nominative.

Pour les onze premiers mois de l'exercice, les recettes locatives et les produits financiers perçus par *Immoffice* ont représenté 25,5 millions contre 16 millions, soit une augmentation de 59 %. Il est prévu de porter le dividende de 9,50 à 10,50 F.

Bâtiment et travaux publics

La société *Voyer*, malgré ses mauvais résultats, va sans doute distribuer un dividende global de

	17 janv.	Diff.
Auxiliaire d'entr.	190,10	— 3,90
Bouygues	475,50	— 4,50
Chimique et rout.	96	+ 3,50
Ciments français	84,95	+ 0,15
Entr. J. Lefebvre	170	+ 0,50
Génér. d'Entrepr.	104	inchangé
Gds Travx de Mars.	159,10	+ 5,60
Lafarge	166	— 0,20
Maisons Phénix	814	+ 57
Poliet et Chausson	185,80	— 0,20

14,10 F, identique au précédent et prélevé sur les réserves.

Lafarge a pris le contrôle à 100 % de *Mussat-Binot*, dont le potentiel de production (400 000 tonnes/an de plâtre) viendra s'ajouter à celui de sa filiale *Plâtreries de France* (700 000 tonnes/an.

Alimentation

En novembre 1974, l'indice d'activité des grandes surfaces était en hausse de 13,8 % par rapport à novembre 1973, ce qui indique un ralentissement depuis l'été.

CEDIS annonce pour 1974 un chiffre d'affaires de 1 746 millions, en hausse de 34 %.

Le chiffre d'affaires provisoire du groupe *Docks de France* pour 1974 s'élève à 2 369 millions ; la progression est de 21,8 % (ramenée

	17 janv.	Diff.
Béghin-Say	133,10	— 2,90
B.S.N.-Gerv.-Dan.	432	— 18
Carrefour	1 770	+ 78
Casino	1 193	+ 66
C.D.C.	166,50	— 10,50
Moët-Hennessy	539	+ 69
Olida-Caby	166	+ 8
Pernod	420	+ 10
Radar	441	+ 15
Veuve Clicquot	628	+ 16
Viniprix	632	— 16
Perrier	117,40	— 3,90
Nestlé	4 650	+448

à 16,1 % à surface comparable), soit 48,5 %, pour la société-mère, 11,8 % pour les *Supermarchés Doc* et 26,1 % pour les *Etablissements Françols*.

Le bénéfice net des *Economats du Centre* pour l'exercice au 30 juin 1974 a atteint 8,78 millions contre 4,75.

Matériel électrique, services publics

Leroy - Somer comptabilise au titre de l'exercice 1974, un chiffre hors taxes de 601,2 millions, en hausse de 31,2 %. Les exportations, qui ont progressé de 76,2 %, y participent pour 171,9 millions. De son côté la filiale *Pompes Guinard*, a augmenté ses ventes de 30 % à 227 millions de francs.

Le chiffre d'affaires total du groupe *SFIM*, intérêts minoritaires compris, s'est élevé à 318,9 mil-

	17 janv.	Diff.
Alsthom	75,90	— 1,60
C.G.E.	290	+ 10
C.I.T.-Alcatel	1 218	+ 38
C.S.F.	148,50	+ 5
Electro-Mécaniq.	106	— 2
Engins Matra	199	— 8
Machines Bull	31,50	— 1,10
Moulinex	243	+ 6
S.A.T.	469	+ 14
Franç. Tél. Ericsson	624	+ 19
Thomson-Brandt	139,70	+ 3,70
I.B.M.	713	— 52
Intern. Tel. & Tel.	74,80	+ 5,60
Générale des eaux	586	+ 9
Lyonnaise des eaux	360	+ 3

lions de francs en 1974, marquant une progression de 13 %. Le carnet de commandes, atteignant 240 millions, s'est accru de 54 %.

Le bénéfice d'*I.B.M.* a fléchi au quatrième trimestre, revenant de 3,20 % à 3,02 dollars par action. La forte diminution des ventes d'ordinateurs observée en fin d'année pourrait, si elle se poursuit, peser sur les bénéfices de 1975.

Métallurgie, constructions mécaniques

La *Marine*, ayant fait proroger au 30 juin la date limite de son assemblée annuelle, se propose de distribuer dès que possible un acompte global valant dividende de 10,95 F contre 9,90 F.

La *Compagnie Lorraine* (famille de Wendel) projette d'apporter à *Marine-Firminy* diverses participations dont les plus importantes sont 27 % du capital de *Sacilor*, 41 % de celui de *Gueugnon* et 31 % de celui de *J.-J. Carnaud*. Aux cours actuels, la capitalisation boursière de *Sacilor* est de l'ordre de 361 millions, celle de *Gueugnon* est de 206 millions et celle de *J.-J. Carnaud* de 108 millions.

Le baron Empain assumera la

	17 janv.	Diff.
Châtillon	72	— 0,20
La Chiers	215,80	— 1,80
Creusot-Loire	169	+ 1
Denain Nord-Est	150,50	— 2,30
Marine	134	— 3
Métall. Normandie	124	— 1,80
Pompey	62,40	— 0,60
Sacilor	39,90	— 1,30
Saulnes	136	— 2,60
Usinor	94,90	— 1,60
Vallourec	140,40	+ 1,10
Alspi	67,40	+ 8,40
Babcock-Fives	85	— 1,50
Génér. de fonderie	146	— 8
Poclain	380	+ 22,80
Sagem	442	+ 28
Saunier-Duval	128,50	— 8,50
Penhoët	270	+ 14
Citroën	29,50	— 0,40
Ferodo	191	— 13,10
Peugeot	161,50	— 3,30

direction de *Creusot-Loire*, mais ne pourra augmenter sa participation de 50 % dans *Marine-Schneider*, qui contrôle *Creusot-Loire*.

La production de *Sacilor*, y compris la quote-part dans *Tollac*, a été de 8.140.000 tonnes d'acier brut (— 0,7 %), mais, surtout en raison de plus fortes livraisons de produits élaborés, le chiffre d'affaires, qui a atteint 9.600 millions, a été en progrès de 42,7 %.

Une augmentation de capital de 80.650.000 F sera réalisée par Vallourec, du 3 février au 7 mars, par l'émission au pair de 100 F d'une action nouvelle pour quatre anciennes. Le produit de cette émission s'ajoutera à des concours extérieurs pour financer la construction d'un nouveau laminoir à tubes.

Motobécane convoque une assemblée en vue d'une augmentation de capital de 5 millions. Les actions, émises à 140 F, seront réservées à *Renault Moteurs Développement*. Après l'apport de sa participation de 51 % dans *Vélo-Solex*, *Renault* détiendra 16,66 % de *Motobécane*.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Nouvelle et forte hausse de l'action *Michelin*.

	17 janv.	Diff.
Le Nickel	84	— 1
Peñarroya	63,90	+ 1,10
Asturienne	230,10	+ 3,10
Charter	9,60	— 0,05
Internat. Nickel	99,20	+ 0,30
R.T.Z.	9,50	— 0,40
Tanganyika	10,30	— 0,10
Union minière	143	+ 3
Z.C.I.	3,90	inchangé
Hutchinson-Mapa	221	— 3,50
Kléber	62,80	+ 0,80
Michelin	775	+ 75

Pétroles

« Faute d'une majoration de prix, qui serait d'ailleurs faible par rapport à celles que le consommateur a subies en 1974, c'est la survie de l'industrie française du raffinage qui est en cause », a déclaré M. Demargne, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (U.G.S.I.P.). M. Demargne, qui évalue à 20 F par tonne l'insuffisance des prix français, a lancé un avertissement aux

	17 janv.	Diff.
Antar	26,80	— 1,10
Aquitaine	406	— 3,90
Esso Standard	62	+ 0,90
Franç. des pétroles	94,90	+ 5,90
Pétroles B.P.	32	— 0,50
Primagaz	247,10	— 2,40
Raffinage	112	+ 11,20
Sogerap	66,50	— 0,20
Exxon	301	+ 2,50
Norsk Hydro	370	+ 10
Petrofina	422,50	+ 16,50
Royal Dutch	113,60	+ 1,60

pouvoirs publics. Selon lui, les entreprises pourraient être amenées à ralentir leurs achats de brut.

Le chiffre d'affaires de la *Société nationale des pétroles d'Aquitaine* (S.N.P.A.) en 1974 est estimé à 3 600 millions de francs (contre 1 826 millions de francs en 1973).

Produits chimiques

D'après les premières estimations, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Rhône-Poulenc pour 1974 s'élèvera à 20,5 milliards de francs, marquant ainsi une progression de l'ordre de 40 % par rapport à l'exercice précédent, dont 10 % sont imputables à l'augmentation de la production et 27 % à la hausse des prix.

La marge brute a suivi une évolution similaire et devrait atteindre 3 milliards de francs (+ 42,8 %).

Les perspectives d'activité en 1975 ne permettent pas d'espérer des résultats analogues. « Si des mesures immédiates ne sont pas prises pour une relance économique des secteurs touchés, a déclaré le président Renaud Gillet, la marche de l'entreprise en sera très sensiblement affectée. » Le grand patron de Rhône-Poulenc reste néanmoins confiant dans l'avenir.

Compte tenu de l'incidence de l'inflation, le conseil proposera vraisemblablement de majorer le

	17 janv.	Diff.
C.M.-Industries	300	+ 10
Cotelle et Foucher	125	— 1,50
Institut Mérieux	690	+ 9
Laboratoire Bellon	244,50	+ 2,50
Nobel-Bozel	91,50	+ 0,50
P.U.K.	124	— 0,80
Pierrefitte-Auby	70,30	— 2,70
Rhône-Poulenc	132	+ 1
Roussel-Uclaf	262	+ 2

dividende, qui s'était élevé à 8,80 F net pour l'exercice 1973.

Pour la première fois depuis six ans, et malgré la chute brutale des commandes enregistrées à l'automne 1974, la firme chimique italienne *Montedison*, cinquième producteur européen, a dégagé l'an passé des profits réels et substantiels qui devraient lui permettre de reprendre le service de son dividende interrompu en 1969.

Pour un chiffre d'affaires consolidé accru de 54,4 % et approchant 4 000 milliards de lires (27,2 milliards de francs), le bénéfice industriel du groupe, amortissements déduits et revenus financiers exclus, dépasse 80 milliards de lires (544 millions de francs), alors qu'au cours du précédent exercice il avait juste atteint 1 milliard de lires (6,8 millions de francs). Cinq cents milliards de lires (contre 350) seront consacrés en 1975 à la rénovation et à l'extension de l'outil industriel. L'entreprise transalpine envisage de s'implanter dans le nord de la France en 1975. Pour l'exercice en cours, les dirigeants de la firme manifestent un optimisme prudent et prévoient un taux d'expansion de 3,5 % (contre 7 % en 1974).

Mines d'or, diamants

Les compagnies aurifères ont continué de publier leurs résultats pour le quatrième trimestre de 1974 (entre parenthèses, les chiffres du troisième trimestre).

	17 janv.	Diff.
Amgold	190	— 8
Anglo-American	21,10	+ 0,30
Buffelsfontein	107,80	— 11,20
Free State	148	— 7,10
Goldfields	20,20	— 0,20
Harmony	40,40	— 2,10
President Brand	137,90	— 12,30
Randfontein	160,30	— 12,70
Saint-Helena	165,50	— 7,50
Union Corporation	30,50	— 0,30
West Driefontein	246,90	— 5,10
Western Deep	147,20	— 2,60
Western Holdings	194,50	— 13,50
De Beers	12,40	+ 1,75

Dans tous les cas, l'on note une diminution de la production de métal précieux, due au traitement de minerais à faible teneur. Dans l'ensemble, ce phénomène n'a pas eu d'incidence notable sur les bénéfices, qui sont, dans la majorité des cas, en assez forte progression du fait de la hausse du prix de l'or.

Saint - Héléna, 8 192 000 rands (6 813 000) ; *Randfontein*, 6 374 000 rands (3 401 000) ; *Buffelsfontein*, 7 660 000 rands (6 580 305) ; *Stilfontein*, 3 880 000 rands (2 446 233) ; *Blyvoor*, 9 195 000 rands (6 553 000) ; *Harmony*, 7 801 000 rands (4 579 000) ; *East Rand*, 2 156 000 rands (2 362 000) ; *Hartebeesfontein*, 9 039 000 rands (7 250 000) ; *Western Deeps*, 17 150 000 rands (13 433 000) ; *Free State Geduld*, 9 592 000 rands (11 786 000) ; *President Brand*, 10 966 000 rands (12 469 000) ; *Western Holding*, 9 311 000 rands (12 584 000).

La production de l'or en Afrique du Sud a baissé de 11 % en 1974, pour tomber à 758,5 tonnes contre 852,3 tonnes l'année précédente.

Filatures, textiles, magasins

Saint - Frères annonce une hausse de 31 % sur son chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1974 ; le bénéfice du premier semestre s'est accru de 38 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Valisère*, pour 1974,

	17 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,90	+ 2,90
Sommer-Allibert	465	+ 51
Fourmies	39	+ 2,60
Godde-Bedin	82	+ 11
Roudière	370	+ 20
Saint-Frères	23,20	+ 1,30
La Soie	56,10	— 3,90
B.H.V.	97,50	+ 3,50
Nouvelles Galeries	105	+ 9
Prénatal	69,90	— 1,10
Printemps	87,50	+ 3,50
La Redoute	349	— 10
U.I.S.	141,30	— 1,70

approche 100 millions de francs, en progression de 26 %.

La tendance est plus indécise aux magasins, où *Nouvelles Galeries* se met cependant en évidence ; le chiffre d'affaires de cette société et de ses filiales entièrement contrôlées s'élevait à 3,2 milliards de francs au 30 novembre (+ 13,8 %).

Celui de *La Redoute*, pour les trois premiers trimestres de l'exercice en cours, atteint 1 037 millions de francs hors taxes, contre 880 millions.

Valeurs diverses

Forte reprise de *Hachette* (+ 12 %) et de *L'Oréal*.

M. Roger Martin prévoit pour

	17 janv.	Diff.
L'Air liquide	317,10	+ 4,30
Bic	625	+ 41
Club Méditerranée	180	— 6
Europe n° 1	258,10	— 15,10
Hachette	164,70	+ 19,70
Jacques Borel	462	+ 8
L'Oréal	863	+ 68
Presses de la Cité	78,50	+ 1,50
St-Gob.-P.-à-M.	115,50	+ 0,50

Saint - Gobain - Pont-à-Mousson une année difficile. Il a souligné la gravité de la crise des travaux publics et de celle du bâtiment, qui s'aggravera, selon lui, en 1976.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Repli

Wall Street n'a pas tenu ses promesses et, après quinze jours de hausse ininterrompue, a baissé. Le repli n'a pas été spontané. Durant les quatre premières séances, le marché s'est montré très indécis sur l'attitude à adopter, et la tendance tantôt soutenue, tantôt résistante, a été irrégulière. Mais à la veille du week-end d'importantes ventes bénéficiaires se sont produites, qui ont pesé sur les cours.

Ainsi, une fois de plus, le phénomène du fait accompli a joué. Après avoir anticipé les mesures économiques annoncées par le président Ford, les investisseurs américains s'interrogent et commencent à douter sérieusement de leur efficacité à sortir le pays de ses difficultés. Les statistiques, en effet, confirment l'ampleur de la crise : le P.N.B. a chuté au rythme annuel de 9,1 % durant le dernier trimestre, ce qui constitue un record depuis 1946 ; l'inflation a atteint un niveau sans précédent depuis la dernière guerre, la production industrielle a fléchi de 3,8 % en décembre dans le bâtiment ; les ouvertures de chantier ont diminué ; enfin, début janvier, les ventes de voitures ont atteint leur plus bas niveau depuis vingt ans. Seuls éléments de satisfaction : la baisse des prix de gros le mois dernier, la première depuis un an, et la nouvelle détente du loyer de l'argent.

Indices Dow Jones du 17 janvier : industrielles, 644,03 (contre 658,79) ; transports, 154,62 (contre 153,19) ; services publics, 77,55 (contre 77,90).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Alcoa	28 3/4	28 3/8
A.T.T.	48	46 3/8
Boeing	17 1/8	15 1/4
Chase Man. Bank	30 1/4	32 3/4
Du Pont de Nem.	98 5/8	92 1/4
Eastman Kodak	67 1/4	64 1/4
Exxon	69	67 1/8
Ford	36 3/4	35 7/8
General Electric	33 7/8	34 3/4
General Foods	20 7/8	20 3/8
General Motors	36 5/8	37 1/4
Goodyear	14 5/8	14 3/4
I.B.M.	171 1/4	158 1/8
I.T.T.	15 3/4	16 1/2
Kennecott	36 3/4	37 1/8
Mobil Oil	36 1/2	35 1/8
Pfizer	29 1/2	25 1/2
Schlumberger	104 3/8	97
Texaco	24 3/8	23
U.A.L. Inc.	14 3/4	13 3/4
Union Carbide	41 1/2	40 1/4
U.S. Steel	41	41
Westinghouse	11 1/2	11 1/4
Xerox corp.	57	55 1/8

LONDRES

Plus 9,7 %

Favorisé par le redressement de la balance commerciale en décembre, la nouvelle baisse du loyer de l'argent aux Etats-Unis et enfin l'abaissement du taux d'escompte flottant de la Banque d'Angleterre, le marché londonien a accéléré son avance et a progressé de près de 10 %. Les industrielles sont remontées à leurs plus haut niveau depuis deux mois.

Hausse encore plus spectaculaire des pétroles à la suite de la décision du président Ford d'abolir tout contrôle sur les prix du pétrole et des déclarations conciliantes du gouvernement concernant l'imposition des compagnies opérant en mer du Nord. Progression ralentie des Fonds d'Etat et quatrième repli consécutif des mines d'or.

Indices « F. T. » du 17 janvier : industrielles, 175,2 (contre 159,7) ; mines d'or, 293,2 (contre 328,8) ; Fonds d'Etat, 52,78 (contre 51,58).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Bowater	53	61
Brit. Petroleum	210	254
Charter	90	89
Courtaulds	57	61 1/2
De Beers	165	185
Free State Geduld	23 1/2	22
Gt Univ Stores	94	111
Imp. Chemical	132	141
Shell	135	152
Vickers	69	75
War Loan	21 7/16	22

TOKYO

Forte reprise

Quatre séances seulement cette semaine à la Bourse de Tokyo, fermée le 15 janvier à l'occasion de la fête nationale. Le marché, qui depuis un mois s'enfonçait dans la baisse s'est vigoureusement redressé dans l'espoir d'un desserrement du crédit. La hausse a été particulièrement forte vendredi. Le volume des échanges s'est étoffé, surtout à la veille du week-end : 495 millions de titres ont changé de mains contre 420 millions la semaine précédente (cinq séances).

Indices du 17 janvier : Dow Jones, 3 820,37 (contre 3 637,04) : indice général, 278,27 (contre 268,24).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Fuji Bank	340	345
Honda Motors	464	493
Matsushita Elect.	401	379
Mitsubishi Heavy	120	122
Sony Corp.	1 510	1 600
Toyota Motors	421	445

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 10/1	COURS 17/1
Or fin (kilo en barre)	25661	25500
— (kilo en lingot)	25890	25550
Pièce française (20 fr.)	274 10	269
Pièce française (10 fr.)	200 10	196
Pièce suisse (20 fr.)	271	263
Union latine (20 fr.)	252	244
● Pièce tunisienne (20 fr.)	200	193 90
Souverain	252 80	249
● Souverain Elizabeth II	291	278
● Demi-souverain	230 50	234 50
Pièce de 20 dollars	1246	1210
— 10 dollars	650	631
— 5 dollars	490	476
— 50 pesos	1043	1029 50
● — 20 marks	362	362
— 10 florins	248 20	248
● — 5 roubles	177 90	173

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	157 500	83 023 100
Carrefour	19 230	33 331 620
Michelin	23 060	16 500 030
Moulinex	69 425	16 406 127
Usinor (obl. conv.)	123 025	14 150 952
Citroën	420 000	12 332 400

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	10 janv.	17 janv.
Indice général	78,6	79,1
Assurances	112,8	115,3
Banq. et sociétés financ.	66	65,3
Sociétés foncières	80,5	78,7
Sociétés investiss. portef.	84,1	83,6
Agriculture	78,5	78,3
Aliment., brasseries, distill.	85,4	86,9
Autom., cycles et l. équip.	45,8	45,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	70,3	71,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,2	69,4
Carrières salines, charbon	83	82,8
Constr. mécan. et navales	76,2	78,7
Hôtels, casinos, thermal.	89,6	90,1
Imprimeries, pap., cartons	80,9	80,9
Magas., compt. d'exportat.	61,1	62,3
Matériel électrique	71,9	71,7
Métall., com. des pr. métal	103,7	104,5
Mines métalliques	103,7	106
Pétroles et carburants	68,5	69,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	101,6	100,9
Services publics et transp.	85,1	85,6
Textiles	66,6	68,4
Divers	82,3	85,3
Valeurs étrangères	75,5	76,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	104,6	104,5
Rentes perpétuelles	75,9	77,1
Rentes amort., fonds gar.	135,1	135,2
Sect. indust. publ. à r. fixe	90,9	90,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	135,8	137,7
Secteur libre	93,5	93,5

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	133,3	138,1
Val. franç. à rev. variable	545	548
Valeurs étrangères	538	566

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	64,2	65
Produits de base	48,6	48,5
Construction	73,2	74,1
Biens d'équipement	55,1	56,1
Biens de consom. durables	72,6	75,2
Biens de cons. non durabl.	61,7	64,6
Biens de consom. aliment.	84,8	87,2
Services	94,7	96,1
Sociétés financières	78,5	78,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	120,4	121,1
Valeurs industrielles	56,6	57,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 janvier	14 janvier	15 janvier	16 janvier	17 janvier
Terme	144 538 568	94 791 678	101 357 074	95 479 493	131 213 657
Comptant :					
R. et obl.	114 889 774	95 055 444	65 019 557	75 182 070	70 046 040
Actions	44 596 064	36 422 199	32 876 003	32 218 000	40 368 311
Total	304 024 406	226 269 321	199 252 634	202 879 563	241 628 008

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	109,6	107,5	107,7	109,7	111,8
Etrang.	105,6	104,5	103,9	105,9	106,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	64,6	63,8	63,3	63,7	65

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1975 a été tiré à 566 421 exemplaires.

A B C D E F G

LE SORT DE M. BREJNEV

• Un journaliste indien affirme qu'il a cessé d'exercer ses fonctions

• La « Pravda » cite son nom à plusieurs reprises

Le correspondant à Moscou de l'agence Press Trust of India, faisant état de sources soviétiques, informées, indique que M. Brejnev a abandonné ses fonctions (version A.F.P.) ou qu'il a demandé à être mis en congé pour raison de santé (version Associated Press). Il ajoute que la direction du parti est assurée provisoirement de *façon collégiale par les membres du bureau politique.*

A Moscou, indique notre correspondant, il était impossible d'obtenir, samedi matin 18 janvier, le moindre commentaire officiel sur cette information. On remarque simplement que la *Pravda* de ce jour mentionne, à diverses reprises le secrétaire général du parti. Ainsi l'éditorial consacré à la *solidarité du mouvement communiste* international comporte des citations de M. Brejnev. Le journal fait état, en première page, d'un message que M. Mikazawa, ministre japonais des affaires étrangères, qui vient de séjourner à Moscou, a prié M. Podgorny de remettre au « *secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, le camarade Brejnev* ». A *Tokyo*, le secrétaire du gouvernement a indiqué que le ministre des affaires étrangères n'avait pu remettre personnellement son message à M. Brejnev. On lui a cependant précisé qu'il aurait pu rencontrer le secrétaire général du parti s'il avait fait son voyage deux ou trois semaines plus tard.

La *Pravda* publie également ce samedi, toujours en première page, un engagement qui fait référence « *au secrétaire général du comité central du parti communiste soviétique, le camarade Brejnev* ».

M. Brejnev est cité *plusiurs fois* dans les autres pages de la *Pravda*, en particulier en page 2, où il est fait état de son discours devant le plénum du comité central du mois de décembre ; en page 4, à propos des relations soviéto-mongoles ; en page 5, à propos des relations soviéto-américaines (allusion à la rencontre de Vladivostok).

Au Portugal

Le parti populaire démocratique se prononce à son tour contre le projet de confédération syndicale unique

Lisbonne (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). — Le gouvernement portugais, qui s'était réuni vendredi *soir au palais de Sao-Bento pour* examiner le projet de loi syndicale, a terminé ses travaux tard dans la nuit sans se prononcer. Une nouvelle réunion du conseil des ministres doit avoir lieu lundi 20 janvier.

Le commandant Vitor Alves ministre d'Etat, a reconnu, au cours d'une interview, qu'il existait des positions « *diamétralement opposées* » sur ce sujet, mais il a rappelé que le récent débat sur la loi de presse avait également duré deux mois.

Le président du parti populaire démocratique (P.P.D.), M. Sa Carneiro, a nettement pris position, vendredi soir, contre le projet de création d'une confédération syndicale unique, souhaitée par les communistes mais violemment combattue par le parti socialiste. « *Les dangers planant sur la consolidation de la démocratie au Portugal se sont multipliés récemment* », a-t-il dit. Et il a évoqué à ce propos « *la censure et le monopole de l'information, la manipulation des syndicats et des organisations estudiantines* ». Il a ajouté que son parti envisageait de former une plate-forme commune avec le parti socialiste.

D'autre part, le conseil de l'armée s'est prononcé, vendredi, dans le même sens que le conseil supérieur du Mouvement des forces armées, en faveur d'une centrale syndicale unique.

LE SATELLITE « SYMPHONIE » RELAIERA UNE CONVERSATION ENTRE MM. GISCARD D'ESTAING ET HELMUT SCHMIDT

Le satellite expérimental de télécommunications franco-allemand Symphonie relaiera mercredi prochain 22 janvier un entretien télévisé *entre M. Valéry Giscard d'Estaing et* le chancelier Helmut Schmidt. Au cours de cet entretien, les deux hommes célébreront le douzième anniversaire du traité franco-allemand signé le 22 janvier 1963 par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, *qui marqua la grande réconciliation* entre la France et la République fédérale

● *Le tir de la première fusée Diamant B-P4*, porteuse du satellite Starlette, a été à nouveau retardé après avoir été fixé au 31 janvier. La nouvelle date sera fixée d'ici quelques jours.

Arrêté quelques heures après la remise de rançon

Le ravisseur du jeune Olivier est un parent éloigné de la famille Fahri

Après *l'arrestation, vendredi 17 janvier, du ravisseur d'un* enfant de dix ans, Olivier Fahri, enlevé mardi matin — et non lundi — sur le chemin de l'école (voir nos dernières éditions), les policiers *ont pu retrouver la plus grande partie des 600 000 francs* versés en rançon par les parents du jeune garçon.

Le ravisseur, M. Jacques Tillet, cinquante-cinq ans, est un cousin éloigné de la famille Fahri, mais il ne la fréquentait pas et Olivier ne pouvait donc le connaître. Il a été arrêté, à son domicile de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), grâce à la surveillance étroite que les services de police avaient mise en place dans le bois de Boulogne, où M. Fahri était allé verser la rançon exigée. *Jacques Tillet, déporté à Buchenwald*, condamné en 1946 aux travaux forcés à perpétuité pour un meurtre passionnel avait bénéficié de plusieurs grâces et remises de peine avant d'être libéré, en 1954.

Il a affirmé aux policiers avoir agi à l'instigation d'un complice — un ancien co-détenu qui le menaçait de révéler son passé, — mais les enquêteurs pensent qu'il a en fait agi seul avec la complicité, sans doute involontaire, de sa fille, âgée de quinze ans. La totalité de la rançon a été récupérée.

Dans la soirée de vendredi, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a reçu et félicité *les policiers qui ont arrêté le* ravisseur. Il s'est ensuite adressé aux journalistes et a notamment déclaré : « *Il reste à souhaiter que la justice juge dans des conditions qui protègent les petits, les faibles, les innocents, les gens honnêtes. Je suis sûr qu'elle le fera.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Ferrandi*, directeur général adjoint du Fonds européen de développement de la C.E.E., aété reçu solenellement, vendredi 17 janvier, à l'Académie des sciences d'outre-mer où il occupera le siège laissé vacant par la mort de M. Pierre Valdant, ancien directeur des affaires économiques au ministère de la France d'outre-mer. — (*A.F.P.*)

● *L'archéologue italien Ranuccio Bianchi Bandinelli* est mort le 17 janvier à l'âge de soixante-quatorze ans. Spécialiste des arts étrusque, grec et romain, ainsi que du début de l'art byzantin, il enseigna dans les universités de Cagliari (Sardaigne), Groningue (Pays-Bas), Pise, Florence et Rome. De 1945 à 1948, il fut directeur général des antiquités et des beaux-arts d'Italie, et s'occupa de la restauration des monuments historiques endommagés par la guerre. Il fut pendant plusieurs années membre du comité central du parti communiste italien.

● *Un sursitaire toulousain* de vingt-cinq ans, Serge Elbeze, a été tué le vendredi 17 janvier par l'explosion d'un mortier, au camp militaire du Larzac (Aveyron).

Cet accident s'est produit au cours des manœuvres effectuées au Larzac par le 81ᵉ R.I. de Sète, unité dont le jeune homme faisait partie.

A WASHINGTON

Le « comité de développement » du Fonds monétaire s'oriente vers l'octroi de crédits supplémentaires et bon marché aux pays les plus pauvres

La grande semaine monétaire de Wasington s'est terminée, vendredi 17 janvier, par la réunion du « comité de développement », présidé par M. Konan Bedié, *ministre de l'économie et des finances* de Côte-d'Ivoire. Le comité, qui se réunira de nouveau à Paris, en juin, a décidé d'étudier l'opportunité de la création d'un « Fonds *spécial fiduciaire* » destiné aux pays en voie de développement et la possibilité d'accorder à ces pays des prêts à des taux préférentiels.

De notre envoyé spécial

Washington. — Créé en septembre dernier pour remplir l'ambitieuse mission de « coiffer » l'ensemble des institutions internationales qui s'occupent de l'aide au tiers-monde, le « comité du développement » s'est réuni vendredi pour établir son programme de travail des prochains mois. Il se *réunira à nouveau à Paris au début du mois de juin*, en même temps que le comité intérimaire (*le Monde* du 17 janvier), qui est composé pratiquement des mêmes membres.

Pour l'instant, le comité apparaît surtout comme un organisme d'étude. Sa réunion en fin de semaine semblait avoir pour principale raison d'être de démontrer que les problèmes financiers que posent dans l'immédiat aux pays industrialisés la crise du pétrole *et encore* plus l'inflation ne sont pas l'unique préoccupation des ministres des finances et des experts venus à Washington.

● Le plus intéressant a été la prise en considération des divers projets en présence pour améliorer et accroître les « transferts de ressources réelles » aux pays pauvres.

Il a été convenu d'examiner l'opportunité de créer un « *fonds fiduciaire spécial* » (Special Trust Fund), expression qui résulte de la contraction, sur le plan du vocabulaire, du projet présenté par le chah d'Iran d'un « fonds *spécial* » (*Special Fund*) *et* de la proposition des Etats-Unis de créer un « fonds fiduciaire » (Trust Fund) dont les revenus seraient automatiquement réinvestis (en l'occurrence il faudrait même une mise de fonds sup*plémentaire annuelle pour com*penser le fait que le taux des prêts serait inférieur à celui des emprunts).

La proposition de l'Iran, faite il y a déjà plusieurs mois, est ambitieuse puisqu'elle porte sur une dépense annuelle de l'ordre de 3,5 milliards de dollars, somme supérieure au budget de la Banque mondiale et de ses filiales. La gestion, pour en être « démocratique », associerait à parts égales les pays pourvoyeurs de ressources (*pays de l'OPEP et pays industrialisés*) et les pays récipiendaires. A propos du projet américain, il n'a plus été question vendredi de l'idée exposée les jours précédents par la délégation des Etats-Unis d'une vente d'une partie de l'or du Fonds monétaire pour alimenter le futur « Trust Fund ».

● Les membres du comité ont également marqué leur intérêt pour l'ouverture de ce qu'on appelle le « troisième guichet ». Dans l'état actuel des choses, la Banque mondiale octroie des prêts à moyen et long terme au taux de 8 % (sans doute bientôt porté à 8,5 %), tandis que sa filiale, l'*Association internationale* de développement, consent des prêts à très long terme (trente ans) pratiquement gratuits. Il est question d'ouvrir un « guichet » intermédiaire qui prêterait au taux de 3 % ou 3,5 % à des pays dont le revenu par tête est à mi-chemin entre celui des pays en voie de développement, qui ont déjà « décollé », et de celui des pays *les plus pauvres. Un tel système* permettrait de réserver aux pays les plus démunis les ressources de l'A.I.D., à laquelle les Etats-Unis ont enfin promis de verser leur contribution pour la prochaine période d'activité.

Dans sa *conférence* de presse, M. Bedié, qui a mené tambour battant les discussions de la journée, a souligné le « bon départ » du comité. Incident (mineur) : les Etats-Unis ont voulu s'opposer à ce qu'un observateur de la *Communauté économique* européenne assiste aux séances du comité, auxquelles sont déjà invitées de très nombreuses organisations *internationales*. La question a été soumise au vote, et la C.E.E. a eu gain de cause par dix-neuf voix contre une.

PAUL FABRA.

M. FOURCADE : un bon test de solidarité européenne.

Les réunions monétaires de Washington ont constitué « *un bon test de solidarité européenne* », a déclaré vendredi soir M. Jean-Pierre Fourcade, ministre *français* de l'économie et des finances. Mais trois sujets d'inquiétude demeurent : le peu de chemin parcouru dans la voie d'une « *forte restructuration du système monétaire* », le manque d'efforts de planification fait *par des pays dominés par les pro*blèmes à court terme, et le peu de progrès réalisés dans le domaine de l'aide au développement.

Sur ce dernier point, « *on travaille au coup par coup* », a regretté le ministre ; « *la majorité des grands pays industrialisés ne veulent pas aborder le problème* ».

LES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS

CID-UNATI et organisations traditionnelles s'affrontent pour le contrôle des assemblées consulaires

Sept cent cinquante mille artisans sont invités à se rendre aux urnes, lundi 20 janvier, pour élire leurs représentants aux chambres des métiers. Ces élections, qui devaient avoir lieu le 25 novembre, avaient été reportées en raison de la grève des postes. Leur enjeu est la prise de contrôle des chambres par le CID-UNATI, qui est actuellement majoritaire dans onze assemblées.

Ces élections, complexes comme tous les scrutins consulaires, ont lieu tous les trois ans pour le *renouvellement* de la moitié des membres élus pour six ans. Il existe quatre-vingt-onze chambres de métiers départementales, trois chambres interdépartementales et trois chambres des départements d'outre-mer (mais seules celles de la Martinique et de la Réunion sont soumises à renouvellement, puisque la Guadeloupe n'a de chambre que depuis un an). Trois collèges : *celui des chefs* d'entreprises, qui éliront deux représentants pour chacune des six catégories professionnelles ; celui des compagnons, mais les 279 sièges vacants ne risquent pas d'être pourvus, puisqu'il n'y a que 64 candidats ; celui des syndicats professionnels, au nombre de 1 350 (300 000 adhérents), dont les 960 membres doivent être *réélus. Au total, plus de 2 300* sièges à pourvoir.

Dans la plupart des chambres (dont chacune comporte 40 membres), deux listes s'opposent. Les quatre plus importantes organisations professionnelles — Confédération nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), Confédération nationale des artisans et petites entreprises en milieu rural (CNAR) et la section artisanale de la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD) — *ont regroupé* leurs candidats dans une liste unique intitulée Union professionnelle de l'artisanat, pour faire échec aux ambitions du CID-UNATI, qui, en 1971, avait conquis la majorité dans onze chambres.

Les programmes des deux formations diffèrent peu à première vue pour les profanes : égalité sociale et fiscale avec les salariés, lutte contre la patente, contre le travail noir, garanties pour la sous-traitance, accès plus large à *des crédits privilégiés, opposition* aux centres de gestion conventionnés... Mais ce sont, en fait, deux conceptions du rôle des chambres de métiers qui s'affrontent : les contestataires du CID-UNATI ont, depuis la fondation du mouvement par M. *Gérard* Nicoud et sous la houlette de leur nouveau secrétaire général, M. Etienne Regnier, fait connaissance avec les assemblées consulaires et souhaitent en faire non plus seulement des représentants des artisans auprès des pouvoirs publics, mais des défenseurs acharnés de la profession

Les traditionnels, qui continuent de considérer les nouveaux venus comme des trublions irresponsables, sont persuadés de la plus grande efficacité d'une concertation raisonnable avec les pouvoirs

La participation électorale, qui n'a cessé d'augmenter ces dernières anées (29 % en 1968, 35 % en 1971), sera un bon test de l'intérêt des artisans pour leurs intérêts communs. — J. D.

Ancien ministre

M. LOUIS CHRISTIAENS EST MORT

M. Louis Christiaens, ancien député, ancien ministre, est décédé dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 janvier. Les obsèques auront lieu mercredi 22 janvier à 10 h. 30, à Ronchin (Nord).

[Né le 20 décembre 1890 à Boulogne-sur-Mer, *Louis Christiaens*, licencié en droit, conseiller du commerce extérieur de 1933 à 1968, s'était engagé dans la Résistance. Responsable du réseau Navarre pour le Nord de la France il est arrêté en 1943, torturé et déporté à Buchenwald. A la libération il est élu, en 1946, député indépendant du Nord, et il le reste jusqu'en 1958. En 1953-1954 il devient secrétaire d'Etat à l'air dans le cabinet Laniel et retrouve cette fonction en 1957-1958 dans le cabinet *Félix Gaillard*. Réélu député du Nord (1re circonscription, Lille centre) de 1962 à 1968 il s'apparente au groupe U.N.R. *Louis Christiaens* était grand-croix de la Légion d'honneur.]

DES CONTACTS RÉGIONAUX AURONT LIEU ENTRE ÉLUS DE GAUCHE

Le vote des budgets régionaux qui expose la gauche au risque de se diviser a suscité des contacts entre *dirigeants* socialistes et communistes (*le Monde* du 17 janvier). La recherche d'une attitude commune va, semble-t-il, être entreprise région par région — et notamment dans les six régions où la gauche est majoritaire, — à travers des rencontres entre élus communistes, socialistes et radicaux de gauche. La base de travail est la déclaration commune aux élus des trois partis de gauche adoptée le 28 février 1974 qui définissait une attitude commune sur la question des budgets — sans que se trouve posé le problème de leur vote — et condamnait notamment les transferts de charges opérés par l'Etat au détriment des collectivités locales et régionales.

La préparation de la conférence sur l'énergie

M. DE GUIRINGAUD EST CHARGÉ D'UNE « MISSION DE COORDINATION AUPRÈS DE M. SAUVAGNARGUES.

La présidence de la République a publié samedi 18 janvier en fin de matinée le communiqué suivant : « *Le président de la République a chargé M. de Guiringaud, ambassadeur, représentant permanent de la France aux Nations unies, d'une mission de coordination auprès du ministre des affaires étrangères en vue de la préparation de la conférence internationale sur l'énergie.* »

On précise à l'Elysée que M. de Guiringaud conservera pendant la durée de sa mission ses fonctions actuelles.

CHOMAGE PARTIEL CHEZ FIAT

Le salaire sera garanti à 93 %

A l'issue de trente heures de négociations, les syndicats et la direction Fiat ont abouti à un accord sur la réduction des horaires : soixante-dix mille salariés environ sur cent cinquante et un mille six cents chômeront dix-huit jours, échelonnés du 31 janvier au 21 mars. Pendant treize jours, les rémunérations seront compensées à 93 % et les cinq autres jours seront entièrement *compensés au titre des congés pro*fessionnels, une quatrième semaine de vacances étant accordée à partir de 1975.

● *Le super-pétrolier « Opale », dernier-né de la flotte française*, a été, paradoxalement, désarmé vendredi 17 janvier, le jour même de sa livraison à la Compagnie navale des pétroles par *son* constructeur, les Chantiers de l'Atlantique. Ce navire du groupe Total ne trouve pas de fret. Les besoins des raffineries du Havre sont actuellement très en deçà de leur capacité habituelle. Sauf si le navire trouve un affréteur étranger, il est possible qu'il reste désarmé jusqu'à juillet prochain. (*Corresp.*)